

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – Nº 14059 – 4,50 F — MARDI 10 AVRIL 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Les urgences de la Grèce

UN petit siège de plus, et la partie était enfin gagnée pour Constantin Mitsotakis, le chef de file des conservateurs grecs. Les élections législatives de dimanche 8 avril - les troisièmes en moins d'un an - ont marqué une nouvelle progression de la Nouvelle Démocratie, progression qui ne lui permet cependant pas de disposer de la majorité absolue à la Vouli, le Parlement d'Athènes.

Si, une fois les résultats connus, les sympathisants de la droite libérale n'ont cessé de manifester bruyamment leur joie dans les rues de la capitale, l'enthousiame était beaucoup plus tempéré dans les instances dirigeantes du parti. Le nouveau paysage politique ne porte pas en effet à un optimisme débordant.

VAINQUEUR indiscutable du scrutin, M. Mitsotakis s'est déclaré prêt à former un gouvernement homogène, et tout porte à croire que le président de la République, M. Christos Sartzétakis, lui confiera cette tâche. *Mais le cabinet qu'il entend diriger sera relativement faible pour faire face à la détérioration rapide de la situation économique du pays.*

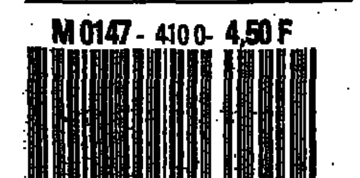
La plupart des indicateurs sont au rouge, et, si les Grecs continuent de vivre relativement bien, ils le doivent à leur débrouillardise méditerranéenne et à un secteur « souterrain » florissant. Le déficit astronomique des dépenses publiques, l'inflation qui pourrait atteindre 20 % en fin d'année, la dette publique grandissante, le fait que l'Etat soit obligé d'emprunter à intervalles réguliers pour payer les salaires des fonctionnaires ou les pensions des retraités – tous ces problèmes ne semblent pas les préoccuper outre mesure. Ils ne paraissent pas saisir non plus le fait que si la dérive se poursuivait certains ne manqueraient pas, à Bruxelles, de remettre en cause, à plus ou moins long terme, la participation de la Grèce au Marché commun...

EN dépit des appels à la raison lancés par de nombreux économistes – à commencer par le chef du gouvernement d' « union nationale » sortant, M. Xenophon Zolotas, ancien gouverneur de la banque centrale, – il n'existe malheureusement pas en Grèce de « conscience de crise » et il y a fort à parier que les mesures d'austérité nécessaires (et forcément impopulaires) qui seront décidées par le futur gouvernement vont être accueillies par la colère de syndicats toujours prêts à déclencher des grèves.

M. Mitsotakis, s'il est appelé à former le gouvernement – c'est le scénario le plus probable, – ne pourra guère compter sur la bonne volonté du PASOK de M. Andréas Papandréou, même si dans les rangs socialistes quelques responsables importants ne sont pas loin de partager les idées de la droite libérale sur les mesures d'austérité. Alors que les communistes et leurs alliés réussissent à limiter les dégâts, le PASOK subit un échec qu'il ne prévoyait pas. Dans ces conditions, il ne mènera sans doute pas une opposition « constructive » au Parlement. Heureusement pour le leader de la Nouvelle Démocratie, le petit parti de centre droit DIANA fait sa réapparition à l'Assemblée, et son seul et unique député devrait assurer de justesse une majorité à son gouvernement. A plus de soixante-dix ans, M. Mitsotakis rêvait de devenir premier ministre. Il semble arriver au but. Reste à savoir s'il restera aux affaires pendant les quatre années de la législature.

Lire nos informations page 4.

M 0147 - 410 0 - 4,50 F



Une déclaration de M. Ligatchev contre les réformes

Les conservateurs soviétiques réclament des « purges »

M. Ligatchev, chef de file des conservateurs soviétiques, a demandé une « purge » des forces qui « s'opposent au socialisme ». A Vilnius, trois cent mille personnes ont manifesté pour l'indépendance de la Lituanie. Le congrès du PC de Lettonie s'est achevé par une scission. (Lire page 4 l'article de notre correspondant Bernard Guetta.)

« Certaines forces au sein du parti s'opposent au socialisme. Le plus grand danger est d'avoir accepté l'affaiblissement, le relâchement du parti. C'est notre erreur, la principale erreur de la direction politique », a confié M. Ligatchev au quotidien *Selskaya Jizn (la Vie rurale)*.

Citant Lénine, pour qui *« les purges entraînent une énorme augmentation de la puissance et de l'influence du parti »*, et reprenant le terme, qui semblait oublié, de *« révisionnisme »*, M. Ligatchev estime que *« le renouveau du parti ne se limite pas à une question de démocratisation ou de renforcement des liens avec les masses »*. Ce renouveau implique aussi, selon lui, la mise à l'écart de *« ceux qui au sein du parti défendent des positions révisionnistes, nationalistes ou social-démocrates »*.

Antrement dit, *« il faut purger le parti »*, et d'abord son aile « gauche » (réformatrice), regroupée autour de la *« plate-forme démocratique »* pourtant récemment publiée par l'officielle *Pravda* : *« Tout en appelant à l'édification d'une plate-forme démocratique*, dit-il, *certains groupes communistes tentent de transformer le Parti communiste de l'intérieur en un parti parlementaire composé de factions. Ils affirment être des radicaux, mais leur position n'est ni nouvelle ni radicale. Ce sont carrément des révisionnistes. »*

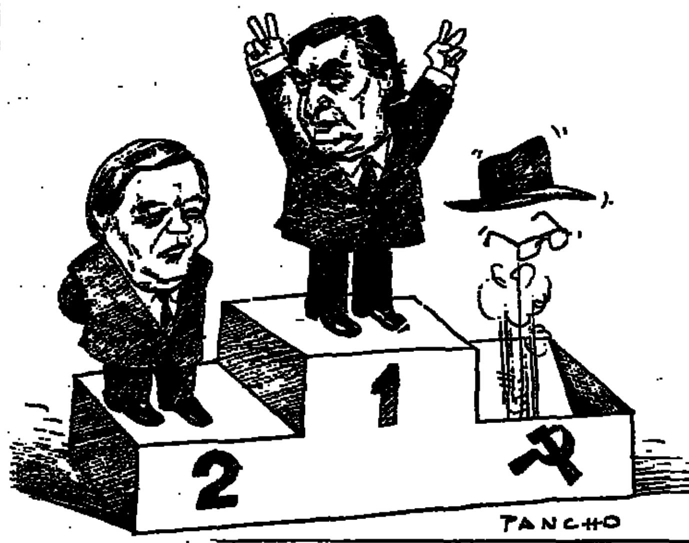
M. T.

Lire la suite page 4

Après son succès aux élections législatives

La droite hongroise pourra former un cabinet homogène

Le second tour des élections législatives qui a eu lieu dimanche 8 avril en Hongrie s'est traduit par une percée décisive du Forum démocratique. Ce dernier, sans remporter la majorité absolue, sera en mesure de former un gouvernement de droite homogène avec le soutien de deux autres formations conservatrices.



Lire l'article de notre envoyée spéciale SYLVIE KAUFFMANN page 3

Un non-lieu accusateur

Les magistrats instructeurs de la Haute Cour jugent l'affaire Nucci

Les mésaventures judiciaires de M. Christian Nucci se sont terminées le 4 avril avec l'arrêt de non-lieu partiel assorti d'une amnistie rendu par la commission d'instruction de la Haute Cour de justice. Les soixante-treize pages de ce document sont pourtant un sévère réquisitoire contre l'ancien ministre socialiste de la coopération et du développement et contre son chef de cabinet, M. Yves Chalier.

Le père de M. Nucci se prénomme Robespierre. Cette précision, toute policière, se trouve à la première page de l'arrêt des magistrats de la Haute Cour. Par le hasard des traditions républicaines familiales, l'Incorruptible est ainsi mêlé à l'étalage des tentations et des facilités du pouvoir. Inventaire des légèretés ou de l'inconscience de l'ancien ministre, aujourd'hui membre du cabinet du président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, ce texte est d'autant plus accablant qu'il marie froideur juridique et sécheresse comptable.

EDWY PLENEL

Lire la suite page 14 section B

Un point de vue de Jacques Chirac : « Le dévoiement de l'amnistie »

Lire page 14 section B

Nice, son maire et la communauté juive

« Ce sont les juifs qui font bouillir la marmite de façon scandaleuse » à Nice, nous a déclaré M. Jacques Médecin, maire de cette ville. Après l'émoi qu'ont provoqué dans la communauté juive son rapprochement avec le Front national et les explications qu'il avait données à ce propos, M. Médecin ajoute : *« Je ne fais que répondre à des centaines de lettres de soutien qui m'arrivent de la France entière et qui me disent toutes : « Ces gens » sont des ingrats, après » tout ce que vous avez fait » pour eux. »*

Le maire de Nice se dit sûr de son bon droit dans *une ville dont il contrôle le* moindre des rouages. Il estime que, dans sa municipalité, il n'y a pas de raisons de ne pas travailler avec le Front national.

Lire page 9 l'article de notre envoyé spécial DANIEL CARTON

MONTEILHET

LA PART DES ANGES

"Monteilhet, esthète sarcastique, épicurien de grand style, érudit inépuisable, nous balade dans le monde de la bourgeoisie charentaise, des multinationales du cognac, de la haute gastronomie, des coulisses parfois inquiétantes des restaurants les plus huppés, avec un flair, un bonheur sans mélange."

Frédéric Vitoux (Le Nouvel Observateur)

Editions de Fallois

Georges Marchais et la démocratie

Le secrétaire général du PCF publie un essai, « Démocratie » où il analyse notamment la situation des pays de l'Est. En voici des extraits

Oui, c'est vrai, le Parti communiste français s'est lui-même proclamé « stalinien » à une époque – des années 30 aux années 50 – où tous le partis communistes l'étaient. Nous ne le nions pas et avons garde de ne pas l'oublier, car nous ne voulons rien ignorer de ce qu'à été l'œuvre de notre parti, avec ses lumières mais aussi ses ombres.

Qu'on ne croie pas que nous cherchions à nous réclamer des premières et à rejeter la responsabilité des secondes sur les dirigeants de l'époque de notre parti. Une telle démarche nous est totalement étrangère. Comme je l'ai indiqué, nous affirmons hautement que le choix fondateur du congrès de Tours fut le bon et, en conséquence, nous assumons la totalité de l'héritage de notre parti. Je l'ai souvent dit pour ce qui concerne sa direction : celle-ci se considère comme comptable de l'ensemble des actes du parti.

Et c'est un fait : ce n'est pas sans mal ni sans retard que nous avons pris la mesure de l'ampleur du mal que constituait le stalinisme. *Contrairement* à d'autres partis, tel le Parti communiste italien de Palmiro Togliatti, qui ont immédiatement fait leurs les conclusions du rapport de Nikita Kroutchtchev au *vingtième congrès* du Parti communiste de l'Union soviétique de 1956, qui dénonçait les crimes de Staline, nous avons minoré la portée – essentielle pour chaque parti communiste – de la critique de cette période, nous n'avons pas saisi l'occasion qui s'offrait alors de procéder au renouvellement nécessaire de notre stratégie et de notre mode de fonctionnement.

Nous avons ainsi pris du retard, et celui-ci s'est prolongé une vingtaine d'années, puisque ce n'est qu'en 1976, au vingt-deuxième congrès, que nous avons procédé à ces transformations dans toute leur ampleur.

Pourquoi les communistes français, et notamment leurs principaux dirigeants, ont-ils réagi ainsi, alors qu'ils avaient su montrer en d'autres circonstances une réelle capacité d'innovation politique ? Les historiens communistes ont déjà beaucoup travaillé sur cette période et, sans aucun doute, continueront-ils de le faire. C'est indispensable. Pour ma part, mes réflexions me conduisent à expliquer le choix politique qui a été fait à l'époque par deux raisons : une qui est essentielle et une autre qui a tenu aux circonstances.

La raison essentielle : dénoncer le stalinisme et tout ce qu'il a impliqué, c'était porter du même coup un regard critique sur plusieurs décennies de l'histoire du Parti communiste français et, pour les communistes et leurs dirigeants, remettre en cause tout un pan de leur activité passée et de leur conception des choses.

C'était accepter de modifier considérablement l'identité communiste, de renoncer à celle qui s'était constituée jusqu'alors et qui mêlait étroitement un fort ancrage dans les réalités nationales et une fidélité à toute épreuve au PCUS et à Staline. La direction de l'époque ne le voulut pas.

Lire la suite page 2

CHAMPS ÉCONOMIQUES

Un dossier sur les Antilles

Le marché unique de 1993 peut constituer une chance pour la Guadeloupe et la Martinique en bousculant des situations acquises et en dynamitant des blocages historiques.

La chronique de Paul Fabra : « Les casseroles du Louvre »

Lire pages 25 à 28 - section C

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,10 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 2,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

M. Georges Marchais et la démocratie

Suite de la première page

Les circonstances – c'est la seconde raison – l'amenèrent d'ailleurs rapidement à penser qu'elle avait raison de tenir bon, car l'année 1956 fut une de celles où l'affrontement de classe fut le plus dur. L'enlisement dans la guerre d'Algérie, l'échec de l'agression franco-britannique contre l'Egypte, l'intervention de l'armée soviétique à Budapest, furent l'occasion d'un déchaînement de violence anticommuniste, qui alla jusqu'à l'assaut des sièges de notre Comité central et de *l'Humanité*.

Dans de telles conditions, le souci de ne pas permettre aux adversaires du Parti communiste d'utiliser contre lui et le socialisme les révélations du rapport Khrouchtchev a été, à l'évidence, particulièrement fort. Mais soyons clair : cela ne saurait ni expliquer, ni justifier le retard qui a, de ce fait, été pris et qui nous a fait subir un préjudice considérable.

C'est donc avec retard que nous avons effectué la critique nécessaire du stalinisme (...).

Mais quel changement pour qui examine sans préjugé, tel qu'il est concrètement, le fonctionnement du Parti communiste et ce qu'il fut jadis ! Depuis que je suis communiste, j'ai le sentiment d'avoir toujours été un militant dévoué à mon parti ; pourtant, j'ai failli m'en faire exclure à deux reprises ! La première fois pour être allé voir un match de football entre l'équipe de France et celle de Yougoslavie alors que les dirigeants de ce pays avaient été condamnés par Staline ; la seconde fois, lorsque j'étais dirigeant syndical, pour ne pas être parvenu à ce que les ouvriers de Citroën répondent favorablement à un mot d'ordre de grève nationale erroné...

Dans les deux cas, les choses se sont arrangées, mais, tout de même, quels changements ! Je ne veux pas enjoliver les choses, mais nier les progrès que les communistes ont accomplis en matière de respect mutuel, d'écoute, de liberté de ton, de tolérance, d'absence de formalisme, bref, d'esprit démocratique, dans leurs rapports entre eux et avec les gens qui les entourent, parler à leur propos de « parti stalinien » est tout simplement dérisoire (...).

Qu'il y ait des choses qui nous gênent...

(...) S'il est une aspiration à la source des mouvements populaires qui ont eu lieu en Europe de l'Est, c'est bien la liberté. A chaque pas fait en ce sens, les gens qui ne nous veulent pas du bien se tournent vers nous et nous disent : « Ça vous gêne, non ? »

Qu'il y ait des choses qui nous « gênent » dans ces évolutions, c'est évident. Quand on interdit les cellules du Parti communiste dans les entreprises, que la droite sort victorieuse des élections ou qu'on se met à pratiquer une politique d'austérité, nous ne pouvons évidemment pas être satisfaits. Mais pour ce qui est des progrès de la liberté, honnêtement, je n'en vois pas qui ne correspondent pas à des choix que nous avons faits nôtres depuis vingt, vingt-cinq ans ou davantage.

Par exemple, on a supprimé en URSS la mention du « rôle dirigeant » du arti communiste dans la Constitution ? Nous avons toujours défendu l'idée que l'autorité de notre parti ne se décrétait pas mais se méritait sur le terrain. On crée des syndicats indépendants des partis ? Ce fut une condition que notre parti avait posée à son adhésion à l'Internationale communiste en 1920. On permet enfin aux croyants de vivre pleinement leur foi ? Notre politique de « la main tendue » date de 1936. La pluralité des partis existe désormais ? C'est en 1963, il y a vingt-sept ans, que Maurice Thorez déclarait que l'existence d'un parti unique *« n'est pas une condition du socialisme »* et qu'elle ne correspond pas aux réalités de la France. On va élire les dirigeants des partis à bulletin secret ? C'est ce qui se pratique dans notre parti, à tous les niveaux, depuis 1964.

Le socialisme démocratique, comme Monsieur Jourdain

On autorise la pleine liberté de création ? Nous en avons fait en 1966, comme je l'ai indiqué, une dimension essentielle de notre politique. On décide de donner dans l'enseignement d'autres éclairages que celui du marxisme ? Nous avons affirmé notre opposition à toute « philosophie officielle » dès 1970. On organise des élections libres ? Nous nous sommes prononcés en 1972 en faveur du respect en toute circonstance du verdict du suffrage universel, y compris, bien sûr, en faveur de la possibilité de revenir au capitalisme une fois la transformation socialiste commencée.

Il faut le dire, nous sommes allés beaucoup plus loin que cela. Nous avons fait de la démocratie le fil rouge qui traverse de bout en bout notre politique : pour nous, la démocratisation de toutes les sphères de la société constitue à la fois le but et le moyen de la transformation socialiste. Voie démocratique à un socialisme lui-même démocratique, disons-nous.

Nous n'avons pas cette conception depuis toujours, mais j'ai l'impression qu'au fond nous l'avons longtemps pratiquée comme Monsieur Jourdain faisait de la prose : sans le savoir (...).

Les dirigeants soviétiques ont exigé que nous nous alignions sur eux, avant d'accepter, en 1980, d'établir des relations avec nous sur un pied d'égalité. A partir de là, il faut bien le dire, ils nous ont constamment trompés. Nous savions, et nous disions, que les choses ne se passaient pas bien chez eux. Inlassablement, ils nous répondaient que nous avions tort de nous faire du souci, nous donnaient des éléments précis montrant que la situation s'améliorait et ne manquaient jamais de nous faire remarquer qu'il ne fallait pas ajouter foi à la propagande occidentale... Les avons-nous crus ? Non, puisque nous n'avons pas cessé d'exprimer nos inquiétudes et nos désaccords. Mais si nous savions que les problèmes étaient graves, nous ne pensions pas que les dirigeants des pays d'Europe de l'Est étaient aussi coupés de leurs peuples, ni non plus que le fonctionnement de leur parti était à ce point contraire à ce que doit être la vie d'un parti communiste (...).

C'est la dénonciation de ces manquements à la démocratie au sein de leur parti qui a conduit les Soviétiques à critiquer leur intervention militaire en Afghanistan de fin 1979. Edouard Chevardnadze a ainsi révélé que la décision avait été prise en tout petit comité, *« à l'insu du parti et du peuple »*, et même de certains membres du bureau politique. Agir ainsi était immoral, a-t-il conclu. C'est évident.

Toutes les analogies furent employées

Bien sûr, personne ne l'a dit à l'époque. Ce n'est d'ailleurs pas sur ce point qu'a porté la bataille politique, chez nous et dans le monde entier. Au fond, la présence de l'armée soviétique pendant des années dans ce pays a été une aubaine pour les adversaires du socialisme. Elle leur a enfin permis de parler d'« impérialisme russe » ! Toutes les analogies furent employées : l'URSS faisait en Afghanistan ce que les Etats-Unis avaient fait au Vietnam ou même les nazis en Europe. On parla de l' « armée d'occupation », des « collaborateurs », des « résistants »... En fait de « résistants », on voit bien aujourd'hui qu'il s'agit souvent de bandits de grand chemin ou de fanatiques de l'obscurantisme, mais la vérité est le dernier souci des propagandistes de l'anticommunisme.

Leur campagne a fait beaucoup de mal à l'image du socialisme et de l'Union soviétique, et elle nous en a fait, à nous, les communistes français. Parce que nous n'avons pas condamné cette intervention, que nous avons été – et que nous restons – solidaires des forces progressistes afghanes, on a fait de nous les complices d'un « empire du mal » belliciste et expansionniste.

Et parce que, à TF 1 en direct de Moscou, j'avais défendu l'opinion qu'avait émise la direction de mon parti, on m'avait transformé en meilleur ami de Brejnev... Entre parenthèses, je m'étais fait « piéger » en acceptant une émission à l'étranger. Encore que cela partait d'une bonne intention, puisque je pensais qu'elle serait centrée sur la nouveauté que constituait l'acceptation par le parti soviétique de la reconnaissance de notre divergence à propos de la démocratie. Et puis, il y eut l'Afghanistan (...).

Nous soutenons l'œuvre entreprise par Mikhaïl Gorbatchev et les communistes soviétiques, même si elle ne va pas sans tâtonnements, sans contradictions, sans erreurs. Et même si nous ne proposons pas de copier chez nous ce qui se décide à Moscou. Par exemple, si certaines mesures économiques devaient conduire à accroître les difficultés des plus pauvres, on pourrait parler de différences essentielles avec les propositions que nous avançons qui, elles, visent un objectif exactement inverse. De même, on a décidé en Union soviétique que la prochaine élection du chef de l'Etat se ferait au suffrage universel car on y considère que cela constituera un progrès et une garantie de la démocratie. Dans les conditions de ce pays, il est possible que ce soit vrai. Mais, dans les conditions de la France, l'expérience atteste que ce mode d'élection constitue un recul et un dévoiement de la démocratie. (...)

Les problèmes que rencontrent les autres pays de l'Est européen sont d'une tout autre nature, et il serait particulièrement abusif de rassembler sous le nom générique de « perestroïka » les changements qui s'y opèrent. Dans ces pays, beaucoup de gens identifient désormais le socialisme aux décennies de contrainte et de médiocrité qu'ils ont subies. L'attrait du monde occidental y est évident. Les partisans du capitalisme ont beau jeu, dans ces conditions, de provoquer l'adhésion à leurs propositions, qu'elles soient « libérales » ou « social-démocrates ».

Ne pas « hurler avec les loups »

Il faut bien le constater : dans le but – d'ailleurs totalement illusoire, comme on l'a vu en Hongrie – d'échapper au naufrage, certains ex-partis communistes ont tout simplement décidé de hurler avec les loups. « C'est vrai, expliquent-ils en substance, le socialisme, c'est l'enfer ; et ces quarante dernières années n'ont été qu'une continuelle plongée dans le chaos, la misère et la barbarie... »

Eh bien, non ! Nous n'étions pas dupes hier du tableau idyllique qu'ils dressaient de leur pays ; nous ne croyons pas plus aux descriptions apocalyptiques qu'ils en font aujourd'hui.

On me dira peut-être : « Décidément, Georges Marchais ne change pas ! Le voilà qui nous refait le coup du *« bilan globalement positif »*.

Une précision à ce sujet. Cette expression date de 1979 et de notre 23e congrès. On a voulu en faire une sorte de formule mythique qui aurait exprimé à elle seule la totalité de notre réflexion sur les pays socialistes. Cela n'a jamais été le cas. Au demeurant, nous n'avons pas le culte des formules. Nous avons plutôt appris à nous en méfier...

Qu'avons-nous dit en 1979 ? Notre inquiétude sur l'avenir des sociétés socialistes nous avait conduits à nous interroger sur *« l'apport du socialisme au mouvement historique des pays concernés et à l'humanité dans son ensemble »*. C'est à cette question que nous avions répondu : le bilan des pays socialistes est globalement positif. Des choses mauvaises ont été faites, mais le bon l'emporte : tel était le sens de cette expression. Notre appréciation comportait une indéniable dimension critique et, dans le même temps, répondait clairement « oui » à la question de savoir si les peuples de ces pays avaient eu raison d'opter pour le socialisme.

Donneurs de leçons et bailleurs de fonds

Emploierions-nous les mêmes mots aujourd'hui ? Onze ans se sont écoulés, qui ont vu beaucoup d'événements. Il n'y avait eu en 1979 ni la crise polonaise, ni l'échec de la forme archaïque du socialisme en l'Europe de l'Est, ni Tiananmen, ni Timisoara. Notre appréciation actuelle tient, bien sûr, compte de tout cela, comme des progrès de nos analyses et de nos réflexions, et je pense que nous la formulerions autrement. Quant à en conclure que le bilan du socialisme dans les pays d'Europe de l'Est est purement et simplement négatif... Certains de leurs peuples vont et commencent à faire l'expérience de réponses capitalistes à leurs problèmes. Si ces réponses leur permettent de mieux garantir l'emploi, la justice, le progrès social, l'accès de tous à la formation et à la culture, la sécurité et la solidarité, je conviendrai que le bilan de leur socialisme fut négatif. Mais j'ai bien peur pour eux qu'ils ne passent d'un socialisme de la pénurie à un capitalisme de la surexploitation.

En tout cas, tout est prêt pour cela. Donneurs de leçons et bailleurs de fonds se succèdent dans les capitales de l'Europe de l'Est. A l'évidence, les forces du capitalisme interprètent les évolutions en cours comme le début de la reconquête de l'Est, et les résultats des premières élections ne peuvent que nourrir leurs espoirs.

Reconquête politique, économique, militaire : tel est le programme. Les pressions des institutions financières internationales, tels le FMI et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement récemment créée par la CEE, sont déjà très fortes. Elles le seront plus encore sur des gouvernements à leur dévotion. Leurs recettes ? La purge sociale : chômage, hyperinflation, spoliation de l'épargne, baisse du pouvoir d'achat, endettement, inégalités sociales. Bref, la liquidation brutale des acquis du socialisme que sont le plein emploi, la protection sociale et la sécurité du lendemain. Les experts ont trouvé un nom à cette stratégie : la « latino-américanisation » des pays de l'Est.

Je n'évoque pas l'annexion de la RDA par la RFA : j'en traiterai plus loin. Mais, d'ores et déjà, les premières privatisations ont été décidées à Budapest. A Varsovie, le gouvernement du démocrate-chrétien Tadeusz Mazowiecki a pris d'importantes mesures de baisse du pouvoir d'achat, de privatisations et de liquidations d'entreprises. Il s'agit, observait *la Tribune de l'économie*, d'un *« remède de cheval, identique à la politique suivie il y a dix ans par Margaret Thatcher »*. On estime que le chômage, qui n'existait pas jusqu'alors, touchera un million de personnes en Hongrie sur une population active de cinq millions, et cinq millions en Pologne, sur une population active de dix-huit millions.

Enfin, si, pour l'instant, l'existence du pacte de Varsovie et les engagements qui en découlent ne semblent pas devoir être remis en cause – encore que : les choses vont si vite !, – les puissances occidentales s'emploient d'un même mouvement à déstabiliser cette alliance et à renforcer le bloc atlantique en vue de satelliser les pays de l'Est. La marche à un désarmement équilibré, c'est-à-dire comportant une baisse réelle des armements et des forces à l'Est comme à l'Ouest, peut être rendue plus difficile.

Faut-il voir l'avenir tout en noir ? Naturellement, ces évolutions prévisibles ne peuvent réjouir aucun militant du socialisme. Mais, dans ces pays comme partout ailleurs, l'histoire ne s'arrêtera pas en 1990. Des contradictions vont surgir et, j'en suis persuadé, des résistances s'organiser. Elles commencent, d'ailleurs. Des partis communistes se reconstituent ou se réforment profondément, définissent une voie démocratique de développement social adaptée à leurs pays et redécouvrent l'activité militante. Des syndicats commencent à jouer leur rôle véritable et de premières grandes actions revendicatives se développent, qui aboutissent à des succès : les chantiers navals de Gdansk devaient fermer ; ils seront maintenus en activité.

De manière générale, je suis persuadé que, dans ces pays, existent des forces qui sont attachées aux valeurs de solidarité propres au socialisme et qui s'opposeront aux choix capitalistes, des intellectuels qui ne sont pas disposés à adopter le modèle culturel occidental, des pacifistes qui continueront de lutter pour le désarmement sur notre continent. Notre solidarité est acquise à toutes ces forces progressistes.

GEORGES MARCHAIS

(Le titre et les intertitres sont de la rédaction.)

© Edition Messidor. L'essai du secrétaire général du PCF sera mis en vente à partir du 13 avril.



AU COURRIER DU Monde

Défense de l'ACP

Contrairement à ce qu'écrit Max Coiffait (*le Monde* du 5 avril), la disparition de l'ACP n'est pas une « bonne nouvelle ». Ayant travaillé pendant vingt ans dans cette agence, où j'ai effectué l'essentiel de ma carrière, je puis témoigner que cette entreprise de presse n'a jamais été « un corps dépendant, parasite et paresseux », même si elle a été parfois mal gérée. Depuis sa fondation en 1951, l'ACP a été animée d'un esprit de compétition vis-à-vis de la « grande sœur » AFP – à « un contre quatre » comme nous le disions – qui lui a permis d'offrir un service apprécié par la presse régionale et audiovisuelle.

La loi du libéralisme économique s'applique aujourd'hui et la société d'économie mixte ne peut se payer le luxe de soutenir deux « danseuses », comme dit Max Coiffait. De fait, la cause était entendue dès lors que le « noyau dur » des journaux de province abonnés à l'ACP n'a pas jugé nécessaire de présenter un plan de sauvegarde viable – c'est-à-dire adapté à ses besoins réels – ni d'y consacrer les fonds nécessaires.

Mais que l'on ne s'y trompe pas. La disparition de la deuxième agence française se fera sentir auprès de tous les acteurs de la vie politique, économique et sociale et des professionnels de la presse. Certains ont déjà eu l'honnêteté de le reconnaître.

Contrairement à Max Coiffait, je tire mon chapeau au passage du « corbillard » de l'ACP. Je fais ce geste, avec respect pour tous les journalistes – célèbres ou pas – qui y ont travaillé, avec le plus souvent, courage et abnégation. Mais dans le même temps, il me vient une irrésistible envie de faire un « bras d'honneur » aux charognards sans vergogne.

FRANÇOIS GERVAIS
rédacteur en chef de Pouvoirs publics, *Publications Dumait, ancien rédacteur en chef adjoint à l'ACP*

La Roumanie et les Français

Je rentre d'un voyage de deux semaines en Roumanie. Roumanie, où tout un peuple apprend la démocratie avec ses contradictions, erreurs, tiraillements.

La cote de la France est au plus haut ; le défilé de nos ministres, hommes politiques est vu par la majorité des Roumains non pas comme du faire-valoire, mais comme la preuve que notre pays, renouant avec une tradition séculaire, allait devenir leur partenaire privilégié.

Ce pays, qui est un pays sinistré où tout est à reconstruire – routes, téléphones, habitations, mais aussi la recherche, les universités, – a un besoin urgent de notre aide, de nos techniques. Ajoutons que les dernières décisions concernant l'implantation ou l'association d'entreprises étrangères avec des entreprises locales sont assez libérales pour qu'au delà de l'aide proprement dite elles puissent intéresser des intérêts plus matériels !

De plus, le problème de langue n'existe pas ou presque. Je m'attendais donc à trouver Bucarest envahie par nos industriels, hommes d'affaire, rien...

Je m'attendais donc, à partir des liens privilégiés du premier ministre avec l'Université et la recherche française, à la mise en place d'une collaboration étroite, rien...

De 1971 à 1973, j'ai participé avec quarante autres agents du CEA à l'expérience Mirabelle sur l'accélérateur de particules de Protvino en URSS.

Dans le contexte international et politique de l'époque, c'était une grande première, et la possibilité pour nos industriels de s'implanter en URSS.

Or, dans le même temps où ministres français et soviétiques louaient à qui mieux mieux l'amitié franco-soviétique, ICL, entreprise anglaise, équipait le centre de calcul de l'Institut de physique qui nous hébergeait !

H. ACOUNIS
Wissous

La grande désillusion

Mon optimisme est cassé. La RDA a voté à droite, c'est-à-dire pour une réunification rapide. Mais ce désir d'union s'exprime par la victoire du Parti chrétien-démocrate. N'imaginant pas que l'adhésion à ce parti soit, en conscience, possible à un non-chrétien, je constate l'exclusion *a priori* (et à nouveau...) d'un certain nombre d'Allemands. Dommage pour « l'union » et attristant parce que ce vocable est répandu... dans bien d'autres « démocraties ».

L'A 2 nous a aussi appris, à 20 heures, la naissance et le développement inéluctable du chômage en RDA, avec de graves problèmes pour la monnaie. Telle est cette forme de la liberté due à l'économie du marché, seule alternance au communisme proposée par les « économistes » qui font la loi... qu'on leur a apprise.

FÉLIX LEVY
Paris

« Peuple supérieur »

La réunification de l'Allemagne est inéluctable. Rosenthal dit qu'il faudrait attendre (*le Monde* du 13 février). Je crois qu'il s'agit d'un argument vicieux. Tous les Allemands, qu'ils s'appellent Bauer, Heinrich, Greiser, Obhendorf, Schmidt, Wolf sont et restent le peuple discipliné, actif, riche, mais « peuple supérieur ».

C'est lui, l'élu, qui peut créer et détruire, il n'a pas besoin d'un Dieu. Il lui faut un chef et il le suivra, privé de tout esprit de réflexion.

Je crois que pour vivre en harmonie avec lui, il faut lui donner tout, sauf des armes.

GUIDO BACHI
Paris

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 850572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

هكذا من الاصل

HONGRIE : le second tour des élections législatives

Le Forum démocratique sera en mesure de gouverner en s'alliant à de petits partis de droite

La Hongrie a rejoint pour de bon, dimanche 8 avril, le camp des démocraties parlementaires occidentales. Plus encore que le basculement à droite de son électorat entre les deux tours, c'est peut-être ce que retiendra l'Histoire de ces premières élections libres depuis l'instauration du régime communiste.

BUDAPEST

de notre envoyée spéciale

Le 25 mars, au premier tour, les électeurs hongrois s'étaient massivement prononcés pour le rejet de l'ancien régime puisque les deux partis issus du PC totalisaient à peine 14 % des voix. Mais, en votant presque à égalité pour les deux grands partis d'opposition – le Forum démocratique hongrois (MDF, centre droit) et l'Alliance des démocrates libres (SZDSZ, sociaux libéraux), – ils avaient risqué de rendre leur pays ingouvernable sans direction claire. Les dangers d'instabilité que présentait une telle perspective faisaient frémir tous les experts.

Les électeurs hongrois ont compris. Peu nombreux, il est vrai, à voter une seconde fois puisque la participation tourne autour de 45,5 %, ils ont donné dimanche à la Hongrie une honnête majorité parlementaire qui devrait permettre au MDF de gouverner sans avoir à entrer dans des coalitions contre nature.

Ainsi les conditions de l'alternance au pouvoir des forces démocratiques sont désormais remplies et il y aura dans ce Parlement de Budapest, qui ressemble infiniment plus à celui de Westminster qu'au Soviet suprême, une majorité et une opposition saines. Cela, la Hongrie y est parvenue seule, sans l'aimant qu'a pu constituer la RFA pour la RDA et sans accord préalable de répartition des sièges pour garantir une stabilité artificielle comme l'avait fait la Pologne l'an dernier.

Avec 165 sièges sur 386, le MDF n'a pas la majorité absolue. Mais il est assuré du soutien des 21 députés chrétiens-démocrates et d'au moins une partie des 44 élus du PPP (Parti des petits propriétaires). De son côté, le SZDSZ qui a obtenu 92 sièges, est loin d'être laminé et constituera, avec les 24 sièges de son allié, la Fédération des jeunes démocrates (FIDESZ), un bloc d'opposition important auquel pourront s'ajouter les 33 députés du Parti socialiste ex-communiste (PSH).

A la télévision, dans la nuit, le président du SZDSZ, M. Janos Kis, n'a pas rejeté d'ailleurs l'idée de contacts avec le PSH à condition que celui-ci rompe clairement avec le patrimoine de l'ancien PC.

Le ciment de l'identité nationale

Outre que la Hongrie va donc avoir un Parlement et un gouvernement qui fonctionnent, le second résultat à retenir de ce scrutin est la percée, d'une ampleur inattendue, du MDF. Au siège du mouvement, place Bem, dimanche soir, c'est l'extase. On rit, on s'embrasse, on hurle de joie devant les téléviseurs annonçant la défaite de tel ou tel ténor du SZDSZ ou du PSH : le philosophe radical Gaspar-Miklos Tamas, par exemple, et le ministre des affaires étrangères, Gyula Horn, ont tous deux été battus dans leur circonscription même si, bien placés sur les listes nationales de leur parti, ils siégeront au Parlement.

Autour de tranches de pain-salami-cornichons, on retrouve là un peu de la Hongrie profonde qui fait le MDF, mélange d'intellectuels chrétiens, de petits entrepreneurs et poètes magyars, de provinciaux endimanchés moustachus aux yeux bleus.

Le président du parti et futur premier ministre, M. Jozsef Antall, un universitaire spécialiste de l'histoire de la médecine, en est presque souriant ; il s'amuse de ce que la presse étrangère le trouve si ennuyeux et ce soir, à sa manière, il exulte.

Devant les caméras de la télévision nationale, en direct, il salut cette *« victoire de la nation hongroise »* et rend hommage *« aux 15 millions de Hongrois »*, c'est-à-dire ceux de Hongrie plus les 5 millions qui vivent en dehors des frontières. Au cas où certains n'auraient pas tout à fait saisi l'allusion, il brandit alors la main d'un digne géant de Transylvanie, Karoly Kiraly, représentant de la minorité hongroise au sein des instances dirigeantes roumaines, auquel il cède la parole.

C'est bien cela le ciment du MDF, ce sentiment d'identité nationale magyar qui finalement fait passer au second plan le programme économique et politique du Forum : transition contrôlée vers l'économie de marché, privatisation *« en douceur »* des entreprises nationales, neutralité du pays.

Pourquoi cette victoire ? *« J'ai toujours dit que le style du SzDSz était trop agressif, presque bolchevik,* répond le député Zoltan Kiraly, ancien exclu du PC. *Les gens n'ont pas voulu de la gauche, ils voulaient la sécurité et la tranquillité »*. Suant sous les projecteurs, Istvan Csurka, le barde nationaliste du MDF, souvent accusé d'antisémitisme, ajoute que tout cela n'est que l'aboutissement naturel *« de ces deux dernières années »*, les deux années d'existence du Forum.

Au siège du SzDSz, à deux pas du ministère de l'intérieur, c'est la consternation. Affalés sur des chaises, les militants fixent la télévision comme sonnés. Un parcours en dents de scie et dur à vivre pour ce parti dont les leaders ont été les premiers dans les années 70 à faire acte de résistance au régime Kadar, a tenu à rappeller Gabor Demszky, ancien opposant harcelé par la police et député depuis ce soir. Marginalisés pendant des années, ces leaders ont triomphé lors du référendum de janvier dernier sur le mode d'élection du président de la République, faisant preuve d'un dynamisme politique rafraîchissant. Ici, ce n'est pas la Hongrie profonde, ce sont les intellectuels branchés de Budapest en jeans ou noeuds papillon et les jeunes radicaux des classes populaires.

Pourquoi la défaite ? Janos Kis, costume croisé et cravate, évoque *« la tactique de calomnie du MDF à l'égard de certains candidats et des dirigeants nationaux du SzDSz »* – accusés, à tort pour l'immense majorité, d'avoir été membres du PC – mais aussi *« la mobilisation du sentiment nationaliste qui a fait dire au MDF que nous avions du mal à nous identifier aux buts nationaux »*. Et puis, ajoute-t-il, *« il y a eu un facteur très important : en l'absence d'un parti social-démocrate* (celui qui existait, très artificiel, a été éliminé au premier tour), *nous n'avions pas d'allié fort pour conclure des accords réellement efficaces »*.

C'est là déjà reconnaître la vocation sociale-démocrate du SzDSz qui avait soigneusement évité, pendant la campagne, toute assimilation possible avec des idées de gauche : « Oui, nous répond Janos Kis, *la nouvelle situation va peut-être pousser le SzDSz dans cette direction »*.

C'est la défaite, mais Laszlo Rajk, le fils du ministre de l'intérieur *exécuté* dans les années 50, et Gabor Demszky sablent quand même le champagne, beaux joueurs. Non seulement ils ont été élus mais, souligne Laszlo Rajk, *« il est très important pour la Hongrie et pour l'Europe que nous ayons un parti-social libéral fort »*. Pour lui, *« le phénomène social-démocrate a beaucoup évolué en Europe : les PS français et espagnol sont déjà des partis sociaux-libéraux »*.

Il n'aura même pas manqué à cette journée historique une gaffe soviétique : au petit matin, les habitants de Debrecen, près de la frontière roumaine, se levant pour aller voter, constatèrent avec stupeur la présence d'officiers soviétiques aux intersections, préparant visiblement un mouvement de troupes. Renseignements pris, ce n'était que l'une des phases du retrait du contingent soviétique de Hongrie, mais le jour était mal choisi. Après quelques négociations, on décida de garder la troupe un jour de plus -dans ses casernes- jusqu'à la fin du déroulement du scrutin.

SYLVIE KAUFFMANN

M. Jozsef Antall, le futur premier ministre

M. Jozsef Antall, président du Forum démocratique, est né le 8 avril 1932 à Budapest. Il est le fils de Jozsef Antall (1896-1974), dirigeant du Parti des petits propriétaires indépendants, puissant parti de l'après-guerre, et qui fut ministre de la reconstruction et des finances du gouvernement conservateur en 1945-46.

Docteur en histoire de l'université de Budapest, Jozsef Antall fils est directeur général des archives, de la bibliothèque et du musée d'histoire de la médecine de la capitale. Il a fait des études secondaires chez les Pères pieux de Budapest avant de sortir docteur en histoire de l'Université de sciences et lettres Eoetvoes de la capitale.

En 1956, quand le peuple hongrois se soulève contre le régime stalinien, il participe à la réorganisation du parti des petits propriétaires et à la fondation de la Ligue de la jeunesse chrétienne. Ecarté pendant plusieurs années après l'écrasement de la révolte, il retrouve des responsabilités professionnelles en 1974. Il revient au militantisme en 1988 avec la démocratisation et participe à la fondation du MDF dont il est élu président le 21 octobre 1989.

Les résultats définitifs

	SIÈGES	POURCENTAGES
Forum démocratique hongrois, MDF	165	42,74
Alliances des démocrates libres, SzDSz	92	23,83
Parti des petits propriétaires, PPP	43	11,13
Parti socialistes hongrois, PSH	33	8,54
Fédération des jeunes démocrates, FIDESz	21	5,44
Parti chrétien-démocrate PCD	21	5,44
Indépendants	6	1,55
Coalition électorale patriotique	4	1,03
Union agraire	1	0,25
TOTAL	386	100,00

RDA

Le nouveau gouvernement sera présenté dans quelques jours

Un accord est intervenu dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 avril sur la répartition des portefeuilles dans le futur gouvernement de grande coalition en Allemagne de l'Est. Il devrait être présenté jeudi.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

Le 18 mars, le Parti du socialisme démocratique (PSD), héritier du parti communiste (SED), célébrait encore à l'ancien siège du comité central les premières élections libres d'Allemagne de l'Est au cours d'une fête mémorable. Le *bâtiment*, longtemps l'un des endroits les plus fermés de la planète, était ouvert à tous ; sa façade austère avait été décorée de panneaux aux couleurs vives ; l'immense emblème du Parti socialiste unifié (parti communiste, SED), démonté en février, ne s'y laissait plus deviner que par quelques cica*trices de maçonnerie encore* fraîches.

Le silence est retombé sur ces flonflons contre nature ; c'est à peine s'il se laisse troubler par les négociations qui s'y déroulent aujourd'hui pour la formation du premier gouvernement démocratique de la RDA. A l'entrée, où il *fallait passer autrefois sous l'œil* inquisiteur de la STASI, un panneau porte désormais la mention discrète de *« maison des parlementaires »*. Les 1 500 personnes qui occupaient les lieux en décembre encore ont disparu peu à peu au fur et à mesure de la dissolution de l'ancien appareil du SED. Les chefs du PSD, qui ont accepté de déménager, ne régnaient plus pour finir que sur des centaines de mètres de couloirs impersonnels et désespérément vides. Dans les sous-sols, d'immenses coffres-forts, qui remontent au temps où le bâtiment abritait la Reichbank, renferment encore on ne sait quel secret.

Sans doute pour éviter de mauvaises influences, les négociateurs des trois partis conservateurs, des libéraux et du Parti social-démocrate, qui ont accepté de constituer une grande coalition, mènent leurs discussions dans une simple salle directement attenante à l'entrée.

Deux longues séances de négociations samedi 7 et dimanche 8 avril n'avaient pas encore permis de régler tous les problèmes. Après une séance de nuit restreinte entre les chefs de délégation, on annoncait cependant à l'aube de lundi qu'un compromis avait été trouvé sur la répartition des vingt-quatre départements ministériels que comptera ce gouvernement.

M. de Maizière, le président du parti chrétien-démocrate (CDV) et premier ministre désigné, devrait être en mesure de le présenter jeudi à la Chambre du peuple.

H. de B.

ROUMANIE

M. Iliescu confirme son pouvoir au premier congrès du FSN

Les incidents redoutés à Bucarest le 8 avril pour le premier dimanche électoral ne se sont pas produits : seuls le parti au pouvoir, le Front de salut national (FSN) qui lancait sa campagne, et de petits partis d'opposition ont manifesté, et leurs cortèges, canalisés par un important service d'ordre, ne se sont pas rencontrés. Le rassemblement du FSN – quelque six mille personnes venues en famille avec fleurs et drapeaux – a été essentiellement un hommage personnel à M. Ion Iliescu.

Le président du Conseil provisoire d'union nationale, déjà désigné comme candidat du FSN à l'élection présidentielle, a aussi été élu président du parti dimanche matin, à l'issue du premier congrès du Front.

Un « collège directeur » formé de soixante et onze membres a révélé aux quelque sept cents délégués ce choix sans surprise, accueilli par les applaudissements de toute l'assistance. C'est par acclamation aussi qu'a été approuvé le remplacement d'un secrétaire général unique par un secrétariat collectif, dont la composition, apparemment déjà décidée, a été immédiatement annoncée.

Le premier ministre, M. Petre Roman, *« trop occupé par les affaires du gouvernement »*, comme l'a indiqué M. Iliescu, a été écarté de toute responsabilité au sein du parti.

Le FSN, sous le contrôle incontesté de son nouveau président et disposant de la totalité de l'appareil d'Etat, voit cependant son score s'effriter lentement dans les sondages. Face à lui, l'opposition reste cependant divisée : les deux principaux partis, le national-libéral (PNL), et le national-paysan (PNP) à l'élection présidentielle ont chacun un candidat malgré un accord de « non-agression » annoncé samedi, auquel participe le troisième « parti historique », celui des sociaux-démocrates.

Par ailleurs, alors que le roi Michel est attendu jeudi à Bucarest (*le Monde* du 5 avril), le candidat du PNL, M. Radu Campéanu, a estimé cette visite *« inopportune, surtout en pleine campagne électorale ». « S'il croit qu'il est désiré en Roumanie, il est induit en erreur »*, a-t-il ajouté. Un autre candidat à la présidence, M. Ion Bratianu, de l'Union libérale, a aussi appelé à un report de cette visite après les élections du 20 mai. – *(AFP.)*

YOUGOSLAVIE

Le communiste réformateur Milan Kucan en tête à l'élection présidentielle en Slovénie

Le communiste réformateur Milan Kucan arrive en tête dans la course à la présidence de la République de Slovénie après décompte de la moitié des bulletins exprimés, avec 43,9 % des voix, indiquait-on lundi matin 9 avril de source officielle à Ljubljana. M. Kucan menait largement devant le candidat de la coalition de l'opposition Demos, M. Joze Pucnik (25,8 %). En cas de ballottage, un deuxième tour est prévu le 22 avril.

Les deux autres candidats en lice, l'indépendant Ivan Kramberger et le candidat du Parti libéral, M. Marko Demsar, obtenaient respectivement 19,6 % et 10,6 % des voix. Ces chiffres portent sur plus 700 000 votes exprimés, sur un total de 1,4 million d'inscrits.

M. Kucan, ancien président du PC slovène jusqu'en décembre dernier, s'est félicité de ce résultat devant les journalistes et a estimé que ces élections *« ouvrent la voie à une transition paisible vers une société démocratique stable de style européen »*.

La proportion des suffrages dépouillés ne permettait pas encore lundi de prévoir la composition du Parlement pour lequel les élections avaient également lieu dimanche. Les observateurs rappellent cependant que la popularité de M. Milan Kucan dépasse de loin celle de son parti. Selon les derniers sondages, *les communistes ne devraient remporter* qu'un cinquième des voix contre 40 % environ pour la coalition de l'opposition. C'est la première fois depuis la fin de la guerre que des élections libres, c'est-à-dire avec pluralité de candidatures, avaient lieu dans une des Républiques de la Fédération yougoslave. La participation électorale a été très élevée (plus de 76 % deux heures avant la clôture du scrutin).

Ces élections, a déclaré à Belgrade le chef de l'Etat yougoslave, M. Janez Drnovsek – lui-même d'origine slovène – *« sont le signe d'une démocratisation qui progresse irrésistiblement »*. Des élections pluripartites, a-t-il ajouté, *« auront lieu très prochainement dans d'autres Républiques et au plus tard dans six mois pour désigner le Parlement fédéral »*. – *(AFP.)*

□ **Arrestations au Kosovo.** – Le président du Parlement de la jeunesse, une organisation de l'opposition albanaise du Kosovo, M. Halil Matoshi, et l'un de ses principaux collaborateurs, M. Blerim Shala, *ont été appréhendés* respectivement samedi et dimanche à Pristina, a indiqué dimanche 8 avril par téléphone à l'AFP l'écrivain dissident Ibrahim Rugova. Les deux hommes, journalistes de la revue de jeunes *Zeri Rinis* (la Voix de la jeunesse), ont été placés en garde à vue sans que la police communique les charges pesant contre eux. – *(AFP.)*

DESPROGES
FONDS · DE TIROIR

DÉMOSTHÈNE
Notons au passage que le père et la mère de Démosthène étaient grecs, ce qui prouve que les Grecs ne sont pas tous pédés.

DEUIL
Si c'est les meilleurs qui partent les premiers, que penser alors des éjaculateurs précoces ?

IMBÉCILES
Il ne faut pas désespérer des imbéciles. Avec un peu d'entraînement, on peut arriver à en faire des militaires.



MITTERRAND
Si Mitterrand était allé sur la tombe de Jean Moulin avec un paquet de farine à la main, ça aurait fait rire. Il aurait été ridicule. Tandis qu'avec une rose, on n'a jamais l'air con.

NON SENS
On n'a quand même pas pris la Bastille pour en faire un opéra !

SCOOP
Iran : L'Ayatollah durcit sa position.
Aïe, aïe, aïe, dit l'ayatolette.

69 F

Editions du Seuil


EUROPE

URSS

Les adversaires de l'indépendance obtiennent la majorité au congrès des communistes de Lettonie

MOSCOU

de notre correspondant

Dernier des trois partis communistes baltes à réunir son congrès, le parti letton s'est à son tour scindé, dimanche 8 avril, entre partisans et adversaires de l'indépendance. Contrairement à ce qui s'était passé en Estonie et en Lituanie, ce sont cependant les seconds qui ont obtenu la majorité en Lettonie et ainsi conservé le contrôle de l'appareil existant.

Conduits par le secrétaire général sortant, M. Vagris, et soutenus par Moscou, les « centristes », qui avaient tenté jusqu'au bout d'éviter la rupture, se sont retrouvés laminés. Non seulement M. Vagris a été éliminé par les majoritaires après que les minoritaires (287 délégues sur 792) ont quitté la salle, mais un nouveau comité central a été mis en place, et le nouveau numéro un du parti, M. Alfred Rubiks, ancien maire de Riga, est un conservateur battant.

La victoire de son courant tient au fait qu'un tiers seulement des communistes de Lettonie sont des Lettons et que les Russes et autres immigrés soviétiques constituent presque la moitié (46 %) de la population de la république. On compte parmi eux beaucoup de militaires ou de civils travaillant pour l'armée, notamment dans la capitale, Riga, où siège l'état-major de la région militaire de la Baltique.

L'anniversaire de la répression à Tbilissi

Bien que de nombreux Russes de Lettonie soient très intégrés et favorables à l'indépendance, la situation est en ce sens très différente de celle des deux autres républiques, la Lituanie surtout, où le nationalisme est la force décisive. En Lettonie, les partisans du maintien au sein de l'URSS ont le sentiment de pouvoir gagner. Cela les incite au radicalisme et leur victoire du week-end est la première que des conservateurs aient aussi nettement remportée contre M. Gorbatchev, lequel n'a pu faire triompher sa ligne de transformation de l'URSS en fédération d'Etats souverains.

A l'heure où se précise chaque jour l'alliance entre conservateurs de l'appareil, « pieds-rouges » et certains secteurs de l'armée (*le Monde* du 7 mars), il s'agit là d'un revers préoccupant pour le président soviétique. Mis en porte à faux par les indépendantistes de Lituanie et, dans une moindre mesure, d'Estonie, il a maintenant été débordé sur sa droite – et cela dans une ville largement dominée par les militaires.

Au moment où M. Egor Ligatchev, chef de file des conservateurs, lançait un pressant appel à « *purger* » le parti (lire en première page), les premiers commentaires de M. Iakovlev sur sa rencontre de mardi dernier avec une délégation lituanienne n'en ont semblé, par contraste, que plus sombres.

Bras droit de M. Gorbatchev et chef de file, lui, des réformateurs, M. Iakovlev a en effet déclaré, samedi, à l'agence Interfax, qu'il était « *stupéfait par l'aspect irrationnel de la position prise par les dirigeants lituaniens.* [Elle] *conduit inévitablement à une impasse* [car ils] *se sont eux-mêmes isolés dans une sorte de bulle et essaient de traiter tous les problèmes comme s'ils n'avaient pas de voisins, ni de terre sous leurs pieds ni de ciel au-dessus de leur tête* ».

Les indépendantistes lituaniens, a encore ajouté M. Iakovlev, « *ont pris sur eux d'éperonner l'Histoire au-delà du raisonnable. Mais l'Histoire ne peut aller plus vite qu'elle n'en a la possibilité* ». Le jour où étaient publiées ces déclarations, trois cent mille Lituaniens défilaient sans incident dans les rues de Vilnius pour apporter leur soutien à M. Landsbergis, demander le « *départ des occupants* », la « *liberté* » et la possibilité de « *vivre tranquilles* ».

Le président lituanien s'est dit à cette occasion prêt à négocier sur « *tout sauf sur l'indépendance* », une manière d'exprimer à nouveau sa nouvelle disponibilité à des compromis.

Parallèlement, la Géorgie a commencé de marquer, dimanche, le premier anniversaire de la manifestation au cours de laquelle vingt personnes avaient été tuées par l'armée dans la nuit du 8 au 9 avril 1989.

Cent mille personnes ont défilé, la nuit tombante, dans les rues de Tbilissi. D'importants rassemblements étaient prévus pour lundi, décrété jour de deuil dans toute la république, à laquelle M. Gorbatchev a adressé à cette occasion, dimanche, un message de sympathie et de « *respect* ».

BERNARD GUETTA

GRECE : les conservateurs manquent d'un siège la majorité absolue aux législatives

M. Constantin Mitsotakis se déclare prêt à former un gouvernement basé sur le « dialogue »

Les conservateurs de la Nouvelle Démocratie (ND) ont remporté les élections législatives qui se sont déroulées dimanche 8 avril en Grèce sans cependant obtenir, après le dépouillement de la quasi-totalité des centres électoraux, la majorité absolue des sièges. La gauche - les socialistes du PASOK surtout - enregistre une baisse par rapport au mois de novembre dernier.

ATHENES

de notre correspondant

Par leur vote, il semble que les Grecs, saturés après trois élections successives de l'instabilité politique, aient voulu donner leur chance aux conservateurs qui depuis juin dernier arrivent régulièrement en tête des scrutins après huit ans de socialisme « *à la grecque* » mené par le Pasok d'Andréas Papandréou.

Selon les résultats communiqués par le ministère de l'intérieur, la Nouvelle démocratie a obtenu 46,94 % des voix et 150 sièges (sur 300 au parlement), le PASOK (mouvement socialiste panhellénique) 38,61 % et 123 députés, la Coalition de la gauche et du progrès, dominée par le Parti communiste, 10,23 % et 19 sièges.

Au score de la gauche, il faut ajouter 1,02 % obtenu par les quatres candidats présentés par le Pasok et la Coalition qui ont été élus dans quatre circonscriptions à siège unique. Les écologistes, le petit parti de centre droit Diana et deux listes indépendantes représentant la minorité musulmane de Thrace occidentale ont également obtenu un député.

Sans attendre le résultat définitif, le chef de la Nouvelle Démocratie, M. Constantin Mitsotakis, s'est proclamé vainqueur et a déclaré qu'il était prêt à former un gouvernement dès mercredi. Un gouvernement, a-t-il assuré, dirigé vers « *tous les Grecs sans distinction partisane* », basé sur « *le dialogue et la recherche d'un large consensus* ».

La tâche sera « *difficile et nous avancerons avec audace pour rattraper le temps perdu* », a-t-il ajouté. Le leader conservateur n'a pas voulu préciser les mesures qu'il comptait prendre pour rétablir la situation économique qui a pesé tout au long de la campagne électorale. « *Je le dirai lorsque je présenterai le programme de mon gouvernement au Parlement* », a-t-il indiqué.

Le PASOK « continuera le combat »

Comme document de travail, M. Mitsotakis dispose du rapport de la commission des sages mise en place en décembre dernier par le premier ministre sortant, M. Xénophon Zolotas. Ce rapport reprend les conseils des experts de la CEE, du FMI et de l'OCDE. Il propose notamment l'imposition des agriculteurs, une taxe sur les dépots bancaires, le relèvement de la TVA et le renforcement des taxes sur les alcools, l'essence les cigarettes et la propriété foncière.

M. Zolotas l'a bien rappelé la nuit des élections, avant de rendre son tablier : « *Il est impératif,* a-t-il dit, *qu'un gouvernement stable soit formé pour affronter la situation urgente* ». Le peuple et les partis, a-t-il ajouté, « *doivent comprendre qu'un consensus social doit être établi pour faire face aux problèmes économiques* ».

Du coté du PASOK, on ne cache pas sa déception. On s'attendait dans l'état-major socialiste à une légère hausse et à la possibilité de former un gouvernement d'union de la gauche avec les communistes de la Coalition. M. Papandréou a déclaré que son parti « *continuera le combat* » dans l'opposition « *à l'intérieur et à l'extérieur de la Vouli* (parlement grec) ». Il a souligné la nécessité d'un « *large consensus social* » pour assurer la stabilisation de l'économie sans que celle-ci se fasse au détriment des salariés, pour développer le pays en vue du marché unique européen de 1993, et pour refuser la remise en cause des conquêtes sociales et économiques des travailleurs.

La Coalition de Gauche et du Progrès s'est félicité pour sa part de son score. Le président de la Coalition, M. Harilaos Florakis, a souligné que le mouvement avait maintenu sa force électorale et pourra ainsi jouer « *un rôle important dans les évolutions post-électorales* ».

DIDIER KUNZ

Les résultats des élections

	POURCENTAGE	SIÈGES
Nouvelle Démocratie (conservateur)	46,38 % (+ 0,76)	150 (+ 2)
PASOK (Mouvement socialiste panhellénique)	38,61 % (– 2,07)	123 (– 4)
Coalition de la gauche et du progrès (PC et Gauche hellénique)	10,23 % (– 0,74)	19 (– 2)
Liste des candidats communs de la Coalition et du PASOK	1,02 %	4
DIANA (centre droit)	0,67 % (+ 0,15)	1 (+ 1)
Ecologistes alternatifs	0,77 % (+ 0,19)	1 (–)
Listes indépendantes représentant la minorité musulman de Thrace	0,71 %	2 (–)
TOTAL		300

Entre parenthèses, les variations par rapport au scrutin de novembre 1989.
Taux de participation électorale : 77,35 %.

Au moins 150 morts ou disparus dans l'incendie du ferry danois

Le comportement de l'équipage du « Scandinavian Star » est vivement critiqué par les rescapés

Le bilan de l'incendie qui a ravagé dans la nuit du 6 au 7 avril le car ferry Scandinavian Star qui effectuait une liaison entre la Norvège et le Danemark n'était toujours pas établi avec précision le 9 avril en fin de matinée. Cette incertitude tient au fait qu'il n'existait pas une liste complète des passagers, notamment des enfants en bas age.,et des chauffeurs de camions. On faisait état de 150 morts ou disparus et de 345 rescapés.

L'etat du navire, remorqué dans le petit port suédois de Lysekil, est tel qu'il est encore impossible aux pompiers de dire à quel endroit le feu a pris. Mais les enquêteurs étudient de manière très précise la thèse de l'incendie volontaire et criminel.

Les rescapés ont fait état d'une très mauvaise organisation des secours après l'incendie, de défectuosités dans les systèmes d'alarme - incendie, et d'un comportement très critiquable de la part de l'équipage. Celui- ci etait composé d'officiers norvégiens et de marins portugais, ceux-ci n'étant pas bien informés des procédures urgentes à mettre en oeuvre en cas de sinistre. Avant de revenir sur son batiment en flammes, le capitaine l'a quitté,croyant dans un premier temps que tout les monde avait eté évacué.

Le week-end a été tragique pour les transports maritimes puisque une personne est morte et huit autres ont été blèssées dans un incendie qui s'est déclaré à bord d'un ferry affrété par une compagnie irlandaise, le NORRONA, au large du Pays de Galles dans la nuit du 8 au 9 avril. En Birmanie, un navire de passagers a fait naufrage sur une rivière le 6 avril. On compte cent cinquante disparus.

COPENHAGUE

de notre correspondante

Une catastrophe sans précédent en Scandinavie, qui ne doit jamais plus se reproduire.» Ce commentaire se retrouvait dans toutes les bouches au Danemark, ce dimanche des Rameaux 8 avril, où, en signe de deuil, les trois royaumes frères avaient mis leurs drapeaux en berne.

Le tragique accident qui a frappé le *Scandinavian-Star* dans la nuit du 6 au 7 avril a causé, ici, un véritable choc dans l'opinion,qui aura du mal à s'en remettre et, en attendant, a du mal à comprendre. Les navires transbordeurs qui sillonnent quotidiennement le Kagerrak, entre le Danemark, la Suède et la Norvège, font en effet partie intégrante de la vie des populations descendant des Vikings. Ainsi, des milliers de personnes les utilisent régulièrement par besoin et nécessité mais aussi pour aller faire des emplettes à bon marché dans le pays d'en face, acheter des alcools et du tabac hors taxe durant la traversée ou simplement pour y déjeuner, ou y danser, ou y boire en groupe.

Le vendredi 6 avril, à la veille du week-end des Rameaux, le *Scandinavian-Star*, entré tout juste en service le 1er avril sur la ligne Oslo-Frederikshavn, avait surtout embarqué, dans la capitale norvégienne, des adolescents et des personnes âgées qui projetaient des vacances de Pâques dans le Jutland chez des parents ou des amis.

Que s'est-il réellement passé cette nuit-là à 2 h 30 lorsque le navire s'est transformé brusquement en brasier ? Négligence ? Concours de circonstances malheureux ou acte criminel ? Les familles des victimes – dont, quarante-huit heures plus tard, la liste n'était pas encore connue – et les rescapés n'ont pas fini de s'interroger et, d'ores et déjà, la recherche de la vérité s'annonce difficile et délicate. Dès samedi matin les polices des trois pays concernés directement par cette tragédie (le Danemark, la Norvège et la Suède) ont entamé une enquête commune approfondie et ont interrogé les premiers témoins de ces événements. Oslo coordonnera les investigations mais, dès mercredi 11 avril, le tribunal maritime de Copenhague tiendra une séance pour procéder à un examen initial.

Des rumeurs plus ou moins contradictoires circulent et, à mesure que le temps passe, les critiques se multiplient visant aussi bien la compagnie qui exploitait le *Scandinavian-Star* que les autorités locales accusées d'avoir plus ou moins manqué à leur devoir de contrôle.

Certes le *Scandinavian-Star* battait pavillon des Bahamas, ce qui lui permettait notamment d'engager du personnel étranger, mais les administrations des ports scandinaves qu'il desservait avaient parfaitement le droit de monter à son bord pour procéder à des vérifications minutieuses concernant son fonctionnement et ses conditions de sécurité. Ce qui, semble-t-il n'avait pas été fait du côté danois et du côté norvégien. Or, il a déjà été établi que l'équipage n'avait encore effectué aucun exercice de sauvetage et que les marins, des Portugais en majorité, nouvellement engagés, ignoraient tout de la configuration du bâtiment et du maniement des canots de sauvetage.

Le capitaine (norvégien) Hugo Larsen s'est dit persuadé qu'un ou des pyromanes avaient allumé l'incendie qui s'était déclaré quasi simultanément dans trois points différents du navire. Mais ces faits restent à prouver...

En attendant que les enquêteurs en sachent un peu plus sur l'ensemble de cette affaire, Mme Lundholt, ministre de l'industrie chargée de la marine marchande, a déjà pris contact avec ses collègues des autres pays nordiques pour discuter des mesures urgentes à arrêter pour resserrer la surveillance de la navigation dans les eaux de la mer du Nord et de la Baltique.

CAMILLE OLSEN

Babel-sur-mer

par François Grosrichard

PROPRIÉTAIRE danois, officiers norvégiens, équipage de marins portugais et personnel d'hôtellerie philippin, pavillon des Bahamas : tous les ingrédients qui composent les navires de complaisance sont réunis dans ce cas. L'histoire et la fin tragique du *Scandinavian-Star* ressemblent malheureusement à beaucoup d'autres, car le phénomène de la complaisance se répand dans le monde maritime, ouvertement ou insidieusement, à une vitesse accélérée. Il revêt trois aspects : le navire, le pavillon d'immatriculation et l'armateur. Des navires qui ressemblent à des épaves flottantes sillonnent encore, nombreux, les mers du globe, notamment dans les eaux bordant les pays sous-développés. Mais aucune autorité internationale n'a le pouvoir, par la contrainte, de les envoyer chez les casseurs de Taïwan, de Corée ou du Pakistan. Et ils continuent leurs sinistres voyages, avec à leur bord de pauvres hères payés, lorsque le capitaine le veut bien, quelques roupies par mois...

Les pavillons de complaisance, eux, ont une existence juridique reconnue. Ce sont ceux du Libéria, de Panama, de Chypre, de Singapour... Ils offrent aux armateurs qui les choisissent des tarifs d'immatriculation très avantageux, des facilités fiscales, un droit social très libéral.

Mais il ne faut pas faire trop rapidement l'amalgame. Certains des Etats qui sont classés comme complaisants ont en fait une attitude rigoureuse : c'est le cas par exemple du Libéria où est immatriculée une large part de la flotte marchande américaine. D'autres sont appelés, plus pudiquement, « pavillons économiques », comme selui des Bahamas, de Hongkong, de l'île de Man. En revanche, certains pays, comme la Grèce, bien que membre de la CEE tolèrent trop souvent à bord de leurs navires immatriculés au Pirée des pratiques sociales indignes et des conditions de sécurité inadmissibles.

En fait, ceux contre qui il faudrait que la communauté internationale se mobilise (à travers des organismes comme l'Organisation maritime internationale dont le siège est à Londres, les compagnies d'assurances ou la Cee) sont les armateurs de complaisance eux-mêmes, individus ou sociétés sans scrupules, propriétaires ou locataires de navires, utilisant les services de merchands de main-d'oeuvre misérable venant des Philippines, du Bengla-Desh ou d'Indonésie.

Ces armateurs-là, qui déshonorent le monde maritime, se rencontrent dans tous les pays, sous toutes les latitudes, et utilisent parfois des pavillons pourtant très respectables. Mais en dépit de la vigilance des syndicats, des contrôles techniques évidemment incomplets et partiels effectués dans les ports, en dépit aussi des règles très strictes que fait appliquer la marine nationale au large de la Bretagne pour détecter les navires « gamelles » ou ceux qui transportent des marchandises dangereuses, les pirates des temps modernes, ceux pour qui ne compte que le souci de transporter le plus possible en gagnant le plus possible, continuent d'armer des pétroliers, des car-ferries, des porte-conteneurs et des cargos de la honte. Avec, en lugubre litanie, les naufrages, les marées noires et les tragédies comme celle du *Scandinavian-Star*.

Les conservateurs soviétiques réclament des purges

Suite de la première page

M. Ligatchev stigmatise également « *les communistes* [qui] *assument des positions dirigeantes dans les organisations national-séparatistes* », ajoutant que ce phénomène rend la purge particulièrement urgente : « *Nous ne pouvons pas remettre les purges à plus tard, car sinon une scission au sein du Parti peut intervenir, comme ce fut le cas en Lituanie et en Estonie* ».

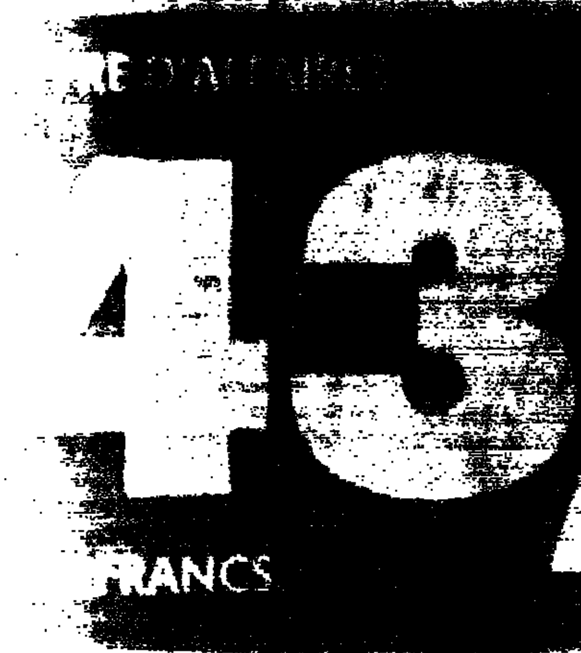
Sans expliquer en quoi la « *purge* », qu'il préconise, différera dans ses résultats de la « *scission* » qu'il veut éviter, M. Ligatchev se tourne ensuite vers l'évolution en Europe de l'Est. Il se dit partisan d'une « *coexistence pacifique et du développement de la coopération entre différents Etats* », mais « *pas au prix d'un affaiblissement du socialisme et d'un renforcement du capitalisme* ». Il déplore qu'un « *processus d'abandon du socialisme s'opère dans certains pays, tandis que l'OTAN gagne du terrain* » et ajoute, dans une allusion plutôt ironique à la « *maison européenne commune* » que veut édifier M. Gorbatchev : « *Si les choses continuent sur leur lancée, il est possible que l'URSS soit le seul pays socialiste à entrer dans la maison européenne* ».

Cela dit, M. Ligatchev ne remet pas en cause le nouveau statu quo et se console en affirmant que « *d'un point de vue historique, les changements en Europe de l'Est ne marquent qu'un recul temporaire du socialisme* ». Son opposition est plus musclée en revanche à propos de l'Allemagne, un thème qu'il avait déja soulevé devant le comité central du parti au début de février, lorsqu'il avait demandé un débat au parlement sur la réunification : « *La création d'une Allemagne unifiée par l'absorption de la RDA*, dit-il, *conduira à une dangereuse mise en cause de la stabilité européenne et à l'annulation totale des résultats de la seconde guerre mondiale* ».

Cette nouvelle « sortie » confirme que celui qui s'affirme depuis 1987 au moins comme le gardien d'un temple en voie de délabrement avancé a durci son opposition et continue d'intervenir sur les problèmes de politique générale, bien qu'il soit officiellement cantonné, depuis l'automne 1988, à la supervision de l'agriculture (c'est d'ailleurs dans l'organe qui dépend de lui, et non dans la *Pravda*, qu'il a pu s'exprimer). Il est d'ailleurs loin d'être isolé, puisque la direction du parti en Biélorussie vient d'annoncer, comme en écho, une purge contre les partisans de la Plateforme démocratique qui refuseraient de revoir leurs positions. « *Pour préserver le parti, il est nécessaire de se séparer de ceux qui tentent de détruire son unité* », déclare cette direction, citée dimanche par les *Izvestia*.

Il est vrai que le bureau politique, dont M. Ligatchev est toujours membre, n'est plus l'organisme tout puissant qu'il était autrefois, et que le « conservateur numéro Un » est d'ailleurs menacé d'y perdre son siège à l'issue du prochain congrès du parti début juillet. M. Gorbatchev, de par ses nouvelles fonctions de président de l'URSS, est en principe libre de légiférer sans consulter la direction collégiale du parti, voire de se substituer au gouvernement, comme il le démontre en publiant des décrets sur des sujets qui dépendaient naguère exclusivement du conseil des ministres. Mais il devra tout de même compter encore assez longtemps, sinon avec M. Ligatchev, du moins avec les gens qui se réclament de son courant.

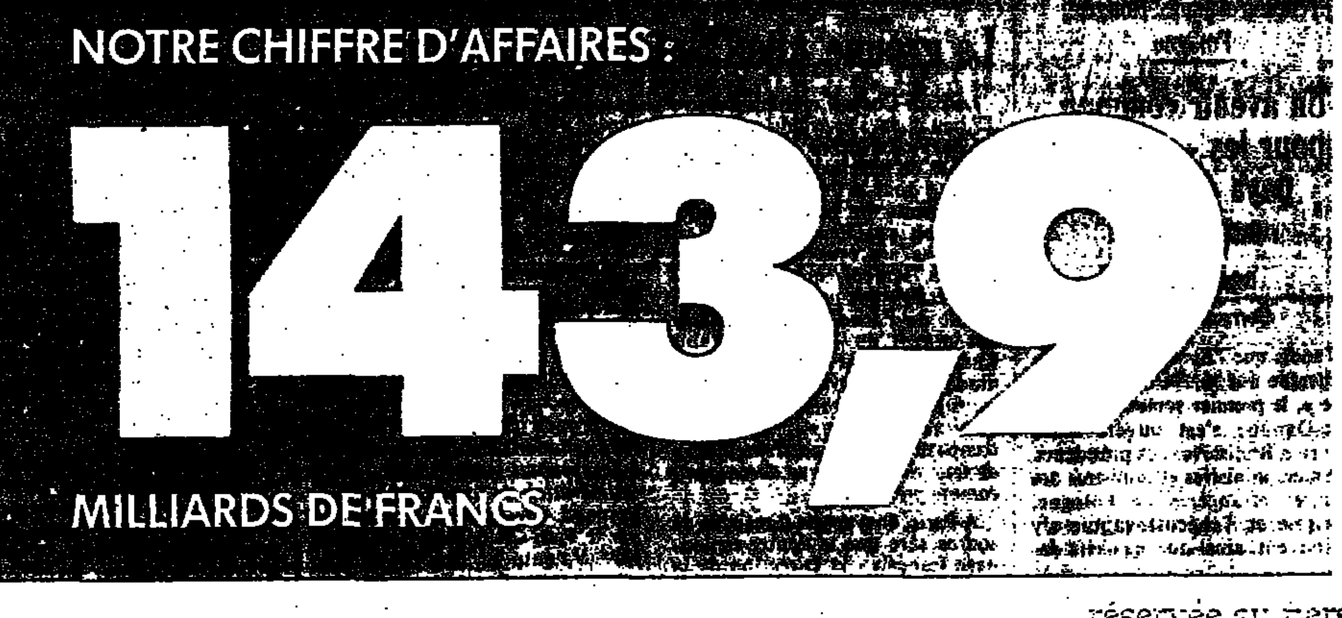
M. T.



مكبرا من الاصل

صكنا من الاصل

"NOTRE MARQUE N'EST NULLE PART, ET POURTANT NOUS PESONS LOURD."



Notre marque n'est nulle part et pourtant en 1989, notre chiffre d'affaires a encore progressé de 12,5% pour atteindre 143,9 milliards de francs, tandis que notre résultat net consolidé s'établit à 7 milliards de francs, soit une marge nette de 4,8% contre 3,2% en 1988.

Ces résultats sont le fruit d'une stratégie industrielle claire et volontariste visant à faire du Groupe CGE un leader mondial sur ses deux grands marchés de l'énergie et de la communication.

En renforçant notre position dans FRAMATOME, nous couvrirons l'ensemble des équipements de production d'énergie et donnerons à cette société les moyens d'assurer son avenir au sein d'un groupe international qui saura préserver les intérêts de l'industrie nucléaire française et de ses salariés face à la concurrence mondiale.

Notre décision de fusionner la Générale Occidentale et la Compagnie Électro-Financière témoigne également de notre volonté de développer un pôle édition et média puissant capable de soutenir la concurrence des grands groupes étrangers.

Poursuivant sa politique d'actionnariat des salariés, CGE va lancer une nouvelle augmentation de capital réservée au personnel du Groupe d'ici à la fin de l'année.

L'actualité économique démontre chaque jour davantage que l'union fait la force. Grâce à la compétence de ses 210000 collaborateurs et la confiance de ses actionnaires dans le monde entier, le Groupe CGE est prêt à relever tous les défis.



EUROPE

Pour sa première visite à Paris

Le ministre britannique de la défense s'entretient de la sécurité européenne avec M. Chevènement

Pour la première fois depuis sa nomination, en juillet dernier, dans le gouvernement de Mme Margaret Thatcher, le ministre britannique de la défense, M. Tom King, est en visite officielle en France, lundi 9 et mardi 10 avril, sur l'invitation de son homologue français, M. Jean-Pierre Chevènement. Les deux ministres doivent notamment discute de la coopération bilatérale en matière d'armement et de l'état de la sécurité européenne avec les événements à l'Est.

Comme son collègue français, M. King est confronté à la nécessité de devoir imposer des économies aux armées britanniques, avec le double souci de les rendre, à la fois, moins nombreuses et mieux équipées, si la tension en Europe continuait à diminuer.

Le ministre britannique de la défense doit, en particulier, faire face, compte tenu de leurs implications budgétaires, à des retards dans la réalisation de certains programmes d'armement : neuf projets majeurs ont déjà au moins deux ans de délai par rapport aux prévisions, y compris le nouveau programme des sous-marins stratégiques « *Trident* », dont les missiles sont armés d'une tête nucléaire A 90, difficile à mettre au point.

Pour cette raison, le Royaume uni, mais aussi la France qui se heurte à des problèmes budgétaires comparables, sont désireux d'augmenter les occasions de coopérer dans des disciplines militaires où les deux pays, avec l'apport d'autres partenaires européens, pourraient partager leur effort de défense.

Des achats dits « croisés », en matière d'armement, sont d'ores et déjà prévus. Des collaborations ponctuelles sont instaurées, comme la possibilité de travailler ensemble sur une version proprement britannique qui serait dérivée du Tigre, l'hélicoptère de combat franco-allemand, ou de s'associer pour la fabrication d'éléments entrant dans la construction du Rafale et de l'avion européen Eurofighter.

De l'OTAN à la CEE

Même dans le domaine nucléaire, il existe des possibilités de rapprochement de part et d'autre de la Manche. Si le projetâ était mené à son terme, il s'agirait alors d'une « première » franco-britannique en la matière. Les armées de l'air des deux pays ayant exprimé un même besoin, celui de disposer d'un missile aéroporté à charge nucléaire atteignant des distances de l'ordre de 1 000 kilomètres, les industriels fran ais et britanniques tentent d'examiner comment y répondre en se concertant à partir d'un missile existant, l'ASMP actuel des Mirage IV, Mirage 2000 et des Super-Etandard, de préférence à un missile conçu aux Etats-Unis.

Les deux ministres de la défense devraient également évoquer les nouvelles perspectives de la sécurité européenne à la lumière des dernières conversations, à Vienne, sur le désarmement classique en Europe et des récents événements à l'Est, comme le délitement militaire du pacte de Varsovie.

Au début du mois, le ministre britannique des affaires étrangères, M. Douglas Hurd, de passage à Paris, avait de lui-même, avancé l'éventualité de redéfinir l'article 273 du traité de l'Atlantique-Nord pour permettre à la France de participer pleinement à une Organisation rénovée de l'OTAN.

A l'Elysée, on a fait savoir aussitôt que les déclarations du secrétaire au Foreign Office « *ne s'appuient sur rien* » concernant cette éventuelle rénovation. Cependant, a-t-on ajouté de même source, la France serait disponible pour entamer une réflexion sur le thème de la défense en Europe si elle portait sur des aménagements visant à « *une défense réellement plus européenne dans l'Alliance atlantique* », comme M. François Mitterrand l'avait suggéré le 25 mars à TF1.

Une nouvelle réflexion

Des voix autorisées s'élèvent actuellement, au sein du ministère français de la défense, pour considérer que la Communauté économique européenne (CEE) pourrait être demain l'instance adéquate pour cette nouvelle réflexion sur la sécurité européenne. Davantage que l'OTAN ou même que l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Pour que cela soit, il faudrait au préalable abolir l'article 223 duTraité de Rome qui exclut les questions de défense du champ de la CEE.

JACQUES ISNARD

GRANDE-BRETAGNE

Le mouvement de révolte dans les prisons s'étend

« *Le système risque-t-il de s'effondrer ?* ». « *Je crois que c'est déjà fait.* » Telle était dimanche 8 avril l'opinion de M. John Bartell, président de l'association des gardiens de prison britanniques. Tandis qu'une vingtaine de détenus occupent toujours les toits de la prison de Strangeways, à Manchester, des incidents ont éclaté pendant le week-end dans onze autres pénitenciers du pays, le plus grave ayant eu lieu à Dartmoor, près de Plymouth, où un détenu a été retrouvé carbonisé dans sa cellule.

LONDRES

de notre correspondant

Les gardiens ont repris dimanche soir 8 avril le contrôle de Dartmoor, une sévère bâtisse construite en 1806 par des prisonniers de guerre français des armées napoléoniennes, sur la lande battue des vents qui domine la rade de Plymouth. Une aile de la prison est gravement endommagée.

La tension était montée depuis trois jours par solidarité avec les détenus de Strangeways. Aucune explication n'a été donnée sur les circonstances au cours desquelles un prisonnier, qui s'était apparemment barricadé dans sa cellule, a péri des suites de brûlures. Son identité n'a pas été révélée.

Les meneurs supposés de Dartmoor ont été évacués à la prison de Bristol, ce qui a provoqué immédiatement des troubles dans cet établissement. Quatre cents prisonniers, sur six cents, se sont retranchés dans trois ailes de la prison, et trois d'entre eux ont été blessés.

Des incidents de moindre importance ont éclaté dans les deux prisons londoniennes de Brixton et Pentonville, ainsi qu'à celles de Stoke Heath, Hull, Cardiff, Armley, Shepton-Mallett et Gartree.

La révolte des prisons, s'ajoutant aux émeutes contre la *poll-tax* (le nouvel impôt local), à l'inflation et aux taux d'intérêt élevés, pèse sur le climat politique à l'approche des élections locales du 3 mai. Les problèmes arrivent désormais de tous les côtés pour le gouvernement de Mme Thatcher, qui semble comme paralysé devant ce déferlement.

Syndrôme tiers-mondiste

Les révoltes en série qui ont éclaté ce week-end sont dues à une contradiction interne de la philosophie thatchérienne. Au nom du « moins d'Etat », les crédits consacrés au système pénitentiaire sont particulièrement maigres. Mais l'appel incessant au respect de la loi et de l'ordre aboutit en même temps à ce que les juges prononcent des peines particulièrement sévères et aient recours, plus souvent que par le passé et contrairement à toute la tradition du droit britannique, à la détention préventive.

La Grande-Bretagne a, parmi tous les pays européens de l'Ouest, la plus forte proportion de détenus par rapport à la population, soit 97,4 prisonniers pour 100 000 habitants, contre 95,6 en Turquie, 84,9 en RFA, 81,1 en France, 60,4 en Italie et 55 en Irlande.

Un chroniqueur de l'*Independent*, Peter Jenkins, avait proposé, dès le début de la mutinerie de Strangeways, de replacer cette affaire dans le contexte des « *catastrophes de type tiers-mondiste* » que connaît la Grande-Bretagne depuis quelques années. L'auteur citait l'incendie dans la station de métro King's Cross, la catastrophe ferroviaire de Clapham et les morts piétinés dans le stade de football de Hillsborough. Trois éléments étaient selon lui chaque fois en jeu : trop de gens, massés dans des installations archaïques, et encadrés par un personnel incompétent. Le journaliste de l'*Independent* estimait que cette combinaison était caractéristique des pays sous-développés...

DOMINIQUE DHOMBRES

(Publicité)

LE PRÉSIDENT DE LA BANQUE ISLAMIQUE À *ARABIES*

Le Dr Ahmed Mohamed Ali, président de la Banque islamique de développement, à Riyad, explique le fonctionnement de cette institution, qui a participé à 935 opérations dans 40 pays, représentant 8,4 milliards de dollars d'aide.

Dans le numéro d'avril d'Arabies en kiosques et en librairies 78, rue Jouffroy, 75017 Paris (tél. : 46.22.34.14)

Un premier sommet Tchécoslovaquie, Hongrie, Pologne

Un avenir commun pour les « petits » pays d'Europe centrale ?

BRATISLAVA

Correspondance

Tandis que l'Europe tout entière recherche une nouvelle « architecture », le premier sommet Adriatique-Danube s'est ouvert lundi 9 avril à Bratislava. Les présidents, premiers ministres et ministres des affaires étrangères de Pologne, Hongrie et Tchécoslovaquie s'y retrouvent, ainsi que les chefs des diplomaties italienne, autrichienne et yougoslave à titre d'observateurs.

En tête de l'ordre du jour, la montée des tensions nationalistes et en particulier le problème de la minorité hongroise en Tchécoslovaquie devenue plus bruyante ces dernières semaines. La réunion devrait également être l'occasion de discuter d'éventuelles formes de coopération sur des questions économiques et de sécurité.

Ce sommet intervient trois jours après que la Tchécoslovaquie a lancé une invitation formelle aux trente-cinq pays signataires des accords d'Helsinki (plus l'Albanie) à venir discuter du futur système de sécurité européen.

Peu de résultats concrets sont attendus de la réunion de Bratislava, dont l'idée a été lancée par le président Havel en réponse à une proposition polonaise de créer un « *confédération* » entre les deux pays . Les Tchécoslovaques ne sont pas enthousiasmés par cette proposition, en raison de la situation économique désastreuse de la Pologne et de sa dette de 40 milliards de dollars. La date du sommet tombe mal pour la Hongrie, où le nouveau gouvernement n'est pas encore constitué.

La réunion pourrait servir davantage à resserrer les liens avec l'Europe occidentale. « *Ce qu'il faut, c'est un arrangement avec l'Europe de la Communauté*, explique un diplomate à Prague. *Il faut à tout prix éviter un scénario où l'Allemagne de l'Est rentre dans l'Europe des Douze et où les Polonais, les Tchèques et les Hongrois regardent de l'autre côté du mur* » .

PETER GREEN

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : manifestation monstre à Tel-Aviv

Plus de 125 000 personnes réclament une réforme électorale

TEL-AVIV

de notre correspondant

Il n'y avait à la tribune aucun des ténors du Parlement ou du gouvernement, et les banderoles déployées n'appartenaient à aucun parti. Les slogans ne disaient rien sur l'avenir des territoires occupés, et les orateurs ignoraient superbement les ultimes négociations en cours pour la formation du prochain cabinet. L'ambiance était éminemment pacifique mais tout aussi décidée et aucun observateur ne s'y est trompé : la manifestation qui a eu lieu samedi soir 7 avril à Tel-Aviv marquera une date dans l'histoire politique du pays.

Ce fut la plus grande jamais réunie depuis le rassemblement de septembre 1982 à l'issue des massacres perpétrés à Beyrouth par les milices chrétiennes dans les camps palestiniens de Sabra et Chatila. Au moins 125 000 personnes, peut-être plus. Quand la place des Rois-d'Israël, au cœur de Tel-Aviv, en face de la municipalité, est ainsi pleine à craquer, c'est qu'il se passe quelque chose d'important. On s'était rassemblés sur un seul slogan, qui barrait pancartes et calicots : « *Nim'ass* », que l'on peut traduire par : « *ras le bol* » .

La remarque visait le système politique du pays, plus exactement le mode de scrutin, cette représentation proportionnelle accusée – à tort ou à raison – de pervertir la démocratie, de réduire le débat public à d'interminables tractations entre partis où les vrais arbitres de la situation sont les plus petits, donc les moins représentatifs. C'est aujourd'hui la position des formations religieuses, une fois de plus en situation charnière après que le gouvernement de M. Itzhak Shamir eut été mis en minorité.

Seulement, cette fois, le marchandage a sans doute été trop loin, avec ce triplement du budget alloué aux religieux, dont le Likoud et les travaillistes se disputaient le soutien. « *Ce n'est plus de la politique, c'est de la corruption* », a dénoncé la presse. Les rabbins ne sont pas seuls en cause.

Pour débaucher certains des membres de la fraction dite « libérale » du Likoud, le chef travailliste, M. Shimon Pérès, a beaucoup promis. Et pour retenir ces mêmes clients « libéraux » dans le camp de M. Shamir, certains de ses amis étaient prêts à verser des garanties bancaires ou, plus grave, à brandir des menaces physiques. Commentaire du distingué *Haaretz* : « *L'atmosphère politique a été pervertie comme jamais par les deux camps.* »

Un dossier aussi vieux que l'Etat

Le ballet dansé autour des « libéraux » a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Un large mouvement d'opinion s'est amorcé, reflet d'un sentiment de lassitude croissant devant des jeux politiques étrangers aux grands problèmes de l'heure. Insensiblement, de la crise gouvernementale on est passé à ce qui ressemble de plus en plus à une crise de régime.

Le mouvement a été lancé par une demi-douzaine d'officiers de réserve qui, il y a dix jours, ont entamé une grève de la faim devant la Knesset. Objectif : obtenir une réforme du système électoral. Une semaine plus tard, ils recevaient le soutien public du président de l'Etat, M. Haïm Herzog, celui du maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, et la visite de milliers de sympathisants. L'initiative a fait boule de neige et débouché sur la manifestation monstre de samedi.

C'était l'Israël des classes moyennes laïques et professionnelles, l'Israël des cadres, celui des villes de la côte et des industries de pointe : pas une kippa à l'horizon, mais une population souvent jeune, en jeans, où se côtoyaient électeurs de droite et de gauche. Inévitablement, il y eut, çà et là, quelques relents d'antiparlementarisme – et, dès dimanche, nombre d'éditorialistes mettaient en garde contre tout dérapage autoritaire ou toute récupération par la droite . Mais ce ne fut nullement la tonalité dominante d'une manifestation qui entendait d'abord poser la question d'une réforme du mode de scrutin.

Le dossier est aussi vieux que l'Etat. Dès 1948, Ben Gourion mettait en garde contre la proportionnelle, que d'autres défendaient au nom de la démocratie et de la paix civile : dans une société aussi fragmentée qu'Israël, disaient ces derniers, les plus marginaux doivent être représentés, sauf à risquer l'émergence d'oppositions extraparlementaires violentes.

Le système est cristallin : un pour cent des voix égale un siège et il y a, aujourd'hui, pas moins de quinze partis à la Knesset. Cédant à la pression des religieux, le Likoud a torpillé un tout récent projet de réforme présenté par les travaillistes. M. Pérès aura beau jeu de le rappeler à ceux qui assurent que la manifestation de samedi était aussi dirigée contre la coalition hétéroclite qu'il entend présenter mercredi à la Knesset.

ALAIN FRACHON

LIBAN : la prochaine libération de Jacqueline Valente

Le groupe Abou Nidal se veut rassurant

Le Fath-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal s'est voulu rassurant, dimanche 8 avril, en confirmant sa volonté de relâcher certains de ses otages - dont la Française Jacqueline Valente - et en affirmant qu'il n'y avait pas lieu de mettre en doute sa sincérité. Après avoir déclaré, samedi, que le dénouement était « *très proche* », le porte-parole du Fath-CR dans l'affaire des otages du « Silco », Walid Khaled, a affirmé dans un communiqué à Beyrouth que les « *préparatifs pour la libération de Mme Jacqueline Valente*, (de son compagnon) *Fernand Houtekins et de leur fille Sophie se déroulaient comme prévu* » .

A Paris, on a appris dimanche de source sûre que le contre-espionnage français - la Direction de la surveillance du territoire (DST) - était au coeur du processus en cours . C'est le directeur de la DST, M. Bernard Gérard, qui a été chargé de cette opération. Comme lors de la libération, en décembre 1988 en Libye, de deux filles de Mme Valente, Marie-Laure et Virginie Bétille, il est assisté du colonel Philippe Rondot, un ancien de la DGSE, spécialiste des problèmes du Proche-Orient et de l'Islam.

« *Il n'y a pas lieu de s'inquiéter* », a souligné le porte-parole du Fath-CR en disant que sa formation annoncerait la « *date et le lieu de la libération au moment opportun* ». « *Je rassure tout le monde après les craintes de certaines parties qui ont mis en doute notre décision de libérer* » les trois otages, a-t-il ajouté sans autre précision sur l'origine de ces inquiétudes.

L'incertitude régnait toutefois sur le sort du second enfant de Mme Valente, un garçon né en captivité, comme la petite Sophie-Liberté. Le porte-parole ne l'a pas mentionné dimanche, alors qu'il avait déclaré à l'AFP, samedi, à son propos qu'il « *se pourrait que les discussions en cours conduisent à des résultats positifs et permettent la libération de toute la famille* ». Fernand Houtekins est considéré par le Fath-CR comme le mari de Mme Valente et doit donc être relâché avec elle.

Mais les quatre autres membres de la famille belge Houtekins, enlevés en même temps à bord du navire de plaisance « Silco », en novembre 1987, en Méditerranée orientale, ne sont apparemment pas concernés par les tractations en cours. Walid Khaled a d'ailleurs critiqué, dimanche, le ministre belge de la justice, M. Melchior Wathelet, qui avait démenti vendredi que son gouvernement ait fait des promesses au Fath-CR pour la libération de ses ressortissants.

Expulsions mutuelles de diplomates entre Washington et Bagdad

Les autorités irakiennes ont annoncé lundi 9 avril leur décision d'expulser un diplomate américain, en représailles à l'expulsion par Washington d'un diplomate irakien en poste auprès des Nations unies.

Un porte-parole du ministère irakien des affaires étrangères a démenti à ce propos les accusations américaines selon lesquelles le diplomate irakien serait impliqué dans un projet d'assassinat de deux opposants au gouvernement de Bagdad. « *La récente décision américaine ne saurait être isolée d'une série de campagnes fébriles visant à porter atteinte à l'Irak d'une façon qui favorise les desseins agressifs d'Israël* », a dit le porte-parole.

Selon la justice américaine, le diplomate irakien, dont ni l'identité ni la fonction n'ont été révélées, aurait offert 50 000 dollars à un des chauffeurs de la mission diplomatique, M. Andri Khoshaba, pour l'assassinat de deux opposants au régime de Bagdad. Ce dernier est actuellement en fuite.

Samedi, le président égyptien Hosni Moubarak avait effectué un bref séjour à Bagdad dans le but apparent d'apaiser la tension entre les Etats-Unis et l'Irak. Selon certains milieux diplomatiques du Caire, il était porteur d'un message du président Bush à M. Saddam Hussein, lui assurant que l'Irak ne faisait pas l'objet d'une « *campagne d'hostilité de la part de l'Occident* ».

L'hebdomadaire *US News and World Report* accuse, lundi matin, le président Saddam Hussein d'avoir fait gazer des centaines de déserteurs de son armée, réfugiés dans le sud du pays, dans des zones marécageuses proches du Golfe. Devant l'inefficacité des recherches effectuées par l'armée, le président Hussein aurait finalement donné l'ordre d'utiliser les armes chimiques pour débusquer les déserteurs. – (*AFP-Reuter*.)

□ **Appel islamique à l'interruption de l'immigration des juifs soviétiques en Israël.** – Les Etats islamiques ont exhorté, dimanche 8 avril, l'URSS, les Etats-Unis et la Communauté européenne à contribuer à enrayer l'afflux de juifs soviétiques en Israël . Moscou est invité, par le Comité El Qods (Jérusalem) de la Conférence islamique, à laisser leur nationalité soviétique aux immigrants, Washington à lever les restrictions pour leur entrée sur son territoire et la CEE à rouvrir les centres de transit et à les laisser émigrer dans les pays membres. – (*Reuter*)

EN BREF

□ **BIRMANIE : 200 morts dans un naufrage.** - Plus de deux cents personnes sont mortes ou portées disparues, vendredi 6 avril, dans le naufrage d'un ferry pris dans une trombe de vent sur un fleuve. 25 personnes ont pu être secourues et, quarante-huit heures après le drame, 67 corps seulement avaient été retrouvés . (*AFP*.).

□ **CHINE : rupture avec le Lesotho.** - A la suite de l'établissement de relations diplomatiques entre le Lesotho et Taïwan, Pékin a annoncé, dimanche 8 avril, avoir rompu ses relations avec le petit royaume d'Afrique australe. (*AFP*.).

□ **INDE : 61 morts à Ahmedabad.** - Des affrontements en hindous et musulmans ont fait au moins 61 morts la semaine dernière à Ahmedabad, dans l'Etat de Gujarat, ont annoncé, dimanche 8 avril, les autorités. L'armée a été déployée dans la ville soumise à un couvre-feu illimité. (*Reuter. UPI*.).

□ **Vaste opération au Cachemire.** - L'armée indienne a mené une opération d'une ampleur sans précédent dans la vallée du Cachemire, samedi 7 et dimanche 8 avril, pour tenter de retrouver trois otages enlevés vendredi à Srinagar par des séparatistes musulmans. Les trois otages sont deux universitaires et un journaliste. (*AFP*).

□ **MONGOLIE : remaniement** - Dix ministères et commissions nationales ont fusionné ou ont été supprimés à Oulan Bator dans un remaniement apparemment destiné à réduire la bureaucratie, a rapporté, samedi 7 avril, l'agence de presse est-allemande ADN.

□ **PHILIPPINES : évasion.** - Le lieutenant-colonel Billy Bibit, impliqué dans la sanglante tentative de coup d'Etat de décembre, s'est évadé, dimanche 8 avril, d'une prison de Manille avec l'aide d'un commando d'une quinzaine d'hommes armés, a annoncé la police. Un des gardiens a été blessé. Quatre autres détenus ont profité de la confusion pour se sauver. – (*AFP. Reuter*).

"DÉSORMAIS
NOTRE MARQU
REFLÈTERA
NOTRE PUISSAN
ÉCONOMIQUE
ET INDUSTRIELL
CGE DEVIENDR
TEL ALSTHO



…ORIENT

…à Tel-Aviv

…sonnes réclament …électorale

“DÉSORMAIS, NOTRE MARQUE REFLÈTERA NOTRE PUISSANCE ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIELLE. CGE DEVIENDRA ALCATEL ALSTHOM.*”

Notre marque n'est nulle part et pourtant à chaque instant, nos systèmes de communication et nos équipements de production et de distribution d'énergie sont utilisés par des millions de personnes dans le monde entier.

Notre marque n'est nulle part et pourtant nous sommes l'un des plus grands groupes industriels mondiaux, à la pointe de la technologie et leader sur nos deux marchés de l'énergie et de la communication.

Aujourd'hui, pour nos clients, nos actionnaires et nos 210000 collaborateurs à travers le monde, nous pensons que le temps est venu d'afficher plus clairement encore ce, qu'avec eux, nous sommes devenus. C'est pourquoi nous proposerons à l'Assemblée Générale de nos actionnaires de changer notre nom CGE pour ALCATEL ALSTHOM Compagnie Générale d'Électricité.

Pour qu'enfin notre marque reflète la réalité de notre poids économique.



CGE

* Sous réserve de l'approbation de cette résolution par l'Assemblée générale des actionnaires du 26 juin 1990.

AMÉRIQUES

PÉROU : le premier tour de l' élection présidentielle

L'écrivain Vargas Llosa arrive en tête devant un « candidat surprise » Alberto Fujimori

En dépit des menaces de l'organisation terroriste du Sentier lumineux, les élections se sont déroulées, sans trop d'incidents, dimanche 8 avril au Pérou. Les quelque dix millions d'électeurs devront pourtant se rendre une nouvelle fois aux urnes, le 3 juin, car aucun des neuf candidats à la présidence n'a obtenu la majorité absolue.

LIMA

de notre correspondante

Le second tour de scrutin devra donc départager l'écrivain et grand favori, Mario Vargas Llosa, candidat de la coalition de droite du FREDEMO, et le « candidat surprise », Alberto Fujimori, de la formation indépendante Cambio 90 : en effet, Vargas Llosa l'emporterait avec 33,8 % des suffrages contre 30,7 à Alberto Fujimori.

Les résultats officiels ne seront vraisemblablement proclamés qu'à la fin du mois par le tribunal électoral, mais les premières indications permettent déjà de prévoir un important bouleversement du paysage politique. Et même si l'APRA, la gauche unie, et la gauche socialiste, améliorent légèrement leurs scores, par la suite, avec l'apport du vote des zones rurales, il semble bien qu'aucun retournement de la situation ne soit possible.

Amère victoire

Ce premier tour de scrutin a vu la confirmation du spectaculaire « phénomène Fujimori ». Cet ingénieur agronome d'origine japonaise a provoqué un coup de théâtre en drainant massivement le vote centriste, tout en empiétant, à gauche et à droite, sur la clientèle de ses adversaires. Ce raz-de-marée indépendant met en évidence la perte de crédibilité des partis traditionnels : l'APRA se voit réduite à un noyau de militants, et la gauche, déchirée en deux factions, a perdu une grande partie du terrain qu'elle avait gagné en une décennie. A droite, le Mouvement d'action populaire (libéral) et le Parti populaire chrétien (conservateur), qui avaient été pratiquement balayés de la scène politique en 1985, ne refont que difficilement surface dans le sillage de Libertad, le mouvement fondé par Mario Vargas Llosa, la locomotive de la coalition du FREDEMO.

Pour l'APRA, le parti au pouvoir, l'échec est particulièrement cuisant : son score n'a jamais été aussi bas en soixante ans. L'électorat a ainsi rejeté cinq ans de populisme. Le candidat de l'APRA, M. Alva Castro, n'est pas arrivé à convaincre la population que les erreurs commises par le régime devaient être attribuées au chef de l'Etat, M. Garcia, et non pas au parti. Pour M. Vargas Llosa, cette victoire relative, avec moins d'un tiers des suffrages exprimés, est amère. L'écrivain briguait un *« mandat populaire décisif au premier tour »*, et un *« triomphe plébiscitaire »* pour son programme de gouvernement néo-libéral.

Plusieurs facteurs ont joué contre lui, notamment son programme de choc anti-inflationniste. La commotion sociale provoquée en Argentine et au Brésil par l'application d'un modèle économique voisin en a fait réfléchir plus d'un. Enfin, son alliance avec la droite traditionnelle semble avoir terni l'image d'« indépendant » de l'écrivain.

Alliances inévitables

« Nous avons certainement commis des erreurs, a reconnu Mario Vargas Llosa. *Nous pensions que les solutions* (à la crise) *devaient être radicales... Dans les semaines à venir, nous enrichirons nos propositions »*. L'écrivain a provoqué un nouveau coup de théâtre en proposant une négociation *« immédiate »* et *« sans conditions »* avec M. Fujimori *« pour trouver une formule rapide* et *éviter au pays un second tour de scrutin. »* Offre qu'Alberto Fujimori a courtoisement, mais fermement, rejetée, expliquant : *« La population a choisi entre deux projets distincts de transformation... et un nombre infini d'idées restent à débattre pour le deuxième tour. »* Il venait d'ailleurs d'annoncer sa stratégie immédiate : *« Nous sommes convaincus que nous pourrons rassembler tous ceux qui souhaitent le changement... Nous ne souscrirons ni alliance, ni pacte... En revanche nous proposerons un gouvernement d'unité nationale. »* Le programme de Cambio 90 est on ne peut plus flou. Partisan de solutions graduelles, M. Fujimori a simplement précisé qu'il refuse la solution « choc » et la privatisation totale de l'économie.

Le jeu des alliances est pourtant inévitable. Que ce soit avant ou après le second tour. En effet, quel que soit le vainqueur de la consultation, celui-ci ne disposera pas d'une majorité au Congrès et, pour gouverner, devra donc recourir à l'appui d'autres formations (les parlementaires ont été élus à la proportionnelle au premier tour).

Enfin, cette élection présidentielle a démontré que le Sentier Lumineux est bien loin d'avoir l'emprise qu'il escomptait sur la population. Il avait prôné le boycottage de la consultation et décrété une « grève armée » dans la capitale et la « zone rouge » (huit des vingt-quatre départements, soit 15 % de l'électorat) pour empêcher la population de se rendre aux bureaux de vote. A quelques exceptions près, son objectif n'a pas été atteint.

NICOLE BONNET

L'étonnante ascension d'« El chinito »

LIMA

de notre correspondante

« El chinito, el chinito » ... La foule acclame le *« petit chinois »*, massée autour du tracteur sur lequel est juché le petit homme à lunettes, qui d'une voix pausée, égrenne au mégaphone les trois mots clés de son message : *« travail, honnêteté, technologie »*.

« Chinito, c'est le surnom que m'a donné la population, précise le candidat présidentiel du mouvement indépendant « Cambio 90 ». *Mon nom de famille est Fujimori mais mon prénom est Alberto et je suis cent pour cent Péruvien. »* En un mois, cet ingénieur agronome d'origine japonaise, a provoqué un petit raz de marée électoral. Du peloton de queue des candidats il s'est propulsé à la seconde place, damant le pion à Henry Pease, Alfonso Barrantes et Alva Castro, les trois *« grands »* qui prétendaient disputer le second tour de scrutin au favori, l'écrivain Mario Vargas Llosa.

Le secret de cette étonnante percée, effectuée pratiquement sans programme, sans équipe et sans argent ? il a dû vendre sa fourgonnette et hypothéquer sa maison pour financer sa mini-campagne. Pour le reste, l'éloquence et le choix des mots qui font mouche, Fujimori ne craint personne. Ainsi déclare-t-il à la foule : *« Mario Vargas Llosa a affirmé que personne ne connait « el chinito » mais, vous, vous me connaissez. Très respectueusement, je dis : comment pouvait-il me connaître s'il a vécu pendant seize ans entre Paris, Londres et Madrid ?... Je suis inconnu dans le milieu de la politique traditionnelle dont notre population est écoeurée,* reconnait l'ingénieur. *Mais je suis bien connu de la communauté universitaire. »* (Il a dirigé pendant cinq ans l'université d'agronomie).

Ce sont les évangélistes qui ont lancé sa campagne électorale. Fujimori est catholique mais son candidat à la vice-présidence est appartient à l'Eglise Réformée. Le nom de Fujimori, a circulé d'abord de bouche à oreille, dans les autobus ou sur les marchés. Puis l'agronome a sillonné les bidonvilles dans sa *« fujimobile »*. Et lorsque la colonie japonaise a réuni 200 000 dollars, il est parti à la conquête du pays . S'il continue sur sa lancée, ce fils de Japonais nés à Kumamoto a des chances d'être élu à la présidence du Pérou, le 28 juillet prochain, jour de la fête nationale, et date à laquelle il fêtera ses 52 ans.

N. B.

ETATS-UNIS : le procès de l' « Irangate »

L'ancien conseiller de la Maison Blanche John Poindexter reconnu coupable

WASHINGTON

Correspondance

Après vingt-cinq heures de délibérations, samedi 7 avril, le jury du tribunal fédéral de Washington a déclaré John Poindexter coupable de tous les chefs d'accusation portés contre lui, notamment d'avoir menti délibérément au Congrès et fait obstacle aux enquêteurs parlementaires. Bref, d'avoir participé à une *« conspiration »*, en vue d'étouffer le scandale de l'Irangate. Par ses fausses déclarations et la destruction de certains documents, l'ancien conseiller pour les affaires de sécurité nationale de Ronald Reagan aurait ainsi voulu protéger son patron des retombées négatives de cette affaire montée pour obtenir la libération des otages américains moyennant des livraisons d'armes à l'Iran.

La sentence sera rendue le 11 juin mais M. John Poindexter, qui est passible d'une peine de vingt-cinq ans de prison et d'une amende de plus d'un million de dollars, va faire appel. Curieusement, cet ancien vice-amiral, un personnage assez terne, surtout en comparaison avec le spectaculaire Oliver North, le premier héros de l'affaire, ce « père tranquille » donc, est le premier fonctionnaire de haut rang condamné depuis Ehrlichman et Halldeman, conseillers de l'ex-président Nixon, condamnés en 1975 pour leur rôle dans l'affaire du Watergate. Si sa condamnation est confirmée, il sera le seul des accusés du scandale de l'Irangate à risquer la prison. Oliver North, qui joua un rôle plus actif « sur le terrain », bénéficia, en effet, en 1989, de la clémence du jury, qui le condamna seulement à des heures de travail pour la communauté.

Condamnation morale de M. Regan

La décision du jury représente un succès ou, plutôt, une revanche pour le procureur spécial Walsh qui, après trois ans d'enquête, n'avait pas réussi à faire condamner un seul des acteurs du scandale. Elle constitue aussi une condamnation morale de M. Reagan, cité par la défense. Les avocats espéraient qu'il confirmerait que leur client ne faisait que suivre les instructions du président. Or, la déposition de M Reagan, marquée par d'innombrables défaillances de mémoire, ne permit pas à la défense de prouver que l'ancien conseiller pour les affaires de sécurité intérieure agissait sur l'ordre de l'ex-président.

M. Poindexter n'a pas été aidé non plus par Oliver North, son ancien adjoint. Ce dernier a en effet confirmé que M. Poindexter avait détruit un document compromettant, parce qu'il contredisait les allégations du président concernant la signification réelle de livraisons de missiles Hawk à l'Iran, en novembre 1985. Pour l'ancien président, il n'y aurait en effet jamais eu *« marchandage »* pour tenter d'obtenir la libération des otages.

Si la condamnation est confirmée en appel, le président Bush aura à prendre une décision délicate. Il pourrait accorder, sous la pression des républicains de droite, un pardon à M. Poindexter, mais il risquerait alors d'être soupçonné d'avoir été au courant, en tant que vice-président, d'une tentative d'étouffement de l'affaire.

HENRI PIERRE

ASIE

NÉPAL : détente à Katmandou

Le roi reconnaît les partis politiques

Le roi du Népal a cédé aux demandes de l'opposition en acceptant, dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 avril, le rétablissement du multipartisme. Le couvre-feu a été levé à Katmandou. Le bilan des affrontements de ces dernières semaines s'élève à une centaine de morts.

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Le roi Birendra Ier a finalement cédé devant la pression populaire. A l'issue d'intenses négociations avec les représentants du mouvement en faveur de la démocratie, un communiqué du palais royal a annoncé, dimanche 8 avril, vers 23 heures, la suppression des dispositions constitutionnelles interdisant les partis politiques, une mesure décrétée par le précédent souverain en 1960. Cette victoire obtenue par une opposition déterminée a coûté une centaine de morts, au terme d'un mouvement d'agitation lancé le 18 février et qui s'était peu à peu étendu à la plupart des villes népalaises. Les dirigeants du Congrès népalais (principal mouvement d'opposition) et les chefs des différentes factions du Parti communiste, ont approuvé l'initiative du roi et ont suspendu leur mouvement. Le couvre-feu imposé à trois villes, dont Katmandou, a été levé lundi matin.

Le souverain a accepté la formation d'un gouvernement intérimaire, qui remplacerait le cabinet de M. Lolendra Bahadur Chand, nommé vendredi dernier. Un comité va, d'autre part, être nommé pour mettre au point les modalités du retour au multipartisme. Les événements se sont précipités au cours des dernières quarante-huit heures dans la capitale népalaise, où, depuis vendredi, l'armée a pris position dans le centre de la ville, transformant le palais royal en véritable camp retranché. Le couvre-feu, en vigueur depuis samedi, a été levé dimanche en milieu d'après-midi, pendant deux heures , pour permettre à la population de se ravitailler. Dans la journée, l'aéroport a été rouvert, permettant un début d'évacuation des quelque 10 000 touristes qui sont bloqués dans les hôtels de la capitale depuis trois jours.

De graves incidents ont néanmoins eu lieu encore dimanche, notamment à Patan, ancienne capitale du royaume de Patan, située à 5 kilomètres de Katmandou, où les forces de l'ordre ont ouvert le feu.

Abolition de l'autocratie

La victoire du Mouvement pour la démocratie est surtout celle de l'inflexible leader du Congrès népalais, Ganesh Man Singh, âgé de soixante-quinze ans, aujourd'hui hospitalisé. Avec le secrétaire général et le président en exercice du Congrès, MM. Prasad Koirala et Bhattarai, il a rencontré à plusieurs reprises les représentants du gouvernement. Un entretien avec le roi a également eu lieu. Le dialogue ainsi instauré – et qui vient d'aboutir à l'abolition d'un régime autocratique imposé il y a trente ans – doit se poursuivre.

Mais des incertitudes demeurent, notamment sur les futurs pouvoirs du monarque. Des élections sont prévues en présence d'observateurs internationaux. L'opposition avait contesté les résultats du référendum du 2 mai 1980, qui avait confirmé (par 54 % des voix) le système du panchayat (1). Une réforme constitutionnelle sera ébauchée, probablement avant le scrutin. Le Front uni de l'opposition (Congrès et organisations communistes) devraient, en effet, pousser leur avantage et réclamer l'instauration d'une monarchie constitutionnelle, à l'image de la monarchie britannique.

La Constitution de 1962, encore en vigueur, stipule : *« La souveraineté du Népal est assignée à Sa Majesté, et tous les pouvoirs, l'exécutif, le législatif et le judiciaire, émanent d'elle. Ces pouvoirs sont exercés par Sa Majesté au travers des organismes définis par la présente Constitution... Le pouvoir exécutif sera exercé par Sa Majesté, soit directement, soit au travers des ministres ou d'autres dignitaires qui lui sont subordonnés. »* Souverain de droit divin (il est l'incarnation du dieu hindou Vichnou), monarque absolu entouré de courtisans tout-puissants, le roi Birendra Ier voit s'effondrer un univers plusieurs fois séculaire. S'il demeure pour la plupart des Népalais le symbole de l'unité nationale, le roi a perdu une partie de son prestige pour n'avoir pas compris à temps que son royaume était lui aussi touché par le vent de la démocratie.

Dans la ville moyenâgeuse de Katmandou, les jeunes militants répétaient depuis plusieurs semaines que leur lutte était identique à celle des Roumains et des Allemands de l'Est. Plus grave, le roi, quel que soit demain son rôle, est considéré comme le responsable de la violence qui a ensanglanté pendant quelques semaines le petit royaume himalayen.

LAURENT ZECCHINI

(1) - Le panchayat est une structure de gestion administrative et politique à plusieurs niveaux : panchayats (conseils) de village, de district, et Rasuriya Panchayat ou Parlement national, dont le rôle est essentiellement consultatif. Sur 140 membres, 112 sont élus au suffrage universel direct et 28 sont désignés par le roi. Aucun des candidats ne peut se réclamer d'un mouvement politique.

AFRIQUE

ALGÉRIE

La Ligue des droits de l'homme dénonce l'intolérance des islamistes

La Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH) a exprimé, dimanche 8 avril, sa *« vive préoccupation devant la recrudescence des actes d'intolérance »* dans lesquels se sont signalés, ces derniers jours, des groupes d'intégristes musulmans, notamment à Alger et à Blida. Dans un communiqué, elle *« appelle à la vigilance contre l'action de certains groupes organisés en pseudo-milices qui entendent faire régner une certaine forme de moralité publique par la violence, au mépris des droits et libertés fondamentales garantis par la Constitution »*.

De son côté, M. Hocine Aït-Ahmed, le dirigeant du Front des forces socialistes (FFS), a rejeté, au cours d'une réunion publique, toute *« politisation de la religion »* et s'est prononcé en faveur de la séparation des pouvoirs *« qui jouera en faveur de l'islam »*. Quant au Front islamique du salut (FIS), dans un communiqué signé par M. Ahassi Madani, son président, il s'est dissocié des actes de violence pratiqués par ceux qui se montrent *« prompts à ordonner le bien et à interdire le mal sans respecter les méthodes légales (islamiques) dans ce domaine »*.

D'autre part, trente et une personnes ont été inculpées et placées sous mandat de dépôt pour incendie volontaire et destruction des biens d'autrui, après les violentes manifestations de Chréa, dans l'Est algérien, la semaine dernière. Ces incidents avaient commencé par un rassemblement de protestataires désapprouvant les candidatures retenues par le FLN pour les élections communales et provinciales du 12 juin. – (*AFP.*)

ANGOLA

Luanda est prêt à des contacts « directs » avec l'UNITA

Le président angolais, M. José Eduardo Dos Santos, souhaite désormais privilégier les contacts *« directs »* avec l'UNITA et prendre du champ par rapport à la médiation zaïroise. C'est ce qui ressort du mini-sommet entre les quatre chefs d'état d'Angola, du Gabon, du Congo et de Sao-Tomé et Principe qui se sont réunis, vendredi 6 avril, dans ce dernier pays.

Les quatre ont constaté que *« malgré les efforts déployés en vue de la mise en œuvre des engagements pris au sommet de Gbadolite, le 22 juin 1989, pour un règlement du conflit interne angolais, les difficultés persistent encore dans leur application »*, souligne le communiqué final.

Au cours d'une conférence de presse, le président Dos Santos a annoncé que *« des démarches diplomatiques »* avaient été entreprises en vue de conversations *« directes »* avec l'UNITA, qui pourraient avoir lieu très rapidement, a-t-il précisé. Aucun lieu ni aucune date n'ont été fixés pour ces conversations qui pourraient se tenir au Cap-Vert. – (*AFP.*)

AFRIQUE DU SUD

La rencontre entre l'ANC et le gouvernement aura lieu du 2 au 4 mai

Le Congrès national africain (ANC) et le gouvernement sud-africain ont annoncé simultanément qu'ils se rencontreraient le mois prochain au Cap, du 2 au 4 mai. Initialement prévus le 11 avril, ces entretiens avaient été ajournés par l'ANC pour protester contre la fusillade de Sebokeng qui avait fait au moins 11 morts le 26 mars. Les discussions doivent essentiellement porter sur la levée de l'état d'urgence et la libération de tous les prisonniers politiques.

M. Nelson Mandela est arrivé, dimanche 8 avril, à Lusaka, pour consulter la direction du mouvement en exil après sa rencontre, jeudi 5 avril, avec le président Frédérik de Klerk. Il doit s'entretenir avec les membres du comité national exécutif sur la tournure prise par les événements en Afrique du Sud et notamment sur les violences dans le Natal. La rencontre prévue avec le chef zoulou, M. Mangosuthu Buthelezi, n'a en effet pas eu lieu au cours de son voyage dans cette province. Il a été d'autre part confirmé à Paris que M. François Mitterrand recevra M. De Klerk le 10 mai, lors de la tournée de ce dernier en Europe (nos dernières éditions datées 8 et 9 avril).

Bibliographie

« Le Grand Maghreb », de Paul Balta

Alors que, comme il le dit, *« l'Europe de l'Est, la soeur perdue et retrouvée, focalise l'attention »* des membres de la CEE, Paul Balta, ancien correspondant du *Monde* en Algérie, ancien responsable de la rubrique maghrébine, rappelle opportunément que les événements sur le Vieux Continent ont un prolongement naturel dans une Afrique du Nord à la recherche de son unité

Ce *« grand Maghreb, des indépendances à l'an 2000 »* qu'il décrit en collaboration avec sa femme, Claudine Rulleau, c'est celui que regroupe l'Union du Maghreb arabe (UMA) créée le 17 février 1989 entre l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie. L'entreprise est évoquée dans son contexte historique et géographique avec la solidité de l'information, la clarté et le sens de la synthèse que les lecteurs du *Monde* connaissent à l'auteur. Celui-ci présente les pays concernés, ce qu'ils ont en commun, à commencer par l'Islam, ce qui les distingue, notamment sur le plan des régimes politiques, évocation qu'accompagne un portrait en filigrane de dirigeants que l'auteur a souvent connus personnellement.

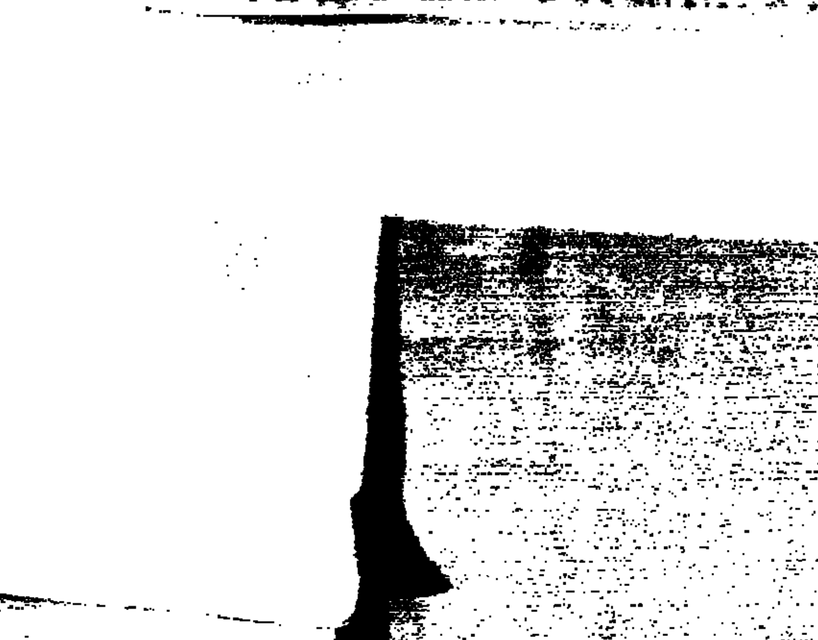
Ce genre d'ouvrage, mine de dates et de chiffres, implique généralement une grande modestie, une sorte d'effacement de l'auteur devant une matière austère. En l'espèce, il n'en va pas toujours ainsi, le journaliste, jamais oublieux de son commerce avec les « grands » de la région, notamment Boumediène, ne résistant pas, parfois, à la tentation de se mettre lui-même en avant.

On retrouvera dans les passages consacrés au délicat problème du Sahara occidental, dans le souci de ne heurter aucune des parties en présence, la diplomatie dont Paul Balta se targue implicitement d'avoir donné quelques leçons aux politiques. Son grand mérite de spécialiste de la zone est d'avoir su dépasser, précisément, le cadre régional, pour montrer en quoi le sujet intéresse l'autre côté de la Méditerranée.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

▶ **Le Grand Magrheb, de Paul Balta. Editions La Découverte, 326 p., 150 F.**





POLITIQUE

Nice, son maire et la communauté israélite

« Ce sont les juifs qui font bouillir la marmite », déclare M. Médecin qui se dit sûr de son bon droit

NICE

de notre envoyé spécial

Il faisait beau ce week-end à Nice. Sur la plage, les premiers seins nus. La promenade des Anglais sous une marée d'Italiens. Nice qui se dore. Samedi matin, à quelques parterres de là, place Garibaldi, un peintre local expose son indignation. « *Je suis Niçois, j'aime ma ville et j'ai honte de mon maire. Signé : Beaudoin.* » Dimanche son frère d'arts, Arman, le sculpteur, annonce le soir qu'il ne viendra pas inaugurer en *juin le musée d'art contemporain* de la ville qui devait ouvrir sur une rétrospective de son œuvre. « *Je ne me sens plus confort dans ma ville natale* », avoue-t-il simplement. Nice soleil et ombre. Nice confort et inconfort. Nice qui se dore et Nice qui se réveille. Nice carte postale et Nice SOS.

La France n'a toujours retenu que la carte postale oblitérée de mimosas sur un fond de carnaval. C'est vrai que Nice est belle et riche, et sûre, qu'on y trouve, comme disait un de ses vieux amants, « *le plus beau soleil du monde* », qu'un univers la sépare de ses grandes voisines transalpines. Bref, comme on se plaît tellement à le souligner sous ses palmiers, que Nice n'est pas Marseille. Les hommes politiques, eux, n'ont toujours retenu que, sur la carte électorale, Nice était une enclave intouchable, le Vatican du pape Médecin II.

Fussent-ils de droite ou de gauche, les roitelets de Paris ne se sont jamais hasardés à venir flâner sur les terres du seigneur Jacques, à s'aventurer sous ses sombres futaies ou à sonder ses nombreux marécages. Même ministre de l'intérieur, Gaston Defferre n'a jamais songé à lui chercher noise. Même alertés par de curieuses pratiques, RPR comme UDF n'ont jamais tenu à troubler la tranquillité de cette réserve de chasse électorale naturelle. Une belle propriété de famille, assurément, acquise dès 1928 par papa Médecin, le seigneur Jean qui côtoya en son temps François Mitterrand dans la défunte UDSR et qui a aujourd'hui dans la cité sa stèle, sa piscine et son avenue. Une propriété fort judicieusement agrandie en 1973 quand le fiston récupéra le bail de la présidence du conseil général des Alpes-Maritimes. Venise avait ses doges. Nice peut bien avoir ses Médecin. Paris jouait les hypocrites. Dormez tranquilles braves gens !

Un maillage politique serré

A Nice, il y a aujourd'hui deux sortes de citoyens. Les médecinistes et les autres ... Ceux qui pensent que Jacques Médecin est « *un génie* » de la politique – ou, distinction importante, qui n'osent pas dire le contraire – et ceux qui croient qu'il est « *devenu fou* », que « *Nice a son Ceausescu* ». Les médecinistes volontaires ou forcés préservent le culte « *de ce meneur d'hommes* », de « *ce tribun* » qui « *aime sa ville et qui aime les petites gens* ». « *Celui qui sait le prendre dans le sens du poil obtiendra tout de lui* » soutient un vieux Niçois . Alors, ses tracas financiers ? « *Après avoir amnistié Nucci, qui va encore oser l'emmerder*, proteste l'un ; *on sait bien qu'il mange, mais du moment que la ville est propre.* » Il reçoit Le Pen, s'acoquine avec le Front national ? « *De toute façon, à Nice, tout le monde est de droite* », précise cet anonyme. Il accepte que l'ancien SS Schönhuber parade en ville ? Allons bon ! « *Le passé, c'est le passé,* absout un autre, *et il n'était que caporal.* » Ses petites phrases sur les juifs ? « *Ça peut arriver à tout le monde.* »

Les autres, eux, considèrent que leur maire est « *devenu fou* », « *qu'il a un culot diabolique* », que victime de son entourage et de sa mythomanie, il ne veut plus voir qu'une seule tête, la sienne, et malheur à qui osera s'afficher contre lui. Pendant longtemps Jacques Médecin a eu cette devise accrochée comme un repère dans son bureau : « *Au bout du compte, la grande récompense de l'homme politique c'est d'avoir traversé la vie en ne laissant personne indifférent.* »

En vieux navigateur de la politique, Jacques Médecin a toujours su fleurer le bon vent. La valse des étiquettes, il connaît. Quand il prend la relève de son père, il est inscrit au Centre républicain d'André Morice. En 1966, c'est le vieux lion communiste, le député niçois Virgile Barel, qui lui remet sa première écharpe de député. Jacques Médecin est à l'époque « *pour l'union de toutes les gauches, y compris l'extrême gauche* ». La valse ne s'arrêtera plus. Devenu réformateur, il se rapproche en 1973 de la majorité d'alors. En 1974 il devient giscardien. VGE en fait un secrétaire d'Etat au tourisme (1976-1978). Une façon de fêter ses dix ans de mairie. Il devient chiraquien en 1981. L'histoire est cocasse. En 1979, de son propre chef, le directeur d'alors des impôts de la ville, un certain Christian Pierre, un ancien du cabinet du *maire de Paris Jacques Chirac*, déclenche une enquête approfondie – déjà – sur certaines transactions financières bizarres du maire de Nice, notamment un transfert de fonds entre la Suisse et les Etats-Unis . Jacques Chirac lui fera croire que l'enquête en question a été commanditée de l'Elysée, avec la bénédiction du premier ministre Barre. Médecin se fâchera avec les deux.

LES JUIFS ET LES SCULPTEURS EN VEULENT À MÉDECIN

POURQUOI LES SCULPTEURS ?

PESSIN

N'a-t-on jamais exploré non plus « *le système Médecin* » qui depuis près de vingt-cinq ans n'a jamais relâché son emprise sur Nice, bien au *contraire ? Dans cette* ville, Médecin est partout, contrôle tout, sait tout et ne pardonne rien. Un dispositif serré, un maillage parfaitement au point, impressionnant parfois dans le strict sens du terme. Une machine fonctionnant avec le carburant du clientélisme. « *Les choses sont devenues tellement énormes qu'on a du mal à y croire* » admet un vieil observateur de la vie locale. « *Adjoints et conseillers ne sont que des marionnettes* ».

Derrière ce théâtre d'ombres, la garde rapprochée de Jacques Médecin, omniprésente et toute puissante, tire toutes les ficelles. Au total ce n'est pas plus de six personnes. Max Gilli, surnommé « *le maître du palais* », un confident de toujours, l'éminence grise du maire. Pas de bureau, mais toujours dans une voiture municipale. *Un sexagénaire* fringant, glacier célèbre à Nice, tenant enseigne place Garibaldi. C'est lui le véritable patron de l'Association des amis du maire, sise boulevard Victor-Hugo au fond d'une impasse, mais qui revient toujours à la surface quand il s'agit de solliciter les commerçants pour les *élections ou de susciter l'enthousiasme des foules.*

L'adjoint Michel Falicon, président de la très prospère SIVN (Société immobilière de la ville de Nice), premier promoteur immobilier de la ville, branché sur trois entreprises qui y font la pluie et le beau temps : Nicoletti, Spada, Miraglia. Trois députés de la ville, inconnus des Niçois : Martine Daugreilh, Christian Estrosi, président départemental du RPR, et son homologue de l'UDF Rudy Salles. Enfin, Jean Oltra qui cumule les fonctions de président de Nice Communication et du Comité des fêtes.

Les personnes âgées sont prises en charge par l'Office niçois des personnes âgées. La culture par le CACEL (Centre d'animation, de culture et de loisirs). La sécurité par une police municipale de deux cents agents, certainement la mieux équipée et « *la plus performante* » de France. L'information par *Nice-Matin* qui, sans doute avec des hauts et *des bas, affiche tout de même* une neutralité plus que bienveillante.

Plus d'un Niçois est aujourd'hui ébranlé par les récentes déclarations du maire, par son rapprochement spectaculaire avec le Front national. A Nice et dans tout le département, le Front national ne fait depuis que croître et embellir. Réaliste, Jacques Médecin ne fait qu'en tirer les conséquences, cherche comme il l'a toujours fait le meilleur vent, oubliant qu'il y a tout juste un an ce parti d'extrême droite était le plus empressé au cours de la campagne municipale à dénoncer son affairisme.

Alors, qui trompe qui ? « *J'ai toujours dit que je n'avais pas d'adversaires à droite* », confirme Jacques Médecin. Le mois dernier, les satellites du Front national, pour concrétiser cette nouvelle alliance, ont voté son budget. *Ils s'étaient abstenus* l'an passé. « *A partir du moment,* nous explique Jacques Médecin, *où ils reconnaissent que l'administration de la ville se fait de manière saine, honnête et indiscutable, il n'y a pas de raison de ne pas travailler ensemble.* »

Fortement secouée par tout ce qui vient de se passer, la communauté juive de Nice ne rêve plus. Elle est meurtrie par les phrases blessantes de son maire qui, quoi qu'il arrive, « *resteront toujours quelque part* ». Personne au sein de cette communauté ne saurait évidemment prétendre que jusqu'alors Jacques Médecin aurait pu être pris « *en défaut d'antisémitisme* ». De la création de SOS- Israël aux manifestations récentes contre la venue d'Arafat, les exemples sont effectivement nombreux pour le prouver. Mais aujourd'hui chacun s'interroge : Jacques Médecin agissait-il par conviction ou par strict calcul électoral ?

Président du CRIF régional Lucien Samak se souvient qu'en novembre 1989 il avait été prévenu « *que les relations commençaient à se réchauffer de manière violente entre Médecin et le Front national* ». « *Dès lors,* explique-t-il, *nous avons commencé à envisager tous les cas de figure.* » Le 1er mars dernier, dix-neuf jours avant le jour fatidique du vote du budget, les instances juives demanderont un entretien au maire, qui se passera mal. « *Je n'ai de leçons de stratégie à recevoir de personne* », prévient d'emblée Jacques Médecin, qui perd son calme . « *Nous ne sommes pas là pour vous donner des leçons,* s'entend-il répondre, *mais nous voulons savoir ce qui en est des rumeurs.* » Le dialogue est serré.

– *Votre communauté,* rétorque le maire, *représente 4 % de mon électorat. Le Front national 24 %. La différence est de vingt.*

– *Pour la première fois dans cette ville les juifs sont devenus une soustraction.*

– *Cela n'empêche, je continuerai d'être votre ami !*

– *Le Front national va voter votre budget ?*

– *Ça n'est pas de ma faute.*

– *Et pour les cantonales ?*

– *Au premier tour, ni union ni alliance. Au deuxième tour, je laisserai au Front national ce qu'il aurait eu s'il s'était maintenu.* »

Jacques Médecin conteste aujourd'hui cette version. « *Je leur ai simplement expliqué que pendant quinze ans leur grand rabbin s'était comporté en ennemi déclaré contre moi, que les juifs de Nice s'étaient toujours abstenus à 50 % et que, dans les autres 50 %, 25 % étaient contre moi.* » Qu'importe ! Tout est dit. Les représentants juifs sortent « *ébranlés par cette ambiance* ». Jean Kahn, le président national du CRIF en touchera un mot à Chirac.

Le 11 mars, Pasqua, en visite à Nice recevra pendant une heure dans les salons du Negresco le CRIF local. L'entretien est chaleureux mais sans résultat. Le 22 mars, après le vote du budget Jacques Médecin constate que « *la majorité municipale a été agrandie* ». Les trois élus, André Sfar, Harry Lévy et Jill-Patrice Cassuto veulent démissionner immédiatement. Ils attendront une semaine. La réception de Jean-Marie Le Pen à l'hôtel de ville alors que Jacques Médecin avait été annoncé ce jour-là en déplacement, et plus encore la présence en ville de Schönhuber saluée par les sept élus municipaux du Front national finiront de les convaincre que décidément l'irréparable est commis.

Dimanche soir, Jacques Médecin balayait encore toute cette affaire d'un revers de la main. « *Ce sont les juifs*, nous répète-t-il, *qui font bouillir la marmite de façon scandaleuse. Est-ce que les juifs ont démissionné à Marseille quand à la région Gaudin a accepté les élus du Front national ? Me Sfar est manipulé par la gauche. C'est une vengeance personnelle. Pour la première fois de ma vie j'avais pardonné à quelqu'un qui avait attaqué mon père. Cela ne m'arrivera plus jamais. Ses deux autres amis m'ont demandé leur réintégration. Je la refuse évidemment. Je vais vous dire : depuis deux heures de l'après-midi je ne fais que répondre à des centaines de lettres de soutien qui m'arrivent de la France entière et qui me disent toutes : ces gens sont des ingrats, après tout ce que vous avez fait pour eux.* »

Bons baisers de Nice. Les cartes postales nouvelles peuvent être imprimées.

DANIEL CARTON

La vraie fin du PSU

Le dernier carré des irréductibles a représenté 3 % des délégués. Ces quelques orphelins de la politique se sont prononcés, samedi 7 avril à Paris, contre la dissolution administrative du PSU. Sur la petite cinquantaine de militants réunis pour la dernière fois au sein de cette structure jeune de trente ans, 91 % ont voté la dissolution de leur parti fondé en 1960. Il s'agissait alors de combattre l'autorité du gaullisme, le fourvoiement de la SFIO dans la guerre d'Algérie et la fascination du PCF pour le stalinisme. Il s'est trouvé 6 % des délégués pour s'abstenir de voter la mort.

Leur dernière motion – adoptée à l'unanimité ! – était destinée à leur ancien camarade, qui fut aussi leur chef, M. Michel Rocard. Ils ont adressé au premier ministre « *la protestation la plus solennelle contre la politique répressive menée par M. Quilès, ministre des PTT* ». L'ultime acte politique étant effectué et la succession immobilière étant réglée, trois cents « vieux anciens » et « jeunes anciens » se sont retrouvés autour d'un « *buffet de l'amitié* » dans une salle de la Mutualité pour enterrer dignement une partie de leur vie.

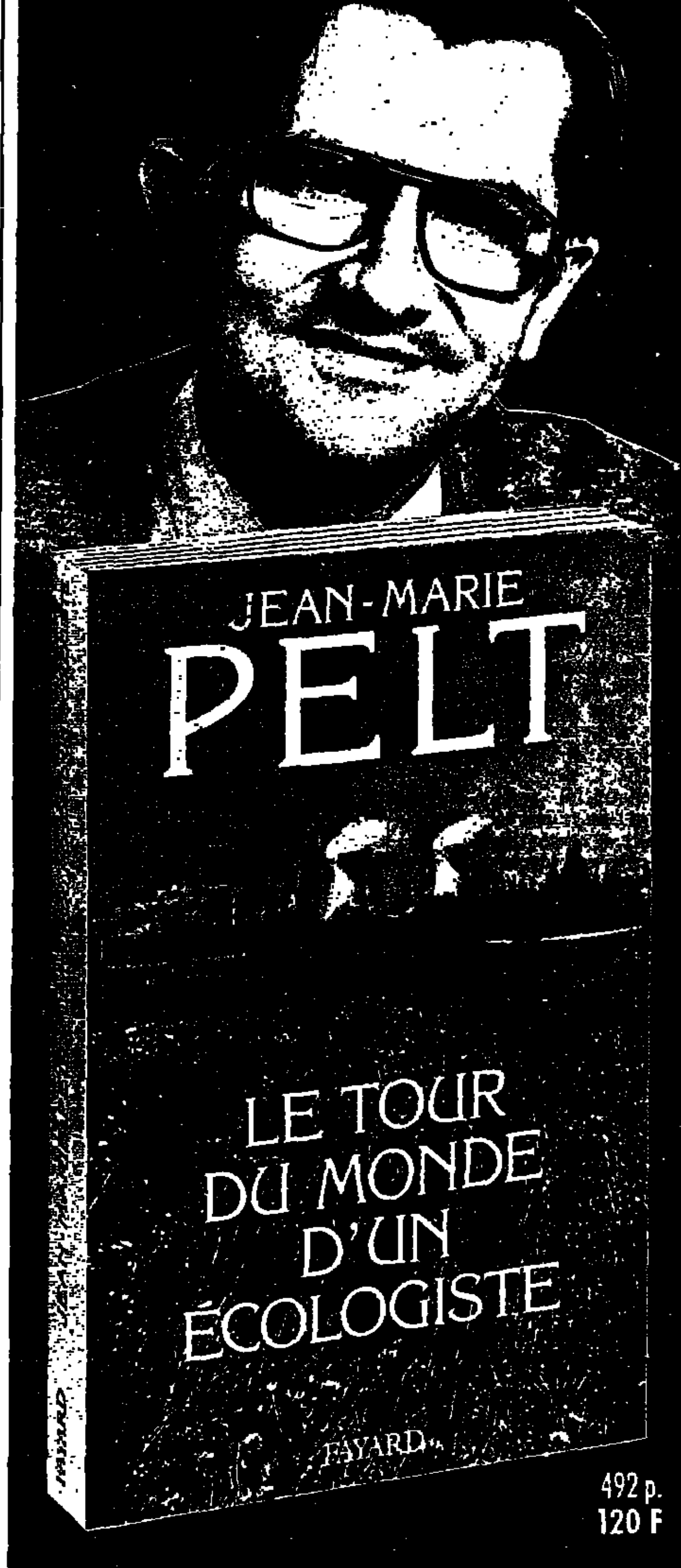
Aucun des ministres actuels ayant appartenu au PSU n'avait jugé utile de venir écraser une larme : ni M. Pierre Bérégovoy, ni M. Jacques Chérèque, ni M. Lionel Jospin, ni M. Brice Lalonde, ni M. Jack Lang, ni M. Jean Poperen. Nul ne saura jamais si cela a fait un peu de peine à MM. Edouard Depreux, Pierre Mendès France, Alain Savary ou Charles Hernu.

M. Gilles Martinet, ambassadeur de France et ancien ambassadeur du mouvement, était là, de même que M. Claude Bourdet, ancien membre du Conseil national de la Résistance (CNR), amoureux des fleurs et adhérent du PSU jusqu'à la dernière heure. « *La gauche – Vive la gauche ! – la gauche ne meurt jamais !* », a déclaré M. Bourdet. M. Jean-Claude Le Scornet, dernier secrétaire national qui eut l'insigne privilège d'obtenir ce poste à titre « *provisoire* » en 1984, avait l'estomac un peu noué au moment de fermer « *cette maison dont personne n'a à rougir* ».

Mme Huguette Bouchardeau, ancienne dirigeante, était retenue à Tokyo, mais de toute façon son nouveau « trip » c'est la France unie de M. Jean-Pierre Soisson, demi d'ouverture du gouvernement. Le premier ministre, en voyage en Guyane, a confié : « *Naturellement, cela m'a fait quelque chose. Je ne regrette rien, ni d'y être passé, ni de l'avoir quitté.* »

OLIVIER BIFFAUD

Jean-Marie PELT
Un livre bilan sur l'état de la planète



Jules Verne-Pelt a mis bien plus de quatre-vingts jours pour exécuter son périple, mais il en résulte que nous avons sous les yeux pour la première fois une vision globale de la pollution de la planète.

Annette Colin-Simard, *Le Journal du Dimanche*

Un bilan clinique des maladies du monde. Un long constat à la fois passionné et alarmiste, un cri d'amour et de colère, où se retrouvent tout à la fois la verve, l'humour, le talent de conteur et l'érudition de Jean-Marie Pelt.

Michel Genson, *Le Républicain Lorrain*

FAYARD

POLITIQUE

La fin de la visite du premier ministre en Guyane

M. Rocard a fraternisé avec les Indiens Camopis

M. Michel Rocard a regagné Paris, lundi matin 9 avril, après une visite officielle de trois jours en Guyane, au cours de laquelle le premier ministre a pris soin de sillonner le département en tous sens, afin de souligner sa volonté – comme il l'a dit dimanche à Saint-Georges-de-l'Oyapock, dans l'est de la Guyane – *« qu'aucune partie du territoire (...) ne reste au bord du chemin »* dans le développement du département.

M. Rocard a plaidé pour un retour dans leur pays des réfugiés du Surinam *(lire ci-dessous)* et pour un développement de la Guyane appuyé sur la coopération régionale avec les Etats de la zone caraïbe. Le premier ministre a également défendu le programme d'aide spécifique Phèdre, qui doit aider à lutter contre une Guyane *« à deux vitesses »* écartelée entre un pôle technologique et scientifique de pointe à Kourou et un département qui, pour le reste, demeurerait livré au sous-développement.

Le premier ministre a symboliquement rendu visite aux deux visages les plus contrastés de la Guyane, en visitant, samedi, le centre spatial et en se rendant, dimanche, chez les Amérindiens de Camopi, limitrophe du Brésil, territoire protégé et, en règle générale, interdit aux visiteurs.

CAYENNE

de notre envoyé spécial

Le premier ministre a quitté la Guyane, dimanche, sans que sa visite ait jamais suscité l'enthousiasme des foules guyanaises – d'ailleurs bien maigres – venues l'écouter aux différentes étapes de son parcours. Les Guyanais ne sont pas des Antillais. Malgré la moiteur des tropiques, l'atmosphère est restée plutôt froide et sérieuse, voire indifférente ou maussade.

Cette impression a été renforcée par l'omniprésence – à l'inverse des habitants absents – de gendarmes mobiles en tenue kaki de maintien de l'ordre, alors même que M. Rocard a été confronté, en tout et pour tout, à une manifestation de quelques dizaines de personnes, samedi, lors de sa visite à la mairie de Kourou (manifestation, au demeurant, d'ordre presque privé, puisque, si les manifestants scandaient *« Non à l'apartheid à Kourou ! »*, ils étaient surtout là pour demander la libération d'un brigadier-chef de la police municipale, arrêté pour sa participation à un trafic de cartes de séjour).

Il est vrai que les Guyanais ont de quoi être un peu maussades : ils ne feraient ainsi que se mettre au diapason de la conjoncture économique que connaît leur département. Samedi, lors de la visite de M. Rocard à Sinnamary, ville de M. Elie Castor, le président du conseil général – auquel M. Rocard a rendu un hommage appuyé – a détaillé, à l'intention du premier ministre, les indicateurs économiques de la Guyane : ils marquent, pour la plupart, une dégradation de la situation, ce qui, pour M. Castor, rend encore plus pesante la menace constante d'un *« développement à deux vitesses »* de la Guyane.

La lutte contre cette menace a, évidemment, été l'un des thèmes dominants des discours du premier ministre. En réponse à M. Castor, M. Rocard a souligné la *« volonté partagée »* d'un *« refus d'une Guyane à deux vitesses, où l'activité spatiale connaîtrait une croissance rapide, tandis que le reste du département sortirait à grand-peine du sous-développement »*. « *Qui*, a ajouté M. Rocard, *pourrait* (...) *comprendre que, dans le département où l'on lance les satellites du futur, on ne dispose pas partout de l'électricité ou du téléphone ? Or, c'est encore le cas.* »

Mais comment – éternel problème de la métropole face à ses DOM-TOM – passer de la parole aux actes ? Les pouvoirs publics ont essayé d'imaginer une réponse, avec la mise au point du plan Phèdre, qui, au prix de 1,2 milliard de francs sur cinq ans, se veut, selon l'expression de M. Rocard, *« un outil puissant »* pour le développement du département. Le principe de Phèdre est d'insérer les activités du centre de Kourou dans l'activité économique du département.

Ce projet, soutenu par M. Castor (Parti socialiste guyanais), est contesté par les deux autres parlementaires du département, M. Georges Othily, (sénateur diss. PSG), président du conseil régional, et M. Léon Bertrand, (député diss. RPR), maire de Saint-Laurent-du-Maroni. Outre les rivalités locales, ce scepticisme s'explique en partie, il est vrai, par de précédents échecs, notamment celui du fameux *« Plan vert »* des années 70.

C'est pourquoi – même si, dans son for intérieur, il a bien conscience de l'immensité des défis à relever – M. Rocard s'est employé à apporter sa caution personnelle au programme Phèdre, en le défendant longuement à chacune de ses étapes, en signant de sa main certaines des conventions qui associent plusieurs communes guyanaises (notamment Kourou et Sinnamary) à ce programme, auquel collabore le Centre national d'études spatiales.

Le premier ministre s'est aussi employé à dissiper une inquiétude – plus récente celle-là – liée aux activités spatiales de Kourou.

Le RMI et l'alcool brésilien

Le dernier échec de la fusée Ariane s'est accompagné de l'apparition d'un nuage toxique, qui, heureusement, a disparu sans faire de dégâts, mais qui a suscité l'anxiété de la population. C'est pourquoi M. Rocard a souligné qu'il est d'accord avec les responsables du centre spatial pour reconnaître *« l'obligation d'améliorer encore la sécurité »* à l'occasion des prochains tirs.

Aux antipodes des avancées technologiques, et des risques éventuels, de la fusée Ariane, M. Rocard a terminé son voyage par une visite aux habitants de Camopi, au bord du fleuve Oyapock (frontalier avec le Brésil), où ces Amérindiens sont guettés par d'autres dangers.

Reçu par des élus ceints de leur écharpe tricolore par-dessus le kalinbé, pagne rouge traditionnel, et qualifié par certains de *« Ti Tonton »* (petit Tonton), le premier ministre a procédé à un échange de cadeaux avec les chefs coutumiers : il leur a offert des couteaux de chasse ; ils lui ont donné des sagaies et un arc, d'une portée d'environ 60 mètres. M. Rocard a ensuite fait une promenade en pirogue à moteur hors-bord sur le fleuve, promenade d'où il est revenu, comme toute sa suite policière, politique et journalistique, copieusement trempé.

Cette incursion chez les Indiens n'a pas revêtu que ces couleurs innocentes de carte postale tropicale. Un âpre débat, auquel il a été fait allusion devant M. Rocard, oppose ceux qui veulent continuer à protéger les Indiens, notamment des touristes, et ceux qui veulent ouvrir l'accès à leur territoire. Le cas du village de Camopi offre aussi une illustration, brièvement évoquée par le maire, M. Paul Suitman, des aberrations auxquelles peut conduire l'application uniforme des lois de la République, jusqu'à ses départements les plus éloignés.

Comme les autres Français démunis, les Indiens de Camopi touchent désormais le revenu minimum d'insertion (RMI). Mais, en échange, on leur demande, comme aux autres bénéficiaires, de participer à leur « insertion », par des travaux d'utilité collective. C'est ainsi que, tout en cherchant à protéger leur mode de vie traditionnel, l'Etat français détourne ces Indiens de la pêche et de la chasse, activités ancestrales jusqu'alors dominantes et qu'ils voudraient bien conserver comme telles...

Le RMI, depuis qu'il est parvenu jusqu'ici, fait surtout la fortune d'un épicier brésilien, qui s'est installé sur l'autre rive du fleuve, à une minute de pirogue, pour vendre exclusivement... du rhum et du whisky. C'est ainsi que, résume un gendarme, *« 75 % de l'argent du RMI va à l'alcool brésilien »*...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Deux élections municipales partielles

Succès de la gauche et recul du FN

Les deux seconds tours d'élection municipales partielles organisés dimanche 8 avril, se sont soldés par le succès de deux listes d'union de la gauche. A Romans-sur-Isère (Drôme) et à Montereau-Faut-Yonne (Seine-et-Marne), la gauche conserve deux municipalités après annulation des élections de mars 1989. Elle améliore ses positions d'un tour à l'autre, réussissant ainsi une meilleure mobilisation de l'électorat que la droite classique. En revanche, le Front national quand le suffrage universel ne le place pas devant la droite au premier tour, subit, au second, une nette érosion de ses positions.

DRÔME : Romans-sur-Isère (2e tour).

Inscr., 19 630 ; vot., 12 555 ; abst., 36,04 % ; suffr. expr., 12 330. Liste d'union de la gauche conduite par M. Etienne-Jean Lapassat, PS, 6 150 voix (49,87 %), 30 ELUS (6 PC, 17 PS, 2 MRG, 2 div. g. et 3 écol.) ; liste d'union de la droite conduite par M. Georges Durand (app. UDF), dép., 4 588 (37,21 %), 7 ELUS (2 UDF, 2 RPR et 3 div. d.) ; liste du FN conduite par M. Bernard Pinet, 1 592 (12,91 %), 2 ELUS (2 FN).

[La liste d'union de la gauche qui manque de quinze voix la majorité absolue, l'emporte après l'annulation décidée par le Conseil d'Etat, le 7 mars dernier, de l'élection de mars 1989 en raison de la distribution la veille du scrutin d'un tract mettant en cause l'honorabilité du chef de file de l'opposition, M. Durand. Conduite par M. Etienne-Jean Lapassat, maire sortant, cette liste gagne d'un tour à l'autre, 3,07 % points de pourcentage et 599 suffrages.

La liste d'opposition conduite par le député UDF de la circonscription ne recueille que 208 suffrages supplémentaires et 0,28 point de plus. M. Durand avait été tenté par une alliance avec la liste du Front national, alliance avortée à la suite du veto mis par l'UDF. La liste lepéniste qui gagne deux sièges au conseil municipal, enregistre un recul par rapport au premier tour : -336 voix et -3,34 points de pourcentage.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 19 630 ; vot., 12 155 ; abst., 38,07 % ; suffr. expr., 11 859 ; liste d'union de la gauche, 5 551 voix (46,80 %) ; liste d'union de la droite, 4 380 (36,93 %) ; liste du FN, 1 928 (16,25 %).

La liste conduite par M. Lapassat, maire socialiste sortant l'avait emporté dès le premier tour des municipales de mars 1989 avec 6 450 voix (50,89 %) et avait obtenu 28 sièges (6 PC, 14 PS, 2 MRG, 4 div. g. et 2 écol.). La liste conduite par M. Durand avait obtenu 9 sièges (2 UDF, 2 RPR et 5 div. d.) avec 6 223 voix (49,10 %). Il y avait eu 12 673 suffrages exprimés et 13 199 votants (soit 33,52 % d'abstention).]

SEINE-ET-MARNE : Montereau-Faut-Yonne (2e tour).

Inscr., 8 457 ; vot., 5 682 ; abst., 32,81 % ; suffr. expr., 5 576. Liste d'union de la gauche conduite par M. Alain Drèze (PS), 2 820 voix (50,57 %), 26 ELUS (11 PC et 15 PS) ; liste divers droite conduite par Mme Gisèle Ballot, sout. par le RPR, 2 176 (39,02 %), 6 ELUS (6 div. d.) ; liste du FN conduite par M. Georges Murith, 580 (10,40 %), 1 ELU (1 FN).

[Le Conseil d'Etat avait annulé le 9 mars dernier, le scrutin de mars 1989 en raison des « manœuvres frauduleuses » auxquelles avaient eu recours pour obtenir leur inscription sur les listes électorales, quatre candidats de la liste du FN dont la tête de liste d'alors, M. Prost.

D'un tour à l'autre, la liste d'union de la gauche gagne 290 suffrages et 4,69 points de pourcentage. La seule liste de droite restant en lice après l'élimination dès le premier tour de celle conduite par Mme Jamet (UDF) fait grosso modo le plein des voix : + 0,41 point de pourcentage et -47 voix. Le FN en revanche subit un net effritement : -5,10 points de pourcentage et -275 voix.

Les résultats du premier tour ont été les suivants : inscr., 8 457 ; vot., 5 631 ; abst., 33,41 % ; suffr. expr., 5 514. Liste d'union de la gauche, 2 530 voix (45,88 %) ; liste divers droite, 1 690 (30,64 %) ; liste du FN, 855 (15,50 %) ; liste divers droite conduite par Mme Chantal Jamet (UDF), 439 (7,96 %).

Les résultats du second tour de mars 1989 avaient été les suivants : inscr., 8 557 ; vot., 6 322 ; abst., 26,11 % ; suffr. expr., 6 195 ; liste d'union de la gauche conduite par M. Drèze (PS), 2 950 voix (47,61 %), 25 élus (10 PC, 10 PS et 5 div. g.) ; liste d'union de la droite conduite par M. Claude Eymard Duvernay (RPR), 2 854 (45,74 %), 7 élus (1 UDF, 5 RPR et 1 div. d.) ; liste du FN conduite par M. Jacques Prost, 411 (6,63 %), 1 élu (1 FN).]

Une réprimande au Surinam

CAYENNE

de notre envoyé spécial

Quitte à rompre quelque peu avec les usages diplomatiques, le premier ministre s'est montré très ferme vis-à-vis du gouvernement du Surinam, qu'il a quasiment réprimandé en public pour son attitude à l'égard de ses ressortissants actuellement réfugiés en Guyane. Après avoir rendu un *« hommage solennel »* aux Guyanais, pour leur attitude d'accueil fidèle à la *« tradition »* de la France, M. Rocard a notamment affirmé : *« Notre pays a agi conformément* (...) *à sa vocation de puissance pacifique* (...). *Mais il n'a aucunement choisi de s'immiscer ou d'être mêlé à un conflit qui ne le concerne en rien. A aucun moment, la France n'a considéré que* [la présence des réfugiés] *pourrait se prolonger au-delà d'un délai raisonnable. Ce délai est aujourd'hui passé.* » M. Rocard ne veut pas croire que le Surinam *« aurait avantage à laisser se dégrader une situation intérieure qui interdit tout espoir de développement et coupe le pays de la communauté internationale »*.

M. Rocard a évoqué le processus de *« retour à la normale »* au Surinam, qui reste *« inachevé »*, pour lancer : *« Je le déplore. Et je ne l'accepte pas* (...). *La France ne saurait comprendre que des délais supplémentaires soient exigés pour engager la mise en œuvre des accords.* (...) *Le moment est venu* [pour le Surinam] *de passer des paroles aux actes.* » Pour le premier ministre, il est *« indispensable »* que le gouvernement surinamien s'engage *« résolument et durablement »* aux côtés du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Quant au gouvernement français, il définira *« un statut provisoire s'appliquant aux réfugiés dès le début du processus devant aboutir à leur retour »*. M. Rocard a encore souligné la *« détermination dont personne ne saurait douter »* de l'Etat français, en soulignant néanmoins qu'il n'y aura *« pas de rapatriement obligatoire »* (il est clair qu'une partie des réfugiés veut rester). Enfin, des relations diplomatiques au niveau d'une ambassade (actuellement, Paris n'a qu'un chargé d'affaires à Paramaribo) seront rétablies dès que le Surinam sera doté d'un *« gouvernement légitime, stable et reconnu »*.

La « sortie » de M. Rocard s'explique par l'exaspération croissante de Paris face à une situation qui s'enlise. Le casse-tête des réfugiés du Surinam, qui dure depuis 1986, aurait dû commencer à trouver un début de solution lorsque, en juin 1989 – à la suite, notamment, des efforts de médiation de la France, – les protagonistes de la guerre civile ont accepté un cessez-le-feu, prolongé en juillet par un accord de paix. Or, si la paix civile a bien été restaurée, la situation est demeurée confuse, en particulier parce que M. Deni Bouterse, commandant en chef des forces armées et ancien homme fort du pays, n'était pas partie prenante de l'accord conclu avec les *jungle commandos* de M. Ronnie Brunswijk. Dans ces conditions, les réfugiés pouvaient continuer de penser que leur sécurité ne serait pas assurée en cas de retour au pays.

Toutefois, Paris a eu le sentiment que les choses avaient changé lorsque M. Brunswijk, arrêté par son vieil ennemi, M. Bouterse, a été très vite relâché sur décision judiciaire (*le Monde* du 29 mars). Dès lors, le gouvernement français a jugé que le moment était propice pour une nouvelle tentative de déblocage de la situation et a augmenté sa pression, en particulier vers les Pays-Bas (ancienne puissance de tutelle du Surinam) et le HCR.

Bien que M. Rocard ait souligné que des garanties absolues n'existent pas, il semble que Paris dispose aujourd'hui d'un accord signé par toutes les parties en présence, à l'exception – notable – de M. Bouterse. C'est pourquoi le premier ministre a lancé un vigoureux « signal » – avec menaces d'isolement international à l'appui – au gouvernement surinamien, pour qu'il fasse sauter ce dernier verrou afin que les conditions d'un retour des réfugiés soient réunies.

J.-L. A.

Un colloque à Rennes sur le bilan de huit années de décentralisation

M. Joxe est toujours décidé à remettre de l'ordre dans les collectivités territoriales

Pendant trois jours, jeudi 5, vendredi 6 et samedi 7 avril, universitaires et élus locaux ont tenté de dresser un bilan de huit années de décentralisation en participant à un colloque organisé par le ministre de l'intérieur à Rennes sur « Les nouvelles relations entre l'Etat et les collectivités locales ». M. Pierre Joxe, fort du soutien que le président de la République lui a apporté en célébrant le deux centième anniversaire du département (*le Monde* du 24 mars) et du feu vert donné par le premier ministre venu inaugurer ce colloque (*le Monde* du 7 avril), en a profité pour confirmer son intention de remettre de l'ordre dans le fonctionnement des communes, départements et régions ainsi que dans l'organisation des administrations provinciales de l'Etat.

RENNES

de notre envoyé spécial

« N'entreprends pas en l'état plus que tu ne peux persuader. » Cette phrase de Platon, citée par un des universitaires participant au colloque de Rennes, a tellement plu à M. Pierre Joxe qu'il l'a reprise à son compte dans son discours de clôture. Le ministre de l'intérieur pourrait même en faire la devise de la politique qu'il mène en tant que tuteur des collectivités locales.

Le regroupement des élections ? M. Joxe avait estimé que c'était un des moyens de lutter contre l'abstentéisme des électeurs. Les partis de droite n'ayant guère montré d'enthousiasme, plutôt que d'imposer son idée il préfère se montrer patient. Il nie avoir enterré son projet. Ainsi il a confirmé qu'il proposerait, au cours de la session parlementaire en cours, un texte disposant que les conseillers généraux élus en mars 1991 ne le seront que pour trois ans afin qu'à partir de 1994 les assemblées départementales soient renouvelées tous les six ans en totalité et non plus par moitié. C'est donc un premier pas vers le regroupement des élections, et le ministre de l'intérieur est prêt à en faire d'autres, si les difficultés techniques sont surmontées et si les forces politiques en comprennent la nécessité.

L'inégalité entre les cantons

L'introduction de la proportionnelle dans les cantonales ? Cela fait bien longtemps que M. Joxe est persuadé que l'inégalité de représentation entre cantons ruraux et cantons urbains ne peut pas être maintenue. La droite ne veut pas accepter la condamnation d'un système qui lui assure la propriété de nombreux exécutifs départementaux. M. François Mitterrand lui-même a été longtemps réticent, tant il tient au maintien des petits cantons. Après être passé dans la Nièvre, il s'est dit, à Moulins, le 22 mars, persuadé que l'*« on va bien trouver quelque système qui permettrait de faire que le département soit composé d'élus qui représentent aussi exactement que possible, sans tomber dans une excessive logique, la population dans sa réalité »*. Le ministre de l'intérieur se fait fort de réussir à obéir à cet ordre présidentiel, peut-être même au cours de cette session, malgré la difficulté de la tâche.

Une réelle déconcentration des administrations de l'Etat ? Là encore M. Joxe est depuis longtemps persuadé que c'est indispensable pour rééquilibrer les pouvoirs des nouvelles autorités locales. Le projet qu'il avait mis au point (*le Monde* du 7 février) avait subi un formidable tir de barrage de tout ce que Paris compte de fonctionnaires et de ministres, leurs patrons. Le chef de l'Etat ayant mis, à Moulins, tout son poids dans la balance, et le chef du gouvernement étant venu à Rennes faire sien le principe de subsidiarité, le ministre de l'intérieur espère faire entendre raison à ses collègues lors de leur première réunion consacrée à ce sujet le 17 avril. Son objectif reste, comme il l'a dit dans son discours de Rennes, de permettre que *« le préfet soit le représentant d'un Etat déconcentré dans une France décentralisée »*.

Bouderie de l'opposition

Le manque de concertation ayant été reproché à M. Joxe, tant par les autres membres du gouvernement que par les associations d'élus, il a rendu public, au cours de ce colloque, un document intitulé : *Réactions pour une réforme de l'administration territoriale de la République*. Celui-ci reprend, sous une forme plus littéraire, les avant-projets qui avaient circulé sous une forme législative. Il sera envoyé à tous les maires, à tous les conseillers généraux et régionaux et à leurs multiples associations. C'est dire que, étant donné le temps nécessaire pour qu'ils donnent leur avis, il n'est guère envisageable qu'un projet de loi soit déposé au cours de cette session de printemps.

Par rapport au texte que nous avons publié (*le Monde* du 7 février) plusieurs différences sont à noter. Il est précisé que la création des communautés urbaines sera toujours facultative, y compris dans les agglomérations de plus de cent mille habitants, contrairement à la demande du Parti socialiste. Il n'est plus question que le préfet puisse décider seul de la suspension de l'application d'une décision d'un collectif territorial ; il est simplement proposé qu'il puisse demander plus vite et plus facilement un sursis à exécution aux tribunaux administratifs.

« La jurisprudence a besoin de la doctrine », a redit à Rennes M. Joxe. D'où l'organisation de ce colloque, d'où une forte participation d'universitaires. Car le ministre de l'intérieur ne veut pas laisser aux élus locaux, et à leurs associations dominées par la droite, le monopole de la réflexion sur la décentralisation. C'est peut-être pourquoi la plupart de leurs dirigeants l'ont boycotté. M. Pierre Méhaignerie, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, ne s'y est même pas montré.

Cette bouderie affectera-t-elle aussi l'Institut des collectivités territoriales et des services publics locaux dont le ministre de l'intérieur a demandé à M. Edmond Hervé, maire socialiste de Rennes, d'étudier la création ? Regroupant élus, universitaires et fonctionnaires, il aurait pour tâche d'étudier le fonctionnement de la déconcentration et de la décentralisation. Il pourrait même s'appeler Institut Gaston-Defferre. Hommage serait ainsi rendu au père de cette révolution qui ne finit pas de porter ses fruits sur l'organisation territoriale de la République.

THIERRY BRÉHIER



□ **M. LÉOTARD : supprimer le cumul des mandats.** – M. François Léotard, président du Parti républicain, député du Var et maire de Fréjus, a déclaré au « Club de la Presse » d'Europe 1, dimanche 8 avril : *« Pour éviter la professionnalisation des hommes politiques, il faut limiter le cumul des mandats à un seul »* (sic). Il reprend ainsi la proposition de loi déposée par M. Mazeaud (RPR) interdisant tout cumul de mandat. M. Léotard propose également que tout mandat soit *« limité dans le temps à deux fois »*. Dans une telle hypothèse, lui-même choisirait de ne conserver que la mairie de Fréjus.

Acteurs et metteurs en scène français en Roumanie

« Le théâtre est toujours un espace de liberté »

Tandis que des soubresauts tragiques continuent d'agiter la Roumanie, les intellectuels français découvrent ce pays où notre langue jouit encore d'une incontestable popularité. Quelques metteurs en scène et acteurs renommés et bénévoles ont commencé une tournée dans plusieurs villes roumaines. A travers cette opération – « le Printemps de la liberté », organisée par le secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales, – ils ont pu apercevoir un pays anesthésié par plusieurs décennies de dictature.

Autre regard, celui d'un exilé qui a quitté Bucarest depuis sept ans. Il analyse les forces qui ont permis à cette culture de survivre, et désigne les dangers qui la menacent aujourd'hui.

BUCAREST

de notre envoyée spéciale

« Primavera liberatii ». Le printemps de la liberté » ... Emus par les événements, de grands acteurs et metteurs en scène français ont décidé d'offrir un de leurs spectacles au public roumain : jusqu'au mois de juin vont donc se succéder, à Bucarest et dans d'autres villes, Vitez et Chéreau, Desarthe et Pinget, Hélène Delavaux et Jacques Nichet, mais aussi David Warrilow et Virgil Tanase, pour apporter un peu d'air frais dans un *printemps qui se désenchante.* Roumanie fermée depuis trop d'années, soudain ouverte à toutes sortes de « *missions* ».

Depuis trois mois, les missions se sont succédé, les étudiants bénévoles sont venus prêter leur aide, des directeurs d'université, des éditeurs, des libraires ont voulu répondre au manque de livres – opération « cent mille livres pour la Roumanie » de la Fondation Hachette, quinzaine de milliers d'ouvrages offerts et dédicacés par des Français à des Roumains et acheminés par la FNAC, projet d'ouverture d'une librairie FNAC au centre de Bucarest, etc. En février, la direction du livre du ministère de la culture était venue sur place proposer des services répondant aux besoins les plus immédiats : reconstitution des fonds de la bibliothèque centrale universitaire, stages de formation en France pour des bibliothécaires roumains, spécialistes de la reliure et de la restauration, évaluation des besoins en matériel, puisque tout manque. Aujourd'hui, en collaboration avec la Maison des écrivains, dons de périodiques, etc. On envisage également de transformer la bibliothèque française (près de 13 000 adhérents), vénérable institution qui forma des générations de francophones et qui fut dirigée un temps par Roland Barthes, en Institut des hautes études françaises pour lui redonner le prestige qu'elle avait.

A défaut d'affaires sonnantes et trébuchantes, la France, en effet, exporte sa culture, étonnée, ravie, de ces Roumains francophiles-francophones qui nous accueillent comme des Pères Noël aux hottes débordantes de vivres pour l'esprit. Des vivres, des jeux (de scène) et des ris, mais aussi une antenne de Radio-Nova et l'aide humanitaire de Médecins du monde. Du théâtre aussi, pour cette première saison du Théâtre français en Roumanie, à l'initiative du secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales, M. Thierry Beaucé, avec le ministère de la culture de Roumanie. Pour l'ouverture de ce printemps franco-roumain, Antoine Vitez, représentant plutôt lui-même que la Comédie-Française, était venu lire des textes de Ronsard, Pascal, Saint-John Perse, Frédéric Mistral (en provençal), Ana Blandiana (en roumain). Il a même sidéré, plutôt que scandalisé, ses auditeurs en faisant l'apologie, lors d'une conférence de presse, de l'œuvre des municipalités communistes en France dans le *domaine de la culture en expliquant,* à un auditoire réticent, qu'il était solidaire d'un parti qu'il avait quitté en 1980, mais qui incarnait l'idée révolutionnaire de son enfance...

Au Théâtre Boulandra, le lendemain, Gérard Desarthe présentait une double approche de la France avec *Jean-Jacques Rousseau*, adapté par Jourdheuil et dans une mise en scène de Virgil Tanase, la création de *Catastrophe*, une des dernières et courtes œuvres de Samuel Beckett, dédiée à Vaclav Havel.

Sans doute accompagné de d'Ion Caramitru (1), comme lui interprète de *Hamlet* mais qui est aussi vice-président du Front, Desarthe sera à Cluj en Transylvanie du 11 au 13 avril. Au Théâtre national, vaste complexe où l'on pouvait voir au même moment *la Voix humaine*, de Jean Cocteau, interprété en anglais par Suzannah York dans la mise en scène de Simone Benmussa, Patrice Chéreau et Laurent Malet reprenaient, pour la dernière fois, disaient-ils, l'admirable pièce de Koltès, *Dans la solitude des champs de coton*, un style de théâtre encore inconnu des Roumains, qui remporta un vrai succès. « *C'est moi qui vais vous poser des questions*, commença Patrice Chéreau, lors d'une rencontre avec des gens de théâtre, *ce qui m'intéresse, c'est de savoir ce qui se passe chez vous.* »



PASCAL VICTOR/ENGUERAND

Le Théâtre juif, isolé dans un quartier détruit baptisé le Beyrouth de Bucarest, à proximité du palais de Ceausescu.

Se fit jour alors un grave problème qui se pose actuellement au théâtre roumain. Avant la révolution, en effet, le public venait au théâtre parce qu'il n'y avait pas d'autre endroit où entendre la vérité. Maintenant, il regarde la *télévision, il lit les journaux. Le* théâtre ne dit pas une vérité plus grande que celle qu'il trouve ailleurs, et les spectateurs désertent les salles. « *Nous sommes dans une très grande crise,* explique une actrice roumaine, qui se souvient de spectacles qui faisaient salle comble s'ils n'étaient pas interdits : *le Bourgeois gentilhomme*, à la mode Ceausescu, *Caligula*, *Georges Dandin* et aussi une pièce chinoise *Arrêt de bus*, présentée cette année au théâtre hongrois de Cluj. « *Avant, les salles étaient archicombles bien que pas chauffées... Maintenant, ce qui se passe dans la rue est tellement vrai qu'il est très difficile de faire revenir les gens vers le théâtre.* » « *Cela me paraît absolument normal*, répond Chéreau. *Dans les périodes de répression, le théâtre est toujours un espace de liberté. Vous allez peut-être traverser une période difficile, mais le sens viendra plus tard. Vous savez, après 1789, nous avons produit chez nous beaucoup de pièces, de très mauvaises pièces...* »

Un bâtiment fantôme

Ensuite, Gérard Desarthe avait *un souhait : rendre visite au* Théâtre yiddish de Bucarest, un des plus anciens, créé il y a cent quatorze ans, dans un quartier qui fut autrefois bien vivant. On a peine à l'imaginer aujourd'hui. Les plus de vingt ans se souviennent qu'il y avait là des rues, des écoles, des synagogues, des vieilles églises aussi et, au coin d'une place, le Théâtre juif. Une salle de trois cents places avec ses balcons, ses fauteuils recouverts de velours qui semblent encore attendre les spectateurs de la soirée.

« *Nos acteurs sont des héros,* expliquait le directeur de ce théâtre fantôme, *ils sont obligés de jouer dans des conditions tout à fait spéciales. Le régime Ceausescu nous a laissés jouer, mais nous n'avons plus de salle.* » Tout autour, le désert, des démolitions, des gravats, une vieille baignoire dans laquelle jouent des enfants ; au loin, la place de l'Unité et ses immeubles vides. « *Ce quartier, maintenant, c'est Beyrouth. Nous ignorions même si ce bâtiment allait résister*, poursuit le directeur, *car, lorsque Ceausescu visitait le quartier, nous ne savions jamais si sa main désignait ou non notre immeuble...* » Comment faire venir ici des spectateurs, dans ce Beyrouth, des spectateurs dans la boue, sans éclairage urbain? Le Théâtre juif continue à exister. Il répète dans sa salle et donne des représentations, les jours de relâche, dans les théâtres de la ville, devant des spectateurs qui, *en majorité de plus en plus grande*, portent des casques parce qu'ils ne comprennent pas le yiddish. On estime en effet que quatre cent mille juifs ont quitté la Roumanie depuis la guerre et que vingt mille demeurent dans tout le pays .

Au pays de l'absurde, n'était-ce pas là le lieu idéal pour créer *Catastrophe*, de Samuel Beckett ?

Bucarest, c'est toujours l'impression de se promener au milieu des images de la télévision de décembre: des foules misérables, des queues devant les magasins, des rues dévastées par des constructions aux mille fenêtres aveugles, et jamais habitées, le bâtiment du comité central aux abords jonchés de documents qu'on a jetés, des trafiquants qui vous poursuivent pour changer des lei et, là-bas, au-delà de l'avenue de la Victoire-du-Socialisme, débaptisée et qu'il faudra bien rebaptiser un jour, le Palais du peuple. La monstrueuse maison du fada Nicolae est le monument de Bucarest actuellement le plus visité par des foules venues de tout le pays, qui suivent, muettes d'étonnement plus que de colère, le circuit fléché à travers quelques-unes des salles de cette construction où les lustres de cristal encore emmaillotés, les tapis roulés, les cache-pots sans pot, les sols de marbre, les lourdes portes marquetées, les alignements de prises de courant et d'interrupteurs qui semblent archaïques au temps de l'ordinateur, paraissent attendre un locataire qui tarde à venir.

Le Palais du peuple

Succession de salles blanches inachevées, boursouflées de stuc et de dorures, qui ressemblent à un décor de Peduzzi-Chéreau et qui seraient un lieu idéal pour un spectacle itinérant à la Luca Ronconi ou pour une pièce de Ionesco. Que *fera-t-on de ce lieu ? Faut-il l'achever ?* Le détruire ? Le laisser en l'état ? Créer une Académie internationale ? Nul ne sait. « *Ce palais, je le trouve absolument atterrant*, nous dit Patrice Chéreau, *et tout le pays m'a donné une grande impression de malheur. Ils reviennent de loin, cependant je pense qu'ils étaient contents. Un des acteurs m'a dit après le spectacle : « C'est un ballon d'oxygène. Cela me suffit.* »

Le théâtre de l'absurde vous guette partout dans ce pays où l'on se tuait à coups de hache, l'autre week-end à Tirgu-Mures. Geza Domokos, éditeur (2) mais aussi membre de l'Union démocratique hongroise, n'avait, pour cela, pas pu venir à Paris à l'invitation du Salon du Livre. Il arrive de Budapest où il vient de participer à un colloque roumano-hongrois au cours duquel fut affirmée une volonté : maintenir le dialogue. « *Le plus important n'est pas de savoir qui a commencé, mais quelles sont les forces intéressées à entretenir cette petite guerre entre Roumains et Hongrois*, dit-il. *Nous devons essayer d'oublier. Nous devons essayer de comprendre ce qui est arrivé. Pourquoi ? Comment ? Trouver une solution à cette situation. Pour l'instant, chacun a peur de l'autre.* »

Il poursuit : « *Nous ne voulons pas plus de droits que les autres dans ce pays, nous voulons l'égalité des droits, pas plus.* »

Cependant, fiers de leurs écoles – la première école supérieure hongroise en Transylvanie date de 1573. – les Hongrois posent comme un préalable la reconnaissance des écoles hongroises, d'une université hongroise, de leur langue, de leur administration. « *Ils n'essaient pas d'obtenir des droits, ils veulent des privilèges,* répliquait un homme de théâtre roumain. *Eux, ils disent toujours qu'ils sont persécutés. Nous acceptons qu'ils aient des écoles primaires, secondaires ; nous pouvons accepter d'inscrire les écriteaux en deux langues ; nous pouvons accepter le bilinguisme. C'est juste et c'est normal. Ce qui n'est pas normal, c'est de réclamer l'interdiction aux enfants roumains des écoles hongroises, d'essayer de séparer deux nationalités qui vivent dans le même village. C'est leur pays comme le nôtre. Ils doivent rester mais sans édifier de mur.* » Belle tolérance qui n'exclut pas cependant l'intolérance : « *C'étaient des guerriers barbares, ils sont arrivés parmi un peuple paisible. Nous pensons que la barbarie est restée chez eux...* »

Cercle vicieux qui semble inexplicable lorsque tous ceux-là mêmes qui déplorent la disparition en Roumanie des Grecs, des Arméniens, des Juifs, ceux-là même qui estiment que les Roumains doivent se comporter en majorité rassurante à l'égard de la minorité hongroise, se retrouvent d'accord pour affirmer leur mépris, leur haine.

« *On parle volontiers de haine chez nous parce qu'on n'a pas vraiment de suite dans les idées* », s'excusera l'un d'eux à l'égard des Tziganes. «*Un peuple, on ne peut pas le juger en entier. C'est une race de gens très intelligents, très musiciens. Mais très fourbes, des* bichnitzar, *des gens qui ont des affaires louches. Tout le monde sait que ce sont des* bichnitzar. *C'est difficile de les intégrer, de leur faire passer un goût nomade qui les fait vivre à Bucarest comme sur la route. Ils forcent les portes, ils entrent chez vous, ils mendient. Il y a aussi une chose qui nous énerve : ils détériorent la langue, ils parlent une langue roumaine laide avec leur accent. Ils dénaturent nos chants, nos danses. Cela pollue le folklore. Mais il y a ceux qui ne polluent pas et qui sont vraiment de grands musiciens. Moi, vous savez, je n'ai aucun préjugé* », conclut notre interlocuteur. Un problème tzigane ? Il refuse d'en parler. L'intégration ? Elle paraît impossible. « *L'intégration passe par une communauté culturelle. Comment intégrer des gens qui refusent d'envoyer leurs enfants à l'école ?* » Pays de l'absurde où toutes les haines semblent légitimes, sans honte, où toutes les rumeurs se répandent. Trois mois après l'exécution du couple Ceausescu, le général Victor Stanculescu n'annonçait-il pas la semaine dernière que les cadavres avaient disparu ? « *Pourquoi tous ces mystères ?*, nous disait un poète. *Les cadavres ? On peut penser qu'ils sont encore vivants. Pourquoi le juge s'est-il suicidé ?* » Cent jours après la révolution, le mystère continue à hanter les Carpates.

NICOLE ZAND

(1) Ion Caramitru sera à Paris les 11 et 12 mai pour deux récitals au Théâtre de l'Athénée.

(2) Il dirige le département de langue hongroise aux Editions Critérion qui publient en neuf langues : magyar, allemand, serbe, ukrainien, yiddish, slovaque, turc, tatare, roumain.

TÉMOIGNAGE

Elitisme et massification

par Costin Cazaban

Si l'on peut établir un classement dans l'horreur, la « réalisation » la plus importante du régime Ceausescu en Roumanie a été la destruction de toute hiérarchie culturelle. L'extravagance des titres académiques que s'octroyait le couple de dictateurs, le fait que la « savante » approuvait personnellement tous les sujets de thèse de doctorat dans le pays, ne relevaient pas seulement d'une mégalomanie *ubuesque mais d'un désir peu voilé* d'introduire la confusion, le chaos, le renversement conscient des valeurs, afin d'obtenir à terme le noyautage et la déroute la plus totale de l'intelligentsia.

La destruction de l'enseignement et la promotion méthodique de l'incompétence ne visaient pas à établir une autre hiérarchie, et ne voulaient, partant, que s'assurer des clients fidèles. C'était une action dirigée, peut-être unique, d'émasculation cérébrale de toute une nation.

Et quelle meilleure réponse à ces fantasmes démoniaques que cette activité fébrile, cette surchauffe intellectuelle que connaît maintenant la Roumanie ? Les Roumains de l'étranger, privés pendant de longues années de tout contact professionnel avec leur pays d'origine, se jettent dans la tourmente : le metteur en scène Andrei Serban assume déjà la direction du Théâtre national de Bucarest, Virgil Tanase prépare une tournée, sous l'égide du Théâtre de *l'Europe, Sergiu Celibidache y a* amené son orchestre de Munich pour quatre concerts, Marina Krilovici chantait sur la scène de la Philharmonie de Bucarest au mois de février, Silvia Marcovici et Radu Lupu ont retenu les dates de leurs prochaines apparitions.

Mais la hâte de mettre fin à une séparation absurde n'est rien par rapport à la volonté de s'exprimer des Roumains de l'intérieur. La vengeance du silence forcé se manifeste surtout par l'apparition subite d'un nombre incalculable de journaux. De tendance bien définie ou sans tendance aucune, quotidiens ou hebdo*madaires, ayant des éditeurs précis* ou plus ou moins vagues, ces journaux publient des articles politiques ou des horoscopes (interdits, naturellement, jusqu'ici), des articles d'éducation civique ou sexuelle, articles de vulgarisation ou plus spécula*tifs.* Ils visent, en premier lieu, la récupération d'un passé, d'une continuité dont la dictature les a privés. C'est la signification de la présence massive d'écrits anciens ou récents d'Eugène Ionesco, de Cioran, de Mircea Eliade, du philosophe Mircea Vulcanescu (mort dans les prisons du régime). Et c'est le signe d'une volonté d'intégration dont les symboles sont Alexandre Zinoviev ou Vaclav Havel, publiés pour la première fois en Roumanie.

A part cela, il existe enfin une *forme jusqu'alors inédite de journa*lisme : le débat. La télévision, regardée jusque tard dans la nuit (à tel point qu'on néglige les spectacles de théâtre et d'opéra), et la presse écrite consacrent aux tables rondes une place très importante. Du temps *de Ceausescu, même le mot* « collo*que* » était censuré.

« Les bonnes vieilles choses »

« *C'est une révolution post-moderne, qui vise le retour à un passé considéré comme normal* », remarque le compositeur Octavian Nemescu, une personnalité forte, fidèle à ses idées, qui croit inébranlablement aux valeurs sémantiques de la musique. Et le philosophe Gabriel Liiceanu, effrayé par les idées de certaines personnalités appartenant au Front du salut national, sur une possible « *forme nouvelle, originale, de démocratie* », d'écrire : « *Il n'y a pas de démocratie nouvelle. Nous avons besoin maintenant de bonne vieilles choses nouvelles.* »

L'idée du retour à la normalité va de pair, logiquement, avec une imagerie médicale. La Roumanie, entre 1946 et la fin de 1989, a été considérée comme un malade, tellement le totalitarisme est apparu comme un virus étranger à l'organisme national. « *Le système de Ceausescu n'est pas une tumeur qu'on extirpe à l'aide du bistouri, mais une maladie organique qu'on trouve partout, dans le corps social* », me disait Sorin Vieru, logicien éminent, membre du Groupe pour le dialogue social.

Ce groupe a été fondé immédiatement après la révolution par des intellectuels de haut vol (dont quelques actuels dignitaires comme Andrei Plesu, ministre de la culture, philosophe et critique d'art, l'écrivain Dan Petrescu, son adjoint, l'essayiste Alexandru Paleologu, ambassadeur de Roumanie à Paris). Il assume une réflexion créative sur les problèmes politiques et sociaux, avec le but déclaré de proposer un modèle « *d'action, de communication et de pensée sociale, modèle qui pourrait être pris et adopté* ». C'est une cellule de méditation et de médiation qui se place volontairement en dehors du politique. Il ne vise pas le pouvoir. Il édite l'hebdomadaire *22*, une revue dense, impeccable intellectuellement, qui tire à 120 000 exemplaires et que l'on s'arrache dans les kiosques.

L'élitisme isolé a été pendant plus de quarante ans, et surtout pendant les deux dernières décennies, une forme de résistance, passive mais tenace, une bouée de sauvetage individuelle, dans le marasme de la déculturalisation systématique. Il s'agissait d'une échappatoire. Le régime faisait semblant de l'ignorer, tout en le surveillant de manière rapprochée. La seule condition était de rester toujours plus isolé, donc plus élitiste encore. « *La culture roumaine*, rappelle Octavian Nemescu, *était monacale, symbolique. Et non seulement la musique, mais la littérature : il y avait quelques grands romans cryptiques. La culture méprisait le politique.* »

Ironie du sort : Nemescu vient de recevoir, de la part du Festival de Bourges, une commande pour une *musique inspirée par la révolution* roumaine ! La politique et les revendications catégorielles prennent maintenant leur revanche. Même les enfants ont organisé une manifestation. Et les cinéastes faisaient la grève de la faim à la sortie du *concert de Celibidache où se bousculaient* les officiels.

L'élite, qui tend aujourd'hui de regagner la place qui lui revient dans la société, doit faire face au danger d'une démocratie trop directe, du plébiscite culturel permanent. Les masses, qui ont accompli la révolution à leurs risques et périls, veulent maintenant se voir représentées directement dans les médias, notamment à la télévision. Quelques protestations se seraient déjà élevées contre « l'excès » sur les ondes de musique classique, qualifiée de « *musique d'enterrement* ». Pour ne pas parler de l'agitation politique qui, avec ou sans manipulation, laisse entendre dans les rues des slogans tels que : « *Les étudiants au boulot* » ou « *Nous travaillons, nous ne pensons pas* ».

Entre élitisme et massification, ni les intellectuels ni les « masses » ne peuvent choisir. C'est à la société tout entière de trouver les circuits parallèles qui permettront d'éviter l'affrontement ou la frustration.

► Costin Cazaban, compositeur, est exilé de Roumanie depuis 1984.

CULTURE

VARIÉTÉS

Le retour des magiciens

Deux festivals, l'un à Blois, l'autre à Monte-Carlo veulent relancer l'art de l'illusion

L'art magique, dont la tradition remonte à l'Antiquité, prend son essor théâtral au dix-neuvième siècle. C'est un spectacle populaire vivant, qui évolue avec son temps, intégrant les progrès scientifiques et technologiques. Le Polonais Adam Salomon Epstein joue au « Décapité vivant » en opérant avec un sabre à lame creuse rempli d'un liquide rouge qui, au moment voulu, se répand sur la victime.

Le Chinois Sam Hung avale de l'étoupe enflammée pour cracher des rubans de couleurs diverses et finir par un canard qui s'ébroue dans la sciure. Le Français Buatier de Kolta présente un dé à jouer en soie de petites dimensions. Il le dépose sur une table basse et, tandis que ce dé grossit subitement, il en fait sortir sa femme.

Manipulateurs et illusionnistes

Les magiciens se répartissent en deux catégories : les manipulateurs, qui se servent de cordes, de jeux de cartes, de boules, de foulards, de drapeaux, de pièces de monnaie, de dés à coudre, de bougies allumées, et souvent de colombes ou de perruches sans oublier les anneaux chinois, et les illusionnistes, qui utilisent des appareils impressionnants et compliqués en apparence.

L'art magique a vécu son âge d'or. L'étonnement a disparu, émoussé par un scepticisme qui, en partie, a détruit le mystère et l'émerveillement. Cependant, la magie compte actuellement en France soixante-cinq artistes professionnels, environ deux mille amateurs et des dizaines de milliers de pratiquants occasionnels, abonnés à des revues ou clients des magasins spécialisés.

En l'espace de trois semaines, deux festivals de magie viennent d'avoir lieu : l'un à Blois, les 16, 17 et 18 mars, l'autre à Monte-Carlo, les 6, 7 et 8 avril. Tous deux ont mis l'accent sur un art qui aujourd'hui encore peut faire rêver.

Blois, c'est la ville natale de Robert Houdin, le premier magicien à s'être produit en tenue de soirée. C'était au milieu du siècle dernier. Sa formation d'horloger lui avait donné la possibilité de fabriquer des automates sophistiqués et de se bâtir ainsi une renommée internationale.

Le Festival de Blois présentait sa quatrième édition à la Halle aux grains, en jouant la carte de la reconstitution – celle de la « Cible humaine », qui coûta la vie à son créateur Chung Ling-so, il y a près de soixante ans, et celle de l'évasion avec la « Pagode d'Houdini », – mais aussi la carte de la jeunesse avec un étonnant manipulateur allemand (Topas) de dix-sept ans, qui a fait voltiger entre ses doigts clochettes et lunettes noires.

Des « Napoléons » venus du Japon

Les sixièmes Grands Prix magiques de Monte-Carlo ont proposé de leur côté des numéros courts, élégants pour la plupart et présentés avec une mise en scène recherchée : ainsi Dani Lari, un jeune artiste français qui, de Pierrot triste, s'est transformé en Arlequin doté d'étranges pouvoirs ; ainsi encore le Norvégien Finn Jon et sa lévitation d'objets, la Japonaise Yuka et sa manipulation d'éventails et de foulards. D'autres Japonais, les... Napoléons, ont combiné comédie et prestidigitation pour réaliser quarante-neuf tours en quatre minutes, donnant ainsi à leur numéro un aspect farces et attrapes spectaculaire.

CLAUDE FLÉOUTER

CINÉMA

Enfants du rock et de la coke

Dans *Courts-circuits*, prix Jean-Louis-Bory 1980, Patrick Grandperret décrivait des semi-marginaux mal dans leur peau, possédés par la passion de la moto. Ce sont leurs frères qui aujourd'hui sont les héros de *Mona et moi*, grand prix du Festival de Belfort, prix Jean-Vigo 1989. Mais leur passion, c'est le rock, qui leur permet d'échapper le temps d'un rêve à la grisaille de leur existence, au conformisme social. On dirait que Patrick Grandperret ne veut pas grandir-vieillir, qu'il a fixé une fois pour toutes ses modèles cinématographiques du côté de John Cassavetes et de Jean-Luc Godard, pères spirituels d'un « cinéma en liberté » où il importe plus de capter des images que de raconter une histoire.

Sur l'écran, on voit donc surgir Denis Lavant, qui traîne une sorte de romantisme angoissé. Avec quelques copains, il organise un concert rock, dont la vedette sera Johnny Thunder *(himself)*, encore plus flippé que le reste de la bande. On répète dans un hangar à Ivry, tout ou presque se passe là. Denis Lavant retrouve Sophie Simon, qui fut son amour d'enfance. Elle veut vivre avec lui, il fait tout pour que ça ne marche pas, c'est dans sa nature.

Sur un canevas qui se prête à toutes les improvisations, Patrick Grandperret dérive dans le délire du rock et l'usage de la coke, qui pour ces jeunes gens semble aller de soi. Le film est très branché etne s'en cache pas. Patrick Grandperret manifeste sans arrogance le bonheur de filmer une modernité qui fut en partie celle des années 80 et qui déjà s'enferme dans le passé.

JACQUES SICLIER

MUSIQUES

Ainsi rockent les petites marionnettes

Oui Oui, groupe de faux gamins et de vrais rockers, au New-Morning

Rangeons les références littéraires, ce Oui Oui-là est celui que les adultes agacés lâchent aux enfants à la trentième question; celui des optimistes incurables aussi. Et puis, loin derrière, la marionnette d'Enid Blyton.

Voilà réglée l'histoire du nom, mais on n'en sait pas plus sur Oui Oui. Sur la pochette de *Chacun tout le monde*, leur premier album (Eurobond), quatre marionnettes dans un paysage de neige. Sur scène, quatre garçons en costume, dont un bassiste qui s'appelle Pigetout et ferait peur aux petits enfants s'ils n'étaient pas couchés.

En fait, ils ne sortent pas du magasin de jouet à minuit mais d'écoles d'art ou de troupes de théâtre. Le côté pantin, cette régression allègre dans les textes, c'est leur manière de tourner en dérision, de contourner la pantomime du rock. Mais leur détournement procède de l'amour. Quand on les voit sur scène on comprend qu'Etienne Charry (guitare, voix), Gilles Chapat (claviers), Michel Gondry (batterie) et le bassiste mécanique mentionné plus haut sont d'abord des rockers, même s'ils font tout pour masquer leur aveu.

L'attirail Oui Oui, ce sont d'abord les marionnettes, elles sont sur la pochette, elles sont dans le clip, réalisé par Michel Gondry. Il a sculpté un Etienne Charry avec un nez pointu et de longues jambes maigres, comme le vrai. Du coup, la marionnette n'arrêtait pas de tomber et d'abîmer le décor avec son nez. *« Quand je voyais Etienne le soir, après une journée de studio, j'avais envie de lui taper dessus »*, dit Gondry, comme si ce problème relationnel se posait dans tous les groupes.

On trouve dans l'histoire du rock des exemples de ces bouffées délirantes enrobées de simplicité trompeuse : Jonathan Richman, ou Talking Heads des débuts. Dans six mois, il sera temps de se demander si Oui Oui est capable de changer le décor de son castellet, *a fortiori* d'en sortir.

En attendant, ils ont publié l'un des albums les plus sympathiques (et les mieux produits) de rock français des ces derniers mois, et, sur scène, sont capables d'en remontrer à la plupart de leur confrères en perfecto.

THOMAS SOTINEL

▶ **Le 9 avril, à 20 heures, au New-Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris.**

DISQUES

Le rap lorgne vers l'Afrique

Jungle Brothers : Done by the Forces of Nature (WEA)
Queen Latifah : All Hail the Queen (Tommy Boy/Wotre Music)

Le rap n'est pas une chose simple à écouter. D'abord, mieux vaut se servir de ses pieds, sans oublier d'essayer de suivre le propos. C'est parfois fatigant, pourtant les rappers ont pensé à tout avec leurs petites phrases coupées-collées, que l'on peut ressortir à volonté, comme des publicités bien tournées.

Du machisme benêt de Tone Loc au radicalisme de Public Ennemy, les rappers se définissent d'abord par leurs discours. Heureusement pour la survie et la croissance du genre, ils sont de plus en plus nombreux à entreprendre l'édification d'un univers sonore. De La Soul, les premiers à avoir attiré l'attention sur ce mode, avaient défini un monde joyeusement absurde, à l'opposé de la violence habituellement associée au rap.

Sur *All Hail the Queen*, Queen Latifah a enregistré un titre avec De La Soul, *Mama Gave Birth to the Soul Children*. Elle partage leur bonne humeur communicative, mais l'exerce sur un territoire plus actuel.

Sa voix (dans la belle tradition des grandes gueules de la musique noire américaine, Big Maybelle ou Aretha Franklin), la production (essentiellement due à DJ Mark The 45 King), tout l'inscrit dans une histoire commencée en Afrique, qui se continue en ce moment dans le Bronx. Cette revendication trouve sa traduction dans les rythmes, les échantillonnages qui lorgnent définitivement vers le vieux monde noir.

Cette filiation, les Jungle Brothers en ont fait leur nom. Dans la continuité du rap, ils se situent entre Queen Latifah et KRS1 (*le Monde* du 16 mars).

Leur discours est encore plus militant, mais c'est surtout la fabuleuse richesse sonore de *Done by The Forces of Nature* qui fait la force des frères. Après des années d'ignorance et de méfiance, ils sont parmi les premiers musiciens afro-américains issus du rhythm'n'blues (les jazzmen sont hors concours) à prendre en compte les apports de la musique africaine telle qu'elle se joue aujourd'hui.

En écoutant les Jungle Brothers, on sent que les temps de la rumba-rap approchent.

T. S.

FRED ZELLER
COURCHEVEL 1850
« Art collection » Daniel Besseiche
HALL DE LA CROISETTE
MARS-AVRIL
peintures récentes

GALERIE ALBERT LOEB
JEANCLOS
LE TYMPAN DE SAINT-AYOUL A PROVINS
Terres-cuites
jusqu'au 14 avril
12, rue des Beaux-Arts, 75006 PARIS - Tél.: 46 33 06 87

THEATRE DE LA VILLE PARIS
20 H 45
DU 20 AU 28 AVRIL
DIM. 22 A 17 H DIM. 29 A 15 H
CAROLYN CARLSON
CREATION
LOC. 42.74.22.77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

THEATRE DE PARIS
LOCATION 42 80 09 30
CATS
IRREVOCABLEMENT DERNIERE LE 29 AVRIL

Nouvelle Renault 25

Jusqu'au 30 avril,
M. Financement vous propose pour

1181 F

par mois la 1re année,*
une Renault 25 GTS avec
un Financement personnalisé,
plus un Contrat d'entretien,
plus une Assurance tous risques.

*Financement - Location avec option d'achat sur 60 mois moyennant un versement initial de 45 520 F (dont 28 450 F de 1er loyer majoré et 17 070 F de dépôt de garantie égal à l'option d'achat finale). 11 loyers de 797 F, 12 loyers de 1 309 F et 36 loyers de 2 266 F. Coût total en cas d'acquisition, 151 571 F. Renault 25 GTS, prix TTC clés en main au 2/04/90 : 113 800 F. Sous réserve d'acceptation par la DIAC SA au capital de F. 321 490 700. RCS Nanterre B 702 002 221. Entretien - Contrat d'entretien Renault. Coût mensuel 141 F (soit 1 692 F par an) dans la limite de 60 mois ou 60 000 km à partir de la date de livraison. Assurance - Assurance tous risques. (Responsabilité Civile, défense et recours, bris de glace, vol, incendie et dommages avec franchise, assistance avec véhicule de remplacement). R 25 GTS : coût mensuel 243 F (soit 2 916 F la 1re année) Bonus 50 % – conducteur sans sinistre responsable total ou partiel durant les 24 derniers mois – résidant à Paris – usage promenade trajet – franchise 1 700 F gravage obligatoire. Offre proposée par RECA – société de courtage d'assurances – RCS Nanterre B 962 504 502. Offres valables sur l'ensemble des modèles Renault 25 VP et Espace VP neufs commandés du 1er au 30 avril 90. Ces prestations peuvent être acquises individuellement.

Monsieur Financement chez votre concessionnaire ou au 05.25.25.25.



ÉDUCATION

La formation des maîtres et l'allègement des programmes

Les projets du ministère inquiètent les professeurs de philosophie

Enseigner la philosophie, cela ne s'apprend pas. Forts de cette certitude, les professeurs de philosophie s'inquiètent du sort qui sera réservé à leur discipline dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), créés à partir de la rentrée 1990 pour former tous les enseignants, de l'instituteur à l'agrégé. Ils l'ont fait savoir, jeudi 5 avril à Paris, à M. Daniel Bancel, conseiller technique de M. Jospin, auteur du rapport sur les futurs IUFM, au cours d'un débat organisé par le Collège international de philosophie.

« C'est une illusion de croire qu'une technique pédagogique peut compenser un manque de contenu », affirme M. Jean Lefranc, président de l'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public. Or il a cru déceler dans le « rapport Bancel » le risque d'un allègement des programmes, donc d'une baisse de la qualité des enseignements disciplinaires au profit d'une formation pédagogique dont les philosophes, apparemment, n'ont que faire. *« Pour notre discipline, tout est subordonné au contenu*, explique M. Lefranc. *Elle est particulièrement menacée par les techniques pédagogiques.»*

Un tel discours ne peut que laisser perplexe M. Bancel, toute la politique ministérielle en matière de formation des enseignants reposant sur la conviction qu'il y a une interaction nécessaire entre les compétences théoriques et pratiques de l'enseignant. *« Y-a t-il antagonisme entre l'acquisition et la transmission des connaissances ? »*, a-t-il demandé. Selon lui, les futurs enseignants, recrutés au niveau de la licence, pourront, pendant les deux années de formation au sein de l'IUFM, mener de pair des études disciplinaires, en particulier pour préparer les grands concours nationaux de recrutement, et une approche plus professionnelle du métier d'enseignant.

« Ça ne marche pas »

« La séparation entre acquisition et transmission du savoir va de soi pour un mathématicien comme vous, devait lui faire remarquer un intervenant. *Malheureusement, pour la philosophie, ça ne marche pas. Nous ne transmettons pas un savoir, nous apprenons aux étudiants à penser. »* Une nuance de taille qui, chez Platon, opposait déjà Socrate aux sophistes.

M. Bancel s'est dit *« prêt à discuter sur ce point »*, avec les professeurs de philosophie, car, contrairement aux craintes vigoureusement exprimées par les participants de voir dans les IUFM une opération médiatique montée à la hâte, il assure que *« ce dossier doit mûrir lentement »*.

Les IUFM de Lille, Grenoble et Reims n'ouvriront leurs portes en septembre prochain qu'à titre expérimental, et les concours ne seront pas modifiés avant 1992. *« La démarche est ouverte au dialogue »*, a encore réaffirmé le conseiller du ministre devant des philosophes pleins d'appréhensions. Il faudra du temps pour les convaincre que la notion d'IUFM ne rejette pas le philosophique, que la préparation au concours y sera *au moins aussi importante* qu'actuellement à l'université, que le niveau des concours ne sera pas abaissé, que ceux-ci ne seront pas régionalisés... ; comme le redou*tent les enseignants.*

Plus ou moins courtoisement interpellé M. Daniel Bancel s'y est efforcé au cours de ce premier contact public. Avec une évidente bonne volonté pédagogique, et beaucoup de philosophie. Cependant, il est resté coi lorsqu'un enseignant anonyme dénonça la tare, à ses yeux rédhibitoire, des IUFM : le travail en équipe...

JEAN-JACQUES BOZONNET

ILE-DE-FRANCE

Un rapport inédit sur les déplacements dans la région parisienne

Transports collectifs ou paralysie automobile

***Réduire l'usage de la voiture* particulière au bénéfice des transports collectifs, surtout au centre de l'agglomération parisienne (Paris et proche banlieue) : telle est la principale recommandation du *« plan stratégique de déplacement des personnes »*. Ce rapport, rédigé par M. Jacques Rousset, vice-président du Syndicat des transports parisiens, vient tout juste d'être remis à M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, des transports et de la mer.**

La fin des embouteillages n'est pas pour demain. Dans cinq ans, le réseau routier autour de Paris sera encore plus saturé qu'aujourd'hui, sur l'autoroute A 86 en particulier. L'A 86 est ce « périphérique bis » qui, sans être encore totalement bouclé, ceinture l'agglomération à une dizaine de kilomètres des murs de Paris. Les grandes voies radiales et le quart nord-ouest du périphérique devraient aussi se charger de plus en plus. En revanche, pour les déplacements à l'intérieur de la région, les transports en commun s'allégeraient plutôt.

Ce scénario, la direction régionale de l'équipement de l'Ile-de-France l'a tiré d'une simulation de trafic à partir des tendances actuelles. D'autres travaux portent sur l'horizon 2010. Si les transports collectifs *étaient privilégiés, une légère* détente apparaîtrait sur le réseau routier à la sortie de Paris le soir, due à la diminution des emplois dans la capitale. Ce qui signifie que si l'effort en faveur des transports en commun n'est pas vigoureux, la paralysie sera inéluctable. D'ailleurs, même si c'est réel, rien n'ira plus en proche banlieue ni dans la grande couronne. Les transports collectifs eux-mêmes pourraient être gravement saturés.

Conclusion : les transports en commun doivent être impérativement développés, et particulièrement aux abords de Paris.

D'autant plus que ce mode de déplacements épargne les deniers de la collectivité. L'automobiliste est grevé de charges ; pourtant, en « coût marginal », c'est-à-dire en dépenses ordinaires de carburant et de parking, la voiture particulière ne coûte pas plus cher à son utilisateur que le recours aux transports collectifs. Il n'en est pas de même pour la comptabilité nationale. Le coût économique et social des transports en commun est cinq fois plus faible que celui de la voiture particulière. Et, parmi les transports collectifs, les transports ferroviaires sont les plus écono- miques.

Pour n'être pas inattendu, le constat est clair : il trace les objectifs qui rejoignent d'ailleurs les enjeux soulignés par le Livre blanc de l'Ile-de-France. Le premier de ces objectifs est la maîtrise de l'usage de la voiture particulière dans la zone centrale, c'est-à-dire à l'intérieur du cercle délimité par l'autoroute A 86. Il faut, estime le plan Rousset, redéfinir le partage de la voirie en faveur des autobus, des taxis et des piétons. Avant *la fin de 1990, le réseau* d'autobus avec couloirs et axes prioritaires devrait être restructuré. Le péage urbain d'usage de la voirie en zone centrale - donc y compris à Paris - devrait être mis à l'étude et être combiné à d'autres mesures comme la limitation et la tarification des places de stationnement en vue de réguler l'accès à certains secteurs urbains.

Le deuxième objectif est l'amélioration des transports en commun. Le maillage de la proche couronne doit être décidé. Une *« desserte performante »* doit assurer les déplacements de banlieue à banlieue avec *« vitesse et régularité »*. La construction d'une rocade de transports collectifs rapides s'impose donc, comme le propose déjà le Livre blanc. Partout la fréquence des rames, la sécurité et l'information ont de réels progrès à faire. La vente des billets et la tarification gagneraient à être simplifiées, un progrès important - après celui de la carte orange - restant à accomplir en faveur des utilisateurs occasionnels. Enfin, l'offre de taxis doit être *« revalorisée »*, terme quelque peu ésotérique, qui mérite d'être interprété comme une augmentation du nombre de taxis et une amélioration de la qualité des services rendus.

ALAIN FAUJAS et CHARLES VIAL

SCIENCES

Lancement réussi d'Asiasat par la Chine

La Chine a rejoint, samedi 7 avril, le club très fermé des pays commercialisant les services de lancement de satellites en mettant avec succès sur orbite, pour le compte d'une société de Hongkong, le satellite de télécommunications Asiasat-1 (*le Monde* des 8-9 avril). Ce satellite, contruit par une firme américaine, est destiné à la retransmission d'émissions de télévision et à la mise en place de liaisons téléphoniques à travers trente-cinq pays de l'Asie et du Golfe. Il est le premier engin commercial lancé par la Chine pour un client étranger.

Cette opération n'est toutefois qu'un début, Pékin espérant séduire par des prix extrêmement bas – 30 millions de dollars pour Asiasat – d'autres clients éventuels comme l'Australie, les pays dela Lige arabe ou le Pakistan. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Nouvelles mesures pour les agents de décontamination de Tchernobyl.** – M. Mikhaïl Gorbatchev a pris, dimanche 8 avril, une série de mesures en faveur des techniciens qui ont participé en 1986 à la décontamination de la centrale de Tchernobyl et de victimes qui habitaient dans la zone de l'accident. La nouvelle sera d'autant mieux accueillie que les 4 000 agents qui avaient participé à cette dangereuse opération ont récemment constitué un comité de défense pour être mieux soignés.

Le but essentiel des décisions du président soviétique est, selon *la Pravda*, de protéger les droits des personnes irradiées, d'évaluer avec précision les doses qu'ils ont reçues, enfin de les faire bénéficier d'une gratuité des soins. – *(AFP-UI.)*

□ **Mort d'un astronaute des missions lunaires Apollo.** – L'astronaute américain Ronald Evans est mort, samedi 7 avril, à l'âge de cinquante-six ans, d'une crise cardiaque. Entré dans le corps des astronautes de la NASA en avril 1986, Evans avait été pilote du module de commande de la mission lunaire Apollo 17 en 1972. A ce titre, il avait passé 301 heures 51 minutes dans l'espace, dont 1 h 06 de *« sortie extra-véhiculaire »* entre la Terre et la Lune. Mais il n'avait pas marché sur la Lune.

MÉDECINE

A l'INSERM de Marseille

Des chercheurs français auraient mis au point une nouvelle technique pour bloquer la réplication du virus du sida

Une équipe de chercheurs français, dirigée par le docteur Jean-Claude Chermann (Unité 322 de l'INSERM, Marseille), annonce dans le dernier numéro du *Journal of Virology* (1) qu'elle a réussi, *in vitro*, à mettre au point une nouvelle technique permettant une inhibition de la réplication du virus du sida, le HIV. Jusqu'à présent, outre l'utilisation de médicaments comme l'AZT ou le DDI qui bloquent la multiplication du virus, les spécialistes du sida tentaient d'empêcher le HIV d'infecter les lymphocytes en bloquant sa fixation au niveau de la surface de ces cellules sanguines (c'est ce type de travaux qui a conduit à la mise en *évidence des récepteurs* CD4).

Les travaux marseillais ont ceci d'intéressant qu'ils laissent envisager la possibilité de bloquer la réplication du HIV, une fois que ce dernier a pénétré à l'intérieur du lymphocyte. On savait déjà que ces cellules avaient besoin d'être activées pour que le HIV puisse se multiplier. Et que cette activation est commandée par un facteur nucléaire que produit le lymphocyte, le NK Kappa B. Or, ce que vient de mettre en évidence l'équipe du professeur Chermann, c'est qu'il existe un autre signal nécessaire à la réplication du virus, agissant bien plus précocement que l'autre, sans doute avant même l'intégration du HIV dans l'ADN du lymphocyte.

En outre, il semble bien qu'en bloquant ce signal au moyen d'un anticorps, l'antibêta 2 microglobuline, on puisse induire un retard significatif dans la réplication du virus, voire même peut-être son inhibition au sein du lymphocyte.

Ces résultats, bien que préliminaires et encore une fois strictement *in vitro*, mettent en lumière une nouvelle cible biologique qui, théoriquement, pourrait conduire dans l'avenir à de nouvelles avancées thérapeutiques.

F.N.

(1) Avril 1990,64,1459-1464.

Ryan White, dix-huit ans, hémophile, mort du sida

Ryan White, un jeune Américain de dix-huit ans devenu en quelque sorte le porte-parole de tous les enfants atteints du sida, est mort dimanche 8 avril à l'hôpital Riley d'Indianapolis (Indiana). Hémophile, il avait été contaminé par le virus du sida à l'âge de treize ans, à la suite d'une transfusion sanguine. Renvoyé de son école par crainte de la contagion, il avait su gagner le cœur des Américains et contribuer à faire mieux respecter les malades du sida.

« A cause du manque d'informations, j'ai été plongé dans un univers de peur, de panique et de mensonges, ne cessait-il de répéter. Partout, j'étais considéré comme indésirable. Même à l'église, personne ne me serrait la main. Aidez-moi à vaincre la discrimination et à faire considérer le sida comme une maladie et seulement comme une maladie. » – *(AP.)*

DÉFENSE

Manifestation de pacifistes devant l'île Longue

BREST

de notre correspondant

Un millier de personnes ont manifesté, dimanche 8 avril, à l'appel du Mouvement de la paix devant la base de la Force océanique stratégique (FOST) de l'île Longue, dans le Finistère, pour protester contre le *« surarmement de la France »* et demander l'arrêt de la construction de nouveaux missiles.

« L'Europe que nous voulons n'a pas besoin de missiles », ont scandé, dimanche, les manifestants du Mouvement de la paix, devant l'entrée de l'île Longue barrée par un cordon de gendarmes, tandis qu'un hélicoptère tournoyait au-dessus de leur tête. Les quelque mille personnes, après un *sit-in* symbolique, ont mis le feu à une fusée de carton.

Le Mouvement de la paix demande l'arrêt immédiat des essais nucléaires de Mururoa, du programme Hadès et de celui du renforcement de l'armement des sous-marins.

G. S.

Le Plan Losange en Renault 25

Vous financez, entretenez et assurez votre voiture pour un montant mensuel connu d'avance.

Un financement personnalisé

Le Plan Losange vous propose une gamme de formules vous permettant d'adapter exactement le financement de votre nouvelle Renault 25 au budget que vous vous êtes fixé. Il vous assure la plus grande souplesse pour l'apport initial, le montant des mensualités, constant ou progressif, la durée des financements jusqu'à 60 mois.

Un contrat d'entretien

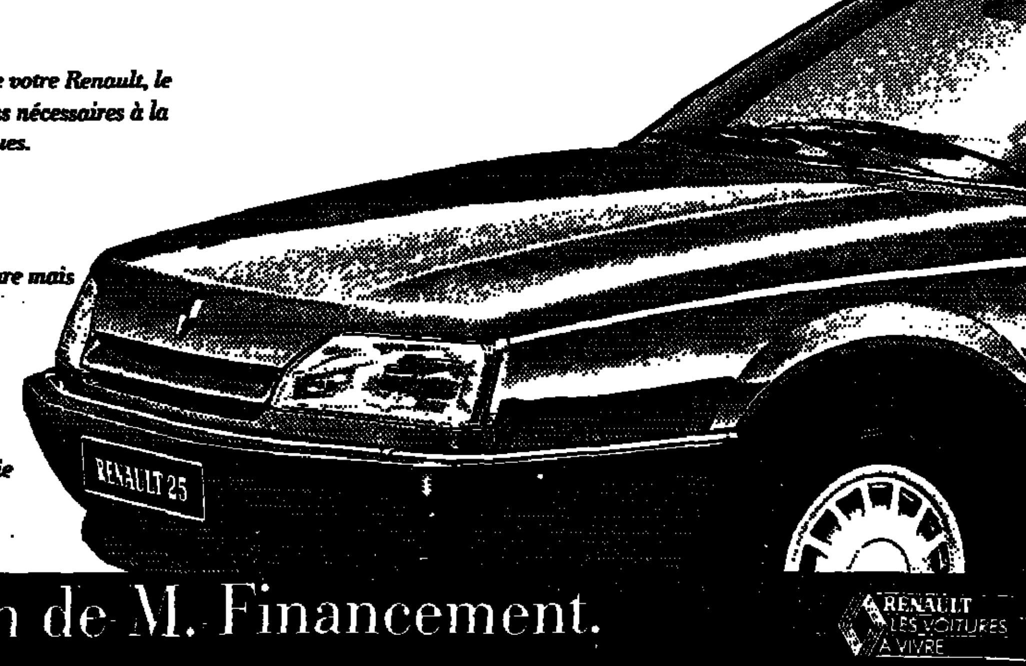
Le contrat d'entretien Renault prévoit tout, même l'imprévisible. Il prend en charge l'entretien complet de votre Renault, le changement des pièces d'usure et les réparations mécaniques hors accident. Il inclut toutes les dispositions nécessaires à la poursuite de votre voyage, pour vous et les vôtres. Ainsi vous éliminez les dépenses imprévues.

Une assurance tous risques

Le contrat Losange Assurances c'est bien sûr et d'abord une assurance tous risques pour voiture mais aussi pour vous et toute votre famille.

En effet vous êtes garanti par une assistance qui vous apporte le maximum de confort et de sérénité. En cas d'immobilisation prolongée de votre voiture, notre contrat d'assurance prévoit l'hébergement, le rapatriement, même en cas d'accident ou de vol, le prêt d'un véhicule relais. En cas de vol ce prêt peut aller jusqu'à 30 jours.

Il vous fait bénéficier d'une assistance intégrée, vous prenant en charge en cas de maladie ou d'accident, même si vous voyagez sans votre voiture.



Plan Losange. Le Plan de M. Financement.

RENAULT LES VOITURES A VIVRE

SOCIÉTÉ

L'affaire Nucci et les conséquences de l'amnistie

Un non-lieu accusateur

Suite de la première page

En lisant l'arrêt des magistrats de la Haute-Cour ce qui choque au premier abord, c'est l'ampleur des sommes en cause, détournées essentiellement par M. Yves Chalier, mais dont les agissements étaient protégés par l'impunité que leur conférait la confiance de M. Nucci. Créée le 27 juin 1983 à l'initiative de M. Nucci pour promouvoir sa politique et dissoute le 31 janvier 1986, l'Association Carrefour du développement (ACAD) a reçu de l'Etat, en moins de trois ans, 81 420 504,99 F. Sur ce total, *« l'excédent de financement »* – autrement dit les fonds publics détournés – s'élève, selon les experts commis par la justice, à 26 729 176 F.

Cette somme aurait été dépensée en rétrocession d'espèces (pour un montant de 6 250 000 F !), en paiement de commissions (1 279 885 F), en aide financière à une entreprise amie de transport aérien, la SOCOTRA (2 640 000 F), et en alimentation de la trésorerie courante de l'ACAD, dont le responsable n'était autre que M. Chalier, pour un total de 16 548 586 F. De ce dernier montant, les experts ne sont parvenus à déterminer l'emploi que de 10 805 049 F, pour l'essentiel au profit direct de M. Chalier.

L'alibi de l'aide aux pauvres

Au bout du compte, les magistrats n'imputent en effet « que » 2 100 290 F aux dépenses de M. Nucci lui-même. Et, finalement, ils ne retiennent à charge contre lui – avant de déclarer que leur relève de la loi d'amnistie sur le financement politique – « que » 1 385 413 F au titre du *« recel de deniers publics frauduleusement soustraits »*. Mais ils le tiennent également pour « complice » des soustractions et tentatives de soustraction de deniers publics opérées par M. Chalier pour un montant de 18 millions de francs.

Si l'on en reste au jugement moral, il y a plus choquant encore : l'alibi de ces détournements n'est autre que l'aide à certains des pays les plus pauvres de la planète, où la faim, la maladie, la dette, les inégalités, l'analphabétisme, toutes ces plaies d'Egypte du sous-développement, font leurs ravages. Ainsi plus de 1 million de francs déboursés en 1985 par l'Etat afin de servir à l'acheminement de semences potagères dans les pays du Sahel auraient été détournés par l'ACAD et son trésorier, M. Chalier. Une fausse facture fut remplie à cette occasion, ainsi libellée : *« Expédition de semences du mois d'octobre à destination de N'Djamena, Bamako, Bangui, Ouagadougou »*.

L'équipement de villes africaines en matériel médical hospitalier, dans le cadre des aides d'urgence, aurait également servi d'alibi au détournement de près de 5 millions de francs. Dans les deux cas, une partie de l'argent ira rejoindre les coffres suisses de la société Courtexi à Genève, une *« société de pure façade »*, écrit la commission d'instruction, auprès de laquelle des retraits en espèces seront opérés par un proche de M. Chalier. Enfin, un peu plus de 2 millions de francs seront détournés par Carrefour du développement au prétexte d'une *« étude d'implantation de centres de gestion en Afrique »*.

Les méthodes africaines de l'administration française sont la toile de fond de cette tragi-comédie scandaleuse. Les magistrats de la Haute Cour le soulignent en rappelant les remontrances de la Cour des comptes qui, fin 1985, découvrit le pot aux roses en s'intéressant aux finances de l'ACAD. Les fonds publics détournés ont été débloqués pour l'essentiel par le Fonds d'aide et de coopération (FAC), théoriquement destiné à financer des projets de développement au profit de pays liés à la France par des accords de coopération.

Or, écrit la Cour des comptes, *« le FAC est à peu près complètement entre les mains du ministre de la coopération, qui est maître de l'ordre du jour et rassemble facilement la majorité nécessaire à ses visées »*. Des *« échappatoires »* qui sont autant de *« manipulations budgétaires »* lui permettent sans entraves de couvrir les dépassements de crédit. Le contrôle du comité directeur du FAC, présidé par le ministre, ne revêt qu'un caractère *« essentiellement formel »* : *« Dès qu'il s'agissait de dépenses exceptionnelles liées à des décisions de nature politique,* témoignera l'un de ses membres, *il n'engageait pas de discussion de fond et se contentait d'avaliser. »*

C'est ainsi que les ouvertures de crédit obtenues par Carrefour du développement ne se faisaient pas explicitement au nom de l'association mais comportaient cette seule justification laconique : *« Intérêt général »*. Pour tous les participants, cette formule recouvrait le rôle très politique de l'ACAD, considérée comme *« l'association du ministre »* et, plus précisément, comme l'instrument d'opérations financières délicates et discrètes de la France en Afrique. Qui aurait pu en douter dès le moment où le ministre de la coopération décida de lui confier l'organisation matérielle, technique et policière du sommet franco-africain de Bujumbura, en 1984 ?

L'impatience de l'Elysée, l'enclavement du Burundi, les lenteurs des mécanismes traditionnels de financement, autant de circonstances qui entraînèrent M. Nucci sur la voie de ce détour très peu orthodoxe selon les règles de la comptabilité publique. Mais il y avait aussi des traditions bien établies en matière de relations franco-africaines. En témoigne une lettre adressée, le 9 mars 1984, à M. Chalier par le Service de coopération technique internationale de police (SCTIP) du ministère de l'intérieur. Les policiers y soulignent la nécessité, pour le paiement des prestations de sécurité, d'éviter le *« processus administratif de passation des marchés »* par le recours à *« une technique « appropriée » à définir »*.

C'est ainsi que M. Chalier, trésorier de l'ACAD et chef du cabinet de M. Nucci, bref, homme de confiance du ministre, se retrouva en train de manipuler des sommes astronomiques. Et qu'il eut envie d'utiliser à son profit un système qui profitait à l'Etat. Un système qui recouvre aussi l'usage très particulier des fonds secrets inscrits au budget du premier ministre qui alimentaient le compte joint Nucci-Chalier, un compte dont l'existence était de tradition au ministère de la coopération, quels que soient le ministre et le chef de cabinet. Car les magistrats de la Haute Cour eurent la surprise d'apprendre de la bouche du directeur du budget au ministère des finances que l'usage par les ministres des fonds secrets qui leur sont alloués est *« discrétionnaire »*. En d'autres termes, que ceux-ci n'ont aucun compte à rendre sur l'utilisation qu'ils en font. Si d'aventure M. Nucci s'en est servi pour des dépenses personnelles, cela ne regarde pas la justice...

Quand à Carrefour du développement, son activité ne regardait que M. Chalier. Pour tous les témoins de l'affaire, M. Chalier. Pour tous les témois de l'affaire, M. Chalier était alors l'homme du ministre et le ministre, l'homme de l'Elysée, arrivé à ce poste par la volonté d'un président qui ne goûtait guère les tentatives novatrices du prédécesseur de M. Nucci, M. Jean-Pierre Cot. De ce parapluie élyséen, M. Chalier sut habilement tirer parti parlant à ses interlocuteurs d'*« interventions pilotées par la présidence de la République* ou de *« dépenses liées à la présidence de la République »*.

L'habitude « d'imiter »

Si elle n'impute directement à M. Nucci qu'une très faible partie des sommes détournées – appartements, château d'Ortie, voitures, etc., le dispendieux M. Chalier se servira le premier, la commission d'instruction fustige son manque de vigilance. *« C'est sur M. Nucci seul qu'a reposé le soin de veiller à la sincérité et à la régularité des opérations financières,* écrit-elle. *Dans l'esprit de ses interlocuteurs administratifs, il était censé naturellement l'avoir fait. »* C'est pourquoi les magistrats en font le complice de M. Chalier pour une partie des fonds détournés (18 millions), un complice « par abstention », selon une jurisprudence de la Cour de cassation, c'est-à-dire un complice passif, qui aurait dû savoir et n'a rien fait pour s'oppoeer.

N'avait-il pas laissé M. Chalier prendre l'habitude *« d'imiter parfaitement »* sa signature, pratique que le chef de cabinet ne limitera pas aux *« correspondances sans importance »* et à laquelle il aura recours pour tous les faux nécessaires à ses propres détournements. Quand M. Nucci affirme qu'il n'a rien vu, rien su, les magistrats lui rétorquent que ses *« allégations sont incompatibles avec l'expérience gestionnaire que lui ont permis d'acquérir ses fonctions électives municipales et départementales »*. Comment aurait-il pu ne pas être alerté par le *« renchérissement des dépenses »* du sommet de Bujumbura, alors qu'il en avait lui-même estimé le coût à 20 millions de francs et que l'addition finale dépassera le triple (exactement 67 677 358 F) ?

Poursuivant leur démonstration, les magistrats de la Haute Cour n'hésitent pas à semer la zizanie dans les rangs du Parti socialiste en opposant M. Nucci à l'un de ses collègues du gouvernement d'avant mars 1986, M. Emmanuelli, ministre du budget. Dès mai 1985, en effet, un contrôle des douanes concernant une société de transports internationaux, la TTCI, avait révélé que des fausses factures présentées à Carrefour du développement avaient permis à M. Chalier de recueillir des sommes en espèces. Durant l'instruction, M. Emmanuelli, dont le témoignage est *« intégralement confirmé »* par son directeur de cabinet de l'époque, dira avoir averti M. Nucci de l'existence d'un *« problème »*. Il précisera même lui avoir dit au téléphone qu'il s'agissait de fausses factures, ce à quoi M. Nucci aurait répondu : *« On vient de me mettre au courant. »* Non seulement le ministre de la coopération ne demandera aucune enquête, laissant l'affaire en l'état, mais, de surcroît, il permettra à Carrefour du développement d'obtenir du FAC, le 6 décembre 1985, un an après le sommet de Bujumbura, un *« complément »* de 18 millions.

En plus de sa complicité avec certains des agissements de M. Chalier, la commision d'instrument retient donc à charge contre M. Nucci le recel d'un peu plus de 1 million de francs détournés. Contestées par ses défenseurs, ces sommes auraient notamment servi à alimenter le compte joint, à rémunérer certains de ses collaborateurs, à payer le déplacement et l'hébergement à Paris d'une soixantaine d'habitants de Beaurepaire (Isère), dont il est maire, à financer deux fêtes anniversaires de sa nomination comme ministre et à honorer des factures de l'imprimeur de ses affiches électorales.

Puis, en deux courtes pages, les magistrats effacent le tout en invoquant la loi d'amnistie. Ou plus précisément l'article 19 de la loi du 15 janvier 1990 sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales. Ses dispositions sont précises : il amnistie toutes les infractions commises avant le 15 juin 1989 en relation directe ou indirecte avec l'objet de la loi, à condition qu'il n'y ait pas eu d'enrichissement personnel et que l'intéressé n'ait pas été investi d'un mandat parlementaire national au moment des faits. M. Nucci satisfait évidemment à cette dernière condition : devenu ministre, il n'était plus député.

Restent la finalité politique et l'absence d'enrichissement. Sur le premier point, les magistrats écrivent que *« l'essentiel des dépenses réglées soit par l'intermédiaire du compte joint, soit par, ACAD en chèques ou en espèces concerne l'activité politique de M. Nucci comme ministre de la coopération, ancien député à l'Assemblée nationale, conseiller général de l'Isère et maire de Beaurepaire »*. Pourtant, cinquante pages plus haut, à propos des « fêtes anniversaires », ils remarquent, soulignant leur caractère inhabituel dans les traditions politiques françaises : *« Aucun financement public n'était naturellement prévu à leur sujet »*...

Quant à l'enrichissement personnel, la commission d'instruction l'exclut, mais après en avoir donné unedéfinition très précise : *« Il y a enrichissement d'une personne physique ou morale en cas d'accroissement de la valeur de son patrimoine. »* Or, du 1er juillet 1983 au 31 mai 1986, M. Nucci et son épouse ont économisé 11 000 francs par mois, une épargne que les magistrats jugent compatible avec leur niveau de rémunération. Sans doute rigoureuse juridiquement, la définition des magistrats n'en est pas moins quelque peu restrictive : selon qu'il épargne minutieusement des fonds détournés pour grossir son patrimoine ou qu'il les dépense en menant grand train de vie dans l'instant, un homme politique s'enrichit ou ne s'enrichit pas.

Autrement dit, la cigale de la fable serait amnistiée, pas la fourmi.

EDWY PLENEL

POINT DE VUE

Dévoiement

par Jacques Chirac

L'OBJET de ce propos est d'inviter à une réflexion sereine, dégagée de toute situation particulière, sur l'amnistie et sur l'usage qui en est fait.

Naturellement, il n'est pas question de contester ce pouvoir du législateur. Notre Constitution reconnaît d'ailleurs au Parlement le pouvoir de fixer les règles concernant l'amnistie. A l'occasion de chaque élection présidentielle, une loi d'amnistie est votée qui marque le souci de « passer l'éponge » sur de petits délits et, en signe de resserrement des liens unissant la communauté nationale, d'« oublier » certaines infractions plus graves.

Ce qui est nouveau, c'est que, au fil des décennies, les mesures d'amnistie se sont multipliées au gré des circonstances de toutes sortes. Là a commencé le dévoiement. Une nouvelle escalade vient de se produire.

Il est vrai que les règles de notre droit ne posent aucune limite au pouvoir d'amnistie qui, comme le droit de grâce du président de la République, est un droit en quelque sorte souverain, « régalien ». Tout est donc question de mesure, de retenue... et de morale.

Les signes avant-coureurs de cette dérive ont commencé dans les deux années écoulées avec les amnisties à répétition concernant des condamnés de droit commun. Elle s'est accentuée avec la honteuse affaire de l'amnistie des crimes de sang survenus en Nouvelle-Calédonie. Chacun a compris à cette occasion que quelque chose de grave et sans doute d'irrémédiable venait de se passer : les juges se trouvaient brutalement dessaisis des dossiers qu'ils avaient le devoir d'instruire ou de juger, les auteurs présumés de crimes étaient tenus pour quittes. J'entends bien que la réconciliation entre nos compatriotes de ce territoire était un objectif majeur, mais devait-on la payer du sacrifice de principes fondamentaux : l'indépendance et la dignité des juges, le respect de la séparation des pouvoirs, l'égalité des citoyens, le devoir de l'Etat de rendre la justice ... ?

Récemment, le processus de dégradation de nos institutions me paraît avoir atteint un point culminant. Des magistrats conscients de cette grave dérive tirent à leur tour le signal d'alarme.

Que l'on ne nous dise pas qu'il s'agit de « justice politique », alors que ces réactions émanent de magistrats respectés et indépendants, soucieux uniquement de faire leur métier. Que l'on ne nous dise pas que certaines pratiques sont le lot inévitable des acteurs de la vie publique et qu'un coup d'éponge généralisé est la seule voie de la sagesse. Le financement des activités politiques en France est certes critiquable. Mais, en l'occurrence, la véritable question n'est pas là.

Il s'agit d'éviter désormais que l'amnistie ne soit utilisée comme mode de gouvernement ; il faut qu'elle demeure réservée à l'oubli des conséquences de troubles graves ayant affecté notre société. Il s'agit surtout d'éviter que le législateur ne se substitue au juge et ne le mette dans l'incapacité d'exercer sa mission (1).

Laissons les magistrats travailler en paix.

Enfin, je ne peux m'empêcher de songer à ce que va désormais éprouver le justiciable « ordinaire », celui qui n'est pas un puissant, et qui, comparaissant devant la justice de « monsieur Tout-le-monde » ne bénéficiera, lui, d'aucun traitement de faveur. Comment lui expliquer que, pour une faute souvent beaucoup plus modeste, il est inflexiblement condamné et parfois envoyé en prison ? Comment l'empêcher de se demander s'il n'existe pas désormais une justice à deux vitesses et si l'égalité de tous les Français devant leur justice n'a pas cessé d'exister ?

Que de telles interrogations de l'opinion soient rendues possibles me paraît grave. Il y a là matière à réflexion pour l'ensemble des responsables politiques.

(1) M. Chirac, député RPR de Corrèze, avait voté, le 21 décembre 1989, contre l'amendement instituant l'amnistie et il n'avait pas pris part au vote sur l'ensemble du projet de loi relatif au financement des partis politiques, devenu la loi du 15 janvier 1990.

Selon un sondage CSA

Les deux tiers des Français sont choqués

Selon un sondage CSA, publié le 8 avril par *le Journal du dimanche*, 76 % des Français trouvent *« choquante »* l'amnistie de l'ancien ministre socialiste Christian Nucci dans l'affaire du Carrefour du développement et 67 % estiment les hommes politiques *« plutôt pas honnêtes »*, 21 % les jugent *« plutôt honnêtes »*.

Ils ne sont que 11 % à juger *« peu choquante »* ou *« pas choquante du tout »* l'amnistie de M. Nucci, 13 % ne se prononcent pas. Enfin 80 % pensent qu'il y a autant de *« malhonnêtes »* à gauche qu'à droite. (Enquête réalisée les 5 et 6 avril auprès d'un échantillon national de 812 personnes.)

Au grand jury RTL - *« Le Monde »*

M. Noir : le spectacle politique n'est pas très glorieux

M. Michel Noir, député RPR du Rhône, maire de Lyon, invité du « Grand Jury RTL-« Le Monde » dimanche 8 avril a évoqué les raisons du discrédit des hommes politiques en disant :

« Il y a une vraie crise de conscience à l'égard du politique. Il est donc normal qu'on rendre les hommes politiques responsables de tous les maux. Et il est vrai que le spectacle du politique ces derniers mois n'a pas été très glorieux, puisque tout semblait tourner autour d'affaires de personnes, de querelles de pouvoir. Les jeux et délices avaient de quoi ne pas satisfaire les Français. Cela explique la réaction épidermique à laquelle on assiste aujourd'hui. C'est du domaine de l'avertissement sans frais. Je ne suis pas sûr que le Front national tire uniquement son profit de l'antiparlementarisme. D'autres raisons expliquent cette croissance du Front national. Il y a le sentiment général qu'il y a une sorte de décadence. Et l'on connaît bien l'exploitation qui est faite périodiquement. Dans les années trente ans, en France, c'était cela !

Pourquoi les jeunes débranchent-ils ? Quand ils entendent à « 7 sur 7 » le président de la République parler pendant trois quarts d'heure du congrès de Rennes et se remémorer, avec presque des larmes dans les yeux ou de l'affection dans la gorge, ce congrès d'Epinay où il n'a gagné que de justesse (...), les jeunes ont de quoi être désolés. »

□ **M. Léotard « perplexe » et « en colère ».** – Invité du Club de la presse d'Europe n° 1, dimanche 8 avril, M. François Léotard a déclaré à propos de l'amnistie de M. Nucci qu'il était *« perplexe car il y a eu en droit pénal un crime, et en colère car ce crime-là est dépourvu de toute sanction »*.

EN BREF

□ **Incidents intercommunautaires devant la synagogue de Sarcelles.** – Des incidents ont opposé, samedi 7 avril, devant la synagogue de Sarcelles (Val-d'Oise) une quarantaine de jeunes noirs armés de battes de base-ball aux membres de la communauté israélite venus assister à un office religieux. Seule l'intervention d'une soixantaine de policiers réquisitionnés par la préfecture a permis de rétablir le calme et d'empêche un affrontement. Il n'y a pas eu de blessés. Les jeunes gens s'étaient présentés à l'entrée de la synagogue à la suite d'un différend dont l'origine restait lundi mal connue.

□ **Un avocat strasbourgeois inculpé d'abus de biens sociaux.** – Un avocat du barreau de Strasbourg, Me Roland Tendler, a été écroué vendredi 6 avril par un juge d'instruction sous l'inculpation d'abus de biens sociaux. Les faits qui lui sont reprochés seraient liés à la gestion d'une société de courtage hypothécaire, la SCIH, dont un de ses proches aurait été le gérant. Avocat bien connu dans le milieu judiciaire strasbourgeois, Me Tendler a également été maître de conférences à l'université de Haute-Alsace. – *(Corresp.)*

□ **Evasion d'un accusateur du commissaire Jobic.** – Pierre Villalonga, emprisonné pour proxénétisme, n'a pas réintégré sa cellule de la prison de Liancourt (Oise) à la suite d'une permission accordée le mois dernier pour raisons médicales. Il avait été l'un des accusateurs au procès de l'affaire Jobic en mars 1989 (*le Monde* du 8 mars 1989). La justice a lancé un mandat d'arrêt contre lui.

Le Monde
EN BANQUE DE DONNÉES
LE TEXTE INTÉGRAL DU « MONDE » INDEXÉ DEPUIS JANVIER 1987 EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
EUROPÉENNE DE DONNÉES
Tél. : (1) 46-05-41-56



PAN AM 1990
RAPPORT D'ACTIVITÉ
N.O. 3

MESSIEURS LES HOMMES D'AFFAIRES, NOUS RESTRUCTURONS CETTE COMPAGNIE AÉRIENNE ET VOUS EN ÊTES LA CLEF DE VOÛTE.

Lorsqu'au début de l'année 1988, notre équipe de direction prit en main la gestion de Pan Am, nous savions pertinemment qu'il nous serait impossible de réussir sans accroître le nombre de voyageurs d'affaires.

Heureusement, nous avions de grands projets.

Au cours des années difficiles, un nombre *important de voyageurs continuait* à reconnaître les avantages de Pan Am, et à en bénéficier, bien que nous ayons mis trop souvent leur fidélité à l'épreuve.

Mais dès que les premières améliorations commencèrent à porter leurs fruits, de nombreux voyageurs d'affaires ayant auparavant délaissé Pan Am, finirent par y revenir.

Aujourd'hui, une nouvelle génération de voyageurs d'affaires est en train de découvrir Pan Am. Et ils ne seront pas déçus.

Par tradition, Pan Am est une compagnie long-courrier.

Aussi, nous avons tiré parti de cet héritage pour redéfinir Pan Am et faire en sorte que le voyageur long-courrier ait enfin sa "propre" compagnie aérienne.

Voici maintenant quelques considérations à prendre en compte quand vous réserverez votre prochain vol.

A CHAQUE FUSEAU HORAIRE FRANCHI, LA FATIGUE GAGNE DU TERRAIN.

Ajoutez à cela d'interminables heures passées dans des espaces confinés, et vous obtiendrez un voyageur sortant de l'avion trop épuisé pour défendre ses affaires.

C'est pour cette raison que Pan Am ne lésine pas sur une chose aussi importante que quelques centimètres.

En Classe Affaires (notre Clipper Class), la largeur des sièges est en tout point comparable à celle des Premières Classes de la plupart *des compagnies intérieures*.

Et avec leurs 53-54 centimètres, ils dépassent nettement les sièges de nombreuses compagnies européennes qui ne font que 49-50 centimètres de largeur.

Également critiquable sur les vols long-courriers, l'espace réservé aux coudes.

En Clipper Class Pan Am, vous ne serez jamais placé au "milieu", car il n'y en a pas.

Il n'y a que des rangées de 2 sièges (6 de front), chacun bénéficiant d'un siège côté *couloir ou côté hublot*.

A titre de comparaison, sachez qu'un grand nombre de nos concurrents ont 7 à 8 sièges de front.

Notre propos n'est pas aujourd'hui de faire l'éloge de nos prestations en First Class.

Mais la First Class Pan Am (historiquement à l'origine des normes de l'industrie) s'est tellement améliorée et raffinée que nous espérons sincèrement que vous aurez un jour la chance d'en faire l'*expérience*.

"L'ESPACE VITAL" DU VOYAGEUR LONG-COURRIER.

Quels que soient la largeur et le confort d'un siège, il aura tendance à "rétrécir" pendant la durée du vol s'il n'y a pas suffisamment d'espace autour.

C'est la raison pour laquelle Pan Am n'utilise que des appareils *spacieux* sur les vols long-courriers.

Notre flotte de Boeing 747 (avion conçu en partie par Pan Am puis introduit dans l'industrie par ses soins) est l'une des plus importantes.

Dans le cadre de notre programme de rénovation, 33 de nos 747 ont été complètement refaits intérieurement et dotés des derniers *perfectionnements* électroniques.

Les deux restants seront fin prêts au printemps.

Le seul avion capable de rivaliser avec le très populaire 747 est un gros porteur spacieux : l'Airbus.

Pan Am dispose actuellement de 19 Airbus A 310, d'une technologie particulièrement avancée. C'est la flotte la plus importante au-dessus de l'Atlantique.

Force est de constater que notre flotte rajeunit plus qu'elle ne vieillit.

TOUS LES VOYAGEURS D'AFFAIRES NE SONT PAS A L'AVANT DE L'APPAREIL.

En fait, la plupart des voyageurs d'affaires n'y sont pas.

Partant de cette constatation, nous avons mis au point un programme en Classe Économie dépassant de loin les normes habituelles.

Tout d'abord, l'espace réservé à la Classe Économie peut en réalité contenir plus de sièges que nous en avons installés.

D'autre part, en souscrivant au World Pass* Pan Am, vous bénéficierez d'un enregistrement prioritaire et d'un traitement privilégié de vos bagages. Vous économiserez ainsi beaucoup de temps et vous éviterez bon nombre de soucis.

Mais ce n'est pas tout, le World Pass Pan Am vous donne également le privilège de *commander vos repas* à l'avance après lecture d'un menu très varié et exclusif.

Autre chose de la plus haute importance, notre façon de remercier nos plus fidèles passagers de la Classe Économie : le World Pass Platinum. Celui-ci vous fera bénéficier d'un surclassement gratuit en Clipper Class et, si vous volez déjà en Clipper Class, d'un surclassement gratuit en First Class.

En tant que membre du World Pass, vous bénéficierez du meilleur programme possible pour les voyageurs amenés à se déplacer fréquemment.

* Compte-tenu des restrictions gouvernementales, non disponible en France.

LA MAINTENANCE LA PLUS MINUTIEUSE DE TOUTE L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE.

Quelles que soient les circonstances et en dépit des changements de direction, il existe un secteur sacro-saint chez Pan Am : l'entretien des appareils.

Le programme de maintenance de Pan Am a toujours été, et sera toujours, un modèle pour toute l'industrie aéronautique.

Nos normes sont si élevées que nous dépensons par heure de maintenance et par avion plus que toute autre compagnie aérienne américaine.

A tel point que 30 compagnies aériennes à travers le monde nous confient la *maintenance de leurs appareils*, tout comme l'Armée de l'Air Américaine.

Très élevées également, nos normes en matière de formation des pilotes.

Pan Am forme actuellement les pilotes de 12 des plus importantes compagnies aériennes, de l'Armée de l'Air Canadienne et de la Flotte Présidentielle Américaine.

SI VOUS ALLEZ QUELQUE PART, NOUS Y ALLONS SÛREMENT.

Nous relions plus de villes en Europe que *toutes les autres compagnies américaines* confondues.

Nous sommes la seule compagnie américaine à desservir l'Union Soviétique et tous les pays d'Europe de l'Est ouverts à l'Occident.

La seule ville de Miami dessert pas moins de 68 destinations internationales et 27 villes américaines.

La qualité de notre service Pan Am Shuttle est telle que nous assurons aujourd'hui plus de 50% du marché Boston/New York/Washington.

Sur les lignes intérieures, nous desservons actuellement 40 villes américaines, chacune assurant des correspondances avec 5 aéroports, plaques tournantes internationales.

Sur le plan international, Pan Am reste la première compagnie aérienne. La seule à *desservir 75 villes dans 47 pays sur 4 continents*.

UN OBJECTIF N'A PAS ÉTÉ ATTEINT, MAIS DEUX ONT ÉTÉ DÉPASSÉS.

Compte-tenu de certaines difficultés, nous n'avons pu atteindre nos objectifs financiers pour 1989, ce que vous savez probablement déjà.

Cependant, grâce au travail acharné et à l'excellente coopération de notre personnel, nous avons dépassé nos objectifs en matière *de croissance* et d'exploitation. Et *nous* les dépasserons à nouveau en 1990.

En termes de trafic voyageurs, le chiffre du mois de janvier 1990 a dépassé de 23% celui de janvier 1989, de même celui de février 1990 a gagné 26% par rapport à celui de février 1989.

D'autre part, la Clipper Class s'est accrue de 26% et la First Class de 40%.

En janvier et février, nous avons enregistré un record de ponctualité historique, nous plaçant ainsi parmi les 3 meilleures compagnies aériennes.

En matière de traitement de bagages, un point très sensible pour tous les voyageurs, *nous sommes cette année pour la troisième* fois consécutive dans les normes d'efficacité de la profession. Un record dans l'industrie aéronautique.

Si vous avez emprunté nos lignes, nous vous en remercions.

Dans le cas contraire, nous espérons que vous mettrez bientôt notre efficacité à l'épreuve.

Thomas G. Plaskett
Président Directeur Général
PAN AMERICAN WORLD AIRWAYS, Inc.

PAN AM®

COMMUNICATION

L'essor du marché de la cassette

Producteurs et auteurs demandent un assouplissement des règles de l'édition vidéo

Timide en 1987, soutenu les années suivantes, l'essor de l'édition vidéo se transforme aujourd'hui en expansion véritable. Evalué l'an dernier à 1,2 milliard de francs, ce marché suscite maintenant intérêt et convoitises des professionnels du cinéma et des télévisions. Les pressions s'accentuent sur les pouvoirs publics pour que soient levées les dernières entraves à son explosion : TVA et délais de diffusion.

« Enfin ! Le marché est au rendez-vous ! » Ce constat d'un professionnel, beaucoup d'éditeurs de vidéocassettes le partagent. Sans prétendre rivaliser avec ceux de Grande-Bretagne, des Etats-Unis ou du Japon, le parc de magnétoscopes s'élève dans l'Hexagone à huit millions d'appareils et devrait frôler les dix millions à la fin de l'année. Mieux : la récente enquête sur « Les pratiques culturelles des Français » confirme ce que tous les spécialistes pressentaient : les 40 % de foyers déjà équipés sous-utilisent encore leur matériel. La moitié seulement loue plus ou moins régulièrement des cassettes, et bien moins encore en achètent.

Toutes les conditions sont donc réunies pour que les ventes de vidéocassettes enregistrées progressent de façon spectaculaire et deviennent, comme le prévoit le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE), *« l'un des marchés de l'audiovisuel les plus dynamiques de ces prochaines années »*.

« En deux ans, le chiffre d'affaires de nos adhérents a plus que doublé constate ainsi M. Hervé Pasgrimaud, délégué général de la Chambre syndicale de l'édition audiovisuelle (CSEA). *Les entreprises, les réseaux de distribution et les produits se sont diversifiés. »* TF1, Canal Plus, l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et de nouveaux indépendants ont rejoint les traditionnelles filiales des « majors » américaines ou françaises : les cassettes ne sont plus l'apanage des 1 600 vidéoclubs, mais s'entassent sur les rayons des supérettes et des hypermarchés. Et les clients, enfin, n'ont plus seulement le choix entre les films classés X ou karaté.

Les collections de grands classiques font leur apparition. René Château triomphe avec sa « Mémoire du cinéma français », et les Editions Montparnasse proposent leur « Age d'or » avec des titres aussi célèbres que *Casque d'or*, *Pépé le Moko* ou *les Enfants du paradis*. L'INA a mis en vente dans les magasins Euromarché des cassettes « anniversaire », et TF1-Vidéo a déjà vendu plus de deux cent mille exemplaires du « Bébête Show ». La filiale spécialisée de Canal Plus joue l'éclectisme : les *Best of des Nuls* (87 600 cassettes vendues) voisinent avec un coffret Eric Rohmer ; *Coluche 1 Faux* (130 000 cassettes vendues cousine avec *Taureau Bravo*, une cassette consacrée à la corrida.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : le film demeure le produit leader du marché. Un constat identique à ceux faits à l'étranger. Aux Etats-Unis, par exemple, une étude de Global Partners montre que la vidéo a représenté en 1988 46,5 % des revenus du cinéma, loin devant les salles (30,3 %) et les télévisions payantes (10,1 %). Un tel exemple ne peut laisser indifférents les cinéastes français. Les auteurs, réalisateurs et producteurs, réunis au sein de l'ARP viennent d'effectuer auprès du ministre de la culture et de la communication, M. Jack Lang, une démarche pressante pour que les pouvoirs publics lèvent les derniers obstacles à l'éclosion d'un grand marché de la vidéo.

L'ARP réclame une diminution de la TVA appliquée à la vidéo en échange d'une contribution de celle-ci au compte de soutien aux industries du cinéma et de l'audiovisuel. Une contribution que refusent certains éditeurs de cassettes en espérant que le taux de TVA baisse nécessairement d'ici à 1993, harmonisation fiscale européenne oblige.

Soutenus par les producteurs, les éditeurs vidéo souhaitent aussi pouvoir vendre les films sur cassettes après la fin de leur carrière en salles mais avant que Canal Plus ne les diffuse. Or, pour le moment, la vidéo doit respecter le même délai de douze mois que la chaîne payante, sauf dérogation spéciale. Si les responsables de Canal Plus ne sont plus opposés à laisser la vidéo exploiter la première le marché, les exploitants de salles semblent moins conciliants. Le Centre national du cinéma cherche encore activement une solution.

PIERRE-ANGEL GAY

En signant un accord avec le ministère des télécommunications

M. Bellanger monte un réseau radio en Union soviétique

Les *Izvestia* ont annoncé, vendredi 6 avril, la création de la première radio *« indépendante »* d'URSS destinée à diffuser, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sur l'agglomération de Moscou, puis d'autres républiques, grâce à la constitution de filiales. « M-Radio » est une association entre le ministère soviétique des télécommunications et la société française B-Com, présidée par M. Pierre Bellanger, par ailleurs directeur du réseau français Skyrock.

« M-Radio » : M comme musique, M comme *molodej* (jeunesse). La lettre bleue surmontée de deux petites ailes blanches d'archange est le logo de la station. Et M. Pierre Bellanger en a déjà fait des autocollants. *« Car tout est prêt,* assure-t-il. *Le dossier est bouclé. M-Radio peut être lancée ».* Il ne manque que l'ultime feu vert des autorités soviétiques, l'enregistrement de la société mixte, pour que la première radio franco-soviétique diffuse sur l'agglomération moscovite (quinze millions d'habitants) ses programmes musicaux... en stéréo.

Nouvel épisode de la ruée des radios françaises vers l'Est ? L'affaire, si l'on en croit les *Izvestia* et le texte des protocoles signés les 20 décembre 1989 et 9 février dernier, est d'une tout autre envergure. Il s'agirait, en effet, de la création, à l'initiative du ministère soviétique des télécommunications, du premier réseau fédéral de radiodiffusion fondé avec des partenaires privés et échappant à la tutelle de l'organisme officiel Gostéléradio, jusqu'alors détenteur du monopole de diffusion et de programmation. Un réseau important, implanté d'abord à Moscou, puis dans les capitales des différentes républiques et les autres grandes agglomérations du pays où le ministère des postes s'engage à concéder à la radio trois fréquences (une en ondes moyennes, deux en FM), la mise à disposition d'un canal satellite étant également à l'étude. Un réseau essentiellement musical, de culture soviétique, et diffusé dans la langue des différentes républiques.

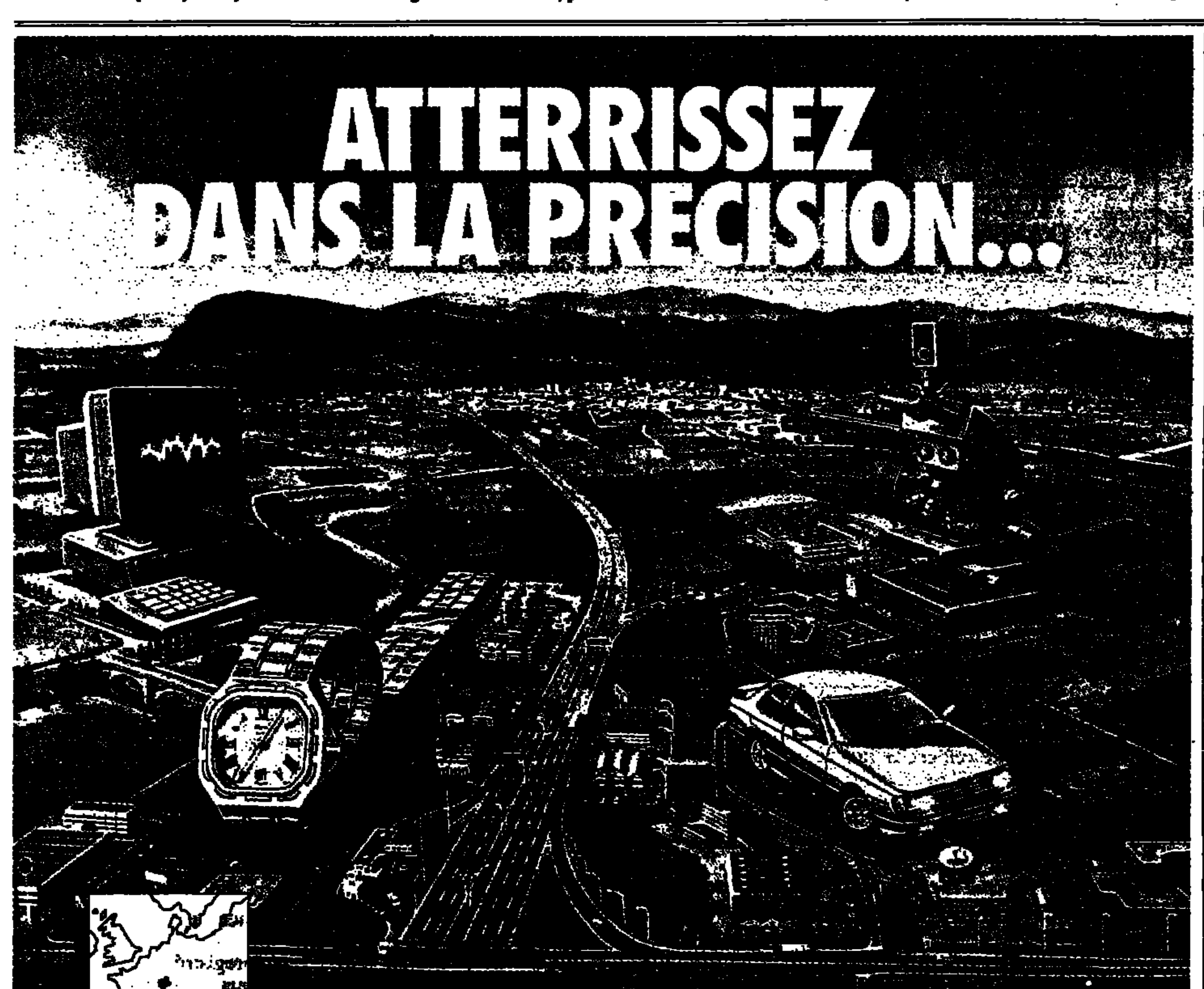
Trois actionnaires composent la société mixte chargée d'exploiter la radio : le ministère des postes et télécommunications, l'Union des associations d'amitié et d'entraide entre les peuples (la SSOD) et la société française B-Com, contrôlée majoritairement par M. Pierre Bellanger, le directeur général étant soviétique.

« Ce sera une radio soviétique, insiste M. Pierre Bellanger ; *l'ambition est même d'en faire le moteur de toute la culture musicale soviétique en plein bouleversement. Car l'Est, j'en suis sûr, va devenir l'un des pôles culturels les plus créatifs du monde. »*

La société prévoit quatre sources de revenus : d'abord la publicité internationale. La régie en est confiée à Interdéco, dont le réseau gère déjà, par exemple, la publicité de nombreuses éditions internationales du magazine *Elle*. Ensuite la publicité fédérale, nationale et locale ; les petites annonces payantes diffusées à l'antenne. Enfin, différentes activités liées à la radio, soit par l'exploitation de produits dérivés de l'antenne, soit par la création d'une maison de disques intégrée. M. Pierre Bellanger ne partage donc pas le pessimisme ambiant sur les résultats à attendre des investissements à l'Est. Il mise sur un équilibre en devises dès la première année et des bénéfices en roubles.

L'annonce des *Izvestia* est intervenue alors même que séjournait à Paris une forte délégation de responsables de Gostéléradio venus travailler à un protocole d'accord avec la société Europa-Plus (Europe-1, la Caisse des dépôts, Ouest-France et Georges Polinski) pour le lancement prochain... d'une radio FM dans la capitale moscovite. Aussi l'initiative du ministère soviétique des télécommunications était-elle, dimanche soir, abondamment commentée et critiquée. En cause, selon eux, la légitimité du ministre dans l'octroi de fréquences. *« Cette compétence revient de plein droit à Gostéléradio. Le ministre semble l'avoir oublié »*, nous à même affirmé M. Boris Nepomniachtchi, le directeur de l'information de la radio nationale. Ce qui paraît clair, c'est que la guerre entre le ministère des télécommunications et Gostéléradio est bel et bien entamée, qui complique les négociations des différents projets.

ANNICK COJEAN



LE DOUBS, une authentique culture industrielle illustrée par quelques grands noms du département : PEUGEOT à Sochaux-Montbéliard, SOPAD-NESTLÉ, ALCATEL à Pontarlier, DUPONT DE NEMOURS, SUPERFOS à Besançon... Mais le DOUBS, c'est surtout un savoir-faire, celui des microtechniques, une force d'innovation qui a donné naissance à un maillage de PMI dynamiques, et fait du département du DOUBS le pays de la précision...
Si vous recherchez une implantation, le DOUBS possède des atouts sérieux : situation géographique sur les grands *axes de développement de l'Europe (TGV, autoroute, etc.), main-d'œuvre professionnelle expérimentée, chercheurs* de haut niveau.
Du choix de la localisation à l'aide au financement, l'Agence de Développement Economique du Doubs (A.D.E.D.) peut vous conseiller, vous aider concrètement grâce à une équipe de professionnels motivés et compétents.
L'A.D.E.D., votre partenaire pour réussir en douceur votre atterrissage dans la précision.
Pour toute information, envoyez votre carte de visite ou téléphonez à l'A.D.E.D., vous recevrez le GUIDE D'INVESTISSEUR pour vous permettre de tout connaître sur le pays de la précision.

LA TECHNOLOGIE DE PRECISION A UN PAYS ••• **LE DOUBS**

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU DOUBS

HÔTEL DU DÉPARTEMENT, 7 AV. DE LA GARE D'EAU, 25031 BESANÇON CEDEX FRANCE - TÉL. : 81.83.24.31 - TÉLEX : AGINDEV 361184 F - TÉLÉCOPIE : 81.82.01.40

CONSEIL GENERAL DU DOUBS

Coopération entre une chaîne danoise et les télévisions des pays baltes

COPENHAGUE
de notre correspondante

La station de télévision régionale de l'île de Dornholn (située en mer Baltique, au sud de la Suède), qui dépend de la deuxième chaîne de télévision danoise (TV II), a conclu un accord de coopération avec les stations de télévision des trois Républiques baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) et un second avec la station de Leningrad, spécialisée dans la production vidéo. Les signataires de cet arrangement se sont engagés à échanger *« gratuitement »* leurs émissions et aussi à produire ensemble des émissions dont les sujets seraient autres que purement locaux.

Pour commencer, les téléspectateurs des rives de la Baltique orientale et méridionale pourront voir bientôt un film sur la vie et l'œuvre du conteur Andersen que TV II est en train de tourner. Quant aux téléspectateurs danois, ils pourront voir des séries de films ou des reportages permettant de découvrir les différents aspects des trois pays baltes qu'ils considèrent un peu comme leurs cousins, tant de liens les unissant à travers un passé lointain.

La station de Dornholn, actuellement en cours d'installation, commencera à émettre l'an prochain, au rythme de 25 minutes par jour ; le reste du temps, elle relaiera la totalité des programmes nationaux de TV II.

C. O.

Selon M. Parretti

Time Warner, Fininvest et Itéran doivent entrer dans le capital de Pathé

Dans un entretien paru dans le quotidien *Les Echos* (édition du 9 avril), le président de Pathé Communications, M. Giancarlo Paretti, précise comment est financé son OPA sur le stutio américain MGM-United Artists (*Le Monde* du 9 mars) et annonce l'entrée dans le capital de Pathé Europe des groupes Warner et Berlusconi.

Au terme d'un *« contrat de service »* actuellement en négociation, Time Warner devrait, selon M. Parretti, contribuer à hauteur de 850 millions de dollars au financement de l'OPA sur MGM-United Artists. Time Warner devrait en même temps prendre des participations de 20 % dans Pathé Communications et de 19,9 % dans Pathé Europe NV, la branche européenne du groupe de M. Parretti. Le groupe italien de M. Berlusconi, et le groupe britannique Heron, pourraient aussi participer, pour 20 % chacun, au capital de Pathé Europe NV. *« Nous ne voulons pas perdre notre identité européenne »*, explique M. Parretti en réfutant toute inféodation au groupe américain Time Warner. *« Je suis d'ailleurs très étonné de l'opposotion de M. Jack Lang à mon projet européen »*, précise-t-il *« je suis socialiste comme lui, et le militant actif que j'étais a, comme lui, fréquenté la rue de Solférino »* (siège du PS français).

Grâce à l'appui de Time Warner, au soutien de banques et à la vente de salles de cinéma au groupe Berlusconi, M. Parretti affirme avoir *« bientôt plus d'argent que nécessaire »* pour financer son OPA sur MGM-UA.

M. Parretti rappelle enfin qu'il détient 44,3 % du groupe Rivaud, toujours considéré comme le principal actionnaire de la firme cinématographique française Pathé Cinéma. *« Je peux considérer d'une certaine manière le groupe Rivaud comme mon groupe »*, explique-t-il. *« Même si l'ancien propriétaire ne reconnaît pas encore cette situation sur le plan de la gestion et du pouvoir ».*

□ **Le ministère de la culture lance un concours pour un magazine télévisé.** – Pour accroître le nombre des magazines culturels à la télévision, le ministère de la culture et de la communication vient de lancer un *« concours d'idées »* ouvert aux personnes ou aux entreprises ayant déjà une expérience dans ce domaine. Un jury présidé par M. Jean-Noël Jeanneney et composé de personnalités culturelles et de professionnels de l'audiovisuel sélectionnera six projets de magazine innovateurs tant dans la forme que dans le contenu. Des « pilotes » (des cassettes de démonstration) seront alors réalisés avec l'aide financière du ministère et soumis aux responsables des chaînes. Le règlement du concours peut être retiré au Centre national de la cinématographie et les projets devront être remis avant le 15 mai.





هكذا من الأصل

AGENDA

CINÉMA

LUNDI 9 MARS

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

La Cinéma cubain : Y Tenemos sabor (1967, v.o. s.t.f.), de Sara Gomez ; la Mort d'un bureaucrate (1966, v.o. s.t.f.), de Tomas Gutierrez Alea, 14 h 30 ; Una pelea Cubana contra los demonios (1971, v.o. s.t.f.), de Tomas Gutierrez Alea, 17 h 30 ; En la noche (1988, v.o. s.t.f.), de Tomas Piard ; la Mancebia (1988, v.o. s.t.f.), de Ricardo Pérez Capedilo ; Ecos (1987, v.o. s.t.f.), de Tomas Piard, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU AU FAUX PARADIS (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ALWAYS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA BAULE – LES PINS (Fr.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

CHARLIE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ÉLÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA FÊTE DES PÈRES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

HAITIAN CORNER (haïtien, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES MAITRES DE L'OMBRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MORTU NEGA (bissauguinéen, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PACIFIC PALISADES (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

PROFOND DÉSIR DES DIEUX (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SHE-DEVIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SOUS LE SIGNE LIBERTAIRE (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

TANGO & CASH (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

UN AUTRE FUTUR (Fr., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

VALMONT (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE VISITEUR DU *MUSÉE* (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ. Film américain d'Amy Heckerling, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CÉZANNE. Film français de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CONTE DE PRINTEMPS. Film français d'Eric Rohmer : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JAMAIS, NULLE PART, A PERSONNE. Film hongrois de Ferenc Téglasy, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MONA ET MOI. Film français de Patrick Grandperret : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MY LEFT FOOT. Film irlandais de Jim Sheridan, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NOIR PÉCHÉ. Film français de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

TATIE DANIELLE. Film français d'Etienne Chatiliez : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TURNER & HOOCH. Film américain de Roger Spottiswoode, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN JEU D'ENFANT. Film français de Pascal Kané : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

FRANÇOIS SILVANT ET SES DAMES. Palais des Glaces - Petit Palais (48-03-11-36) (dim., lun.) 20 h 15. (4).

LA GRANDE IMPRÉCATION DEVANT LES MURS DE LA VILLE. Cartoucherie - Atelier du Chaudron (43-28-97-04) (dim. soir, lun., mar.) 20 h 30, dim. 16 h. (4).

LA JALOUSIE DU BARBOUILLE. L'AMOUR MÉDECIN. Lucernaire Forum - Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34). Théâtre Rouge (dim.) 18 h. (4).

ZOUM AVANT. Blancs-Manteaux (48-87-15-84) (dim.) 22 h 30. (4).

BAROUF A CHIOGGIA. Vincennes - Théâtre Daniel-Sorano (48-08-60-83). Mercredi, jeudi, vendredi à 21 h ; dim. à 18 h. (4).

LES BIDOCHONS, HISTOIRE D'AMOUR. Grand Théâtre d'Edgar (43-20-90-09) (dim.) 20 h 15, samedi 18 h. (4).

COUP D'AMOUR. Noisy-le-Sec - Mairie - Salle Louis-Jouvet (48-42-67-17). Vendredi, samedi à 20 h 30, mercredi 15 h. (4).

LA FEMME QUI PERD SES JARRETIÈRES. Au Bec-fin (42-96-29-35). Mercredi, jeudi, vendredi, lundi à 22 h, samedi à 19 h, mardi à 20 h 30. (4).

NOUS, THÉO ET VINCENT VAN GOGH. Lucernaire Forum - Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34). Théâtre Noir (dim.), 21 h 30. (4).

LE NOUVEAU TESTAMENT. Potinière (42-61-44-16) (dim. soir, mar.), 20 h 45, dim. 15 h. (4).

QUELQUES JOURS AVANT PAQUES. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99) (dim. soir, lun., mar.), 20 h 30, dim. 15 h. (4).

VENDREDI OU VRIGDAG. Marie-Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.) 21 h. (5).

LE JOUR ET LA NUIT. Théâtre Clavel (42-38-22-58). Vendredi, samedi, dimanche à 21 h (6).

Y'EN A PAS QUE DES BELLES. La Vieille-Grille (47-07-22-11) (dim., lun.) 22 h 30. (10).

MAINTENANT, J'AI UN JARDIN. Théâtre en actes (43-57-35-13) 21 h. (10).

LE MYSTÈRE DE LA CHARITÉ DE JEANNE D'ARC. Crypte Sainte-Agnès. Eglise Saint-Eustache (47-00-19-31) 18 h 15. (10.)

ARCANE (43-38-19-70). ◇ The Winter's Tale (le Conte d'hiver) : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Naître coupable, naître victime : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Popkins : 21 h.

BATACLAN (47-00-30-12). ◇ Match d'improvisation : 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). ◇ La Question : 18 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). C'est dingue : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Vie de Galilée : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ◇ Bossuet, Oraison funèbre : 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Diamant rose : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Mes Provinces : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). ◇ les Bidochons, histoire d'amour : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Diablogues de sourds : 21 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. La Chorale : 20 h. Dresseur de mots, cracheur d'images : 21 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. ◇ Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 30. Théâtre rouge. ◇ La Jalousie du Barbouillé, l'Amour médecin : 18 h. Zistoir Rosette : 20 h. La Terre est une pizza : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 20 h 30.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◇ Milosz Poursuivre Milosz à travers son œuvre : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ Bons Baisers, à bientôt les rencontres du Palais Royal : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ◇ Le Nouveau Testament : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Céline ou l'Extraordinaire Epopée de Ferdinand Bardamu : 20 h 30.

THE SWEENEY (46-33-28-12). ◇ Still Life : 20 h.

THÉATRE CLAVEL (42-38-22-58). ◇ Le Jour et la Nuit : 21 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Sketches : 20 h 30.

THÉATRE EN ACTES (43-57-42-14). ◇ Vive Valeque (Vis et porte-toi bien) : 19 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 21 h.

CONCERTS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Ensemble 2e2m. 18 h 30, 20 h 30 lun. Pierre-Yves Artaud (fl.), Alain Huteau (perc.). Œuvres de Heim, Baubresse, Hosolawa, Lootan. Grande salle.
Ensemble 2e2m. 20 h 30 lun. Dir. Renaud François. Alison Wells (soprano), Patrice Petitdidier (cor), Jacqueline Méfano (piano). Œuvres de Beaufils, Tessier, Méfano.

CHATELET. Théâtre musical de Paris. (40-28-28-40). London Symphony Orchestra, 20 h 30 lun., mar. Dir. Jeffrey Tate. Barbara Bonney (soprano), Sarah Walker (mezzo-soprano), Anthony Rolfe-Johnson (ténor), Robert Lloyd (baryton), chœur Tallis Chamber. « Le Messie », de Haendel.

ÉGLISE ROUMAINE (43-26-77-62). Kun Woo Paik. 20 h 30 mar. Piano. Œuvres de Schubert. Concert pour la Roumanie.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. La Grande Ecurie et la Chambre du roy. 20 h 30 mar. Dir. Jean-Claude Malgoire. Lynne Dawson (soprano), Donald Litaker (ténor), Chris de Moor (basse), Chœur oratorio de Paris, dir. Jean Sourisse. « La Création », de Haydn. Dans le cadre du Festival des instruments anciens. Tél. loc. : 42-33-43-00.



AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

— Valérie LEBOUCQ
et
Philippe MUDRY,
ainsi que
Pierre-Antoine
sont heureux d'annoncer la naissance de

Jeanne,

le 28 mars 1990, à Paris.

132, rue d'Assas,
75006 Paris.

Décès

— Mme Jean Bidaud,
son épouse,
Anne-Marie Bidaud,
Michèle et Daniel Delarue,
Alain Bidaud,
ses enfants,
Anne-Sophie et Guillaume Delarue,
Fabrice et Cécile Bidaud,
ses petits-enfants,
M. et Mme Eugène Lardy,
Mme Henri Chancelier,
ses sœurs et beau-frère,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BIDAUD,
ancien élève de l'Ecole
normale supérieure de Saint-Cloud,
agrégé de l'Université,

survenu le 4 avril 1990, à l'âge de soixante-seize ans.

Selon le désir du défunt, l'inhumation dans le caveau de famille a eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière du Montparnasse.

11, rue Ernest-Cresson,
75014 Paris.

Faire respecter vos dernières volontés en évitant tout souci à vos proches, avec

ROBLOT PREVOYANCE

c'est possible. Renseignez-vous

N° VERT 05.45.22.27
APPEL GRATUIT

PERMANENCE 24 H SUR 24 H

— M. Henri-Pierre Huc,
son mari,
M. et Mme André Angé,
ses parents,
Corinne et Bernard Corse,
Daniel et Annie Lenoir,
ses enfants,
Mme Roselyne Angé,
sa sœur,
Leurs parents et alliés,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Mme Claudine HUC,
née Angé,
contrôleur des impôts,

survenu le 2 avril 1990.

Les obsèques ont eu lieu le 5 avril, à 11 heures, à Bédarieux (Hérault), en l'église Saint-Louis.

5, rue Robert-Lavergnes,
92600 Asnières.
34600 Bédarieux.
34450 Vias.

— M. Yves Lemaignen,
son époux,
M. et Mme Jean-François Lemaignen et leurs enfants,
Mlle Christine Lemaignen,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yves LEMAIGNEN,
née Suzanne Koenig,

survenu le 6 avril 1990, à Paris, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 11 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul (place Franz-Liszt, Paris-10e).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Jacques Dyck
Et Nicole Grégoire
ont la douleur d'annoncer le décès accidentel de leur sœur et cousine

Danièle MÉLIÈRES,

survenu le 6 avril 1990, à Paris.

Ses amis se réuniront le 11 avril, à 10 h 45, à l'entrée du cimetière de Bagneux.

36, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

— *Mme Antoine Masurel,*
son épouse,
M. et Mme Jean-Michel Girardin,
M. et Mme Jérôme Masurel,
M. et Mme Jean-Louis Masurel,
M. et Mme Olivier Masurel,
Le capitaine de frégate et Mme Antoine Masurel,
ses enfants,
Jean-Cyrille, Anne, Philippe, Caroline Girardin,
Virginie, Angélique Masurel,
M. et Mme Emmanuel Rondeau et leur fils Edouard,
Aude Masurel,
Nicolas, Julien, Balthazar Masurel,
Basile Masurel,
ses petits-enfants et son arrière-petit-fils,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Antoine MASUREL,
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 7 avril 1990, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 10 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Montfort-l'Amaury (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Maison de l'Horloge,
75, rue de Paris,
78490 Montfort-l'Amaury.

[Né le 10 juillet 1912 à Roubaix (Nord), Antoine Masurel a été, à partir de 1942, l'un des principaux animateurs du réseau de résistance Phratries, qui, pour le compte du Bureau central de renseignement et d'action (BCRA), les services secrets gaullistes, organisa, notamment dans le sud de la France, des évasions, des actions de renseignement et des coups de main contre l'occupant. Après un stage au BCRA à Londres, Antoine Masurel, revenu en France occupée, est arrêté à Gand (Belgique) et torturé par la Gestapo en mai 1944. Interné à Fresnes, il sera libéré par les forces alliées et françaises. Il est fait compagnon de la Libération, le 19 octobre 1945, comme lieutenant-colonel du réseau Phratrie. Titulaire de plusieurs décorations étrangères, notamment belges et britanniques, Antoine Masurel était commandeur de la Légion d'honneur.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— *Saint-Etienne.*

Mme Marinette Richier,
née Paris,
sa sœur,
Ses belles-sœurs, ses neveux et nièces,
Parents, alliés
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien PARIS,
inspecteur de presse,

survenu le 7 avril 1990, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Ses funérailles seront célébrées le mercredi 11 avril, à 14 h 15, en l'église Sainte-Thérèse, le Rond-Point, à Saint-Etienne.

Condoléances sur registre.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

122, cours Fauriel,
42100 Saint-Etienne.

Anniversaires

— Il y a un an disparaissait

Harris PUISAIS,
chargé de mission
auprès du ministre d'Etat,
ministre de l'économie,
des finances et du budget,

à l'âge de soixante-quatre ans.

Sa famille,
Ses amis,
le rappellent au souvenir de tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

Communications diverses

— Ecole du service de santé des armées de Bordeaux
Centenaire fondation Ecole santé navale.

L'école fête son centième anniversaire du 5 au 7 octobre 1990.

Les anciens élèves qui souhaitent être informés et qui n'ont reçu aucune circulaire peuvent écrire à : Commission du centenaire, 147, cours de la Marne, 33998 Bordeaux-Armées.

CARNET DU MONDE

Renseignements : 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires .. 77 F
Communications diverses . 90 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

PARIS EN VISITES

MARDI 10 AVRIL

« Exposition Van Dongen », 10 h 20, 11, avenue du Président-Wilson (Mme Cazes).

« Une journée à la Défense ». 12 h 30 : « Le quartier de l'Arche et du CNIT et ses fontaines » ; 15 h 30 : « Le parc de la Défense-André-Malraux », hall du RER La Défense, sortie K (Monuments historiques).

« Exposition : le corps en morceaux », 13 heures, parvis du musée d'Orsay, devant l'éléphant (D. Fleuriot).

« La cathédrale russe Saint-Alexandre-Nevski », 14 h 30, 12, rue Daru (P.-Y. Jaslet).

« Le quartier de la Défense », 14 h 30, hall du RER, sortie L (Tourisme culturel).

« Le quartier de l'Yvette et l'atelier du sculpteur H. Bouchard, spécialement ouvert », 14 h 30, métro Jasmin (V. de Langlade).

« Saint-Sulpice et son quartier », 14 h 30, fontaine, place Saint-Sulpice (Sauvegarde du Paris historique).

« L'Opéra de C. Garnier », 14 h 30, devant l'entrée (C. Merle).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Jardins et ruelles méconnus du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Mme Cazes).

« Eglise Saint-Eustache et crypte Sainte-Agnès », 15 heures, portail de l'église, rue du Jour (Monuments historiques).

« Un nouveau regard sur le Panthéon », 15 heures, façade principale, face rue Soufflot (Paris et son histoire).

« Histoire et fonctionnement de l'hôtel des ventes », 15 heures, sous la grande horloge, sortie métro Richelieu-Drouot (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

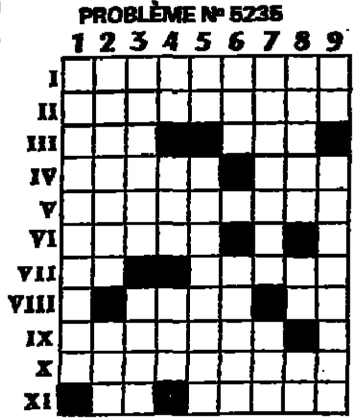
11, avenue du Président-Wilson, 14 h 30 : « La couleur est-elle vulgaire ? Du pop'art à Présence Panchounette », par G. Audinet (Musée d'art moderne).

Centre Verdier, 11, rue Jean-Lancry, 20 h 30 : « Un esprit sain dans un corps sain », par J.-P. David.

1, rue des Fossés-Saint-Bernard (auditorium), 18 heures : « Femmes et société en Palestine occupée », par S. Dayan. Entrée libre (Institut du monde arabe).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5235



Horizontalement

I. Devenues moins rondes. — II. Une patte qui peut être de velours. — III. Est parfois plein de nœuds. Amène à la raison. — IV. Un mont qui forme une république. Fournit des fruits en toutes saisons. — V. Peut baigner dans l'huile. — VI. Mot qui peut faire fuir les « moucherons ». — VII. Demi-tour. Matière pour boucher. — VIII. Peut abriter un rieur. Pronom. — IX. Qui n'est donc plus dans la course. — X. Une femme qui brille dans son travail. — XI. Le tiers de la France. Mettre les voiles.

Verticalement

1. Qui n'étaient donc pas couvertes. — 2. Spécialiste des étalages. Supérieur, en Amérique. — 3. Préparé par celui qui veut faire le mur. Peut être formée par plusieurs îlots. — 4. N'a pas un grand lit. Coule à l'étranger. Elément d'un cercle. — 5. Pronom. Lit dans le train. — 6. Seul de sa couleur. Monter à la tête. — 7. Une couche brillante. D'un auxiliaire. — 8. S'opposent aux choses. Une partie de Paris. Symbole. — 9. Orientation. Refuser de reconduire.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 5234

Horizontalement

I. Tracasseries. Ma. — II. Haveneau. Odorat. — III. Epineuses. Email. — IV. Riss. Issue. Mins. — V. Ma. Uélé. Epie. As. — VI. Otera. R.E.R. Tilt. — VII. Leur. Râtelier. — VIII. Eta. Araser. — IX. Tabouret. Tacots. — X. Riom. Eson. Tonus. — XI. Erras. Acis. Fa. — XII. Aéro-club. Ost. — XIII. Feu. Ignares. — XIV. In. Paresse. Ripe. — XV. Défi. Est. Rôdais.

Verticalement

1. Thermomètre. Nid. — 2. Rapiat. Taira. Né. — 3. Avis. Elaborer. — 4. Censure. Omar. Pi. — 5. Ane. Eau. Sofa. — 6. Seuil. Rare. Cère. — 7. Sasser. Résolues. — 8. Eues. Erato. St. — 9. Sueras. Nabis. — 10. Io. Ep. Têt. Ger. — 11. Ede. Itération. — 12. Sommeil. Cossard. — 13. Rai. Limon. Tria. — 14. Mainate. Tuf. Epi. — 15. Atlas. Ressassés.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 7 avril 1990 :

DES DÉCRETS

● N° 90-310 du 30 mars 1990 fixant pour l'année 1990 les cotisations du régime d'allocation de vieillesse des professions libérales ;

● N° 90-311 du 30 mars 1990 fixant les cotisations des régimes d'assurance vieillesse complémentaire et d'assurance invalidité-décès des travailleurs non salariés des professions libérales.

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 8 avril 1990 :

UN ARRÊTÉ

● Du 22 mars 1990 modifiant l'arrêté du 17 juillet 1984 relatif aux contrôles des émissions de gaz polluants des moteurs effectués sur les véhicules automobiles avant leur mise en circulatiton.

MICHEL SWISS

MÊMES REMISES EXCEPTIONNELLES QU'AUX TOURISTES ETRANGERS

PARFUMS, ACCESSOIRES
PRODUITS DE BEAUTE
LES GRANDES MARQUES

16, rue de la Paix (Paris 75002) 2e étage asc.
TÉL : 42.61.61.11

Le possibilités d'affaires mises en évidence par la Foire de Milan à l'occasion de la Grande Foire d'Avril 1990

FIERA MILANO

Contacts internationaux:

BORINTEC '90 — La « Bourse internationale de la Coopération, du Développement et des Investissements » ; une initiative concrète, une nouvelle manière de se connaître pour réaliser des affaires dans le cadre des « joint-ventures », enrichie de congrès et tables rondes liés au thème de la coopération, du développement et des investissements et de rencontres ciblées avec des interlocuteurs européens et extra-européens.
Des délégations industrielles étrangères présenteront des études en matière de collaboration industrielle.

SALCOEST — Salon du Commerce extérieur : un complexe unitaire et intégré visant surtout le commerce extérieur, qui assiste les opérateurs économiques de la façon la plus moderne et fonctionnelle, au moyen de services d'assistance opérationnelle effectués par des experts en matière d'économie et de finance et équipés de moyens informatiques d'avant-garde.

Parmi les participations officielles de différents pays du monde, l'on remarque — L'URSS. La Foire de Milan et VDNH de Moscou : deux leaders, une stratégie commune. Le 2 octobre 1989, la Foire de Milan a établi un accord d'exclusivité avec VDNH pour l'organisation d'exposition italiennes en URSS. A la Grande Foire d'avril, l'URSS sera présente avec 1 700 m² de surface d'exposition et 60 exposants représentant plus de 200 entreprises soviétiques, tous désireux d'établir des relations d'affaires avec des entreprises italiennes et européennes.
Les USA, avec 16 entreprises et autant d'Etats, l'AUSTRALIE, le CANADA, la SUISSE, la POLOGNE et d'autres Etats de l'Europe de l'Est, les pays ACP.

Congrès — En outre, seront organisés des congrès et séminaires sur différents arguments d'ordre économique. A signaler tout particulièrement la troisième édition de l'initiative « Latin-America/Europe Convention » destinée aux professionnels sud-américains et européens et organisée par la Foire de Milan sur instructions de la Commission des Communautés européennes. Des missions économiques en provenance d'Afrique, d'Asie, des Amériques, d'Australie et d'Europe (en particulier de la France) participeront à la Grande Foire d'avril pour rencontrer des entrepreneurs italiens et européens.

Salons réservés aux professionnels:

Techinlight — Eclairage de printemps, exposition des appareils d'éclairage intérieur et extérieur, classiques et modernes.

Industria Mercato Exhibition — Salon des machines et des installations d'occasion

Eurolapis — Salon du marbre et du granit pour architecture, bâtiment et art

Renseignements: Chambre de Commerce Italienne pour la France
134, Rue du Faubourg St. Honoré - F - 75008 PARIS
Tél. 1 - 42253560 - Télex 650486 CAMERIT F - Téléfax 1 - 42891458



21/29 Avril 1990 Grande Foire d'Avril

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00. Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS

11, rue Jean-Mazet, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél.: (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

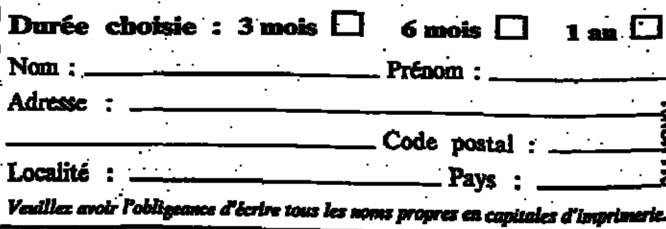
ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT



Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ________ Prénom : ________

Adresse : ________

________ Code postal : ________

Localité : ________ Pays : ________

011 MQN01

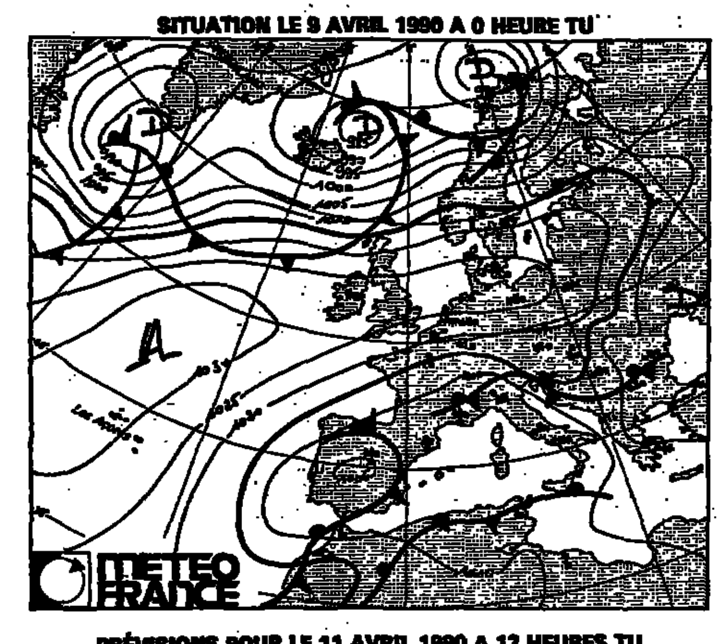
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

صكنا من الاصل

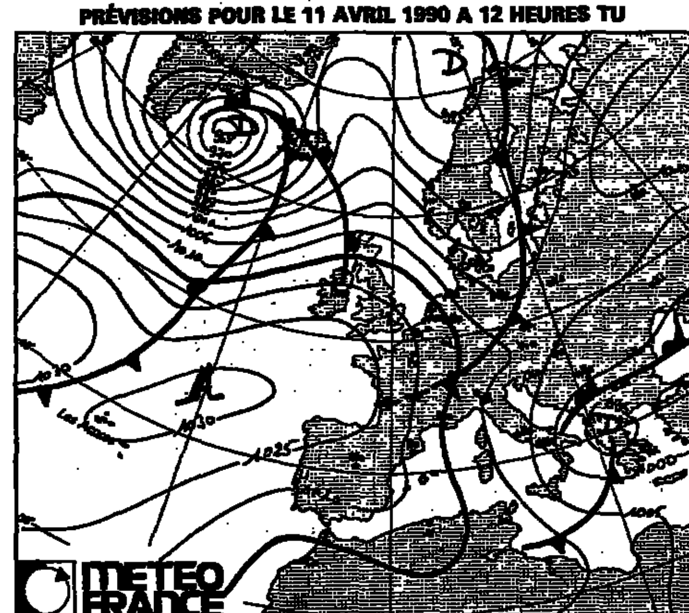
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 AVRIL 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 11 AVRIL 1990 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 9 avril à 0 heure et le mardi 10 avril à 24 heures.

Lundi, le temps restera très nuageux des Pyrénées aux Alpes et au Sud-Est avec des averses orageuses. Le mistral et la tramontane se lèveront en fin de journée. Ailleurs, le ciel sera peu nuageux.

Mardi, le ciel sera très nuageux des Alpes à la Corse avec encore des averses. Sur le reste du pays le temps sera peu nuageux le matin, mais les nuages gagneront de la Bretagne, à la Normandie au Nord l'après-midi, avec quelques pluies en fin de journée.

Mardi 11 avril : couvert sur l'ouest, peu nuageux ailleurs

La matinée sera peu nuageuse sur l'ensemble du pays excepté les Alpes, le Sud-Est et la Corse ou le ciel restera très nuageux.

L'après-midi, les nuages gagneront les régions de la Bretagne à la Normandie et au nord du pays. Les nuages prédomineront sur les Alpes et la Corse avec des averses orageuses. Ailleurs le temps sera peu nuageux.

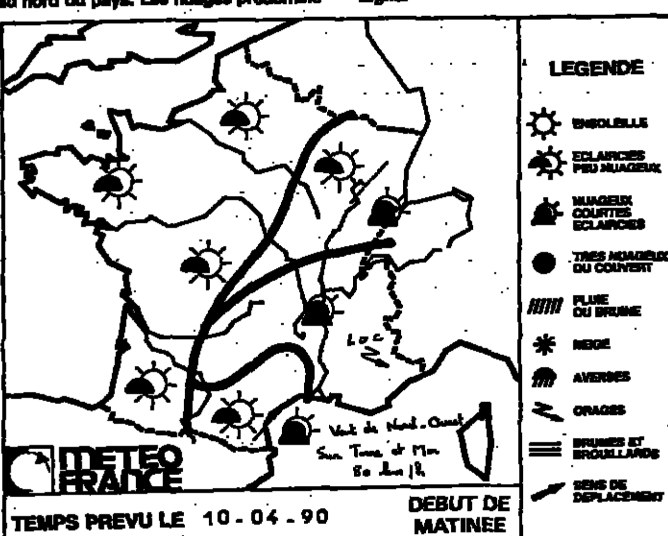
En soirée, le temps couvert avec de faibles pluies ou bruines gagnera les régions situées au nord de la Loire. Des Charentes au Nord du Massif Central et à l'Alsace, le ciel se couvrira progressivement. Des averses orageuses seront encore possible des Alpes du Sud à la Corse.

Les températures minimales iront de 3 à 4 degrés sur l'ouest du pays et de 0 à -2 degrés sur le nord et le nord-est. Elles iront de 2 à 4 degrés sur le Sud-Ouest et de 7 à 11 degrés sur le Sud-Est du pays.

Les températures maximales seront comprises entre 10 et 12 degrés du nord du pays au sud-ouest, et entre 15 à 17 degrés sur le sud-est.

– Le mistral et la tramontane seront présents dès le matin. Ils souffleront de nord-ouest assez fort de 60 à 70 km/h.

Les vents seront de nord-ouest modérés près de la Manche et sur la Bretagne.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 8-4-1990 à 6 heures TU et le 9-4-1990 à 6 heures TU — le 9-4-1990

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	19	9	D
BIARRITZ	15	9	P
BORDEAUX	12	5	N
BOURGES	13	4	C
BREST	11	4	D
CAEN	11	3	D
CHERBOURG	9	5	D
CLERMONT-FER	7	4	C
DIJON	9	4	C
GRENOBLE SMH	11	7	C
LILLE	11	1	D
LIMOGES	12	2	N
LYON	9	5	C
MARSEILLE-MAR	19	8	N
NANCY	8	3	N
NANTES	14	3	D
NICE	17	11	C
PARIS-MONTS	12	3	N
PAU	17	7	P
PERPIGNAN	20	10	P
RENNES	14	4	D
ST-ETIENNE	7	3	B
STRASBOURG	8	3	N
TOURS	12	2	D
TOULOUSE	17	9	A
POINTE-A-PITRE	–	–	–

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	21	12	N
AMSTERDAM	11	-1	D
ATHÈNES	18	14	N
BANGKOK	36	26	N
BARCELONE	18	9	C
BELGRADE	17	5	P
BERLIN	8	-1	D
BRUXELLES	11	-2	D
LE CAIRE	29	27	N
COPENHAGUE	8	-4	D
DAKAR	34	20	D
DELHI	35	21	D
DJERBA	27	19	N
GENÈVE	8	5	P
HONGKONG	25	19	P
ISTANBUL	20	15	C
JÉRUSALEM	19	13	P
LISBONNE	15	7	D
LONDRES	11	1	D
LOS ANGELES	19	13	D
LUXEMBOURG	10	0	N
MADRID	15	4	C
MARRAKECH	19	8	D
MEXICO	–	–	–
MILAN	17	5	P
MONTRÉAL	7	-5	N
MOSCOU	5	-3	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	9	3	D
OSLO	9	1	N
PALMA-DE-MAJ.	21	10	P
PÉKIN	25	14	D
RIO-DE-JANEIRO	29	24	D
ROME	18	10	C
SINGAPOUR	34	25	C
STOCKHOLM	6	0	C
SYDNEY	24	18	P
TOKYO	20	8	D
TUNIS	24	16	D
VARSOVIE	7	-3	D
VENISE	15	9	P
VIENNE	6	0	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 9 avril

TF 1

20.40 **Feuilleton : Raid contre la Mafia.** De Luigi Perelli, avec Michele Placido, Patricia Millardet (dernier épisode). *Une taupe au commissariat.*
22.30 **Magazine : Chocs.** Présenté par Stéphane Paoli.
23.25 **Magazine : Minuit sport.** *Moto : Grand prix des Etats-Unis ; Jetski à Bercy.*
0.00 **Journal, Météo et Bourse.**
0.20 **Série : Mésaventures**
0.45 ***TF 1 nuit.***
1.45 **Feuilleton : C'est déjà demain.**
2.05 **Info revue.**
2.40 **Feuilleton : Les aventures de Caleb Williams** (2e épisode).

A 2

20.40 **Variétés : Dalida mon amour.** Emission de Maritie et Gilbert Carpentier et Orlando. *Hommage en archives.*
22.15 **Documentaire : L'amour en France.** De Daniel Karlin et Tony Lainé. 8. A Lyon, quelques histoires de solitude.
23.20 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.35 **Météo.**
23.40 **Magazine : Du côté de chez Fred.** Spécial Roland Petit.

FR 3

20.35 ▶ **Cinéma : Le brigand bien aimé.** ■ Film américain de Nicholas Ray (1956). Avec Robert Wagner, Jeffrey Hunter, Hope Lange. *Après l'échec du cambriolage de la banque de Northfield, en 1876, Jesse James et son frère Frank, traqués par la police, revoient leur passé. Nouvelle version du* Brigand bien-aimé *de Henry King (1938), transformé en ballade de l'Ouest et des bandits.*
22.15 **Journal et Météo.**
22.40 ***Magazine : Océaniques.*** Mon frère Jacques, par Pierre Prévert (2e partie).
23.40 **Musique : Carnet de notes.** Images : la Lune descend sur le temple qui fut, de Debussy, par Jean-Claude Pennetier, piano.

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Good morning, Vietnam.** ■ Film américain de Barry Levinson (1988). Avec Robin Williams, Forest Whitaker, Tung Thang Tran.
22.25 **Flash d'informations.**
22.35 **Magazine : Lundi sport.** Football ; à 22.50, *Boxe* ; à 23.50, basket professionnel américain.
0.50 **Cinéma : Fatal beauty.** ■ Film américain de Tom Holland (1987). Avec Whoopi Goldberg, Sam Elliott, Ruben Blades (v.o.).
2.30 **Documentaire : Les petits poucets de l'Antarctique.** De Neil Harraway.

LA 5

20.40 **Téléfilm : Trois indésirables.** De Clay Borris, avec Art Indie, Tony Addabbo. *Des hors-la-loi charmeurs et rusés.*
22.20 **Série : Vendredi 13.**
23.15 **Magazine : Arrêt sur image.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Rediffusion.**

M 6

20.35 **Cinéma : Les flics ne dorment pas la nuit.** ■■ Film américain de Richard Fleischer (1973). Avec George C. Scott, Stacy Keach, Jane Alexander.
23.45 **Musique : Boulevard des Clips** (et à 0.50).
22.20 **Téléfilm : La voie Jackson.** (3e partie, rediff.).
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Informations : Dazibao.**
0.10 **Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler.
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

20.50 **Film d'animation : Sterne.** De Thomas Struck.
21.00 **La collectionneuse.** ■■ Film français d'Eric Rohmer (1967). Avec Patrick Bauchau, Haydée Politoff, Daniel Pommereulle.
22.40 **Court *métrage* : D'après Maria.** De Jean-Claude Robert.
23.00 **Documentaire : Impressions d'Asie.** D'Yves Charnay.

FRANCE-CULTURE

20.30 **L'histoire en direct.** Le Québec libre (rediff.)
21.30 **Dramatique.** Le théâtre des saveurs ou les neuf rasa d'André Velter, par Zéno Bianu.
22.40 **Cote d'amour.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Les home's studios.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 **De vous à moi.**
20.30 **Renseignements sur Apollon.** Concert (en direct de l'auditorium Domenico Scarlatti de Naples) : Stabat mater, de Rossini, par l'Orchestre Alessandro Scarlatti et le chœur de chambre de la RAI, dir. Alberto Zedda ; sol. : Mariana Nicolesco, soprano ; Kathleen Kuhlmann mezzo-soprano, Giuseppe Morino, ténor, *Willard White, basse.* A 22.00 *Siegfried Idyll* de Wagner. A 22.30, Virtuoses, virtuoses : Leonie Rysanek chante Strauss. A 23.07, Symphonie nº 8 en ut mineur, de Bruckner.
0.30 **Textes et prétextes.**

Mardi 10 avril

TF 1

16.15 **Club Dorothée vacances.** Caroline ; Le courrier ; Les chevaliers du zodiaque.
17.05 ***Série : 21 Jump Street.***
17.55 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.50 **Avis de recherche.** Les meilleurs moments de l'émission.
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.55 **Divertissement : Pas folles, les bêtes !**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.40 **Cinéma : Les sous-doués.** □ Film français de Claude Zidi (1980). Avec Maria Pacôme, Hubert Deschamps, Tonie Marshall.
22.15 **Magazine : Ciel, mon mardi !** De Christophe Dechavanne. Invité : Gérard Lanvin. Thèmes : La voyance ; Les agriculteurs en 1990.
0.05 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

17.00 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 **Magazine : Giga.** Quoi de neuf, docteur ? Reportages ; Les années collège.
18.30 ***Série : Mac Gyver.***
19.25 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !** Présenté par Patrice Laffont.
19.52 **Divertissement : Heu-reux !**
20.00 ***Journal et Météo.***
20.40 **Cinéma : Mad Max 2.** □ Film australien de George Miller (1981). Avec Mel Gibson, Vernon Wells, Bruce Spence. *Peu après l'an 4000, sur la Terre dévastée à la suite d'une guerre du pétrole, Max, seul avec son chien, erre sur les routes dans son bolide, et poursuit les motards qui ont tué sa femme et son fils. Sauf le héros (Mel Gibson craquant), ou à peu près, les personnages sont laids, méchants, bons à tuer, ce qui en dit long sur l'idéologie de ce film, encore plus violent que le premier.*

en librairie vendredi
GEORGES MARCHAIS
DEMOCRATIE

22.15 **L'heure de vérité.** Invité : Georges Marchais. Le secrétaire général du Parti communiste français répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Jean-Marie Colombani, Albert du Roy et Geneviève Moll.
23.20 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.35 **Météo.**
23.40 **Magazine : Du côté de chez Fred.** L'ordre de Malte.

FR 3

16.05 **Magazine : Télé-Caroline.** Mon héros préféré ; Cinéma, théâtre, livres ; Télé chic, télé choc ; De âne à zèbre ; Top sixties ; Le jeu de la séduction ; Cadeaumaniac ; Les recettes de l'amour ; Variétés.
17.30 **Feuilleton : Guillaume Tell.**
17.55 **Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.**
18.03 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeux : La classe.**
20.30 **INC.**
20.35 **Magazine : La marche du siècle.** *Présenté par Jean-Marie Cavada.* Thème : Que propose-t-il aux Français de nouveau pour l'opposition, la force unie, le mouvement de Michel Noir, Michèle Barzach et François Léotard.
22.15 **Journal et Météo.**
22.45 **Télévision régionale.**

CANAL PLUS

17.25 **Cabou cadin.** Croc-note show ; le comte Mordicus ; Super Mario Bros et princesse Zelda.
18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana.
18.30 **Top 50.** Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Philippe de Broca.
20.30 **Cinéma : La danse du lion.** ■ Film chinois de Jackie Chan (1980). Avec Jackie Chan, Yuan Biao, Wei Pai.
21.55 **Flash d'informations.**
22.05 **Cinéma : Le policeman.** ■ Film américain de Daniel Petrie (1980). Avec Paul Newman, Edward Asner, Ken Wahl (v.o.).
0.10 **Cinéma : Les parapluies de Cherbourg.** ■■■ Film français de Jacques Demy (1963). Avec Catherine Deneuve, Nino Castelnuovo, Anne Vernon.
1.35 **Cinéma : Le dévoyeur.** Film français classé X de Burd Tranbaree (1980). Avec Richard Allan, Serena, Alain Fouduron.

LA 5

16.40 **Dessins animés.** Les triplés (rediff.) ; *Magie bleue* ; *Les aventures de Claire et Tipoune* ; Pollyanna ; Olive et Tom, champions de foot ; L'académie des Ninjas.
18.50 **Journal images.**
19.00 **Magazine : Reporters.**
19.40 **Dessin animé : Manu.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Cinéma : Faut pas pousser.** □ Film italien de Michele Lupo (1981). Avec Bud Spencer. *Un shérif cherche à rétablir l'ordre dans une ville de Georgie. Son petit copain de l'espace (H 7-25, déjà vu, en principe, dans un autre film) veut l'avertir d'un danger qui menace la Terre. Un méli-mélo à n'y rien comprendre.*
22.15 **Série : China beach.**
23.05 **Série : Le voyageur.**
23.30 **Magazine : Réussites.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Rediffusion.**

M 6

17.15 **Informations : *M 6* info**
17.25 **Série : L'homme de fer.**
18.15 **Série : L'ami des bêtes.**
18.55 **Série : Cathy et Aline.**
19.25 **Série : La fête à la maison.**
19.54 **Six minutes d'information.**
20.00 **Série : Cosby show.**
20.35 **Téléfilm : L'île oubliée.** De Peter Maxwell, avec Simone Buchanan, Jay Hackett. *Une petite fille intrépide.*
22.00 **Magazine : Ciné 6.**
22.30 **Cinéma : Django.** ■ Film italo-espagnol de Sergio Corbucci (1967). Avec Franco Nero, Loredana Nusciak, José Bolado. *Dans un village à la frontière du Mexique, deux bandes rivales se combattent. Un étranger, accompagné d'une jeune fille et d'un cercueil, intervient. Western italien, violent selon les lois du genre, mais qui mérite l'attention par son scénario, son rythme, ses qualités esthétiques.*
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Informations : Dazibao.**
0.10 **Musique : Boulvrockn'hard.** Spécial Skid Row.
1.00 **Musique : Boulevard des clips.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

17.00 **Documentaire : Le grand Jack.** De Herménégilde Chiasson.
18.00 **Documentaire : Sartre par lui-même.** D'Alexandre Astruc et Michel Contat.
21.00 **Documentaire : La parade.** D'Andrzej Fidyk.
22.00 **Documentaire : Naissance d'une science.** D'Antoine Dumayet et Alain Dhenaut.
22.30 **Magazine : Imagine.**
23.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** De Philippe Grandrieux.
23.45 **Jazz soundies collection.**
23.50 **Documentaire : Kaltex en Chine.** De Willy Pierre, Simon Pradinas, Soizic Arsel.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel médecine.** Dossier : Ces maladies transmises par l'animal.
21.30 **Terre natale.** A propos de Van Gogh.
22.40 **Nuits magnétiques.** Les délices des mathématiques (rediff.).
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Les home's studios.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 23 août 1989 lors du Festival de Salzbourg) : Symphonie nº 4 en si bémol majeur op. 60, de Beethoven ; Rapsodie espagnole, Boléro, de Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Riccardo Muti.
22.30 ***Galaxie des traditions.***
23.07 **Club d'archives.**

Audience TV du 8 avril 1990 BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46,1	7/7 14,2	Pub 12,5	Act. région. 8,9	Fureur Raven. 3,6	Tout le monde 4,5	Culture Pub 2,8
19 h 45	51,8	7/7 17,1	Maguy 19,7	19-20 6,2	Flash 2,7	Journal 3,3	Murphy Brow. 2,9
20 h 16	61,4	Journal 22,0	Journal 16,7	Benny Hill 11,2	Ca Cartoon 3,7	Journal 3,6	Cosby Show 4,3
20 h 55	66,1	Guet-apens 33,2	Maigret 14,2	Chapiteau 3 2,9	Traquée 4,1	le Cornaud 11,0	Juin 44 3,1
22 h 08	65,2	Guet-apens 32,1	Maigret 14,8	Chapiteau 3 3,5	Traquée 4,4	le Cornaud 10,3	Juin 44 3,2
22 h 44	44,8	Guet-apens 35,1	Musiq. Cœur 2,6	le Divan 1,9	Golf 0,7	Gd Prix USA 3,3	les Mutants 0,8

SPORTS

CYCLISME : vainqueur de Paris-Roubaix

Eddy Planckaert : le prix de la persévérance

Depuis quelques années, l'enfer du Nord est redevenu une spécialité flamande. Ainsi, Eddy Planckaert, qui n'avait pas encore inscrit son nom au palmarès mais qui figurait sur la liste des principaux favoris, a obtenu, dimanche 8 avril, la quatrième victoire belge consécutive dans la classique Paris-Roubaix. Une victoire acquise d'extrême justesse devant le Canadien Steve Bauer, alors que le Français Martial Gayant se classait quatrième, à quelques longueurs.

ROUBAIX

de notre envoyé spécial

Cette épreuve différente des autres provoquera toujours l'étonnement. Au terme d'une trajectoire de 266 kilomètres suivant un parcours semé de difficultés hors du commun, il aura fallu la photo finish pour départager Eddy Planckaert et le Canadien Steve Bauer. Sur la ligne d'arrivée, moins de deux centimètres séparaient les deux hommes. A peine l'épaisseur d'un boyau !

Le Belge éprouvait néanmoins la certitude d'avoir gagné et, de toute évidence, il méritait la plus haute marche du podium car il avait su prendre l'initiative du combat, n'hésitant pas, lui, le routier-sprinter, à choisir l'attaque. Installé très tôt aux avant-postes, il avait payé de sa personne et manœuvré avec autant de patience que d'application. C'est pourtant sa vélocité qui lui permit d'arracher la décision. A la sortie du dernier virage sur la piste de Roubaix, il occupait encore la troisième position. Dans un ultime effort, il déborda Van Hooydonck puis Bauer, qui échoua sur le fil après avoir déjà perdu, on s'en souvient, un championnat du monde à cent mètres de la banderole.

Singulier dénouement d'une course placée jusqu'au bout sous le signe de l'incertitude et de l'ambiguïté. Pendant 100 kilomètres, le futur vainqueur, flanqué de Martial Gayant et de l'extravagant Van Keirsbulck – un inconnu de talent – eut à subir la pression des poursuivants conduits tantôt par Fignon, tantôt par Van Hooydonck et enfin par Bauer, alors que l'écart ne dépassait pas quarante secondes. Il ne céda jamais au doute. Il s'obstina à croire en lui malgré les apparences, qui ne plaidaient pas précisément en sa faveur.

En définitive, les événements devaient lui donner raison pour autant qu'ils condamnèrent les attentistes au nombre desquels Laurent Fignon. Surpris par une offensive qui semblait prématurée et paralysé par une étroite surveillance de ses adversaires, l'ancien vainqueur du Tour multiplia en vain les efforts pour tenter de se dégager. Il n'était dépourvu ni d'énergie ni de conviction, mais capitula sous le nombre comme cela se produit généralement en pareil cas. Dans de telles circonstances, sa modeste vingt-septième place ne saurait traduire son comportement d'ensemble et pas davantage sa valeur ou sa condition physique du moment.

L'avenir du doyen

Freiné par le vent, ce Paris-Roubaix, qui aurait pu emprunter à Paris-Nice le titre de course au soleil, fut bien long à se décanter. Il lui manqua l'émotion et le pathétique indispensable, à sa légende. Heureusement, un final à rebondissements fit oublier ses longueurs.

Deux Français, Martial Gayant et Gilbert Duclos-Lassalle, y jouèrent un rôle essentiel. Le premier, qui avait perdu le contact à la suite de plusieurs incidents mécaniques, parvint à faire la jonction à l'entrée du vélodrome. Quant au second, il rejoignit *in extremis* le groupe de tête, en dépit d'une chute et de trois crevaisons particulièrement inopportunes. Il est vrai que Duclos-Lassalle, qui participait à Paris-Roubaix pour la douzième fois, possède son sujet sur le bout des pédales. A trente-six ans, le doyen du peloton n'a rien perdu de son ardeur et l'expérience acquise au cours de ses multiples campagnes lui procure un avantage prépondérant. *« Je reviendrai l'an prochain*, déclara-t-il, superbe, *et je reviendrai pour gagner. »*

Le vieil habitué de l'Enfer est un obstiné. Il sait que, dans cette compétition impitoyable à tous égards, la justice finit par naître de l'injustice et que les meilleurs se retrouvent inévitablement dans le haut du classement. Jean-Marie Wampers, vainqueur en 1989, a terminé cinquième et il s'en est fallu de peu qu'il ne renouvelle son succès de l'an passé. Une belle confirmation, en somme.

JACQUES AUGENDRE

HOCKEY SUR GLACE : championnat du monde

Les Français manquent le podium

Le championnat du monde B de hockey sur glace, qui s'est tenu du jeudi 29 mars au dimanche 8 avril à Megève et à Lyon, a été remporté par la Suisse, devant l'Italie et l'Autriche. La France, troisième à la surprise générale l'année dernière à Oslo, n'a pas réussi à renouveler son exploit.

MEGÈVE

de notre envoyé spécial

« Le résultat sportif de l'équipe de France n'est pas la priorité de ce championnat du monde. La promotion de notre sport est l'objectif numéro un. Car, sans une base plus large et sans une reconnaissance médiatique plus importante, le hockey sur glace français ne peut pas espérer rejoindre l'élite mondiale du groupe A », affirmait André Ville, directeur technique national adjoint, avant même la fin du championnat et alors que la France était encore en course pour la première place.

La préparation de l'équipe de France n'a pourtant pas été négligée. Se refusant à mener une politique élitiste au détriment de la base, comme l'avaient fait les responsables du volley-ball français pour préparer les championnats du monde et les Jeux olympiques, la Fédération française des sports de glace n'a pas accepté de laisser aux clubs la priorité, comme cela se passe en basket-ball. Une voie médiane a été choisie

Depuis le mois de mai 1989, les membres du club France ont été regroupés quatre vingt-dix-jours en stage national. Trente matches internationaux ont jalonné cette préparation. C'est à la fois trop et pas assez. Trop, parce que les joueurs français ont également disputé quarante-deux matches de championnat de France depuis le début de la saison ; leur tonicité des premières rencontres s'est ainsi quelque peu émoussée lors des trois derniers matches qui les opposaient aux équipes les plus performantes du groupe B. Pas assez parce que, au dire même d'André Ville, *« la cohésion d'une équipe qui désire s'inscruster durablement dans le groupe A demande beaucoup plus de travail en commun »*.

Même si elle n'est pas, cette année, sur le podium, l'équipe de France a pourtant progressé. Plus percutant, mieux construit, son système de jeu peut maintenant s'appuyer sur la troisième ligne entièrement constituée de joueurs franco-canadiens capables de faire efficacement barrage à l'adversaire et de lancer des contre-attaques. Mais le pourcentage de réussites reste désespérément faible par rapport au nombre de chances que les joueurs français se créent. Truffées d'occasions de buts, les rencontres avec la Pologne et la Suisse n'ont mis que trop en évidence cette fébrilité qui continue à gangrener le jeu de l'équipe de France.

Albertville pour objectif

Pays organisateur des prochains Jeux olympiques, la France devrait, comme la Yougoslavie en 1984, obtenir, à l'occasion du prochain congrès de la Ligue internationale de hockey sur glace, sa sélection d'office pour le tournoi olympique, qui rassemblera les douze meilleures nations (en cas de refus – peu probable, – il lui faudrait terminer dans les quatre premiers lors du prochain championnat du monde B). Avec Albertville pour seul objectif, la Fédération n'a pas pour autant l'intention, ni les moyens, de modifier la politique sportive qui a prévalu pour la préparation de ce mondial.

Kjell Larsson, l'actuel entraîneur suédois qui, depuis quatre saisons, a entrepris le redressement de l'équipe de France, a signé un nouveau contrat qui expirera en 1992. Afin de mieux préparer les juniors, une équipe de France B, dite olympique, a été mise en place. D'ici deux ans, quatre ou cinq nouveaux éléments devraient pouvoir renforcer les rangs de l'équipe première.

Les dirigeants comptent sur ce sang neuf pour éviter de faire appel à d'autres Franco-Canadiens, dont le nombre ne devrait pas dépasser cinq. De quatre-vingt-dix la saison prochaine, le nombre de jours de regroupement devrait, dans le meilleur des cas, passer à cent dix l'année des Jeux olympiques. Mais encore faudra-t-il trouver des fonds pour indemniser les clubs. *« Le hockey sur glace français est trop jeune pour ne pas succomber à l'absence de ses meilleurs éléments pendant une très longue période*, affirme André Ville. *Albertville est trop près ; nous n'avons pas encore les moyens de nos ambitions. Il n'en sera pas de même pour préparer les Jeux de 1994 en Norvège. En compétition comme ailleurs, il faut savoir attendre »*.

PIERRE-YVES GRAVIER

CARNET DU TIBET

Au pied de l'Himalaya

A la tête d'une équipe de huit « himalayistes », le guide français Benoît Chamoux est reparti au Tibet avec l'ambition de gravir, en une seule expédition, deux sommets de plus de 8 000 mètres : le Cho Oyu et le Shisha Pangma par deux voies nord non encore explorées. Chaque semaine, Benoît Chamoux devrait tenir les lecteurs du *Monde* informés de l'évolution de cette expédition. Après avoir atterri à Katmandou juste avant les émeutes anti-gouvernementales, la petite équipe a rejoint la frontière du Tibet.

Katmandou ! Je me sens ici chez moi. Le Népal, petit royaume enclavé entre les deux géants que sont l'Inde et la Chine, vaut surtout par la majesté et la dimension de ses pics, les plus hauts du monde. Le pays est un escalier de Gulliver qui s'élève de la plaine du sud, le Térai, jusqu'aux sommets de l'Himalaya à plus de 8 000 mètres.

Katmandou est la seule ville du pays. Une cité de temples, de religions, de couleurs, d'odeurs et de tourisme. C'est une ville humaine et splendide où nous retrouvons notre hôtel, le Shauler, une bâtisse imposante d'un autre monde, celui de la chasse au tigre, des éléphants et des casques coloniaux. Yves (Detry, Français, quarante et un ans, responsable de la logistique) et Seppi (Enzio, Italien, trente-cinq ans, responsable du camp de base), arrivés depuis une semaine, nous attendent en dégustant un *dal bhat* (plat national composé de lentilles et de riz).

La peur du départ, celle que j'ai ressentie avant chacune de mes expéditions, au moment de quitter ceux que l'on aime pour assouvir sa passion, m'a abandonné. Autour de moi, il y a Josef (Rakoncaj), Tchèque, vingt-neuf ans, technicien en optique), Mauro (Rossi, Italien, trente-deux ans, guide) et Agostino (da Polenza, Italien, trente-quatre ans, guide), Frédéric (Valet, Français, vingt-quatre ans, maçon), Pierre (Royer, Français, trente-cinq ans, cameraman), A1an (Hinkes, Britannique, trente-cinq ans, guide) et Gerda (de Groene, Néerlandaise, vingt-sept ans, médecin).

Par le Pont de l'Amitié

Ce sont mes artistes, ceux de l'expédition « Bull, l'esprit d'équipe ». Tous sont prêts à jouer demain l'ouverture d'une grande symphonie himalayenne de deux mois, dont le crescendo est un triple défi à plus de 8 000 mètres d'altitude : arriver tous au sommet, enchaîner deux pics et parcourir deux nouveaux itinéraires. Cela sur deux montagnes qui n'ont pas emprunté leur nom à Wagner, mais plutôt à la mythologie tibétaine. Le Cho Oyu (La Déesse de turquoise), 8 201 mètres, et le Shisha Pangma (L'Arête au-dessus des paturages), 8 046 mètres, sont deux géants proches de l'Everest. Cette fois, je n'ai pas le temps de me glisser dans la foule dense des rues de la cité. Notre préoccupation est ailleurs. Une expédition, ce sont des hommes, certes, mais c'est aussi la collecte des autorisations et du matériel : permis de grimper, de marcher, visas, formalités de dédouanement, de transit, nourriture de vingt-cinq personnes pendant deux mois et demi, équipements d'alpinisme pour gravir deux montagnes, conditionnement en bidons plastiques étanches... Cette expédition est encore plus difficile à organiser, puisque nous allons au Tibet, région sous contrôle chinois, fermée aux touristes.

L'heure est venue de quitter Katmandou par la route qui se transforme bientôt en piste poussiéreuse. Deux camions avec leur chargement, dont un mis sous scellés par la douane népalaise, accompagnent notre bus qui remonte la vallée de la Bhote Kosi en direction de la frontière. Régulièrement, notre convoi s'arrête pour des raisons difficiles à cerner : un cousin à voir ici, un paquet à prendre là...

Les gros bourgs disposent de quelques boutiques. Devant l'une d'elles, deux hommes pèsent un énorme sac de jute sur une balance à plateaux juchée sur un poteau de bois planté en terre. Un troisième arrive et, ensemble, ils chargent les 80 kilos de jute sur le cadre d'une machine *« made in China »*. Le porte-bagages accueillera encore quelques cartons d'une vingtaine de kilos, avant que l'engin ne reparte dans un équilibre précaire. A la tombée de la nuit, nous arrivons à la frontière tibétaine.

Au réveil, le soleil est au rendez-vous. Nous sommes à 200 mètres du pont de l'Amitié, dont la ligne rouge, tracée au centre, symbolise la frontière. Nous passons le poste népalais, puis la guérite avec un militaire chinois. Il nous reste 7 kilomètres de route défoncée à parcourir jusqu'au village de Zangum, le poste frontière chinois gardé par un bataillon complet.

Depuis ce matin, c'est là que nous sommes bloqués avec nos 5 tonnes de matériel. Plus loin, la route s'est effondrée sous le poids d'un camion surchargé. Quand sera-t-elle remise en état ? Demain ? Après demain ?

BENOIT CHAMOUX

GOLF : le Masters d'Augusta

Faldo égale Nicklaus

Le Britannique Nick Faldo a remporté, pour la deuxième année consécutive, le Masters de golf, dimanche 8 avril, à Augusta (Etats-Unis). Faldo, trente-deux ans, a dominé l'Américain Ray Floyd, à l'issue du deuxième trou du barrage destiné à départager les deux hommes, qui étaient à égalité à l'issue du parcours général.

Nick Faldo est le deuxième joueur de l'histoire du golf à enlever deux fois de suite le Masters après l'Américain Jack Nicklaus en 1965-1966. Ray Floyd, âgé de quarante-sept ans, qui visait son deuxième titre après sa victoire en 1976, a perdu toutes ses chances de victoire en envoyant son deuxième coup dans l'eau, alors que Faldo réussissait le par sur ce deuxième trou du barrage. Les golfeurs européens se sont imposés à six reprises lors des onze dernières éditions du Masters.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

Les résultats

BASKET-BALL

Tournoi des As à Tours

Finale : Limoges bat Cholet, 87-84.

Demi-finales : Cholet bat Antibes, 94-85 ; Limoges bat Pau-Orthez, 100-81.

Championnat de France

NATIONALE I A

(Huitièmes de finale aller)

*Reims b. Saint-Quentin	75-65
*Gravelines b. Nantes	77-72
*Racing Paris b. Villeurbanne	90-77
*Monaco b. Mulhouse	932-89

Barrages

(Première journée)

*Cognac b. Roanne	87-85
Montpellier b. *Levallois	90-89
*Evreux b. Lorient	111-84
Tours b. *Sceaux	91-87

Championnat de France féminin

Mirande est champion de France 1990 après avoir battu le RCF, 73-61 au match retour.

CYCLISME

Paris-Roubaix

1. Eddy Planckaert (Bel.), les 265,5 km en 7 H 37 min 2 s ; 2. Steve Bauer (même temps) ; 3. ZEdwin Van Hooydonck (Bel.), m.t. ; 4. Gayant (Fra.),m.t. ; 5. Wampers (Bel.), à 3 s ; 6. Duclos-Lassalle (Fra.), m.t. ; 7. Wegmuller (Sui.), à 7 s ; 8. A. Van der Poel (P-B), à 10 s ; 9. Dhaenens (Bel.), m.t.

Classement de la Coupe du monde après trois épreuves. – 1. Argentin, 43 pts ; 2. Talen, 39 ; 3. Bugno et Dhaenens, 34 ; 5. Fondriest, 32 ; 6. Delion et Colotti ; 27 ; 8. Planckaert, 25 ; 9. Duclos-Lasalle, 23.

FOOTBALL

Championnat de France

PREMIÈRE DIVISION

(Trente-deuxième journée)

Auxerre b. *Bordeaux	1-0
*Cannes et Marseille	2-2
*Monaco b. Lyon	1-0
*Sochaux et Metz	0-0
*Paris-Sg b. Mulhouse	1-0
*Brest b. Nantes	3-2
Toulouse b. *Caen	1-0
*Saint-Etienne et Nice	0-0
*Toulon b. Montpellier	3-0
*Lille b. RP	2-1

Classement. 1. Bordeaux, 45 pts ; 2. Marseille, 44 ; 3. Monaco, 38 ; 4. Paris-SG et Sochaux, 35 ; 6. Auxerre et Lyon, 33 ; 8. Nantes et Toulouse, 32 ; 10. Brest, 31 ; 11. Metz, Saint-Etienne, Cannes et Toulon, 30 ; 15. Lille et Caen, 28 ; 17. Montpellier, 27 ; 18. RP 1, 26 ; 19. Nice, 25 ; 20 Mulhouse, 24.

DEUXIÈME DIVISION

Groupe A

(Trentième journée)

*Orléans b. Red Star 93	3-1
*Nancy et Louhans-Cuiseaux	1-1
*Nîmes et Bastia	1-1
*Grenoble et Annecy	2-2
*Gueugnon b. Montceau	3-0
*Dijon b. Reims	2-1
*Martigues b. Strasbourg	2-0
*Avignon b. Istres	2-1

Classement. – 1. Nancy, 46 pts ; 2. Nîmes et Alès, 37 ; 4. Strasbourg, Bastia et Martigues, 36 ; 7. Reims et Avignon, 31 ; 9. Gueugnon, Annecy et Dijon, 28 ; 12. Louhans-Cuiseaux et Chaumont, 27 ; 14. Istres, 26 ; 15. Orléans, 25 ; 16. Grenoble, 23 ; 17. Red Star 93, 21 ; 18. Montceau, 17.

Nancy est désormais assuré de jouer en première division la saison prochaine.

Groupe b

(Trentième journée)

*La Roche-sur-Yon b. Rennes	2-0
*Angers b. Le Havre	1-0
*Valenciennes et Niort	1-1
*Rouen et Abbeville	0-0
*Laval b. Dunkerque	3-1
*Beauvais et Quimper	2-2
*Lorient et Créteil	2-2
*Tours b. Lens	5-2
*Guingamp et Saint-Seurin	0-0

Classement. – 1. Rennes, 39 pts ; 2. Valenciennes, 37 ; 3. Le Havre et Rouen, 36 ; 6. Beauvais, 33 ; 7. Angerss et Niort, 32 ; 9. Créteil, 31 ; 10. Lens, 29 ; 11. Dunkerque, 28 ; 12. Guingamp et Abbeville, 26 ; 14. Saint-Seurin et La Roche-sur-Yon, 25 ; 16. Tours et Lorient, 24 ; 18. Quimper, 21.

MOTOCYCLISME

Grand Prix de vitesse des Etats-Unis à Luguna Seca

250 centimètres cubes. – 1. Kocinski (E-U, Yamaha), les 30 tours en 44 min 59 s 738 ; 2. Cadalora (Ita., Yamaha), à 10 s 669 ; 3. Zeelenberg (P-B, Honda), à 18 s 004 ; 4. Roth (RFA, Honda), à 24 s 978 ; 5. Sarron D. (Fra., Honda), à 33 s 548.

500 centimètres cubes. – 1. Rainey (E-U, Yamaha) ; 2. Doohan (Aust., Honda) ; 3. Chili (Ita., Honda) ; 4. Ch. Sarron (Fra., Yamaha) ; 5. Ruggia (Fra., Yamaha).

RUGBY

Championnat de France

(Dernière journée des poules de huit)

GROUPE A

Poule 1

*Auch b. La Rochelle	29-10
*Colommiers b. PUC	28-10
*Grenoble b. Dax	19-18
Châlons b. *Blagnac	15-12

Classement. – 1. Dax, 38 pts ; 2. Grenoble, 36 ; 3. Colommiers, 32.

Poule 2

*Racing b. Bègles	25-12
*Biarritz b. Bourgoin	19-15
*Montferrand b. Voiron	76-13
*Bayonne b. Graulhet	16-12

Classement. – Racing, 35 pts ; 2. Bègles et Montferrand, 34.

Poule 3

Nice b. Blagnac	39-18
*Lourdes b. Toulon	18- 7
*Béziers b. Nîmes	29-18
*Agen b. Hagetmau	32-12

Classement. – 1. Agen, 37 pts ; 2. Toulon et Béziers, 35.

Poule 4

Toulouse b. *Tyrosse	12- 9
*Castres b. Narbonne	18-12
*Perpignan b. Rumilly	30- 9
Brive b. *Tarbes	11- 9

Classement. – 1. Toulouse, 38 pts ; 2. Narbonne, 32 ; 3. Brive et Castres, 30.

Tableau des huitièmes de finale *(aller 22 avril ; retour 29 avril)*. – Nîmes-Toulouse ; Béziers-Narbonne ; Brive-Grenoble ; Castres-Racing ; Auch-Agen ; Colomiers-Toulon ; Montferrand-Bègles-Bordeaux ; Biarritz-Dax.

Rugby à XIII

L'équipe de France de rugby à XIII a dominé celle d'Angleterre (18-25), samedi 7 avril à Leeds (Angleterre), en match amical. Elle a ainsi remporté une victoire historique, puisque aucune sélection française ne s'était pas imposée outre-Manche depuis mars 1967.

TENNIS

Tournoi masculin d'Orlando

Demi-Finales. – Gilbert (E-U) b. Washington (E-U), 6-2, 7-5 ; Van Rensburg (Af-S), b. Pate (E-U), 6-7 (2-7), 6-3, 7-6.

Finale. – Gilbert (E-U) b. Van Rensburg (Af-S), 6-2, 6-1.

VOILE

Vendée Globe Challenge

Alain Gauthier *(Généralі Concorde)* a pris, dimanche 8 avril, aux Sables-d'Olonne, la sixième place de la course autour du monde en solitaire sans escale après 133 jours 3 h 31 min de mer.

LOTO SPORTIF

RÉSULTATS COMPLETS N 15

CAEN	0	TOULOUSE	1		
BORDEAUX	0	AUXERRE	1		
LILLE	2	RP1	1		

12 bons pronostics	7	447 078,00 F
11 bons pronostics	136	25 362,00 F
10 bons pronostics	1 449	2 371,00 F
CAEN TOULOUSE	12 304	42,00 F
BORDEAUX AUXERRE	6 396	68,00 F
LILLE RP1	[illegible]	20,00 F

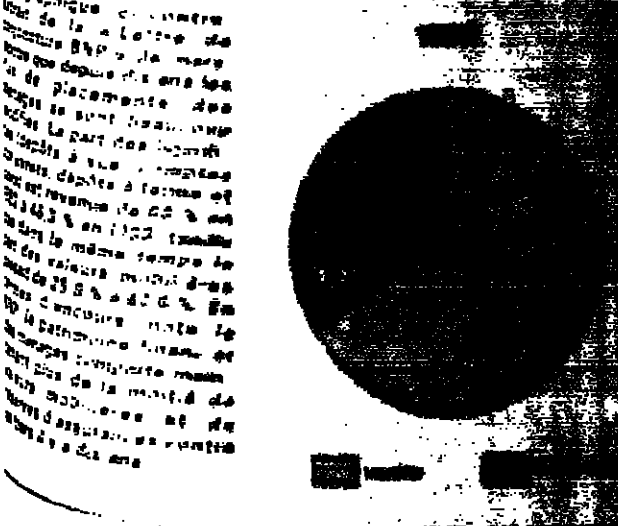
NUMÉRO PACTOLE : 4

Loto – TIRAGE DE LA JOURNÉE DU LOTO N° 14 DU SAMEDI 7 AVRIL 1990

11 13 19 20 32 38 – 34

6 BONS N°	11 000 000,00 F
5 BONS N° + complémentaire	97 840,00 F
5 BONS N°	5 710,00 F
4 BONS N°	101,00 F
3 BONS N°	8,00 F

16,00 F



Le Monde

ÉCONOMIE

Après la réunion monétaire des sept pays industrialisés à Paris

A mark, mark et demi

« A long terme, la parité choisie pour l'échange deutschemark-ostmark n'a pas grande importance », expliquait, en marge de la réunion monétaire du G7 ce week-end à Paris, un responsable de la Bundesbank. Certes. Mais il va d'abord falloir, dans l'unification monétaire interallemande, gérer le très court terme : Bonn *souhaite* boucler les négociations avec le nouveau gouvernement de RDA et la consultation des Douze entre Pâques et fin avril.

Sur le terrain, le ton s'aigrit. Le *chancelier Kohl, qui a fait* campagne et gagné les élections en RDA en promettant de *convertir un mark-est pour* 1 mark-ouest, hésite à passer à l'acte. La Bundesbank, ayant dû *avaler l'idée de l'unification* monétaire, a laissé comme par mégarde sortir un rapport « confidentiel » préconisant un échange de 2 marks-est pour 1 mark-ouest.

Les salariés est-allemands, outrés, descendent dans la rue pour défendre leurs « droits ». Les dirigeants allemands se sont enfermés eux-mêmes dans une alternative binaire 1 = 1 contre 1 = 2. Alors que, pour beaucoup d'économistes, même le taux jugé aujourd'hui trop bas par les Allemands de l'Est est encore beaucoup trop *haut* au regard de la productivité de leur économie.

Comment *rattraper tant* de maladresse ? La France peut aider. En prêtant à l'ami d'*outre-Rhin une escouade* d'inspecteurs des finances. Il ne leur faudrait pas dix jours pour pondre une série de solutions techniques permettant d'échapper à la néfaste clarté du débat actuel.

Par exemple : le taux de 1 = 1 s'appliquerait pour l'épargne de 0 à 500 marks, un taux de 1,25 de 501 à 1 000 marks, un taux de 1,5 de 1 001 à 2 000 marks, avec ensuite un barème progressif en douze tranches corrigé d'un quotient familial, avec un plafond pour punir les affreux profiteurs de l'ancien régime.

Pour les *salaires*, un taux de 1 = 3 assorti d'augmentations négociées étalées sur cinq ans, *avec plan d'épargne d'entreprise* au taux de 1 = 1 bloqué pendant vingt-huit mois. Le temps que *les Allemands de l'Est* comprennent s'ils y gagnent ou s'ils y perdent, la merveilleuse *efficacité allemande aura déjà* commencé à changer leur vie pour le meilleur. Si seulement *Helmut Kohl* avait pensé *plus tôt* à se faire assister de vrais professionnels !

S. GH.

Le soutien modéré du G 7 favorise un léger redressement du yen

Le yen a progressé lundi 9 avril sur le marché des changes de Tokyo, au surlendemain de la réunion à Paris des autorités monétaires des sept pays les plus industrialisés (G 7). Le dollar se négociait en fin de journée à 156,45 yens (contre 157,47 vendredi en clôture), les opérateurs craignant une intervention des banques centrales. Cette amélioration a profité par contagion à la Bourse de Tokyo, qui a fait un bond de 3,7 %. Lundi la Bundesbank a soutenu le yen.

Un petit coup de main au Japon, *un bon coup de chapeau à l'Allemagne*, c'est en peu de mots le résultat des consultations moné*taires du G 7 qui ont eu lieu* samedi 7 avril à Paris. Les marchés financiers attendaient des minis*tres des finances et des gouver*neurs des banques centrales des sept principaux pays industrialisés (Canada, France, RFA, Italie, Japon, Royaume-Uni et Etats-Unis), auxquels s'était joint le *directeur général* du Fonds monétaire international, M. Michel Camdessus, des signaux concer*nant les deux événements majeurs* du début 1990, la baisse du yen japonais et de la Bourse de Tokyo *et les perspectives de l'unification* monétaire interallemande. Ils les ont obtenus, peut-être pas avec *toute la clarté espérée, mais en des* termes soigneusement négociés qui *ont obtenu, comme il est d'usage,* l'accord de toutes les parties.

Les ministres ont discuté des *« conséquences indésirables sur le processus global d'ajustement »* de la baisse du yen et, *« sont convenus de suivre de près ces développements. Ils ont réaffirmé leur engagement de coordonner leurs politiques économiques et de coopérer sur les marchés des changes »*.

Réduire les déséquilibres extérieurs

De retour à Tokyo, le ministre japonais des Finances, M. Ruytaro Hashimoto, a jugé *« très important »* le fait que le G 7 soit tombé d'accord pour juger *« indésirable la poursuite de la baisse du yen »*. En revanche, les opérateurs japonais interrogés par l'agence Jiji se sont montrés déçus de l'imprécision du communiqué. Le redressement relativement modeste du yen enregistré lundi à Tokyo pourrait dans ces conditions ne pas suffire à retourner la tendance.

L'autre vedette de la journée, l'Allemagne fédérale, a reçu un satisfecit de ses partenaires, qui ont *« noté que l'union économique et monétaire allemande pourrait contribuer à améliorer la croissance mondiale et à réduire les déséquilibres extérieurs en Europe »*. Un message optimiste destiné à rassurer les marchés sur la santé du deutschemark afin d'éviter une nouvelle hausse des taux d'intérêt allemands. Selon le *Financial Times*, l'Allemagne se serait opposée à un engagement plus précis *envers le Japon, craignant d'affaiblir* le mark par des achats de yens.

Le G 7 s'est félicité des réformes économiques à l'Est, *« les plus importantes depuis des décennies »*, et s'est dit prêt à apporter *« une assistance bilatérale et multilatérale appropriée »*.

En quinze ans d'existence, le club « officieux » du G 7 s'était jusqu'à présent le plus souvent préoccupé des fluctuations du dollar, notamment lors des accords du Plaza (septembre 1985), où il avait souhaité la baisse du dollar, et du Louvre (février 1987), où il s'était prononcé pour une stabilisation de la monnaie américaine. Cette fois, signe des temps, les Etats-Unis ne sont pas cités individuellement. Le communiqué se borne à indiquer que *« les pays connaissant des déficits budgétaires et de compte courant devraient réduire leurs déficits publics et accroître leur épargne privée »*, cette dernière devant d'ailleurs être encouragée dans tous les pays. M. Pierre Bérégovoy, rayonnant, *a conclu sa présentation* des résultats du G 7 en soulignant que sur pratiquement tous les points la *politique française avait été jugée* positive.

SOPHIE GHERARDI.

Des extraits du communiqué

Voici les principaux extraits du communiqué du « *Groupe des 7* », publié samedi 7 avril à l'issue de sa réunion :

« Les ministres et gouverneurs ont affirmé la nécessité de poursuivre une coordination étroite de leurs politiques macroéconomiques et structurelles, afin d'obtenir une croissance soutenue, une inflation faible et une plus grande stabilité des taux de change. A cet égard, ils sont convenus que les taux d'inflation actuels exigeaient de rester vigilants. Ils sont convenus que les pays connaissant des déficits budgétaires et de compte courant devraient réduire leur déficit et accroître leur épargne privée. Ils sont aussi convenus que les pays qui connaissent des excédents *extérieurs devraient*, en même temps, continuer à contribuer à l'ajustement externe en *favorisant une croissance non* inflationniste de leur demande intérieure par le biais de politiques macroéconomiques et structurelles appropriées. Ils sont également convenus que l'épargne devrait être encouragée dans tous les pays, au moyen de politiques structurelles appropriées.

» Les ministres et gouverneurs ont discuté des développements intervenus sur l'ensemble des marchés financiers, en particulier de la baisse du yen vis-à-vis des autres monnaies et de ses conséquences indésirables sur le processus global d'ajustement, et ils sont convenus de suivre de près ces développements. *Ils* ont réaffirmé leur engagement de coordonner leurs politiques *économiques et de coopérer sur* les marchés des changes.

» Les ministres et gouverneurs *se sont félicités des réformes* économiques en Europe de l'Est dans la voie d'une économie de *marché, réformes qu'ils considè*rent comme les plus importantes depuis des décennies. Ils ont *exprimé leur volonté de contri*buer à la réussite du processus engagé, par une assistance bila*térale et multilatérale appropriée,* en aidant les pays à entreprendre des réformes permettant de *lever les obstacles aux mouve*ments de capitaux privés, et par des échanges d'informations et *d'expertise. Ils ont* examiné et estimé les effets possibles de ces réformes. Ils ont noté que *l'union économique* et monétaire allemande pourrait contribuer à améliorer la croissance mondiale *et à réduire* les déséquilibres extérieurs en Europe. »

Trois sujets à l'ordre du jour : l'URSS, le siège et la présidence

Nouvelle réunion des membres fondateurs de la Banque de l'Est

La troisième réunion plénière constitutive de la Banque européenne pour la reconstruction et *le développement de l'Europe de* l'Est (BERD) devait se tenir lundi 9 avril à Paris. Les représentants des quarante-deux actionnaires fondateurs (le Mexique s'est joint récemment au projet) devaient débattre des trois derniers points de désaccord : le traitement réservé à l'Union soviétique, la localisation du siège de l'organisation et le *choix de son président*.

Des réunions informelles, entamées dimanche 8 avril, devaient se tenir lundi entre les responsables des délégations de chaque pays, tandis que des négociations plus techniques *devaient prendre place au centre des* conférences internationales de l'avenue Kléber. Dans le cas où tous les différends n'auraient *pu* être réglés, une nouvelle réunion est prévue le 10 mai.

Les membres fondateurs devaient décider des conditions exactes de la participation de l'URSS : le principe d'une période transitoire paraît décidé. Reste à savoir combien de temps durera cette période (quatre ou cinq ans), quelle type de majorité pourra voter son abrogation (probablement 85 %) et surtout de quels concours l'Union soviétique pourra bénéficier pendant cette période. Le consensus paraît se faire autour d'une limite des concours à un tiers du capital nominal de l'URSS (6 % d'un total de *10* milliards d'écus).

Au cours d'une conférence de presse donnée samedi 7 avril à Paris, le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, a déclaré qu' *« il faut veiller à ce que les emprunts soviétiques n'empêchent pas de prêter aux pays de l'Est les plus petits »*. Les Etats-Unis *devraient* être le premier actionnaire de la Banque, avec 10 % du capital.

D'après des sources gouvernemen*tales françaises*, le siège de la banque sera situé sur le territoire de la Communauté européenne. Les villes de Londres et d'Amsterdam sont candidates. Au cas où un consensus se ferait autour de Paris, non candidate, la France pourrait renoncer à son objectif d'obtenir la présidence de la Banque. Les Européens ont dû faire des concessions au sujet de l'écu, précise un responsable français ; les pays membres se verraient garantir le maintien des parités de change en cas de variation du cours de leur monnaie vis-à-vis de l'écu.

F. L.

Structure des actifs monétaires et financiers des ménages

Les valeurs mobilières représentent 40 % des placements

Le graphique ci-contre, extrait de la « Lettre de conjoncture BNP » de mars, montre que depuis dix ans les flux de placements des ménages se sont beaucoup modifiés. La part des liquidités (dépôts à vue, comptes sur livrets, dépôts à terme et bons) est revenue de 66 % en 1982 à 46,3 % en 1988, tandis que dans le même temps la part des valeurs mobilières passait de 25,8 % à 42,6 %. En termes d'encours, note la BNP, le patrimoine financier des ménages comporte maintenant plus de la moitié de valeurs mobilières et de réserves d'assurances contre un tiers il y a dix ans.



Le projet de loi sur le nouveau statut de la Régie

L'Etat conservera 75 % du capital de Renault

Le gouvernement a terminé la *rédaction du projet de loi* transformant Renault en une société anonyme détenue à 75 % par l'Etat. M. Roger Fauroux, ministre de l'Industrie, le présentera mercredi 11 avril au Conseil des ministres. Il devrait être ensuite proposé au vote des députés à la fin du mois.

L'accord conclu avec Volvo obligeait à changer le statut actuel de la Régie. *(le Monde du 24 février).* Il fallait lui donner un capital-il existait-mais avec des droits de vote associés aux actions, ce qui n'était pas le cas, et il fallait permettre au groupe suédois d'en *prendre* 20 % avec une option jusqu'à 25 %.

Le projet préparé par les ministères de l'industrie et des Finances, comprenant une dizaine d'articles, est très simple dans son esprit : Renault deviendra une société anonyme normale, l'Etat en détiendra 75 % des droits de vote.

Le statut de Renault, écrit à la Libération lors de sa nationalisation en 1945 (pour collaboration de Louis Renault), avait fait du constructeur d'automobiles une entreprise très particulière. Elle avait pour objet *« l'intérêt exclusif de la Nation »* : elle était dispensée du contrôle financier auquel l'Etat soumettait les entreprises publiques ; elle était dotée d'un conseil d'administration sans guère de pouvoir (exercé en fait directement par la tutelle du ministère *« de la production »* c'est à dire de l'industrie) et elle bénéficiait enfin, d'une nouveauté sociale : un comité d'entreprise. Ce statut correspondait bien au climat social et politique de l'époque. On y relève, en tous cas, que Renault-Régie n'a pas de capital.

L'influence de l'Elysée

Ce statut a depuis subi de nombreuses corrections. En 1970 une loi donnait à Renault un capital divisé en actions mais sans y associer de droit de vote : il s'agissait d'introduire l'actionnariat ouvrier. En 1976, l'autorisation lui était donnée de prendre des participations dans d'autres entreprises : librement dans l'automobile et après un décret ministériel dans les autres secteurs. En 1983, la loi de démocratisation du secteur public ouvrait le conseil d'administration aux représentants des salariés. En 1988 enfin, une modification financière l'obligeait, comme les autres sociétés, à reconstituer ses fonds propres en cas de pertes trop lourdes.

Parallèlement, Renault faisait *école* dans le domaine social et le droit commun se rapprochait du sien. Progressivement l'entreprise avait donc reçu toutes les caractéristiques d'une entreprise « normale ». Elle restait néanmoins une régie et il n'y avait toujours pas de droit de vote associé aux actions.

Le projet de loi présenté par le gouvernement Rocard achèvera cette « banalisation » du groupe. Les salariés qui possèdent 1 % (en fait 0,98 %) du capital conserveront leurs actions mais elles resteront sans droit de vote, les syndicats ne l'ayant d'ailleurs pas réclamé, semble-t-il. Bien entendu, rien ne changera dans leur contrat de travail.

Une caractéristique pourtant reste particulière et c'est sur elle que porteront les commentaires : la loi stipule que l'Etat concervera 75 % des droits de vote. Autrement dit, le texte colle à l'accord conclu avec Volvo *qui a fixé* ces 25 % mais bloque à ce nouveau seuil. Il faudra une autre loi pour descen*dre en dessous, le cas échéant.*

On verra forcément dans la fixation de ce seuil dans la loi elle même, l'influence de l'Elysée. Il aurait été possible d'en rester au droit commun des nationalisées *industrielles c'est à dire de ne pré*ciser que le caractère public de Renault ce qui, implicitement, eût *signifié un seuil minimum* de 51 % pour l'Etat (le conseil d'Etat fixe en effet à ce niveau la frontière entre le public et le privé). Mais M. Mitterrand n'a accepté l'accord Renault-Volvo *« qu'en grognant »* comme on le raconte, à cause de l'entrée de Volvo au capital qui provoque une privatisation partielle, contraire à la règle du « ni privatisation ni nationalisation » fixée dans *La lettre aux Français*.

Oui à cet accord industriel indispensable à la première entreprise nationalisée française, dit donc le texte de loi mais pas question d'aller plus loin. En outre le ministère des Finances estime qu'en tout état de cause, les intérêts privés ne doivent pas posséder de minorité de blocage dans les nationalisées ce qui signifie que leur part doit être inférieure à 33 %.

Les exégèses du « ni-ni » rapprocheront Renault des assurances nationalisées où le même seuil de 75 % pour l'Etat a été, discrètement, fixé l'an dernier dans la loi concernant ce secteur. Ils diront que 75 % est un nouveau dogme. Il est vrai que certains y songent dans les allées du pouvoir, mais en réalité le gouvernement a fait la preuve depuis deux ans qu'il gérait les entreprises nationalisées au cas par cas, par un subtil et savant mélange de promesses politiques, *de nécessités industrielles et de* possibilités financières.

Renault aujourd'hui appartient pour 75 % à l'Etat et pour 25 % à Volvo conformément au souhait des deux partenaires. C'est déjà *tourner* le dos à 45 ans d'histoire. M. Chirac n'ayant pas osé, c'est la gauche qui procède à cette « modernisation », convaincue qu'elle agit sur l'ensemble du dossier Renault au mieux de son intérêt social et industriel.

ERIC LE BOUCHER

Organisateur industriel

(1) 42.27.40.27



1200 personnes,
1 Md de CA.
Une dynamique commerciale qui positionne ses marques au 1er plan:
Petit Exquis, Pur Beurre, Chamonix, Palmito, Booggy, Trompette.

565 personnes, 14 lignes de fabrication, 115 tonnes de biscuits par jour, c'est le contexte de notre usine de Cestas, près de Bordeaux.

Ingénieur généraliste avec une première expérience acquise en maintenance / travaux neufs / *ingénierie, nous vous confierons* le suivi industriel et humain de la mise en place de nouvelles lignes et *d'investissements importants.*

Rattaché au directeur de l'usine, vous pilotez le schéma directeur industriel de l'établissement et développez le management participatif.

Pour en savoir plus sur ce poste, appelez le (1) 42.27.40.27 ou adressez votre candidature en précisant votre rémunération actuelle sous réf. SD104 M à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

GROUPE BSN

ÉCONOMIE

ETRANGER

Négociations au sein du GATT

Les Européens et les Américains rapprochent leurs points de vue sur la libéralisation des échanges de services

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Les Etats-Unis et la Communauté ont rapproché leurs points de vues sur le modèle d'accord qui pourrait être conclu au sein du GATT (l'organisation qui réglemente le commerce international) pour libéraliser les échanges internationaux de services. Les négociations entreprises à cette fin depuis 1986 dans le cadre de l'Uruguay-Round et qui butaient jusqu'ici sur leurs divergences, vont pouvoir s'accélérer et rendre possible la conclusion d'un accord avant la fin de l'année. Cependant, le degré de participation des Pays en voie de développement (PVD) a ce futur accord-cadre reste encore problématique.

Autre manifestation de la volonté de la Communauté de contribuer au succès de l'Uruguay-Round et à la défense d'un commerce mondial fondé sur des règles multilatérales, elle vient de soumettre au GATT un projet d'accord détaillé concernant la défense de la propriété intellectuelle, en espérant que ce document servira désormais de base à la négociation.

Il s'agit de parvenir, par l'établissement de nouvelles règles internationales, à une défense efficace contre la contrefaçon ou le piratage des droits d'auteurs (y compris ceux des producteurs de logiciels, de films et de disques compacts), des marques commerciales, des appellations d'origine, des circuits intégrés.

Pas de nouvelles mesures protectionnistes

L'extension des disciplines du GATT à des « nouveaux sujets », à savoir les échanges de services et la défense des propriétés intellectuelles, figurait parmi les objectifs prioritaires des Etats-Unis, mais aussi de la Communauté, lorsque sur l'initiative des premiers, l'Uruguay-Round fut lancé par la conférence de Punta Del Este, en septembre 1986.

En matière de services, les Etats-Unis et la Communauté donnent le ton, dans la mesure où ils assurent ensemble l'essentiel des échanges internationaux. C'est dire l'importance, pour la suite de la négociation, du compromis de procédures auquel ils viennent de parvenir. Les Etats-Unis acceptent désormais que l'accord à conclure parte de la situation présente : les pays du GATT qui y souscriraient s'engageraient, sauf cas devant rester très exceptionnel, a ne pas adopter de nouvelles mesures protectionnistes (*stand still*). L'accord énumererait un certain nombre de principes généraux s'appliquant d'entrée de jeu, et normalement sans exception, à tous les participants : transparence des règles s'appliquant aux échanges de services, clause de la nation la plus favorisée. Il comporterait ensuite des annexes sectorielles indiquant quelles règles spécifiques il conviendrait d'appliquer aux différentes catégories de services.

L'idée est de négocier, à partir de cette base, une libéralisation progressive des conditions d'accès au marché (liberté d'établissements et libres prestations de services). Pour ce faire, chacun des pays du GATT intéressé devrait présenter une « liste de concessions » où il décrirait les dispositions nationales de prestations qu'il entend maintenir et, au contraire, les engagements positifs, c'est-à-dire les mesures de libéralisation des échanges auxquelles il est prêt à souscrire.

Ce rapprochement euro-américain sur la structure de l'accord est encore incomplet. Des divergences subsistent sur sa couverture : pour qu'il soit équilibré la Communauté souhaite qu'il s'applique à l'ensemble des services. Les Etats-Unis, en revanche, voudraient traiter à part les services financiers -ce qui n'est pas acceptable pour les Douze - ainsi que les transports. Deuxième divergence, les dérogations ou facilités d'application à prévoir en faveur des PVD : les Etats-Unis y semblent résolument allergiques, alors que la Communauté en accepte l'idée à condition qu'elles soient modulées secteur par secteur, en fonction du niveau des performances atteint par les pays concernés.

C'est là un point sensible dans la mesure où les PVD estiment ne pas devoir être traités sur le même plan que les pays industrialisés et, certains d'entre eux, menés par l'Inde et le Brésil, ne sont pas encore convaincus de l'opportunité d'approuver un accord sur les échanges de services.

Les Etats-Unis écartent la demande de la Communauté de prévoir dans l'accord une « clause de non application ». L'idée serait d'autoriser une partie contractante à exclure du bénéfice de ses concessions tel ou tel partenaire du GATT, s'il s'avérait, à l'issue de la négociation, que la contribution de celui-ci à la libéralisation des services est insignifiante. En vérité, cette nouvelle version du concept de réciprocité, dont on devine qu'elle vise tout particulièrement le Japon, est mal accueillie par la plupart des pays du GATT et, sur ce point, la CEE est isolée.

Le compromis CEE-Etats-Unis sur la structure de l'accord-cadre va permettre d'engager la négociation secteur par secteur. Le débat politique sur les engagements concrets susceptibles d'être souscrits nécessite assurément une meilleure connaissance de la situation propre à chaque catégorie de services, ainsi que des intérêts des uns et des autres. Les Douze, afin de mieux cerner l'enjeu de la négociation, ont déjà engagé une analyse de la compétitivité des entreprises de la CEE, secteur par secteur, et des perspectives que peut leur ouvrir une libéralisation des échanges.

La Commission a ainsi soumis aux Etats membres une série de dossiers qui examinent la situation du marché pour les services suivants : construction, services audiovisuels, services juridiques, ingenierie, expertise comptable, marketing, transport aérien, transport maritime, transport terrestre, tourisme, télécommunications, services financiers (y compris l'assurance).

PHILIPPE LEMAITRE

Premier déficit commercial soviétique depuis quatorze ans

Selon de récentes statistiques officielles, la forte chute des exportations pétrolières et la hausse des importations céréalières ont provoqué en URSS, l'an dernier, le premier déficit commercial enregistré depuis quatorze années. Ce déficit est estimé à 3,3 milliards de roubles (33 milliards de francs au cours officiel). Les importations ont atteint 72,1 milliards de roubles en 1989, alors que les exportations se sont élevées à 68,6 milliards de roubles. Les importations de céréales sont passées de 35 millions de tonnes en 1988 à 37 millions de tonnes en 1989, soit une hausse de 5,7 %, alors que les exportations de pétrole accusent une baisse de 11,7 %, passant de 144,2 millions de tonnes à 127,3 millions de tonnes pour la même période.

Par ailleurs, le quotidien gouvernemental *les Izvestia* constate une baisse de 1,2 % de la productivité soviétique pendant le premier trimestre 1990, due aux violences ethniques qui ont affectés ces derniers mois les républiques d'Azerbaïdjan, d'Arménie et du Tadjikistan.

□ **Pepsi-Cola signerait un accord avec l'URSS.** – Selon le *New York Times* du lundi 9 avril, le groupe américain Pepsico Inc. (boissons gazeuses, produits alimentaires, restauration rapide) serait sur le point de signer un accord avec l'Union soviétique qui porterait sur un échange commercial d'une valeur de 3 milliards de dollars (17,1 milliards de francs).

Cet accord, apparemment le plus important jamais conclu entre une firme américaine et l'URSS, prévoirait que le nombre des usines de mise en conteneurs installées sur le territoire soviétique passera de 26 à 50. En outre, Pepsi-Cola serait autorisé à commercialiser sa boisson en bouteilles de plastique et en boîtes d'aluminium et non plus seulement en bouteilles de verre. En échange, l'URSS livrerait de la vodka Stolichnaya, des cargos et au moins 10 pétroliers.

EN BREF

□ **Pierre Bérégovoy évoque une nouvelle baisse de l'impôt sur les sociétés.** – Au cours d'une intervention télévisée sur *La Cinq*, samedi 7 avril, le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy a notamment déclaré : « *Il faut que nos entreprises continuent à investir... Si la situation budgétaire le permet, nous continuerons à encourager l'investissement et à décourager la spéculation financière* ». M. Bérégovoy n'a pas exclu une nouvelle baisse de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis (actuellement fixé à 37 %) dans le cadre de la loi de finances pour 1991. « *Le redressement n'est pas achevé, il est en bonne voie. Mon idée fixe est toujours de faire de la croissance pour créer des emplois et que les entreprises investissent les profits dans la création d'emplois* » a-t-il ajouté.

□ **First Executive affecté par le marché des junk bonds.** – Après la caisse d'épargne Columbia Savings (*Le Monde* du 4 avril), c'est au tour d'une holding d'assurances californienne, la First Executive Corp d'être affectée par la chute du marché des junk bonds. La firme a annoncé une perte de 776 millions de dollars (4,5 milliards de francs) sur l'ensemble de l'année en raison d'une forte dépréciation de son portefeuille d' obligations risquées à rendement élevé.

Diplôme Universitaire d'Audit Social « DUAS » :
Diplôme de formation continue, à l'intention des cadres de la fonction personnel, de consultants ou d'auditeurs internes.
Cycle complet : quatre jours consécutifs par mois, du mois d'octobre au mois de mai.
Démarrage de la deuxième promotion : octobre 1990.
Candidatures : dès le mois d'avril 1990.
Renseignements : Joëlle Mateos, IAE 2, rue Albert-Lautman, 31000 Toulouse
Tél. : 61-21-55-18 – Fax : 61-23-84-33



(Publicité)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPÉEN

MÉTRO DE MARSEILLE

Prolongement Castellane/La Timone
et prestations sur ligne 1 et sur ligne 2
Équipements courants forts et courants faibles

RECTIFICATIF

– Service qui passe le marché :
SOCIÉTÉ DU MÉTRO DE MARSEILLE.

La date de remise des offres de l'appel d'offre ci-dessus (date d'envoi à la publication : 23 février 1990) est reportée au 19 avril 1990 avant 12 heures.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PECHINEY

RÉSULTATS 1989

Le Conseil d'Administration, réuni le 2 avril 1990, a arrêté les comptes de l'exercice 1989.

COMPTES CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés, qui intègrent pour la première fois American National Can (ANC) et les autres sociétés acquises en 1988 et 1989, font apparaître un bénéfice net consolidé, part du Groupe, de 3.542 millions de francs (70 francs par action) avant amortissement des écarts d'acquisition ; après amortissement des écarts d'acquisition, calculé selon la méthode précisée ci-après, le bénéfice net ressort à 3.337 millions (66 francs par action). Les principales données sont les suivantes (en millions de francs) :

	1989	1988 (à structure historique)	Variation
Chiffre d'affaires	88.472	51.311	+ 72 %
Marge opérationnelle	9.102	5.958	+ 53 %
Résultat courant	5.764	4.571	+ 26 %
Résultat net (part du Groupe)			
- avant amortissement des écarts d'acquisition	3.542	2.015	+ 76 %
- après amortissement des écarts d'acquisition	3.337	2.004	+ 67 %

A structure comparable (celle du périmètre de consolidation de l'exercice 1988), le chiffre d'affaires des départements industriels progresse de 12,6 % et celui du secteur Commerce International de 31 %.

Les charges financières nettes s'élèvent à 3.338 millions de francs, contre 1.387 millions en 1988. Sur ce montant; environ 480 millions ont un caractère non récurrent, correspondant au décalage dans le temps entre l'acquisition d'ANC (décembre 1988) et d'une part les opérations financières (augmentation de capital de Pechiney société mère et introduction en bourse de Pechiney International) réalisées entre avril et juin 1989, d'autre part la cession de l'immeuble du siège social intervenue en février 1990.

Le résultat net inclut une plus-value exceptionnelle de 575 millions résultant de l'ouverture au public de 25 % du capital de Pechiney International.

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une période de 40 ans. En ce qui concerne l'écart dégagé lors de l'acquisition d'ANC, la charge annuelle d'amortissement a été calculée avec une progressivité de 3 % l'an. Cette progressivité est en effet cohérente avec l'avantage en termes réels que le Groupe compte obtenir, sur le long terme, d'un investissement qui modifie profondément et durablement son avenir industriel. Sur ces bases, la charge totale d'amortissement de l'écart d'acquisition s'élève en 1989 à 205 millions de francs pour la part Pechiney.

L'analyse de la marge opérationnelle consolidée par secteur d'activité fait ressortir les évolutions suivantes (en millions de francs) :

	1989	1988 (à structure historique)
Emballage	2.126	309
Aluminium	4.187	3.573
Composants Industriels	1.122	862
Autres activités industrielles	1.083	946
Commerce International	690	343
Holdings	(106)	(75)
	9.102	5.958

Dans le secteur **Emballage**, 1989 a été une année de transition, marquée par l'intégration réussie d'ANC. Les résultats ont progressé pour des produits comme le verre et les plastiques, alors que l'activité boîtage métallique a subi une certaine érosion de ses marges, la hausse des prix des principales matières premières (aluminium et fer blanc) intervenue au cours du premier semestre n'ayant pu être répercutée complètement dans les prix de vente.

La marge opérationnelle du secteur **Aluminium** progresse de 17 %, malgré la baisse régulière des cours mondiaux du métal. Cette évolution s'explique par le maintien d'une bonne rentabilité de l'activité amont, et surtout par l'accroissement des marges de l'activité transformation.

Dans le secteur **Composants Industriels**, qui intègre désormais le groupe Cercast acquis en janvier 1989, les deux principales sociétés, Howmet Corporation et Le Carbone Lorraine, ont bénéficié d'une très bonne conjoncture.

Les **"Autres activités industrielles"** enregistrent une nouvelle progression de leurs résultats (hausse de 14 % de la marge opérationnelle), grâce aux performances de l'activité électrométallurgie et au retour des produits carbonés lourds à une situation bénéficiaire après deux exercices déficitaires.

Le secteur **"Commerce International"** a réalisé une excellente année, notamment dans le négoce, avec un doublement de sa marge opérationnelle.

Au premier semestre 1990, la baisse du prix de l'aluminium métal et des ferro-alliages ainsi que la diminution du taux de change franc/dollar entraîneront une réduction sensible des résultats de ces activités. Cet effet sera partiellement compensé par une nette augmentation des marges du secteur emballage et une diminution importante des charges financières.

COMPTES DE PECHINEY, SOCIÉTÉ MÈRE

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 1.524 millions de francs, contre 857 millions en 1988. Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale le versement d'un dividende de 15 F (22,50 F avoir fiscal compris) par certificat d'investissement privilégié (CIP), comprenant le dividende prioritaire de 9,50 F et un dividende complémentaire de 5,50 F se comparant à un montant de 4,50 F au titre de l'exercice 1988. Ce dividende correspond à une distribution de 187 millions de francs, en progression de 70 % par rapport à l'exercice précédent compte tenu de l'augmentation du nombre de CIP en circulation.

Pour vous informer en permanence sur Pechiney, composez 3616 CLIFF sur votre minitel.



P.R.I. Communication

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Rhône Poulenc fibres confirme son redressement

Après une longue période de crise et de restructurations douloureuses, 1989 aura été l'année du redressement pour le secteur des fibres qui représente 15 % du chiffre d'affaires de Rhône Poulenc.

Entouré des responsables des différentes sociétés, M. Michel de Rosen, directeur général du secteur fibres, – qui a rejoint il y a un an le groupe Rhone Poulenc après un passage au cabinet de M. Alain Madelin, ministre de l'industrie – a présenté le jeudi 5 avril les résultats du secteur fibres.

En 1989, le chiffre d'affaires a progressé de 12,5 % pour atteindre 11,1 milliards de francs. Les résultats atteignent 261 millions de francs contre 6 millions de francs en 1988. En 1990, le secteur devrait continuer de se développer avec des prévisions d'investissements de 950 millions de francs pour la modernisation des équipements et 300 millions de Francs en recherche-développement.

Par ailleurs le secteur qui vient de céder ses activités non tissées devra aussi « digérer » le rachat de l'entreprise allemande Nordfaser et les conséquences du regroupement des activités polymères et produits intermédiaires avec celle de la transformation à l'intérieur du groupe.

Concentration chez les éditeurs américains de logiciels

Lotus rachète Novell pour 9 milliards de francs

Lotus, l'une des principales sociétés américaines de logiciels informatiques contre attaque face à son éternel rival Microsoft. La firme de Cambridge (Massachussets) va racheter pour 1,5 milliards de dollars (9 milliards de francs) Novell, compagnie basée dans l'Utah et spécialiste des logiciels pour réseaux. L'opération est l'une des plus importantes à avoir jamais été tenté dans le secteur informatique aux Etats Unis. Seules la fusion entre Burroughs et Sperry pour créer Unisys et l'acquisition par General Motors d'Electronic Data Systems la dépassent en ampleur. Cette manoeuvre permet à Lotus, dont les activités étaient jusqu'ici centrées sur un seul type de produit, d'élargir sa gamme.

Lotus espère reconquérir les parts de marché conquises par Microsoft qui lui a récemment ravi son titre de premier éditeur américain de logiciels. Les produits adaptés à l'organisation en réseaux des micro-ordinateurs sont trés recherchés aux Etats Unis. Le réseau permet en effet d'arriver à des performances similaires aux mini-ordinateurs, avec l'avantage d'une souplesse plus grande.

SOCIAL

M. Jean Kaspar au « Forum FR 3-RMC »

Les bas salaires n'ont pas profité des hausses en 1989

Invité de l'émission télévisée « Forum FR3-RMC », M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, a estimé le 8 avril que le gouvernement *« n'échappera pas à une revalorisation substantielle du SMIC ». « Il ne s'agit pas de bricoler comme on l'a fait ces dernières années où (...) le SMIC a pris du retard par rapport au développement du pouvoir d'achat du salaire horaire »*, a-t-il expliqué

La dernière augmentation du SMIC, de 2 % au 1er avril, résultait de l'application de la procédure automatique qui prévoit que le salaire minimum interprofessionnel de croissance est relevé quand la hausse des prix atteint ou dépasse ce seuil (*le Monde* du 31 mars). Le gouvernement s'interroge actuellement sur la nécessité de procéder à une revalorisation qui ne serait pas liée à l'inflation, selon la pratique du « coup de pouce », ordinairement décidé en juillet. Dans le même temps, une étude effectuée par le ministère du travail pour faire le point sur la négociation salariale de branche en 1989 met en évidence le rôle du SMIC dans la définition des salaires minima. Si les salaires ont augmenté en moyenne de 4,1 % l'an dernier, l'évolution des grilles *« révèle une situation dégradée »* où, souvent, *« le SMIC tient lieu de seule politique pour les bas salaires »*, qui ne profitent pas autant des hausses négociées. Le document souligne *« l'obsolescence des grilles »* et *« l'absence de véritables salaires minima hiérarchiques »* qui aboutissent à ce que, dans de nombreuses branches, *« le SMIC constitue le seul salaire garanti »* pour les premiers niveaux ouvriers et employés.

INSOLITE

McDonald furieux

Ça ne se passe pas comme ça chez McDonald ! Le numéro un mondial de la restauration rapide a réagi avec indignation à une pleine page de publicité, parue mercredi 4 avril dans la presse américaine, dénonçant le taux élevé de cholestérol dans les hamburgers de sa chaîne. *« Cette publicité est trompeuse et destinée à effrayer plus qu'à informer »*, a déclaré dans un communiqué M. Dick Starmann, le vice-président de McDonald. La société a fait valoir que la campagne publicitaire ignorait son attachement au respect des normes sanitaires.

La page de publicité a été financée, au prix de 500 000 dollars (3 millions de francs), par une association contre les maladies du cœur qui ne revendique qu'un *seul* adhérent, Phil Sokolof, bien connu aux Etats-Unis pour son combat contre le cholestérol !

Les projets du ministre des PTT

Dix mille guichets automatiques à la poste en 1995

M. Paul Quiles, ministre des Postes, Télecommunications et de l'Espace, annonce dans un entretien à *France-Soir* du 9 avril, une série d'innovations à la poste et notamment la création d'ici à 1995 de 10 000 guichets libre-service qui distribueront des timbres et des enveloppes.

Des changeurs de monnaie seront installés ainsi que des appareils d'affranchissement. *« Pour cela »*, précise le ministre, *« nous allons investir 200 millions de francs en quatre ans. Nous allons aussi rendre tous les guichets polyvalents et les équiper de micro-ordinateurs plus performants »*.

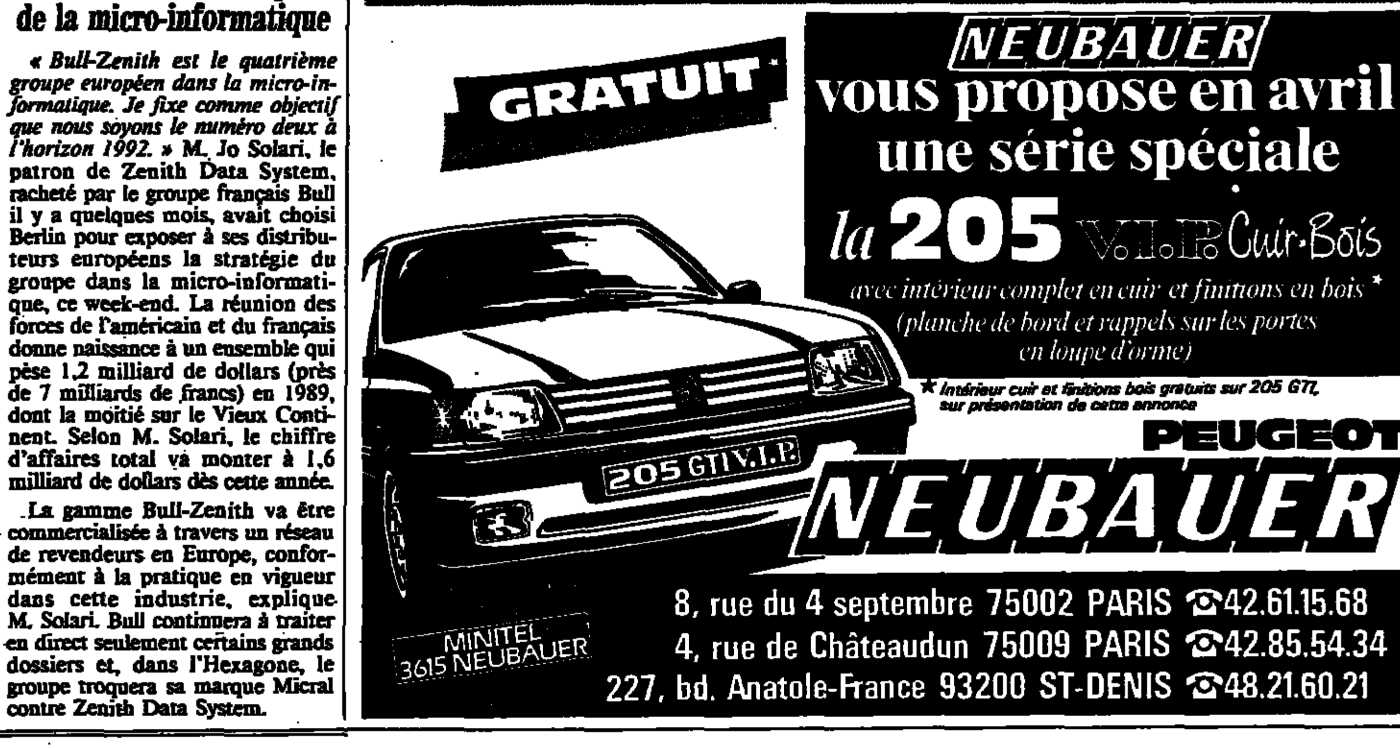
M. Quiles promet également de faire un effort en faveur des personnes âgées et des étrangers, en augmentant le nombre des agents d'accueil et des interprètes, ainsi qu'une simplification des procédures et les imprimés. Les malentendants bénéficieront d'un nouveau poste de téléphone et d'un minitel spécial. Pour les non-voyants, on prévoit l'installation *« de distributeurs de billets dotés d'une signalisation vocale et, sur les boites aux lettres, de plaques indiquant en Braille les destinations du courrier »*.

Le groupe franco-américain pèse 7 milliards de francs

Bull-Zenith veut devenir le numéro deux européen de la micro-informatique

« Bull-Zenith est le quatrième groupe européen dans la micro-informatique. Je fixe comme objectif que nous soyons le numéro deux à l'horizon 1992. » M. Jo Solari, le patron de Zenith Data System, racheté par le groupe français Bull il y a quelques mois, avait choisi Berlin pour exposer à ses distributeurs européens la stratégie du groupe dans la micro-informatique, ce week-end. La réunion des forces de l'américain et du français donne naissance à un ensemble qui pèse 1,2 milliard de dollars (près de 7 milliards de francs) en 1989, dont la moitié sur le Vieux Continent. Selon M. Solari, le chiffre d'affaires total va monter à 1,6 milliard de dollars dès cette année.

La gamme Bull-Zenith va être commercialisée à travers un réseau de revendeurs en Europe, conformément à la pratique en vigueur dans cette industrie, explique M. Solari. Bull continuera à traiter en direct seulement certains grands dossiers et, dans l'Hexagone, le groupe troquera sa marque Micral contre Zenith Data System.





AFFAIRES

L'Espagne nouveau champ d'action pour les groupes de services

La Société générale des eaux de Barcelone achève sa diversification

« Feu vert » pour Ricardo Fornesa, écrivait la semaine dernière le quotidien *la Vanguardia* de Barcelone. En prenant le contrôle à 99 % de la société d'assurance-maladie Adeslas trois jours plus tôt, le président de la Société générale des eaux de Barcelone et de son bras séculier Agbar, silhouette massive et petite moustache blanche, a achevé la constitution d'une dernière branche de son groupe. Un groupe fortement associé à la Lyonnaise des eaux et dont le chiffre d'affaires devrait cette année atteindre les 60 milliards de pesetas (plus de 3 milliards de francs) et le bénéfice net avant impôt avoisiner les 5,5 milliards (1).

BARCELONE

de notre envoyé spécial

La dernière diversification du groupe a été rondement menée, puisque c'est seulement en 1988 qu'a été constituée Agbar Santé et que celle-ci a fait sa première acquisition – une petite société locale, la compagnie Sant Jordi – sur le marché de l'assurance-maladie complémentaire. Un marché très éclaté (on ne compte pas moins de cent soixante-quinze sociétés différentes, généralement locales), mais ouvert : les fonctionnaires, en particulier, ne sont pas obligés d'adhérer à la sécurité sociale et il n'existe pas en Espagne l'équivalent du réseau des sociétés mutualistes françaises.

Après un temps d'observation pour vérifier ses hypothèses sur l'intérêt du secteur, Agbar Santé a racheté progressivement toute une série de compagnies locales en 1988 et 1989 et a achevé son implantation en prenant le contrôle d'Adeslas, installée, elle, sur l'ensemble du territoire espagnol. Elle s'en était assuré 45 % en en reprenant, une à une, quatorze des trente et une petites compagnies qui en étaient propriétaires ; elle vient d'acquérir les autres pour l'équivalent de 1,3 milliard de pesetas – payé en fait en donnant à ces compagnies 4 % du capital d'Agbar Santé.

Disposant maintenant d'un réseau national complet, présente dans les cinquante-deux provinces, assurant un million de ménages (dont près de la moitié de fonctionnaires), Agbar se place, avec 10 % environ du marché, aux tout premiers rangs dans le secteur, près du leader Sanitas – qui est contrôlé par le groupe britannique BUPA (British Union of Provident Associations), une institution originale intermédiaire entre assurance et mutuelle – et sans doute devant l'Asistencia Sanitaria Colegial, une sorte de coopérative qui regroupe vingt-quatre mille médecins.

Nouvelles méthodes de gestion

Agbar table sur un chiffre d'affaires de 22 milliards de pesetas dans l'assurance-maladie pour 1990. Sans doute les bénéfices seront-ils moins brillants – de l'ordre de 500 millions de francs – en raison du poids des acquisitions (7 milliards de pesetas en un peu plus de deux ans). Mais, indique M. Antonio Masferrer, administrateur délégué du groupe, qui a beaucoup soutenu cette diversification, Agbar Santé entame une nouvelle étape : *« Nous allons fondre en une seule les diverses compagnies* [sous le sigle Adeslas] *et leur appliquer de nouvelles méthodes de gestion. Cela prendra bien un an. »* Atomisé, ce secteur est resté assez archaïque. *« Nous allons aussi mettre au point de nouveaux contrats qui pourront être offerts partout. »*

Pour cela, Agbar Santé va s'appuyer sur les cliniques et services de santé (dix) où elle détient des parts minoritaires. Mais M. Masferrer est formel : *« Il ne s'agit que d'un secteur témoin. »* Pas plus que son actionnaire principal la Lyonnaise, Agbar n'entend se lancer dans la gestion d'établissements hospitaliers, qui comporte trop de risques de conflits avec les médecins.

Cette diversification est le dernier développement en date d'un conglomérat de services devenu l'un des premiers d'Espagne. Avec ses quatre-vingt-dix sociétés, le groupe Agbar, dans lequel la Lyonnaise des eaux a pris une part croissante, jusqu'à détenir aujourd'hui 45 % de son capital (outre les 26,75 % de la société mère SGAB, et des participations directes ou indirectes dans diverses filiales) a permis à la Société générale des eaux de Barcelone, créée à la fin du siècle dernier par l'establishment bancaire espagnol de sortir de sa région d'abord, de son domaine initial ensuite. Dualité qu'illustre le siège de la SGAB, à l'angle du paseo San-Juan : pierre, hauts plafonds et bois sombres d'un côté, verre et métal de l'autre.

« Notre objectif, c'est toujours de grandir, déclare M. Fornesa. *D'abord sur l'ensemble du territoire espagnol, ensuite à l'étranger. »* Après tout, la SGAB est le quatrième actionnaire de la Lyonnaise et lui est associée au Portugal.

Extension géographique : dans le secteur primordial, celui de l'eau, le groupe fournit toujours la ville de Barcelone et ses 2,7 millions d'habitants mais, souligne M. Masferrer, *« 60 % du chiffre d'affaires sont réalisés hors de la Catalogne »*. Ravitaillant quelque 6 millions d'habitants, le groupe assure 70 % de la distribution d'eau privée en Espagne (près de 18 % du total). Un décollage qui date en fait de la fin de la dictature. *« Auparavant, sur nos vingt-cinq années d'existence, nous avons connu des moments de découragement »*, dit M. Masferrer.

Des sociétés très spécialisées

Extension classique : le groupe Agbar s'est attaqué aussi au traitement des eaux usées (où, desservant 8 millions d'habitants, il détient les deux tiers du marché privé), au ramassage des ordures ménagères et au nettoyage urbain. On retrouve là le schéma français. Mais il s'est orienté aussi vers des formes de diversification plus pointues et plus spécifiques (l'entretien des parcs et jardins des villes, par exemple), plus éloignées des secteurs et des clientèles traditionnels.

Exemple : les différents domaines de maintenance d'immeubles ou de bureaux, avec 7,5 milliards de pesetas, représentent le deuxième chiffre d'affaires du groupe : matériel électrique (ascenseurs notamment), matériel technique hospitalier, terminaux téléphoniques, installations informatiques...

Dans chaque cas, Agbar a créé ou racheté des sociétés très spécialisées avec l'ambition, réussie en plusieurs domaines, d'y prendre la première place : *« Nous ne cherchons pas à fournir une couverture globale,* explique M. Masferrer. *Nous nous efforçons de répondre à des besoins du marché et à nous imposer sur ces créneaux. »*

Non sans mal parfois, comme pour la maintenance informatique, où Agbar s'est heurtée au début à une opposition des constructeurs : *« Parfois, ils nous refusaient même des pièces de rechange. Mais nous avons réussi à briser cette résistance. Si bien qu'aujourd'hui, nous comptons parmi nos clients de grandes institutions financières dont ces réseaux forment les centres nerveux. »* Pour constituer ce groupe ramifié, les dirigeants d'Agbar ont souvent préféré une accumulation de petits achats à des opérations de grande envergure. Ils ont ainsi laissé la Sanitas *« trop chère »* à la BUPA.

Au passage, cependant, Agbar a dû abandonner quelques pièces, comme Sogesur (à la Générale des eaux) ou les Eaux de Valence (à la Saur, filiale de Bouygues). A en croire M. Masferrer, il s'agissait d'une tactique délibérée : laisser les concurrents français obtenir à prix élevé leur entrée sur le marché espagnol, et ainsi, prévenir d'éventuelles tentatives de dumping de leur part. En fait, à Valence, la SGAB a préféré réaliser une plus-value substantielle (2 milliards de pesetas sur un prix de vente de 2,48 milliards) plutôt que de s'engager dans un coûteux processus d'OPA. Mais ces plus-values ont libéré des capacités d'investissement ailleurs.

Aujourd'hui, estime M. Masferrer, le groupe Agbar doit plutôt marquer une pause dans sa diversification : *« Nous devons d'abord digérer nos acquisitions. Nous ne pouvons pas multiplier indéfiniment les domaines de diversification. »*

GUY HERZLICH

(1) 100 pesetas valent 5,26 francs environ.

Le difficile mariage de l'eau et du gaz

Faire une pause dans la diversification n'exclut pas que l'on puisse grandir par d'autres moyens. C'est l'objet du projet de fusion né en 1989 entre le groupe de la Société des eaux de Barcelone (SGAB), premier distributeur d'eau du pays, et celui de la Catalana de gas, premier distributeur de gaz, avec, en 1988, 55 % du marché des particuliers et 36 % de celui de l'industrie, et un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,3 milliards de francs.

Les deux groupes ont en commun une origine catalane et un actionnaire important, la Caixa (Caisse d'épargne), première institution financière d'Espagne – elle-même résultat d'une fusion récente (*le Monde* du 7 novembre 1989) – et dont M. Fornesa est aussi administrateur. Hors de cette *« culture »*, selon son expression, leurs activités ne sont pas dénuées de parenté, même si les fluides distribués sont différents, et chimiquement difficiles à marier ; les groupes ne n'ont pratiquement pas de concurrents, ce qui évite les restructurations douloureuses.

Avantage de cette fusion pour la SGAB et ses actionnaires : le marché espagnol du gaz peut se développer plus vite que celui de l'eau, le nombre d'abonnés étant encore limité. Avantage pour les deux partenaires, souligne M. Fornesa : les doter d'une capacité d'autofinancement accrue pour les investissements matériels à venir, d'autant qu'ils sont tous deux peu endettés.

Le nouveau groupe, représentant une capitalisation boursière de 250 milliards de pesetas, disposerait de quelque 95 milliards de fonds propres. Et il serait sans conteste le premier groupe espagnol multiservices.

Les deux groupes avaient déjà esquissé un rapprochement, temporaire, au sein d'AAC, formé avec l'entreprise de construction Asland, puis avaient établi des participations croisées à hauteur de 7 %, ce qui faisait de la Catalana le cinquième actionnaire de la SGAB.

Mais le projet a eu un premier effet inattendu : amener plusieurs des banques qui se trouvaient dans le capital de la SGAB et d'Agbar à en sortir, car elles ont craint de voir leur poids affaibli par la fusion et y ont trouvé à l'inverse l'occasion de réaliser d'intéressantes plus-values. Le Banesto et le Banco central ont ainsi cédé leurs parts à la Caixa ; le Banco de Santander a annoncé son intention de se retirer et a cédé une partie de ses actions à la Lyonnaise et à la Caixa, qui ont dû ainsi s'engager davantage.

Moindre mal, dans la mesure où l'une et l'autre sont favorables à la fusion et détiendraient chacune 25 % du futur ensemble (sous réserve des études financières et comptables en cours). Mais l'affaire se heurte à un imbroglio juridico-politique. Les deux groupes doivent obtenir des pouvoirs publics une exonération de taxation des plus-values.

Or le gouvernement souhaite, lui, réaliser parallèlement une autre fusion : celle de la Catalana avec Enagas, qui a le monopole de l'importation du gaz, mais aussi des activités de distribution, et appartient au groupe Repsol, dont l'Etat détient toujours 70 %. Ainsi constituerait-on une entité comparable en somme à Gaz de France.

Ce nouvel élargissement, qui fait entrer dans le jeu des sociétés à capitaux publics, rend plus délicate une fusion déjà complexe dans la législation espagnole en raison de la multiplicité des filiales de chaque groupe et de leur imbrication (Agbar, notamment, doit aussi être fusionné). Il oblige à de nouvelles études, et chaque solution nouvelle imaginée paraît buter sur de nouvelles difficultés. Celles-ci ne semblent pas entamer la détermination des dirigeants de la Lyonnaise.

G. H.

CAPITAL ET INTÉRETS

Des nouveaux coupe-circuit à la Bourse de Paris

Le 15 mai prochain, si elle sont approuvées par l'ensemble des autorités boursières françaises – Conseil du marché à terme et Conseil des Bourses de valeurs, – de nouvelles normes entreront en vigueur pour stopper automatiquement et momentanément les échanges en période de fortes turbulences sur l'ensemble des marchés. Ces seuils concernent à la fois le règlement mensuel où sont cotées les actions, le Marché à terme international de France (MATIF) et le Marché des options négociables de Paris (MONEP), où sont négociés des produits dits dérivés.

Cette notion de coupe-circuit est venue des Etats-Unis à la suite du séisme boursier d'octobre 1987, où en une seule séance l'indice Dow-Jones avait perdu 508 points (22,5 %). Après cette crise, de nombreuses voix s'étaient élevées pour imputer une large responsabilité dans l'ampleur de la chute aux programmes de transactions automatiques des ordinateurs. Les autorités boursières décidaient, dès le mois de mars 1988, d'instaurer un système de « coupe-circuit » concernant à la fois le marché au comptant du New York Stock Exchange (NYSE) et celui à terme du Chicago Mercantile Exchange (CME).

Il n'est pas question de stopper durablement le fonctionnement des places boursières. Au contraire, le principe retenu est celui d'une pause en cas de fortes variations pour éviter toute contagion sur les autres marchés et un emballement incontrôlable. Cet arrêt momentané est destiné à permettre aux intervenants de reprendre leur souffle.

Durant ce laps de temps, ils peuvent décider ou non la poursuite de leurs achats ou de leurs ventes et amener les fonds en conséquence aux autorités de surveillance. L'interruption des transactions sur les marchés est d' une heure lorsque le Dow Jones fluctue de 250 points à la baisse, et de deux heures quand la chute est de 400 points. En outre, sur le CME, trois limites successives (12, 30 et un maximum de 50 points) ont été définies pour le contrat à terme sur l'indice Standard and Poor. Lorsqu'un de ces seuils est atteint, les transactions ne sont pas suspendues mais les opérations ne peuvent être exécutées à un cours inférieur à cette limite durant trente minutes.

Dès le mois de novembre 1988, conformément aux recommandations de la commission Deguen, un principe analogue était adopté à Paris avec le lancement des contrats à terme et d'options négociables sur le nouvel indice boursier CAC 40. Une série de coupe-circuit étaient créés pour prévenir tout risque de surtension.

Le mini-krach du 16 octobre dernier vient de conduire à un réaménagement du système. Si les disjoncteurs ont fonctionné sur le MATIF et le MONEP, la perturbation est apparue surtout sur le marché à règlement mensuel.

Ce lundi-là, des règles trop strictes de suspension de cotation ont bloqué les échanges d'actions. Elles rendaient impossibles pendant une grande partie de la séance les cotations de la plupart des valeurs négociées et empêchaient, dans le même temps, l'élaboration de l'indice CAC 40 déterminé à partir d'une quarantaine des plus grands titres de la cote.

Toutefois, malgré l'absence de référence, des options sur cet indice pourraient être négociées en début d'après-midi et débloqueraient la situation.

« La reprise de cotation sur le contrat à terme sur CAC 40, intervenue vers 12 h 50 après l'appel de marge, s'est révélée utile pour guider les opérateurs et entraîner un déblocage progressif des cotations des valeurs sur le règlement mensuel », constatait la Société des Bourses françaises (SBF) au mois de janvier dans un rapport analysant le déroulement du mini-krach.

Pour éviter de telles perturbations, dès la mi-mai, le système de suspension de cotation des actions sur le règlement mensuel sera simplifié *(voir tableau)*. Aux six seuils existants jusqu'à présent (7 %, 10 %, 12 %, 15 %, 17 %, et 20 %) se substitueront trois niveaux. La cotation d'une valeur sera suspendue si elle se déprécie de 10 % par rapport à son niveau de la veille.

Le titre pourra ensuite fluctuer de 5 % en 5 % deux fois de suite. La variation maximale quotidienne est ainsi de 21 % à la hausse et de 19 % à la baisse. Concernant le MATIF et le MONEP, les nouvelles normes ont restreint l'ampleur des fluctuations. Elles ont été ramenées de plus ou moins 7,5 % à plus ou moins 6 % pour ce qui concerne la variation du contrat à terme sur indice CAC 40. Si ce dernier varie de 120 points dans un sens ou dans l'autre, une suspension des cotations aura lieu sur les deux marchés dérivés. La durée d'interruption sera d'au minimum une demi-heure pour permettre aux intervenants de souffler et de retrouver leurs esprits. Elle sera d'une heure si les autorités de marché décident de demander aux opérateurs une nouvelle mise de fonds pour pouvoir reprendre les négociations.

Les transactions sur ces deux marchés seront également interrompues pendant une demi-heure si, sur le règlement mensuel, moins de 25 % de la capitalisation boursière de l'indice CAC 40 est coté. Dans ce cas analogue à celui du 16 octobre dernier où la plupart des valeurs n'ont pu être négociées en raison d'afflux d'ordres de vente, les autorités du MATIF et du MONEP pourraient décider au terme des trente minutes de reprendre les transactions quel que soit alors le niveau de représentativité de l'indice CAC 40.

Dans l'espoir sans doute que les marchés dérivés pourront donner une indication sur l'évolution à venir permettant de débloquer la situation sur le règlement mensuel. Mais ce remède, découvert par hasard lors du mini-krach, sera-t-il efficace lors d'une prochaine secousse ou restera-t-il le traitement spécifique de ce cas particulier ?

DOMINIQUE GALLOIS

GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ (nouveau régime)

MATIF	RM - 40 VALEURS CAC 40	MONEP	IMPACT SUR INDICE CAC 40
NÉANT ⇦	Réservations individuelles de cotation : 1er seuil +/–10 % sur cours clôture veille ; ensuite 2 seuils +/–5 % sur seuil précédemment touché	.... ⇨ NÉANT .... ⇨	Si les réservations individuelles affectent plus de 35 % de la capitalisation de l'indice ... ⇨ passage de l'indice en éclaireur de tendance ; dernier indice calculé affiché en tant qu'indice de référence
+/– 120 points de variation sur le cours du contrat : *limit up/down* ⇨ suspension des cotations 1/2 h sans appel de *deposit* ⇨ suspension des cotations 1 h avec appel de déposit	.... ⇨ NÉANT .... ⇨	⇨ suspension des cotations 1/2 h sans reconstitution des couvertures ⇨ suspension des cotations 1 h avec reconstitution des couvertures	.... ⇨ NÉANT
Suspension des cotations pendant 1/2 heure Possibilité de décision concertée avec SCMC de reprise des cotations après 1/2 heure, quel que soit le niveau de représentativité de l'éclaireur de tendance	⇦.......... NÉANT ⇦..........	⇨ Suspension des cotations pendant 1/2 heure Possibilité de décision concertée avec MATIF de reprise des cotations après 1/2 h, quel que soit le niveau de représentativité de l'éclaireur de tendance	⇦ Les réservations individuelles affectent plus de 75 % de la capitalisation de l'indice

(Source : SBF.)

صكتا من الاصل

Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

La Guadeloupe face à l'Europe

Comme le cyclone Hugo, le grand marché de 1993 peut dynamiter les blocages historiques d'une île coincée entre deux mondes



MURS beiges, vitres fumées, propreté de clinique, l'OMI, société d'optique médicale industrielle, vit en rupture totale avec son environnement. Dehors, c'est la chaleur moite, les embouteillages, la foule des doudous endimanchées et des petits vendeurs à la sauvette, la pagaille un peu fiévreuse des veilles de fête. Dedans, l'air est climatisé, filtré, aseptisé, l'ordre et la discipline règnent. C'est à peine si le maquillage extravagant de la standardiste rappelle qu'on est en Guadeloupe et que le carnaval commence ce soir.

« Il faut être fou comme moi pour travailler ici. En métropole, j'aurais dix fois moins de difficultés ! », reconnaît en souriant Patrick Jean, patron de cette PMI dynamique qui fournit en verres optiques surfacés toute la Caraïbe, de la Jamaïque à la Guyane, en passant par Haïti, la Dominique, la Martinique, etc. Une belle histoire que celle de cet opticien français, tombé amoureux des îles il y a dix-huit ans, qui n'a de cesse depuis lors de prouver qu'une industrie de pointe bien gérée peut être en Guadeloupe aussi rentable qu'ailleurs, à condition d'avoir un bon créneau, une discipline de fer, et une énergie à tout crin !

Car les handicaps légendaires de ce département français d'Amérique rétif à toute production ne sont pas une fiction. Quatre fois moins grande que le Gers et deux fois plus peuplée – 300 000 habitants, – disposant d'un revenu par tête équivalant à celui de la Grèce, et de surcroît éloignée de 7 000 kilomètres du Vieux Continent, l'île et ses entrepreneurs cumulent tous les inconvénients.

Ceux d'un petit pays isolé, en retard de développement : marché trop étroit pour la production de masse, chaleur, coupures d'électricité, éloignement, manque de matières premières et d'industrie de biens d'équipement obligeant les entrepreneurs à conserver des stocks coûteux, pénurie de techniciens, etc. Et ceux d'un pays presque trop développé pour son environnement : coût élevé de la main-d'œuvre, des services, des transports, des matières premières, des équipements, agitation sociale, tracasseries douanières et administratives, etc.

Sans défense face à la concurrence des autres pays caraïbes, comme Haïti ou Porto-Rico, où la main-d'œuvre est vingt fois moins chère, la législation sociale inexistante et les règles fiscales incomparables : *« Là-bas on ne promet rien mais on donne tout : les terrains, les bâtiments, les exonérations, les quais privés, les ports. Ici on promet tout, mais pour l'avoir, quel boulot ! »* Sans défense face aux importateurs, tout-puissants dans l'économie et la politique locales, qui n'hésitent pas à l'occasion, pour préserver leurs monopoles, à casser les reins des entrepreneurs locaux trop indépendants ou trop ambitieux.

Un constat accablant, récité sur un ton plus amusé que catastrophé. Car Patrick Jean n'est pas de ceux qu'effraie la difficulté ou la concurrence. Au contraire, s'il se bat, c'est contre *« la sclérose et le nombrilisme »* des élus et du patronat local, qui, arc-boutés sur leurs pouvoirs, leurs monopoles, ou leurs marchés protégés, réclament à grands cris subventions et barrières douanières. *« La seule voie pour des entreprises qui marchent est de s'ouvrir sur l'extérieur. »*

L'Europe, le marché unique ? Une chance : *« Qu'on me supprime les barrières douanières, je double mon chiffre d'affaires et je quadruple mes effectifs ! »*

Langage iconoclaste. A quelques kilomètres de là, au siège de l'union patronale, le ton est bien différent. *« L'économie reste très en retard, non compétitive. On risque de se faire envahir »*, répète de sa voix *douce, un peu chantante,* Amédée Huyghes-Despointes, symbole du grand patronat béké traditionnel, un vieux « monsieur » élégant aux cheveux blancs bouclés, dont la famille, d'origine martiniquaise, contrôle depuis des lustres une grosse partie des terres, de la canne à sucre et du commerce de l'île.

Une atmosphère désuète, anachronique, où on détaille la population par race et origine – Blancs *« métros »*, *« békés »* (descendants des anciens colons) ou *« syriens »*, hindous, métis ou *« franchement noirs »*, – pour mieux souligner les *« limites du milieu humain » (sic)* ; où on pleure sur les carences du développement économique, le poids des charges sociales, l'hyperspécialisation de l'économie et la fragilité de l'agriculture *« qui ne bénéficie pas de la préférence communautaire »*, avant de déclarer, sur un ton sentencieux : *« La suppression de la canne, c'est le changement de statut ! »*

Un sujet tabou

Guadeloupe qui rit, Guadeloupe qui pleurniche. Force est de reconnaître que la seconde est infiniment plus nombreuse. Poids de l'habitude *et de la structure économique*. Ici le patron heureux est plus rare que la mangouste (1), l'exploitant agricole vit de subventions et de marchés *garantis, l'élu local de taxes douanières* spécifiques et l'immense majorité de la population de combines et de privilèges petits et *grands.*

Nul mystère que l'Europe soit un sujet tabou. Bousculant les situations acquises, la promesse du vent du large n'inquiète pas, elle terrorise. Récupérée par les indépendantistes, l'angoisse suscitée dans la population par l'échéance de 1993 *s'apparente à la grande peur de l'an mille.* Le tube du carnaval, cette année, s'intitulait *Voici le loup*, le loup étant l'Europe... Et *« l'Acte unique » est devenu en créole « la tunique »* dont on menace le voisin – *« tu verras, la tunique va venir ! »*, – symbole de ce manteau de plomb *qui recouvrira* les petites îles pour mieux les phagocyter...

Même les plus raisonnables parmi les responsables redoutent les conséquences de *1993 sur une économie* vulnérable, totalement dépendante de la métropole, qui consomme mais ne produit pas, compte près de 30 % de chômeurs *et vit – pour* plus des trois quarts de son PIB – du commerce et des transferts publics. Une économie qui *« marche sur la tête ! »*, se désole Rosan Mounien, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs guadeloupéens. Un département français où, depuis quarante ans, dit-il, *« la production régresse à mesure que l'intégration sociale augmente »*, où *« la classe politique a tout loupé »*, et se contente une fois de plus, à la veille de 1993, de *« réclamer l'Europe, la spécificité et les dérogations »*. Le beurre, l'argent du beurre, plus un rabais !

Ce qu'il faudrait, ajoute-t-il, c'est lancer enfin *« un projet cohérent de développement »*. Ritournelle entonnée par tous les responsables mais, hélas ! encore dans les limbes en dépit des innombrables documents, rapports et missions officielles consacrés depuis des lustres au *« mal-développement »* antillais...

Querelle des anciens et des *modernes, réveillé par l'échéance de* 1993 : la Guadeloupe a-t-elle besoin d'une protection spécifique ou au contraire d'un coup de fouet pour enfin décoller et se remettre à niveau ? Un débat plus facile à poser qu'à trancher. L'ouverture trop rapide présente incontestablement des risques pour les secteurs traditionnels trop vulnérables. Mais elle peut aussi éviter la sclérose, encourager le dynamisme, bref faire entrer l'île dans l'économie moderne.

La Guadeloupe de toujours, celle des cartes postales et des rapports officiels, a de fait de solides raisons de craindre une intégration trop brutale qui risquerait, vu l'état de son industrie et les spécificités de son agriculture, de la réduire à l'état de « réserve » pour touristes et de déversoir des produits européens.

Sucre, rhum et banane, séquelles de l'économie de plantations. L'île en a longtemps vécu. Si l'agrobusiness d'antan n'occupe plus aujourd'hui qu'à peine 15 % de la population – contre 14 % pour l'industrie et le BTP, 36 % pour le commerce, les banques, le tourisme, les transports, et 35 % pour le secteur public et l'administration, – il garde un poids symbolique énorme et constitue encore le plus gros des activités « productives » de l'île, plus de la moitié de la valeur de ses exportations.

Bénéficiant de prix et de marchés garantis par la métropole, ces activités risquent la disparition pure et *simple si l'Europe ne reprend pas* à son compte les protections dont elles vivent.

Le sucre, dont la production a repris depuis 1984 à la suite d'un plan de relance garantissant aux planteurs un prix subventionné à 40 %, souffre d'une productivité très faible, d'une surcapacité endémique, et du morcellement des terres. Les quatre usines de l'île, totalement obsolètes, ne survivent qu'à coup de subventions (*100 millions* de francs cette année) généreusement accordées, pour des raisons essentiellement politiques, par les collectivités locales, dont il n'est pas certain que Bruxelles se satisfasse.

Le rhum, débouché le plus valorisant de la canne à sucre, est lui aussi menacé. Si le rhum blanc, de haute qualité, n'a pas de problèmes de débouchés, par contre le rhum industriel, *produit banal extrait de* la bagasse, ne bénéficie pas d'un label européen et ne se défend face à la concurrence des îles caraïbes voisines que grâce à la fiscalité protégée accordée par la France. Or il semble exclu d'obtenir l'équivalent au niveau européen.

La banane enfin, produit de loin le plus dynamique, le plus exportateur et le plus riche, avec ses 7 000 salariés et ses *1 400 planteurs*, dont une bonne centaine, propriétaires des plus grosses exploitations, se font de véritables fortunes, pose un problème de fond *difficile à régler*. La suppression, quasi inévitable en 1993, de la part du marché français garanti – à prix subventionnés – aux exploitants antillais depuis un quart de siècle, les laissera désarmés face aux trois grandes multinationales qui règnent en maîtres dans les « républiques bananières » d'Amérique centrale.

Les *« trois sœurs »* de la banane contrôlent depuis des lustres 80 % du négoce mondial. Présentes à toutes les étapes de la « chaîne bananière », y compris le transport, elles bénéficient de coûts près de dix fois inférieurs aux productions concurrentes pour des prix de vente finaux presque équivalents, réalisant ainsi des profits colossaux. Déjà omniprésentes en Europe du Nord, elles risquent de balayer du marché non seulement les producteurs antillais mais aussi ceux de toutes les îles voisines, en dépit d'efforts louables de qualité et de modernisation...

« En Europe, toute l'agriculture est protégée : le lait, les céréales, la viande, etc. Simplement on en a l'habitude, explique un fonctionnaire métropolitain. *Le problème est que l'Europe n'a pas de protection pour les produits tropicaux et n'envisage pas d'en avoir. On trouve normal d'avoir un règlement pour la pêche ou le porc. Pas pour la mangue, la banane ou la carambole ! »*

Spécificité, éloignement, des problèmes apparemment insolubles, valables tant dans l'agriculture que dans l'industrie, encore balbutiante, fragile – le plus gros employeur industriel est... EDF avec 674 salariés ! – et complètement fermée sur elle-même. Sauf exceptions, les quelque 155 entreprises industrielles de l'île restent vouées exclusivement à l'approvisionnement du marché intérieur (brasserie, produits frais, BTP, meubles, etc.) en remplacement des importations.

Les craintes locales

Une industrie elle aussi très largement protégée par l'existence d'une taxe spéciale, l'« octroi de mer », imposée sur toutes les importations – y compris celles en provenance des autres départements français comme la Martinique ! – et qui, gérée par les élus, alimente les collectivités locales. Condamné à terme par la Commission européenne, l'octroi de mer focalise toutes les craintes des industriels locaux – puissamment relayés par l'ensemble des élus.

Son remplacement par une TVA *quelconque privera*it les collectivités locales – fort riches et qui emploient dans l'île, à des fins essentiellement sociales, autant de personnel que l'État – non seulement d'une bonne partie de leurs ressources mais aussi et surtout de leur pouvoir. Aujourd'hui, ce sont les élus qui fixent librement chaque année la liste des produits touchés, les taux et les exemptions – nombreuses pour tous les produits et équipements indispensables aux industries locales.

L'Europe apparaît donc comme un empêcheur de subventionner en rond, doublé d'un interlocuteur indifférent. *« Nos problèmes sont tellement lointains ou spécifiques que dès qu'il y a un marchandage, on a l'impression de ne pouvoir se faire entendre »*, gémit un petit patron.

De fait, la Guadeloupe a bien du mal à imaginer son rôle dans un grand marché par trop lointain, *coincée qu'elle est entre deux* mondes. D'un côté, les pays européens, dont elle partage le niveau de vie et les coûts, mais dont les marchés restent inaccessibles, vu l'éloignement et la petite taille de ses entreprises, d'autant que celles-ci pour la plupart travaillent sous licence ! De l'autre côté, son *« milieu naturel »*, les îles caraïbes, plus concurrentes que complémentaires, avec lesquels elle ne peut rivaliser du point de vue des coûts et qui restent elles aussi fermées, faute de pouvoir d'achat et d'accord de libre-échange...

Une équation que le POSEIDOM, nom poétique donné au plus prosaïque « Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité des départements d'outre-mer », typiquement européen, adopté en décembre à Bruxelles, tente de résoudre, sans y parvenir vraiment : l'essentiel des crédits normalement dédiés au rattrapage économique indispensable de l'île avant son entrée dans le grand marché n'a-t-il pas une fois de plus été dévolu aux infrastructures – certes nécessaires mais peu susceptibles d'amorcer un vrai *développement* ?

L'Europe, quoi qu'on y fasse, risque indiscutablement de faire quelques dégâts dans les secteurs traditionnels. Mais elle peut aussi être une chance pour les autres, d'abord en ouvrant la concurrence. Concurrence dans les transports aériens ou maritimes, dont le poids est vital, et où les monopoles de fait détenus par quelques compagnies françaises – CGM, Air France et UTA – ont jusqu'ici maintenu un niveau de tarifs, et surtout de services, pour le moins incertain. Il suffit de prendre l'avion pour s'en persuader.

Concurrence aussi dans les services, notamment le commerce, l'import-export, les transitaires, les professions libérales (pharmaciens, avocats, etc.), tous jusqu'ici largement protégés par l'insularité et bénéficiant, selon l'INSEE, de taux *de marge largement supérieurs* à la moyenne nationale... Une perspective, on s'en doute, mal vécue par les intéressés mais qui pourrait à *terme contribuer* à *ramener les prix* à un niveau plus proche de ceux de la métropole, alors qu'ils sont aujourd'hui plus élevés d'un bon *quart, voire de moitié, sous prétexte* de l'éloignement et de l'octroi de mer !

Ensuite, l'échéance de 1993 devrait accélérer la création d'un marché commun des départements français d'Amérique – Guadeloupe, Martinique, Guyane, – jusqu'ici entravé par l'existence de formalités et de taxes douanières. La suppression de toute barrière permettrait entre autres aux entreprises de passer d'un marché de *300 000* habitants à un marché de 800 000, réduisant ainsi pour partie leur handicap de taille.

Enfin, l'ouverture du grand marché devrait offrir au tourisme, seconde activité « productive », qui emploie environ 8 000 personnes dans l'île, mais reste insuffisamment développé et trop dépendant des visiteurs métropolitains (67 % du total) une opportunité de décollage. A condition *que* ce secteur, longtemps combattu par les autonomistes, soit enfin considéré comme une industrie à part entière par la *population, et que les élus* acceptent les quelques grands projets d'équipement indispensables pour accommoder les « hordes germaniques » annoncées... *Ce n'est pas garanti.*

Après la vague des grands hôtels construits à la queue-leu-leu dans les années 60 sur la « riviéra » guadeloupéenne, à l'ouest de Pointe-à-Pitre, l'équipement touristique a marqué le pas depuis dix ans. Relancés par la défiscalisation des investissements outre-mer accordée par le gouvernement Chirac, une foule de petits projets – gîtes ruraux, location de voiliers, etc. – se sont depuis peu multipliés, mais ils ne peuvent suffire.

de Pointe-à-Pitre
VÉRONIQUE MAURUS

(1) Les mangoustes, importées jadis pour éliminer les serpents, sont encore très nombreuses dans l'île.

Lire la suite page 27

Inégalités

L'économie de consommation et de services à la Guade*loupe, comme à la Martinique*, est aussi et surtout une économie duale, où les inégalités restent plus accentuées qu'ailleurs. Souligné par le rapport Ripert remis en décembre 1989 au gouvernement (*le Monde* du 10 janvier 1990), ce déséquilibre se traduit statistiquement par une courbe des revenus en forme de « chameau ».

En bas de l'échelle, ouvriers agricoles, pêcheurs, chômeurs et « jobeurs ». Représentant 40 % de la population, ils perçoivent un salaire inférieur au SMIC métropolitain, et vivent pour l'essentiel des transferts sociaux et de petits boulots saisonniers ou clandestins. En haut de l'échelle : les fonctionnaires, surpayés de 65 % en moyenne par rapport à leurs homologues du Vieux Continent, les cadres supérieurs et toutes les professions libérales. Aussi nombreux que les précédents (40 % de la population), ils perçoivent, à l'inverse, des revenus nettement supérieurs à ceux de l'Hexagone. Entre les deux « bosses » de la courbe : une classe moyenne atrophiée aux revenus modestes correspond aux employés du secteur privé, tourisme, commerce, etc.

Une dichotomie qui se voit à l'œil nu : d'un côté, les villas cossues, les ports bondés de bateaux de plaisance, les voi*tures rapides, les grandes sur*faces, les boutiques et les restaurants de luxe bondés, l'impôt sur la fortune – beaucoup plus *répandu qu'en métropole,* – la belle vie peinte par tous les dépliants touristiques.

De l'autre, l'arrière-cour : les cases, les bidonvilles, les mini-épiceries, nommées *« lolos »*, en créole, dont le commerce ne *tient que par le crédit très « personnalisé »* (un cahier où chaque client a un compte apuré normalement chaque mois) ; le RMI, perçu par un Guadeloupéen sur onze, par un Martiniquais sur dix-huit (contre un sur cinquante en métropole) ; les petits boulots innombrables, comme ces cordonniers en plein air, qui, devant chaque boutique de chaussures, se chargent de poser fers ou talons ; les familles éclatées où la mère vit des allocations de parent unique, le père des ASSEDIC et les enfants, de la générosité du système social (cantines, écoles, hôpitaux gratuits, etc.) ; les interdits de chéquiers, exclus des halls climatisés des banques et qui atteignent le chiffre record de 15 300, 15 % de la population active !

V. M.

CHAMPS ECONOMIQUES

La Martinique retranchée

Crispée sur ses privilèges, dominée par les « dix familles » l'île antillaise a été jusqu'au bout du mal-développement

« *LA France est un pays qui, pour des raisons diverses, vit au-dessus de ses moyens. Ici, c'est caricatural* », dit un haut fonctionnaire. Plus encore que la Guadeloupe, qu'elle dépasse d'un bon tiers pour le niveau de revenu par habitant, le PIB ou les infrastructures, la Martinique étonne par l'excès même de ses déséquilibres.

Conforama, Galaxie, Mammouth, BHV, Espace Piscines, Galeries Barbès, But, Mobis, et on en passe. Depuis l'aéroport jusqu'au centre de Fort-de-France, on ne voit que cela. Les grandes surfaces et les centres commerciaux se succèdent, flambant neufs, tous concurrents mais au coude à coude, symboles d'une économie vouée à la consommation qui, vivant presque exclusivement de transferts publics (6 milliards de francs sur 12 milliards de PIB), ne sait plus ni produire ni épargner.

Plus riche et plus marquée encore que celle de sa « sœur ennemie » guadeloupéenne par les séquelles de la colonisation, l'économie martiniquaise, toujours dominée par les « dix familles » héritières de la fortune béké, qui sont passées du sucre à la banane, puis au commerce et à l'immobilier, a été jusqu'au bout du « mal-développement ». Tous les déséquilibres, tous les handicaps, tous les paradoxes de la Guadeloupe sont ici développés jusqu'à l'absurde.

Une suite d'échecs

Un tiers de la population en âge de travailler est au chômage. Et, sur dix actifs, près de quatre (39 %) travaillent dans le secteur public ! Le reste se répartit entre les services (commerce, tourisme), prépondérants, et les activités « productives » (agriculture, industrie), lesquelles ne représentent plus qu'un petit cinquième du total..., du moins si on exclut les saisonniers et les travailleurs au noir.

Les cultures traditionnelles survivent difficilement. Le sucre a quasi disparu et ne couvre plus aujourd'hui qu'une moitié (53 %) de la consommation locale. Mis à part la banane, florissante mais menacée à terme, et quelques micro-secteurs (melons, fleurs tropicales), l'histoire récente de l'agriculture martiniquaise est une suite d'échecs douloureux : l'aubergine a été tuée par un virus, l'avocat par la concurrence d'Israël, le citron vert par celle du Brésil, et la conserverie d'ananas ne survit que grâce aux subventions du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole).

L'industrie, aux trois quarts agroalimentaire et vouée à l'approvisionnement sous licence du marché local, reste, comme en Guadeloupe, embryonnaire. Et si le commerce, en cours de modernisation rapide depuis quatre ans, est, selon l'expression d'un fonctionnaire, *« plus que florissant »*, le tourisme, lui, piétine, en retard par rapport aux îles voisines et même à la Guadeloupe. Faute d'équipements, faute surtout de volonté politique.

L'Agence régionale de développement touristique de la Martinique, bras séculier du conseil régional, offre certes tous les signes extérieurs du dynamisme et de la prospérité : locaux modernes, air conditionné, ordinateurs, brochures luxueuses et cadres sup en pagaille. Mais c'est pour mieux développer une politique aussi floue que frileuse, qui s'effraye de l'arrivée des grands groupes européens de l'hôtellerie *« aux dépens des capitaux locaux »* et craint la baisse des tarifs aériens, source de tourisme à bon marché, de *« tourisme boîte de sardines »*, comme on dit ici avec mépris, sans pour autant soutenir les efforts de la grande hôtellerie de luxe.

Le grand marché caraïbe

« On veut développer le tourisme, mais on ne veut pas s'en donner les moyens », explique M. Jean-Pierre Largeteau, directeur des hôtels Pullman pour toute la région. *« On nous dit il faut créer des chambres, mais, quand on monte un projet, tout le monde bloque l'accès des plages. Comment voulez-vous développer l'hôtellerie de luxe à des kilomètres dans les terres ? »*

Angoisse et contradictions. La Martinique, crispée sur ses privilèges, tiraillée entre des aspirations contradictoires, craint surtout les bouleversements inévitables du futur grand marché européen. Le conseil régional, retranché derrière ses volets bleus et ses galeries à colonnades, pratique avec succès une politique de l'autruche fondée sur la défense des dérogations traditionnellement accordées à l'île.

Rêvant au développement d'un « grand marché caraïbe » où la Martinique tiendrait grâce à des accords de coopération un rôle pilote, Camille Darsière, président de ce conseil, écarte néanmoins d'un geste la création d'un vrai marché commun des départements français d'Amérique (Guadeloupe, Martinique, Guyane) : *« Une chimère... »*. Avant de s'étonner, faussement naïf, des critiques émises à l'encontre de l'octroi de mer : *« La TVA n'est pas non plus récupérable (!), et, d'ailleurs, où est la différence ? »*

Une impression d'incohérence tenace. Il faudrait, selon le conseil régional, créer 56 000 emplois pour faire rentrer les expatriés... Si on arrive à créer 20 000 emplois d'ici dix ans, ce sera un miracle, répond le préfet, réaliste.

de Fort-de-France,
VÉRONIQUE MAURUS

□ Nous poursuivons la publication d'une série d'enquêtes sur les îles de l'Europe dans la perspective du marché unique de 1993. Sont déjà parus des reportages consacrés à Malte (17 octobre 1989), aux Açores (4 juillet), à Man (30 mai), à la Corse (10 mai), aux Canaries (14 février), à Rhodes (31 janvier) et à Madère (20 décembre 1988).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PECHINEY INTERNATIONAL

RÉSULTATS 1989

Le Conseil d'Administration, réuni le 2 avril 1990, a arrêté les comptes de l'exercice 1989. Le groupe Pechiney International ayant été constitué il y a un an, à partir de l'apport, par Pechiney, de ses activités emballage et composants aéronautiques, ainsi que de certains actifs aluminium, il n'existe pas de références antérieures comparables, tant au niveau des comptes consolidés qu'à ceux de la société mère.

COMPTES CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés présentent un bénéfice net, part du Groupe, de 1.529 millions de francs (soit 20 francs par action) avant amortissement des écarts d'acquisition ; après amortissement des écarts d'acquisition, calculé selon la méthode précisée ci-après, le bénéfice net ressort à 1.268 millions (17 francs par action).

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 47.985 millions de francs, dont 31.968 millions pour le secteur emballage, 6.080 millions pour les composants aéronautiques et 9.937 millions pour les activités aluminium et commerce international.

La marge opérationnelle atteint 4.382 millions de francs.

Les charges financières nettes s'élèvent à 2.076 millions. Elles incluent environ 120 millions d'intérêts sur des dettes qui ont été remboursées en avril 1989 au moment où les fonds propres de Pechiney International ont été augmentés, préalablement à l'introduction en bourse de la société.

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une période de 40 ans. Conformément à la méthode retenue dans les comptes du Groupe Pechiney pour les acquisitions entraînant une modification profonde et durable de l'avenir industriel du Groupe, l'écart dégagé lors de l'acquisition d'American National Can (ANC) est amorti de façon progressive, avec un taux de progression de 3 % l'an. Sur ces bases, la charge totale d'amortissement s'élève à 261 millions de francs en 1989.

La décomposition de la marge opérationnelle entre les divers secteurs d'activité est la suivante (en millions de francs) :

Emballage	2.126
Composants aéronautiques	899
Aluminium et Commerce International	1.371
Holdings	(14)
	4.382

Dans le secteur **Emballage**, le fait important de l'exercice a été l'intégration réussie d'ANC. Les résultats ont progressé pour des activités comme le verre et les plastiques, alors que l'activité boîtage métallique a subi une certaine érosion de ses marges, la hausse des coûts d'approvisionnement en aluminium et fer blanc, intervenue au cours du premier semestre, n'ayant pu être répercutée complètement dans les prix de vente. La contribution d'ANC et de Cebal à la marge opérationnelle du secteur a été respectivement de 1.764 millions de francs et de 362 millions. Grâce au redressement des marges dans le boîtage métallique et à une nouvelle progression des autres activités, les résultats de l'exercice 1990 devraient être en augmentation sensible.

Le secteur **Composants aéronautiques**, qui inclut Howmet Corporation et les sociétés du groupe Cercast, acquises en janvier 1989, a bénéficié d'une très bonne conjoncture. Les perspectives d'activité sont bonnes pour 1990 et, malgré une certaine érosion des marges sur les ventes d'ailettes de turbines, devraient conduire à des résultats voisins de ceux de 1989.

L'activité **Aluminium** a maintenu un bon niveau de rentabilité, mais en diminution par rapport aux performances très élevées de l'année 1988 en raison de la baisse des cours mondiaux du métal (marge opérationnelle de 1.128 millions, contre 1.458 millions) ; quant à la filiale Pechiney World Trade USA (Commerce International), elle a enregistré un doublement de ses résultats (marge opérationnelle de 243 millions, contre 122 millions). Les premiers mois de 1990 ont été marqués par une nouvelle baisse des cours mondiaux de l'aluminium, qui s'est répercutée sur les résultats des unités d'électrolyse, bien que la situation du marché soit restée fondamentalement saine.

COMPTES DE LA SOCIÉTÉ PECHINEY INTERNATIONAL

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 509 millions de francs. Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale, convoquée pour le 11 juin, la distribution d'une somme totale de 382 millions de francs, soit 25 % du bénéfice net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition. Ce montant correspond à un dividende net de 5 francs par action.

Pechiney International entrant dans le champ d'application de l'article 28 de la loi de finances rectificative du 29.12.1989, la distribution de ses revenus d'origine étrangère est exonérée du paiement d'un précompte et n'ouvre droit qu'au transfert de crédits d'impôts de source étrangère. D'autre part, la distribution de ses revenus d'origine française ouvre droit, selon la règle générale, à un avoir fiscal. Sur la base du dividende net de 5 francs décidé par le Conseil, le montant total de l'avoir fiscal et des crédits d'impôt s'élève à 0,87 francs par action, ce qui conduit à un dividende unitaire global de 5,87 francs.

Pour vous informer en permanence sur Pechiney International, composez 3616 CLIFF sur votre minitel.

P.R.I. Communication

PECHINEY
INTERNATIONAL

La Réunion à part entière...

Les Réunionnais veulent être des Européens actifs mais les revenus sociaux sont supérieurs à ceux du travail

L'économie de la Réunion – petite et ouverte – peut-elle s'insérer dans le grand marché unique ? La tâche est ambitieuse qui attend cette *« région européenne »* où les prestations du RMI (revenu minimum d'insertion) versées aux familles en 1989 ont atteint 800 millions de francs, soit plus de deux fois la valeur de la production sucrière de l'île (l'essentiel des exportations).

De quelque côté qu'on le prenne, le problème n'est pas simple à résoudre tant entrent en jeu des considérations à la fois économiques, politiques et surtout psychologiques. Le Réunionnais ne vit pas dans une atmosphère de compétition : pour de nombreuses familles, les revenus sociaux sont supérieurs à ceux du travail et souvent les seuls du ménage.

Le moteur de l'économie locale est alimenté par les transferts financiers de la métropole, qui, en progression constante, gonflent la croissance, épargnant ainsi à l'île tous les soubresauts de la conjoncture internationale. A cette situation particulière vient s'ajouter le poids des rémunérations des agents de la fonction publique, majorées de 53 % par rapport à celles des fonctionnaires de l'Hexagone.

Un plan d'ajustement

Ce dernier paramètre, estime Bernard Lenfant, patron de l'une des plus importantes sociétés de BTP du département, fausse les données du jeu économique. *« Pour attirer les cadres, les entreprises sont obligées d'aligner leurs conditions salariales sur celles de la fonction publique locale, ce qui augmente le coût du travail et aussi celui de la production. »*

« Il y a cinq ans, explique-t-il, *j'avais embauché les seuls six ingénieurs réunionnais formés dans les meilleures écoles métropolitaines. Aujourd'hui, un seul reste dans l'entreprise. Tous les autres sont partis dans les services des collectivités locales : ils jouissent d'un statut social considéré comme valorisant à la Réunion. »*

Tant qu'il n'y aura pas remise en ordre de l'échelle des salaires à la Réunion, estime ce chef d'entreprise, il est illusoire de penser que l'économie réunionnaise sera un jour compétitive. De fait, ajoute-t-il, *« je ne pense pas que l'Europe va changer sur le fond les problèmes de l'île, ni en bien ni en mal »*.

Un pessimisme partagé par le délégué général de l'union patronale de la Réunion, Serge Payet, qui plaide pour un *« plan d'ajustement structurel »* européen en faveur des départements d'outre-mer. Selon lui, l'Europe apporte outre-mer le concours de tous ses fonds pour inciter à la production, sans toutefois octroyer la préférence communautaire aux produits des DOM, alors que celle-ci existe pour les pays ACP (Afrique – Caraïbes – Pacifique).

« Si on nous donne les moyens du développement sans les débouchés, ce n'est pas une politique cohérente. Soit nous sommes une région européenne à part entière, soit nous sommes des régions ACP. Aujourd'hui, nous sommes en situation d'immobilisme ! L'Europe, qui représentait un espoir outre-mer et en particulier à la Réunion, ne s'est pas montrée assez elle-même pour sortir les bons textes pour la modernisation de ces petites économies ouvertes. »

Pour le délégué de l'union patronale, le gouvernement français lui-même n'est pas exempt de tout reproche. *« Dans le dossier de la pêche, le gouvernement a joué ce créneau dans l'océan Indien en dehors de la Réunion, alors qu'il y avait moyen de faire en sorte que l'Europe bleue passe par nous et non pas forcément par Madagascar et les Seychelles. Les Français n'arrivent pas à penser que nous pouvons être la France et l'Europe à 10 000 kilomètres du Vieux Continent ! »*

« Je fais confiance à l'Europe, – nous avons tout à y gagner, soutient pour sa part Eric Boyer, président du conseil général de la Réunion, *d'autant plus que nous ne voulons pas être des assistés, mais des Européens actifs. »* Afin de mieux préparer la Réunion à entrer dans le grand marché unique, le conseil général a décidé de faire de la présente décennie celle du « *haut niveau* » à la Réunion. Quelque 4 000 bourses sont attribuées annuellement à des jeunes Réunionnais pour suivre des formations pointues aussi bien dans l'Hexagone que dans d'autres pays européens, et même aux Etats-Unis et en Extrême-Orient.

Eric Boyer ne cache pas ses ambitions : *« Il est possible à moyen terme,* dit-il, *de faire de la Réunion un « petit Japon » à condition de faire transiter par l'île tout le flux économique qui part d'Asie du Sud-Est vers l'Europe. »* Cet objectif, souligne-t-il, ne pourra être atteint *« sans une volonté locale, soutenue par une volonté nationale »*. Pour l'heure, ni l'une ni l'autre ne percent vraiment.

de Saint-Denis
ALIX DIJOUX



CHAMPS ÉCONOMIQUES

Un vaste chantier européen

La CEE veut porter leur revenu au niveau de la moyenne européenne mais les DOM devront s'adapter aux contraintes du marché unique

LES départements français d'outre-mer (DOM) devront s'adapter aux contraintes du marché unique et en contrepartie la CEE contribuera au financement des réformes. Au titre du Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité des DOM (POSEIDOM), le budget européen allouera 750 millions d'écus (1 écu = 7 F) pour les années 1989 à 1993 à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Réunion et à la Guyane. De leur côté, l'Etat français ainsi que les conseils régionaux et généraux feront un effort comparable au cours de la même période (700 millions d'écus).

Le pilotage à vue et les mesures ponctuelles ne pouvaient continuer. L'ouverture des marchés de travaux, de fournitures et de services et le strict respect des règles de concurrence en vigueur dans la Communauté allaient placer, à brève échéance, les DOM dans une situation impossible. Aujourd'hui, en effet, les facilités consenties, au fil des ans, par la France à ses départements lointains font que, dans nombre de domaines, ils n'appliquent pas la législation européenne et sont donc en infraction en regard des dispositions du traité de Rome.

Compte tenu de leur position géographique – « ultrapériphérique » par rapport au Vieux Continent – et de leur économie tropicale, l'objectif du POSEIDOM est toutefois particulier : *« développer un programme global et multidisciplinaire pour répondre à la spécificité de ces régions, en ménageant une insertion réaliste dans la Communauté »*.

Sera prise en considération la concurrence des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) associés aux Douze, qui bénéficient d'un accès largement facilité au marché communautaire pour leurs exportations, sans supporter les mêmes coûts, notamment sociaux, que les DOM.

La décision des ministres des affaires étrangères de la CEE du 19 décembre 1989, après une année de consultation avec les autorités françaises et les élus locaux, fixe les axes prioritaires du programme d'adaptation. Ils visent principalement le désenclavement, la valorisation des ressources agricoles et touristiques, l'amélioration du tissu industriel et des services aux entreprises.

L'action communautaire, financée sur les fonds structurels (régional, social et agricole), a pour but d'élever le revenu dans les quatre départements français au niveau de la moyenne européenne à la fin du plan quinquennal.

Exemptions et dérogations

En attendant, il s'agit de prendre des mesures pratiques afin d'ajuster la réglementation de la CEE aux réalités des DOM. Il a d'ores et déjà été décidé qu'ils pourront, à compter du 30 juin 1990, acheter des aliments pour bétail aux pays tiers sans grever les marchandises des « prélèvements agricoles » (taxes à l'importation) prévus par la politique agricole commune. De la sorte, la Martinique et la Guadeloupe seront placées dans des conditions comparables à celles des Caraïbes pour développer leur élevage, et la Réunion à celles de Maurice ou de Madagascar.

Il est aussi envisagé d'accorder des aides à la création de groupements de producteurs et au surcoût du transport, dû aux emballages spéciaux exigés par les règles sanitaires en vigueur dans la Communauté.

D'ici à 1993, la grande affaire va cependant porter sur l'identification des directives élaborées dans le cadre de la réalisation du marché unique, qui pourront être appliquées en l'état par les DOM ou, si la spécificité de ceux-ci l'exige, *comporteront des dérogations*. Les Antillais et les Réunionnais se sont déjà prononcés pour une libération poussée du transport aérien. Leurs élus locaux ont clairement formulé leur souhait, rapporte un haut fonctionnaire de la Commission européenne, pour que *« le monopole d'Air France soit cassé »*.

Le revers de la médaille est que Bruxelles demande – les DOM ne l'ont accepté que du bout des lèvres – que le système de l'« octroi de mer » soit sensiblement modifié. Ce mécanisme permet aux départements de prélever une taxe sur les marchandises entrant dans leur territoire, qu'elles soient originaires des Etats membres ou des pays tiers.

L'octroi de mer devra, en tout état de cause, s'appliquer différemment au 1er janvier 1993. Aujourd'hui, l'idée va plutôt dans le sens *d'une baisse des prélèvements qui* seront aussi perçus pour les produits locaux afin que les marchandises des Douze *ne soient* pas « discriminées ». La Commission pourrait néanmoins consentir des exemptions pour les produits les plus sensibles jusqu'au 31 décembre 2002.

En outre, toutes les mesures dérogatoires aux règles de concurrence de la CEE accordées par l'Etat français seront scrupuleusement examinées par l'exécutif communautaire d'ici à la fin de 1992. Actuellement, les exceptions *sont diverses et multiples : incitations* fiscales pour les investissements, structure privilégiée du crédit, aides nationales à l'équipement, à l'emploi, etc. Sans doute des révisions, parfois déchirantes, *seront nécessaires également* dans ce domaine.

Pour les deux grands produits antillais – le rhum et la banane, – l'échéance de 1993 présente aussi des perspectives de profonds changements. Jusqu'à cette date, les marchés des Douze resteront cloisonnés.

La France s'approvisionne en bananes dans les DOM et en Afrique, le Royaume-Uni aux Caraïbes, l'Allemagne fédérale en Amérique latine. Les importations de rhum des Etats membres font l'objet de quotas nationaux.

Dans trois ans, le marché européen sera en principe uniforme. Il s'agit donc de prévoir pour les producteurs antillais des compensations pour faire face à la concurrence internationale. L'idée est de financer, par exemple, des actions de conversion vers la fabrication de rhum léger, plus prisé par le consommateur du nord de l'Europe. Sans compter que la France devra abandonner son régime fiscal, plus favorable au rhum roux qu'au rhum industriel.

Au total, les responsables communautaires ont ouvert un vaste chantier dont les résultats devront constituer une référence pour d'autres territoires de la CEE.

Des travaux comparables seront ensuite conduits pour régulariser la situation des Canaries, de Madère et des Açores.

de Bruxelles,
MARCEL SCOTTO

Un financement quinquennal
(en millions d'écus pour 1989-1993)

	CEE	Fonds publics français	Total
Guadeloupe	166	199	365
Martinique	164	145	309
Réunion	347	300	647
Guyane	73	54	127
Total	750	698	1 448

La Guadeloupe face à l'Europe

Suite de la page 25

En outre, ces initiatives privées sont aussi souvent mal relayées par les collectivités ou les populations locales, encore réticentes face aux risques d'invasion. *« On n'exploite pas le tourisme à Deshaye ou à Ferry. Il faudrait un restaurant, un véritable bureau d'information, des locations de bateaux, etc. Je suis tout seul »*, regrette Camille Marcel, un Guadeloupéen ingénieux, qui gère de main de maître ses six gîtes ruraux perdus au fin fond de la côte Sous-le-Vent, mais néanmoins remplis toute l'année à *« plus de 70 % »*...

Risques d'un côté, opportunités de l'autre, la balance de l'Europe s'équilibrerait à peu près... n'étaient les *« avantages acquis »*. Cette multitude de petits privilèges qui, d'un bout à l'autre de l'échelle sociale, permettent aux uns de survivre en exploitant le travail au noir omniprésent et les failles du système social français, et aux autres de s'enrichir en tirant partie de situations de quasi-monopole ou des salaires exorbitants payés dans toute la fonction publique et par contagion dans tout le secteur des services (banque, assurances, professions libérales, etc.

Des projets viables

Comme le cyclone Hugo qui, en balayant en une nuit toutes les habitations précaires, a mis à nu l'extrême pauvreté d'une partie de l'île mais aussi relancé le bâtiment et le commerce, muselé les autonomistes et du même coup remis la Guadeloupe au travail, l'épreuve de vérité européenne, *a priori* redoutable, peut se révéler une chance. Une chance de dynamiter tous les blocages hérités de l'Histoire ; une chance de projeter enfin la Guadeloupe dans le vingt et unième siècle.

Déjà, des projets viables çà et là apparaissent : construction en série de maisons tropicales pour l'ensemble de la région caraïbe, raffinerie destinée au marché américain, complexes touristiques, production à contre-saison de melons cantalous pour l'ensemble du marché européen (2), cultures de fleurs tropicales, etc. Depuis quelques années les créations d'entreprises l'emportent sur les défaillances, et l'explosion des télécoms et de l'informatique suscite des vocations dans les secteurs de pointe.

La dépendance vis-à-vis de l'extérieur ? Un faux problème. *« La Creuse est-elle autosuffisante? »*, répond un haut fonctionnaire. Reste le chômage. Une difficulté véritable qui ne se résoudra vraiment que par l'émigration. *« Le mal antillais existe dans quarante-cinq départements de l'Hexagone,* grogne le même haut fonctionnaire. *Il est amplifié par les séquelles de l'économie de plantation, mais si tous les Creusois étaient restés dans la Creuse, on aurait là aussi un taux de chômage record ! »*

de Pointe-à-Pitre
VÉRONIQUE MAURUS

(2) Cette production s'est développée depuis 1984 sous l'impulsion d'un agriculteur du Quercy, qui, constatant la qualité exceptionnelle des melons produits en Guadeloupe, a monté avec 300 producteurs locaux une coopérative, qui exporte sous la marque Philippon près de 90 tonnes dans toute l'Europe.

LA BOURSE EN DIRECT

LE MONDE DE LA BOURSE

Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse

BOURSE

36.15 LEMONDE

L'EXIGENCE EST UNE FORCE: Série N° 1

Quand on vise la perfection, on découvre que c'est une cible qui bouge.

Une entreprise satisfaite de ses progrès peut vite découvrir que ses clients ne le sont pas. ■ Cette conviction a poussé Motorola à multiplier par 100 la qualité de ses produits depuis 1981. ■ Notre philosophie est simple: ne jamais se satisfaire du niveau de qualité atteint et mettre sans cesse la barre encore plus haut. ■ Nos exigences en termes de qualité sont définies par le programme Six Sigma : pas plus de 3,4 défauts par million de pièces d'ici 1992. ■ C'est l'objectif que se sont fixés les 3 000 collaborateurs de Motorola en France, notamment dans les usines de Toulouse, Angers et Bordeaux. ■ Aujourd'hui, nous savons que la satisfaction totale de nos clients n'est pas un but utopique. ■ Et nous faisons tout pour l'atteindre.

"CARTE A PUCE" DE BULL

10 MILLIONS

ELECTRONIQUE AUTOMOBILE

RADIO COMMUNICATIONS



MOTOROLA

CHAMPS ECONOMIQUES

CHRONIQUE

PAUL FABRA

Les casseroles du Louvre

A quoi servent les réunions du groupe des Sept, chargé de veiller à la bonne marche de l'économie mondiale (en exerçant un droit de regard mutuel – appelé « surveillance » en anglais – sur leurs politiques économico-financières respectives) ? Le plus souvent, force est de le constater, à essayer de parer aux conséquences inattendues et plus ou moins désastreuses des décisions prises antérieurement à l'occasion d'autres réunions des Sept. Avec la double crise japonaise, celle de la Bourse de Tokyo et celle du yen, la relation de cause à effet est quasiment mise à nu. La confiance des marchés dans la sagesse des gouvernements n'en sort pas grandie ni, par ricochet, la confiance des marchés en leur propre solidité.

Reportons-nous six mois en arrière. Les Sept tiennent à Washington une brève session à la fin de laquelle ils publient un communiqué laconique, destiné, selon le mot que les signataires répètent à l'envi d'un air entendu, à *« bien dire ce qu'il veut dire »*. Que les marchés se le tiennent pour dit : le dollar doit baisser, il y va du maintien de l'équilibre général. C'est ce qu'il fera effectivement à l'égard du Dmark (environ 1,7 DM aujourd'hui pour 1 dollar contre presque 2 DM à la mi-septembre de l'année dernière) et des autres monnaies européennes. Mais échec total de la manœuvre vis-à-vis de la monnaie dont la « sous-évaluation » est considérée comme la plus anormale et la moins tolérable.

Non seulement le yen ne s'est pas revalorisé, mais il se retrouve, une demi-année après la martiale détermination exprimée solennellement par le texte de Washington, à un niveau plus bas (ou, si l'on préfère, le cours du dollar se retrouve plus haut à Tokyo, atteignant certains jours 160 yens contre 146 yens à la mi-septembre). Que s'est-il passé malgré les interventions répétées de la Banque du Japon (vendant du dollar pour le faire baisser) sur le marché des changes et malgré la hausse des taux d'intérêt nippons ? On connaît la réponse que le président de la Bundesbank et ses collaborateurs ont été les premiers à formuler : les Japonais ont réagi trop tard. Il fallait qu'ils remontent leurs taux bien avant. Pour justifiée que soit la remarque, elle en reste à l'épisodique. Pour arriver à l'explication, il faut remonter plus loin, au moins jusqu'aux accords du Louvre du 22 février 1987, conclus, sur une initiative franco-américaine, par les Sept (ou pour être plus précis, par les Cinq : Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon, RFA).

Tout se passe comme si les Cinq (et, plus tard, les Sept – les mêmes plus le Canada et l'Italie), faute d'une analyse adéquate de la situation et d'imagination, s'étaient résignés, mais résignés si l'on peut dire avec enthousiasme, à jouer, sur la scène du monde, de deux claviers de notoriété publique mal accordés. Connaissant d'expérience les défauts des deux instruments, nos ministres les avaient, depuis un certain temps, retirés de leurs salles de concert nationales respectives. On pouvait deviner l'inimitable cacophonie qui s'ensuivrait si, piqués par on ne sait quelle mouche, ils se mettaient tous les cinq – encore mieux à sept ! – à taper ensemble sur les deux vieilles casseroles. Mais il faut croire qu'ils prirent le parti de ne pas y penser, sauf, la vérité oblige à le dire, les responsables de la Bundesbank et de la Banque du Japon qu'on prenait un visible plaisir, à Washington et à Paris, à « amener à la raison » et à « rappeler à leurs devoirs de solidarité ».

Ces deux claviers remisés au magasin des vieux accessoires, c'est les instruments dont usaient et abusaient naguère les gouvernements – en France jusqu'en mars 1983 – chaque fois qu'ils estimaient devoir « intervenir » dans la vie économique pour lui donner un peu plus de mordant. Le premier s'appelle, en jargon économique, la « politique de la demande » visant, le cas échéant, à injecter du pouvoir d'achat quand la conjoncture est jugée trop molle (sans jamais se demander, c'est la loi du genre, si cette mollesse ne remplit pas la fonction de corriger des excès passés). Le deuxième instrument d'action est plus direct. Il consiste pour les pouvoirs publics à fixer des objectifs de prix. C'est pourquoi on désigne communément sous le vocable d'« intervention » les méthodes qui s'inspirent de cette préoccupation.

Pour employer le vocabulaire anglo-saxon universellement en usage dans ce domaine, je rappellerai que le nec *plus ultra* de la politique de la demande *(demand management)*, c'est ce que depuis le début des années 60, à la suite des conseillers « keynésiens » du président Kennedy, on appelle le *fine tuning*. Le gouvernement qui se livre à cet exercice savant est censé pousser la demande ici (là où elle est jugée utile) pour mieux la restreindre ailleurs, le tout pour le grand bénéfice, comme il se doit, de la croissance et des grands équilibres (encore que ces derniers fussent souvent quelque peu oubliés). Pour obtenir ces résultats, les pouvoirs publics jouaient de tous les instruments supposés être à leur disposition, tels que les taux d'intérêt (sans trop se préoccuper, autre loi imposée par le genre, du fait qu'on ne peut obtenir que par l'inflation une baisse artificielle des taux d'intérêt).

VOICI donc les cinq, en février 1987, au Louvre, se livrant à un programme de *fine tuning* aux dimensions de la planète. A cette occasion, on force la Bundesbank et la Banque du Japon à abandonner leur politique de relative sagesse monétaire. Sous prétexte de stimuler la demande en Allemagne et au Japon, ces deux instituts d'émission doivent abaisser au plus mauvais moment (on va voir dans un instant pourquoi) leur taux d'intérêt. Tant à Francfort qu'à Tokyo, le taux d'escompte est ramené au niveau le plus bas depuis la fin de la guerre (2,5 %). Dans les deux pays, s'ensuit une période de forte expansion du crédit. C'est cette expansion, en réalité formidable, qui va alimenter, au Japon, avec une virulence rarement atteinte dans l'histoire, la spéculation sur les actions de la Bourse et sur les terrains et autres biens immobiliers (doublement dans les deux cas entre le début de 1987 et la fin de 1989).

Le gouvernement japonais, et avec lui le reste du monde, restera longtemps abusé par les concepts tronqués des économistes contemporains dont on vante à tort la « sophistication ». Sous prétexte que l'indice des prix à la consommation reste extraordinairement stable (1 % de hausse en 1988), on se flatte qu'il n'y a pas d'inflation. C'est tout bonnement ignorer que l'indice, par construction, laisse de côté les prix relatifs aux transactions qui remuent le plus d'argent, les opérations sur titres, sur les maisons et appartements, sans oublier les objets d'art puisque nous sommes dans le pays des plus gros acheteurs du monde. On va découvrir, quand il est déjà bien tard, le phénomène dit de l'inflation des actifs.

C'est seulement au quatrième trimestre de 1989 qu'on commence, au Japon, à parler ouvertement d'*assets inflation*, un phénomène pourtant déjà connu pendant les années 20 et commenté dès cette époque par quelques économistes de renom (nous y avons à plusieurs reprises fait allusion dans ces colonnes depuis, précisément, la conclusion de l'accord dit du Louvre, si typique d'une époque sans mémoire). Ne cherchons pas plus loin : c'est la suite des erreurs de politique économique et monétaire de cette époque-à qui a créé les conditions rendant nécessaire une remontée en force des taux d'intérêt. La remarque vaut pour tous les pays, y compris l'Allemagne fédérale où les premiers signes de tensions sont apparus dès la fin 1988, sinon avant. Les évènements de l'Est ont bon dos pour éluder les véritables et lourdes responsabilités.

Dans la précédente chronique, je rappelais que, sur un marché des changes, les cours n'avaient aucune chance, sinon par hasard et pour une courte période, de s'établir au niveau où le pouvoir d'achat des différentes monnaies s'égalisent à peu près (principe de la parité du pouvoir d'achat) dans un monde où l'émission monétaire est provoquée par des impulsions non liées à la création des biens et services offerts sur le marché. Or qu'a été l'effet de l'accord du Louvre sur ce chapitre ? Pour stabiliser le cours du dollar – dont la baisse voulue et annoncée par les Sept à l'occasion de leur fameux accord dit du Plaza conclu le 21 septembre 1985 était en train de tourner à la débandade – il fut décidé en février 1987 que les banques centrales défendraient à tout prix le niveau des cours en vigueur. Pendant toute l'année 1987, les interventions continuèrent à être massives. Il y en eut encore d'importantes en 1988. Ce fut pendant toute cette période, et de loin, la principale source de création monétaire. A la Banque de France, où l'on n'a pas une longue expérience de ces opérations (le franc, au cours des trente dernières années, n'a pas, sauf exception, systématiquement soutenu le dollar : il s'est du reste déprécié en réalité plus que la monnaie américaine), on veut croire à cette fable selon laquelle on peut « neutraliser » l'effet inflationniste d'un pareil déluge d'interventions. Mais c'est d'autant plus impossible que l'accord du Louvre vouait à l'échec toute tentative de ce genre.

LES pays à monnaie forte étant sommés d'abaisser leurs taux d'intérêt, cela signifiait que leurs banques centrales respectives, au même moment où elles étaient obligées d'acheter des dollars en masse, ne pouvaient, pour compenser ce facteur de gonflement de leurs actifs, vendre sur le marché des titres libellés dans leur propre monnaie. Autrement dit, la Bundesbank ne pouvait pas vendre des bons du Trésor allemands pour compenser ses acquisitions de bons du Trésor américains car, ce faisant, elle aurait pesé sur le cours des titres en Dmark et, par conséquent, fait monter les taux en Allemagne. La Banque d'Angleterre, qui avait fait de grosses provisions de dollars, la Banque du Japon et d'autres instituts d'émission étaient pareillement paralysés par la mécanique de l'accord du Louvre.

Circonstance aggravante : la mécanique continua à jouer quand ce fut au tour du Dmark (l'an dernier) puis du yen (aujourd'hui) de s'affaiblir. Pourquoi ? Parce que si une banque centrale – mettons le Fed (Etats-Unis) – s'avise de soutenir le Dmark ou le yen (en les achetant), elle émet derechef sa propre monnaie (en l'occurrence des dollars) selon le même processus dont étaient naguère victimes les banques centrales qui achetaient... du dollar !

C'est le pouvoir d'achat ainsi créé erratiquement au gré des opérations sur les marchés des changes qui finit par orienter les courants commerciaux entre les nationaux. D'où une absurdité supplémentaire de la « coopération » internationale telle qu'elle est pratiquée par les Sept : elle rend tout bonnement impossible tout rajustement des balances des paiements. Bravo, messieurs qui venez gravement de passer une partie de votre week-end dans le cadre austère du ministère des finances à Bercy !

Notes de lecture

par ALFRED SAUVY

OLIVIER RAMAHATRA

Madagascar : une économie en phase d'ajustement

Plus d'un siècle après la domination française, quarante ans après la Constitution assurant l'indépendance, celle qu'on appelait la Grande île attire bien peu l'attention des Français, plus intéressés par l'Afrique continentale. Elle mérite cependant l'examen, tant pour elle-même que par les leçons qui se dégagent de son aventure.

Malgache de naissance, l'auteur est, à « notre » Tananarive, un spécialiste des télécommunications, terrestres ou par satellite et il enseigne à l'université. *En phase d'ajustement*, dit le titre. Combien y a-t-il de façons d'éviter le terme « sous-développement » ? Premier réflexe d'un économiste devant un pays lointain : le PIB par habitant : 300 dollars ici, ne convertissez pas, par crainte du vertige.

N'y a-t-il pas de l'humour dans l'expression *« Le FMI pose de vraies questions » ?* Son intervention a eu, tout au moins, le mérite, non seulement d'assurer la glasnost, mais aussi de permettre de légères améliorations : balance commerciale, proche de l'équilibre notamment. Mais un test est terriblement évocateur : la reprise de la mortalité infantile.

L'ouvrage lui-même est significatif : il y est plus question de lois et de fonctionnaires que de techniques agricoles. Est en question aussi le caractère insulaire : les îles, dit-on, sont instables et attirées par le meilleur, comme par le pire. Mais les querelles de théoriciens ne portent guère sur ce point et vont facilement se perdre dans le structuralisme. Et paradoxalement, peut-être faudrait-il voir plus bas, pour voir plus loin... Importante bibliographie.

★ Editions L'Harmattan. – Bibliothèque du développement. Paris. 1989. 24 cm. 288 pages. 160 F.

DUSAN SIDJANSKI ET URAL AYBERK

L'Europe du Sud dans la Communauté européenne

Le titre de l'ouvrage est ainsi complété : *Analyse comparative des groupes d'intérêt et de leur insertion dans le réseau communautaire*. De ce groupe de pays d'Europe du Sud sont étrangement exclues l'Italie et la France, en tant que pays industriels. Entre partis politiques et groupes d'intérêt existent partout, sous des formes diverses, des relations, étudiées ici directement par les auteurs, ainsi que par Klaus von Beyme.

Viennent ensuite des études pour chaque pays, particulièrement pour la Grèce. Du fait qu'elle a pu sauver Andrinople en 1913, la Turquie se voit européenne, abandonnant définitivement Kemal Ataturk. L'attention se porte aussi sur le Parlement européen, depuis son élection au suffrage universel, qui non seulement compte divers représentants de groupes d'intérêts mais a avec ceux-ci des liens par la voie d'auditions spéciales. En conclusion, D. Sidjanski s'attache à l'insertion de ces groupes d'intérêt dans la Communauté européenne. Un long parcours accidenté en vue : Auteuil, plus que Longchamp. En annexe, tableaux.

★ Institut universitaire d'études européennes. Genève 1990, 24 cm, 275 pages, 140 F.

ERIC TAIEB ET OCTAVIO BARROS

Economie et société brésiliennes : croissance ou développement ?

Né au seizième siècle d'un curieux arbitrage papal, cet ensemble national de terres est, depuis la création de Brasilia et l'ouverture de la route intérieure non certes une nation homogène mais un territoire continu. Cet ouvrage paraît opportunément, en même temps que l'élection présidentielle. Le professeur français spécialisé et le spécialiste de Brasilia et de Sao-Paulo ont uni leurs efforts, pour nous présenter ce pays de records et de contrastes : des richesses naturelles immenses, des capitaux importants, mais des déperditions déconcertantes.

Assez vaines, nous semble-t-il, les subtilités sur les différences entre croissance et développement, mais frappant au point d'échapper parfois à la raison, le contraste entre la masse de richesses et l'extrême pauvreté que résume éloquemment un chiffre : l'espérance de vie à la naissance est égale à celle de l'Inde, bien que le nombre de médecins y soit quatre fois plus élevé.

De réforme agraire, il est certes question depuis de nombreuses années, mais l'habitant des régions agricoles pauvres n'a d'autre solution que de rejoindre quelque ami ou frère, dans une déconcertante favela. L'agriculture est « tragiquement »... exportatrice.

« Mauvais élève du développement », est-il dit en couverture, mais par quoi faudrait-il commencer ? se demande le lecteur ému. Alléger le poids de la dette, est-il naïvement suggéré en conclusion. Ce sont en somme des questions que nous trouvons en fin d'ouvrage, plus que des clefs. Toute l'attention se porte maintenant sur le degré d'audace et le courage du nouveau président.

★ Nathan. Paris, 1989, 19 cm, 224 pages. 59 F.

MARIE-FRANCE TOINET, HUBERT KEMPF ET DENIS LACORNE,

Le libéralisme à l'américaine, l'Etat et le marché

Le gouvernement des Etats-Unis est-il, selon l'expression de René Rémond, un gouvernement qu'on ne sent pas ? Dans la Constitution de 1787, le gouvernement doit *« pourvoir à la défense commune et au bien-être général »*, formule habile, qui évite le débat.

Sans être partout, de Boston à Seattle, l'Etat est bien présent, en particulier lorsqu'il entend *« faciliter la tâche du privé »*. Le judiciaire tient, en outre, une large place. Plus précisément, le *lawyer* est presque un agent de l'administration fédérale.

Dans un premier chapitre appelé curieusement *« Héritage »*, M.-F. Toinet rappelle que l'Etat fédéral est le plus grand propriétaire terrien des Etats-Unis (il possède le tiers du sol, Alaska compris). Multiples exemples. Lorsque l'historique s'aventure sur Franklin Roosevelt (H. Kempf), nous retrouvons la lacune classique : l'abandon de l'étalon or en 1933, pièce maîtresse paradoxalement libérale, n'est pas mentionné.

Quoi qu'il en soit, les dépenses fédérales, qui représentaient 3 % du PNB en 1900, arrivaient en 1984 à 23 %. En 1987, l'impôt sur le revenu des personnes représentait 46 % des ressources fédérales. En outre, l'impôt de 35,3 % sur les salaires était perçu au profit de la Sécurité sociale. La réglementation est parfois abolie ou adoucie : ce fut en particulier le cas, en 1978, pour le fameux CAB (Civil Aeronautic Board), qui datait des années 30. De Ronald Reagan est surtout connue la formule *« moins d'Etat »*.

Une deuxième partie porte, plus généralement, sur *« le droit et l'économie »*. D. Lacorne aborde le redoutable problème des lobbies et celui de la politique extérieure. Est rappelée l'intervention de Humbert Humphrey : *« Les exportations de pétrole soviétique sont peut-être plus dangereuses que la menace militaire. »* Elle était encore loin, la glasnost.

★ Economica. Paris, 1989, 24 cm, 312 pages, 135 F.

RENÉ SÉDILLOT

Le coût de la Terreur

Il y a des périodes pendant lesquelles on ne compte pas ; même le nombre de vies humaines, si bien défini qu'il soit, se prête alors mal, sinon à l'observation, du moins à la mesure. Le célèbre historien de l'économie, dont nous avons présenté ici *« Le coût de la Révolution française »*, attire, cette fois encore, notre attention sur une période particulièrement destructrice, donc *a priori*, onéreuse.

Deux difficultés se présentent toutefois : définir la période visée par le titre et préciser ce qu'on peut appeler le *coût* : parler de la période qui va du 10 août 1792 au 10 août 1794, est plausible, mais la véritable difficulté n'est pas là. Même si nous disposions de tous les éléments chiffrés, y compris ceux qui concernent la guerre de Vendée, il resterait une question de définition. L'auteur ayant renoncé à la surmonter, nous nous trouvons, en somme devant un amas de chiffres, qui peuvent s'assembler de diverses façons. Rappelons-nous les fortes divergences qui ont surgi, en dehors de toute position politique, lorsqu'il s'est agi de chiffrer le coût de la guerre d'Espagne ou celui de la guerre d'Algérie.

Pendant ces années de terreur, naissait paradoxalement la notion de comptabilité nationale. Son promoteur Lavoisier n'a d'ailleurs pas eu... le temps de « faire le point ». Après avoir rappelé les apports, les créations de la Terreur, l'auteur examine cinq aspects : le prix financier, le prix économique, le prix culturel, le prix spirituel, le prix humain (peut-être le plus facile).

Lecture hautement recommandable, mais réponse imparfaite qui, selon la norme, ouvre de nouveaux champs à cette insatiable qu'on appelle la recherche.

★ Editions Perrin. « Vérités et légendes », Paris 1990, 23 cm, 297 pages, 110 F.

MARIE-PAULE DE PINA

Les îles du Cap-Vert

Une histoire ! Quelle histoire ! Que d'histoires ! La célèbre journaliste, aussi experte en syndicalisme qu'ès sur les pays lusophones, nous décrit un pays bien peu connu des Français, alors qu'il mérite tant de l'être.

Ni pluies ni habitants, pensaient les Portugais à la découverte de cet archipel, si étrange de bien des façons, plus encore que son vieil ami – et parfois adversaire, – la Guinée-Bissau. Des pluies, il y en a toujours aussi peu, mais les colons se sont multipliés de telle façon qu'ils sont aujourd'hui poussés à une émigration vers divers pays, parmi lesquels se trouve, paradoxalement, le pays « surpeuplé » de Van Gogh.

D'ailleurs, le paradoxe est partout pour l'Occidental, si peu conscient de ses avantages, et il peut même frapper l'Africain continental. Elle est bien nécessaire, la pilule, mais pourrait être plus intensément utilisée. Bien nécessaires aussi les terrains d'aviation, pour les communications entre les îles et plus encore avec divers pays continentaux, encore que dangereux du fait de leur utilité stratégique pour tant de pays.

Viendra-t-il, le jour, où il faudra apporter non seulement son essence, mais son eau ? Peut-on rappeler qu'il y a une vingtaine d'années la recherche pour la distillation de l'eau de mer a été brusquement arrêtée par le premier choc pétrolier ?

« Un pays stratégique », nous dit l'auteur. Est-il permis d'ajouter : et plus encore ! Bibliographie. Cartes.

★ Karthala. Paris, 1987, 24 cm, 230 pages, 95 F.

DIRECTEUR INDUSTRIEL

Groupe de services industriels 1 milliard de Chiffre d'affaires 3000 collaborateurs recherche un

DIRECTEUR INDUSTRIEL

pour développer une politique de marketing industriel et piloter, coordonner, contrôler les différents secteurs d'activité.

Ce poste basé à Paris s'adresse à un ingénieur grande école dont l'expérience industrielle lui aura permis d'acquérir autorité et savoir-faire dans l'exercice de responsabilités globales.

Prière d'adresser lettre et CV sous référence 1242/M à : **PUBLIPANEL** *- 145, rue de Vaugirard 75015 PARIS, qui transmettra. Discrétion absolue.*

Ropac John Crane

Leader incontesté des garnitures d'étanchéité dynamique, Ropac John Crane conforte chaque jour son savoir-faire dans ce domaine, notamment par la recherche de matériaux nouveaux pour répondre aux exigences de nombreuses industries de pointe : Nucléaire, Aéronautique, Marine, Pharmacie, Pétrochimie, Industrie Agro-alimentaire...

Directeur Commercial France

Rattaché au P.D.G. et membre du Comité de Direction, votre fonction comportera trois missions spécifiques.
Mission commerciale : encadrer et dynamiser notre équipe de 20 technico-commerciaux (placés sous l'autorité d'un Chef des Ventes), négocier à haut niveau auprès des Grands Comptes et assurer les liaisons intercompagnies de nos filiales à l'étranger.
Mission gestion : diriger et animer le service Administration des Ventes et les Centres de Services France (Maintenance Industrielle).
Mission marketing : appliquer la stratégie définie par le Groupe.

De formation ingénieur Arts et Métiers ou équivalent, vous avez 10 ans d'expérience minimum dans une fonction de management commercial en milieu industriel. Vous maîtrisez l'anglais pour intégrer la dimension internationale du poste et possédez si possible une expérience des machines tournantes (hors moteur) et/ou des agitateurs.

Votre sens de la communication, votre fort pouvoir de conviction et d'adhésion à nos structures administratives et techniques vous seront nécessaires pour *réussir pleinement votre intégration dans* l'entreprise.

Garant de la qualité et de l'image de haute technicité des produits Ropac John Crane, vous saurez mettre en œuvre les moyens adaptés pour répondre à vos objectifs premiers : développer l'activité de notre Groupe et accroître nos parts de marché ! La rémunération attractive sera assortie d'une voiture de fonction.

Merci d'adresser C.V., photo et salaire actuel sous réf. DC/RJC à notre conseil : Jehanne HAMEL - EXECUTIVE 153, bd de Magenta 75010 PARIS qui traitera *votre dossier en toute* confidentialité.

EXECUTIVE

Directeur industriel
300 personnes - Région Parisienne

Filiale d'un groupe industriel à forte notoriété, nous concevons, fabriquons en série ou en quantité limitée sur commande, et commercialisons à l'international des produits multiples, complexes et très spécifiques. Nous mettons en œuvre des techniques variées : chimie, emboutissage, mécanique de précision et travaillons de nombreux matériaux : acier, cuivre, alliages, plastique...

En collaboration avec notre Directeur Général, le Directeur Industriel prendra en charge les ateliers de fabrication, le bureau d'études-industrialisation, les méthodes, l'entretien et l'outillage, le planning...

Il aura à gérer en patron de nombreux dossiers d'organisation, d'amélioration de productivité, d'investissements...

Ingénieur, homme de méthodes, rigoureux, vous êtes un solide généraliste de l'indutrie. Vous pouvez *prouver que vous êtes un praticien et que vous maîtrisez des techniques très différentes. Vous êtes un* homme de challenge et un animateur d'équipes. Ecrivez à notre conseil sous la référence 11.10.01 LM 38, rue de Lisbonne 75008 PARIS.

DROUOT-L'HERMINE
CONSULTANTS

DES GRANDS CLIENTS MONDIAUX
• Aéronautique • Télécommunications • Automobile •

DIRECTEUR COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

Ordre de grandeur de rémunération : **500 000 F**/an + voiture de fonction.

Société (150 millions de francs de C.A.) en progression constante, avec un excellent taux de rentabilité, faisant partie d'un groupe de premier plan recherche son Directeur Commercial.

Rattaché au PDG, il proposera et mettra en oeuvre la politique marketing et commerciale avec comme objectifs non seulement l'accroissement de la pénétration commerciale en France et à l'étranger mais également l'optimisation des marges.

Il animera une équipe de 24 personnes dont 12 cadres et travaillera en étroite collaboration avec la direction Etudes et Développement.

Ce poste s'adresse à un candidat possédant une formation supérieure de haut niveau (école de commerce ou ingénieur) et une expérience de vente et d'animation d'une force commerciale acquise dans le domaine des produits industriels (OEM).

Des qualités de leader et une grande rigueur dans la gestion, un sens commercial aigu et une maîtrise parfaite de l'anglais sont indispensables.

Poste basé à Paris.

Ecrire sous réf. 15 A 1804 - 0M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

CONSEIL EN RECHERCHE DE DIRIGEANTS ... ET ASSOCIE

Nous sommes un Cabinet international, présent sur 4 continents, faisant partie de l'un les plus importants réseaux mondiaux d'Executive Search. Nos missions sont souvent menées (en particulier en Europe) sur un mode transnational.

En France, nous sommes reconnus pour notre expertise dans les secteurs de pointe (électronique, technologies de l'information, santé, biotechnologies, agro-industries). Organisés par marché, nous souhaitons aujourd'hui nous affirmer davantage dans les domaines : FINANCE / GRAND PUBLIC - DISTRIBUTION / TEXTILE - LUXE / BTP - IMMOBILIER / INDUSTRIES DE PROCESS et confirmer notre position dans les secteurs de pointe. Pour ce faire, *nous recherchons des personnalités incontestées de ces secteurs. Vous même, y êtes reconnu comme un* Dirigeant, un Décideur ou déjà... un Conseil.

De formation supérieure type Grande Ecole, vous parlez Anglais et de préférence une autre langue européenne. Plus d'indépendance, un large champ d'action, l'appui d'une équipe de professionnels (à l'échelle mondiale) peuvent vous attirer et vous donner l'envie de nous rencontrer.

Votre réseau relationnel à haut niveau vous permettra de générer et mener des missions d'intérêt stratégique et de développer rapidement votre marché. *Vos preuves faites, vous accèderez au "partnership". A ce niveau, vos* revenus pourront se situer entre 800 KF et 1,2 MF.

Merci d'écrire sous référence 4280 à Sources - 108 rue St Honoré - 75001 Paris, éventuellement sous double enveloppe, en indiquant le nom des cabinets auxquels vous ne désirez pas que votre courrier soit transmis.

SOURCES

IMPORTANT ORGANISME DE SERVICES
recherche son

LYON

Directeur International

En relation avec la Direction Générale, vous aurez en charge de développer, pour le compte d'entreprises privées ou d'organismes à vocation internationale, des missions :

- d'assistance et d'information pour les exportateurs,
- *d'aide juridique, réglementaire et commerciale,*
- d'étude et de recherche concernant diverses opérations à l'étranger, y compris sous forme de missions de courte et moyenne durée,
- de détection et de capitalisation des opportunités d'affaires.

De formation supérieure (Maîtrise Sciences et Techniques, Maîtrise AES option Commerce *international ou Grandes Ecoles), vous avez fait preuve d'une expérience réussie de 10 ans* minimum dans une fonction industrielle ou commerciale ouverte à l'exportation.
Une maîtrise parfaite de l'anglais ainsi qu'une bonne connaissance de l'allemand sont indispensables ; la connaissance d'autres langues sera un atout supplémentaire.

Un tempérament de manager alliant créativité et qualités d'animateur est nécessaire pour encadrer *une équipe d'une quarantaine de collaborateurs.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) s/réf. 25488/M à : HCA - 11, rue Pdt Carnot 69002 LYON, qui transmettra.

HCAP

Nous sommes un des leaders du BTP en France qui connait une très forte croissance sur les marchés étrangers, particulièrement au sein des pays de l'Est. Pour faire face à notre développement, nous renforçons notre structure de gestion en créant le poste de :

RESPONSABLE DE LA CONSOLIDATION

- *Outre un évident savoir-faire technique et professionnel qui s'appuie de préférence sur un double vécu de 7 à 8 ans en Entreprise et en Cabinet, vous saurez faire reconnaître votre autorité auprès de vos interlocuteurs opérationnels (plus de 50 filiales) en vous appuyant sur une forte dimension relationnelle, où souplesse, discrétion et convivialité se conjuguent naturellement avec pragmatisme, rigueur et une forte capacité d'implication personnelle.*
- *Ce poste basé à Paris s'adresse à un candidat à fort potentiel de 35 ans environ, diplômé d'études supérieures, désireux de se mouvoir dans un environnement responsabilisant et très décentralisé qui devrait lui permettre de prendre rapidement des responsabilités plus larges dans le domaine comptable.*



Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée), sous référence LM/176 à notre Conseil :
François PELLETIER - 16 avenue Hoche - 75008 PARIS



DIRECTEUR FINANCIER

LE NUMÉRO 1 DE LA LOCATION DE MATÉRIELS INFORMATIQUES EN FRANCE

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (grande école de gestion) et vous parlez impérativement l'anglais (la connaissance d'une autre langue européenne serait un plus).

Sept à dix ans d'expériences professionnelles comme cadre financier, avec probablement un passé bancaire et/ou international vous ont permis d'acquérir des compétences dans le domaine du financement, des engagements, de la gestion de trésorerie tant en francs qu'en devises. Vous avez aussi fait vos preuves d'animateur d'équipes. Vous souhaitez aujourd'hui accéder à une Direction financière et vous y investir durablement.

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint, en étroite relation avec les autres Directeurs de la Société, et en liaison permanente avec la Direction Générale du groupe auquel nous appartenons, vous dirigerez et animerez les services de la Direction financière : études des risques, recouvrement et contentieux, trésorerie, financement (en particulier au sein de nos filiales en Europe).

Vous serez un interlocuteur privilégié des équipes commerciales, vis à vis desquelles vous assurerez la responsabilité "d'achat des ressources financières" tant en France qu'à l'international.

Nous sommes numéro 1 dans notre secteur en France, nous nous développons en Europe (plusieurs filiales) et nous appartenons à un groupe de tout premier plan. La rémunération offerte sera à la hauteur des responsabilités proposées, mais nous serons très exigeants sur vos qualités personnelles, sur votre éthique et sur votre engagement.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo, sous réf. 5356 M, à Sérifo, 47 bis avenue Bosquet, 75007 PARIS.



Membre de syntec

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Juristes

La branche informatique de l'un des tout premiers groupes industriels français de réputation mondiale, recherche son

Responsable des Affaires Juridiques

Paris Ouest

Rattaché dans un premier temps à la Direction Juridique du Groupe, vous aurez vocation à assurer très rapidement la responsabilité juridique de la filiale informatique. Votre mission comprend notamment la négociation et le suivi de tous les types de contrats dans le domaine informatique : contrats de licence de logiciels, distribution, vente, accords techniques et de coopération, implantations en France et à l'étranger.

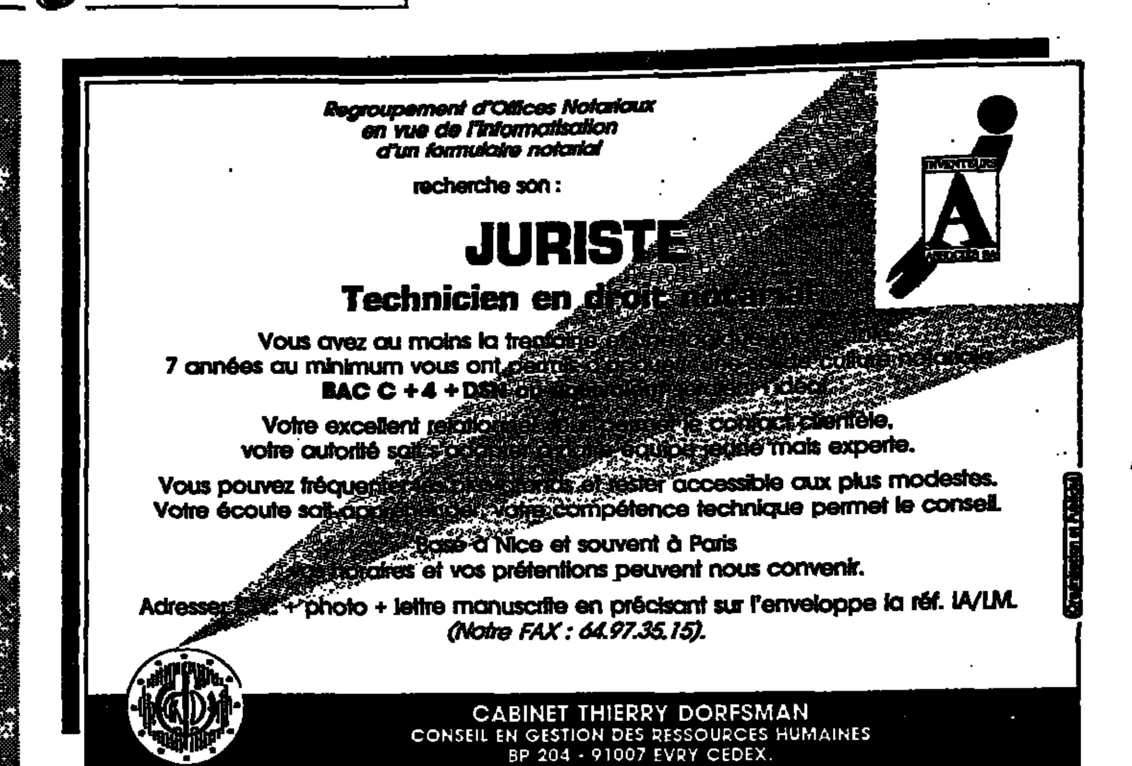
Homme ou femme de contact et de méthode, vous avez l'étoffe d'un responsable. Vous travaillerez en étroite relation avec les différentes Directions *du Groupe ainsi qu'avec les intervenants* extérieurs (clients français et étrangers, cabinets juridiques, coopérants...).

A 30 ans environ, vous êtes diplômé d'un 3ème cycle en Droit des Affaires complété si possible par une formation du type Sciences-Po, ESC, Ecole de Gestion.... et nanti d'une expérience réussie dans une entreprise évoluant essentiellement dans le secteur informatique. Vous possédez un très bon niveau d'anglais et de bonnes connaissances en droit de l'informatique.

Contactez Frédéric d'Antin au (1) 42.89.30.03 ou adressez CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 10 rue *Jean Goujon, 75008 PARIS, sous* réf.FA456MO.

Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et fiscal

LBW





Partenaire pour la France de KPMG, 1er Cabinet Mondial de Conseil d'Entreprise, KPMG FIDAL c'est en France 110 implantations locales, 1950 personnes, une structure que vient de rejoindre Peat Marwick France.

Notre DIRECTION REGIONALE de REIMS recherche un :

CONSEIL D'ENTREPRISE EN DROIT DES SOCIETES

Rémunération élevée HF

Juriste de formation (BAC + 4), une expérience de 5 ans minimum au sein d'un service juridique d'entreprise, d'un établissement financier, d'un cabinet d'avocats ou de conseils, vous permet aujourd'hui de maîtriser l'ensemble du droit des sociétés (constitution, transformation de sociétés, tenue des assemblées, consultation juridique, etc.).

Vous constituerez un interlocuteur privilégié auprès des dirigeants d'entreprises en alliant votre savoir-faire technique et votre sens de la communication et de la négociation.

Si vous souhaitez intégrer un cabinet conseil vous offrant de *réelles possibilités d'évolution*, écrivez à Philippe GROSJEAN - KPMG FIDAL - 33, rue Voltaire 10000 TROYES - qui étudiera confidentiellement votre dossier.

KPMG fIDAL

Affinités

LES EDITIONS DALLOZ recherchent un



Nous recherchons pour notre Encyclopédie un juriste à qui nous conferons notamment la responsabilité du répertoire de droit civil et d'une partie du répertoire des sociétés.

Vous assurerez en tant que rédacteur juridique, non seulement les relations avec les auteurs et la préparation technique des manuscrits mais aussi le *travail de recherche et de mise à jour ; vous suivrez l'évolution législative,* jurisprudentielle et doctrinale des matières qui vous seront confiées.

Vous avez un DEA de droit privé et quelques années d'expérience professionnelle acquise en entreprise ou en cabinet d'avocats à la Cour ou aux Conseils. Vous connaissez bien le droit civil et vous êtes aussi capable de vous adapter à d'autres branches du droit.

Vous souhaitez vous intégrer à une équipe spécialisée qui vous formera à sa technicité.

Le salaire proposé motivera un cadre de très bon niveau.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la réf.E 581 sur l'enveloppe, à notre conseil

Onicar 6 rue Halévy 75009 PARIS

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Société de Conseil en forte croissance, affiliée à un important groupe bancaire et une société financière internationale

recherche

JURISTE DROIT DES SOCIÉTÉS

Directement rattaché au Secrétariat Général, il sera en charge des questions juridiques liées aux filiales françaises et étrangères, vie sociale (secrétariat juridique), création de société « ad hoc », contrats entre les filiales, participations aux opérations d'acquisition et de restructuration...

Le ou la candidate, âgé de 27 ans minimum, est titulaire d'une maîtrise droit des affaires, a 3 à 5 ans d'expérience au sein d'un cabinet ou d'un groupe. Anglais nécessaire : Espagnol serait apprécié.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, CV + photo + prétentions sous référence AM à AIM, Département juridique, 6, rue Paul-Baudry, 75008 Paris.

cité des Sciences et de l'Industrie

Nous sommes un établissement Public de 1000 personnes et nous recherchons, pour notre département des affaires juridiques et des contrats, un :



Agé de 25 à 30 ans, après une maîtrise de droit Privé ou Public vous avez acquis 2 ans d'expérience minimum de préférence dans un EPIC, qui vous a permis d'acquérir un esprit rigoureux et d'analyse et le goût du travail en équipe.

- Vous aurez la responsabilité de l'élaboration de documents contractuels, marchés de droit public ou conventions de droit privé.

- Vous interviendrez comme conseil juridique auprès de l'ensemble des directions sur des questions juridiques ou fiscales dans des domaines du droit très diversifiés : propriété littéraire et artistique, informatique, domaine public, assurance...

Vous intégrerez en outre une équipe de 20 personnes en tant que cadre.

L.B.W.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf.1329 à Monsieur Jean Grisard, Departement du Personnel, La Cite des Sciences et de l'Industrie, Porte de la Villette 30, avenue Corentin Cariou 75930 PARIS cedex 19.

Premier groupe privé de SCPI (Sociétés Civiles de Placements Immobiliers), nous gérons un parc immobilier de plus de 650 000 m² représentant une capitalisation de plus de 3 milliards de francs. Aujourd'hui, nous recherchons un

Juriste H/F

Rattaché à notre Direction Générale, vous aurez pour mission l'analyse, le traitement et le suivi des dossiers juridiques.

Votre réelle implication ainsi que vos qualités relationnelles *vous permettront d'assurer en* outre, un rôle de conseil juridique interne auprès des opérationnels.

De formation juridique supérieure (type DESS), vous avez une première expérience professionnelle en Droit des Sociétés.

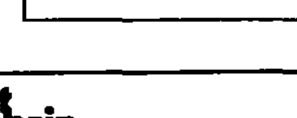
Adressez votre candidature, s/réf. 0904/J-LM, à Patricia NIEL - GROUPE PELLOUX 50, Champs-Elysées 75008 PARIS.

LGP **Groupe Pelloux**

MEDIAPA







Saint Gobain Vitrage
Leader du verre plat destiné au Bâtiment et à l'Automobile recherche

CONTROLEURS DE GESTION

Après une première expérience réussie au coeur de notre tissu décentralisé de P.M.I, vous vous verrez confier la responsabilité de **Directeur Administratif et Financier** de l'une de nos filiales.

Issu d'une Ecole Supérieure de Commerce ou bénéficiant d'une spécialisation en finance, comptabilité ou contrôle de gestion, vous êtes pragmatique, très à l'aise dans les contacts et savez vous imposer.

Votre mobilité sera une des conditions de votre réussite.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence 4278 à

SOURCES - 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris.

SAINT-GOBAIN



L'AVENIR CONNECTE

3200 PERSONNES, 13 FILIALES, DES MARCHES AUSSI PRESTIGIEUX QUE ARIANE, AIRBUS, TGV : SOURIAU FILIALE DE FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL CREE, DANS LA SARTHE, LE POSTE DE

CONTROLEUR DE GESTION INDUSTRIEL

pour ses 4 sites implantés près du MANS.

Outre les aspects classiques de la fonction, votre principale mission sera de former, sensibiliser et associer les responsables d'unité au contrôle budgétaire de leurs secteurs.

Après une formation de type Ecole de Commerce (ESCAE ou équivalent) et une première expérience du contrôle de gestion industriel, vous vous sentez le potentiel suffisant pour assumer, après 3 mois de formation au siège à Paris, cette fonction très autonome.

Alors, merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) s/réf. AG/VG à **SOURIAU**, Relations du Travail, 9/11 rue du Général Galliéni 92100 Boulogne.

DEMEIN



NOTRE GROUPE, DE DIMENSION INTERNATIONALE, SPÉCIALISÉ DANS LES BIENS D'ÉQUIPEMENTS, SECTEUR FERROVIAIRE, RECRUTE UN :

AUDITEUR INTERNE INTERNATIONAL

De formation supérieure complétée par un DESCF ou l'expertise comptable, vous avez plusieurs années d'expérience de l'audit en cabinet ou en entreprise.

Rattaché à notre direction générale, votre rôle sera de mettre en place et de contrôler les procédures, de vérifier les comptabilités et d'analyser les résultats.

Vos missions d'audit, essentiellement auprès de nos filiales étrangères, nécessitent une large disponibilité et une maîtrise parfaite de la langue anglaise.

Votre efficacité, votre force de proposition vous permettront d'occuper, à échéance proche, le poste de responsable de l'audit interne.

MERCI D'ENVOYER LETTRE MANUSCRITE, CV, PHOTO ET RÉMUNÉRATION SOUHAITÉE A MGC S/RÉF. 165, 38, RUE DE VILLIERS, 92300 LEVALLOIS.



15 Etablissements, 800 MF de CA. 1000 personnes, recrutent leur

RESPONSABLE DE L'ORGANISATION

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur :
- capable de répondre aux défis d'une entreprise en pleine mutation,
- possédant une expérience confirmée en Organisation,
- faisant preuve d'une excellente capacité de synthèse, d'un goût prononcé pour l'analyse et d'un sens aigu du dialogue.

Vous serez garant de l'organisation et des méthodes dans l'ensemble de nos secteurs d'activité :

☐ Vous participerez activement à des missions de diagnostic, conduirez et mettrez en place les études d'organisation confiées au service.

☐ Vous ferez évoluer les méthodes et circuits actuels, dans le souci permanent d'améliorer la qualité de notre service.

☐ Vous participerez aux projets de développement Informatique.

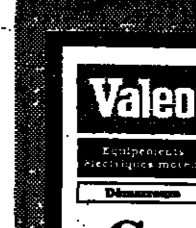
Merci d'adresser votre dossier complet (lettre, CV, photo) au Service Personnel
MUTUELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE
14 quai Fernand Crouan. 44096 NANTES Cedex 01



هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE





Recherche pour sa nouvelle usine de *l'Isle d'Abeau* (Est de Lyon) spécialisée dans la fabrication des démarreurs, un

Contrôleur de Gestion

Rattaché au Directeur Financier vous aurez la responsabilité des budgets, du suivi des prix de revient. Interlocuteur privilégié de la Production, vous jouerez un rôle moteur dans l'amélioration des indicateurs de performance des ateliers en matière de qualité, productivité et de gestion des stocks. Agé de 28/30 ans, vous êtes diplômé d'une Ecole d'Ingénieur complétée par un troisième cycle de gestion et/ou par une première expérience réussie en contrôle de gestion industriel.

Contacter **Hervé Barkatz** au 78.28.16.04 ou adresser votre CV + photo + lettre manuscrite + rémunération actuelle à **Michael Page Rhône-Alpes**, *19 rue de l'Arbre Sec, 69001 LYON*, sous réf.HB358MO.

MP

Michael Page Rhône-Alpes
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

Une importante société de distribution recherche dans le cadre de sa décentralisation des

Responsables Administratifs et Financiers

Agen, Rouen, Macon — **280 KF+**

Sous la responsabilité du Directeur Régional, vous assurerez le bon fonctionnement des circuits administratifs et comptables de la région (CA : 800 millions de Francs).
Animant une équipe d'une dizaine de personnes qui couvre les aspects informatiques, financiers et services généraux, vous produirez les éléments nécessaires pour le groupe.

Pour ce poste très opérationnel, le candidat âgé de 33/35 ans aura une formation supérieure complétée par un DECS.

Il aura également une expérience d'au moins cinq ans dans un poste opérationnel.

Pour les postes basés à Agen et Rouen, contacter **Christophe Aubry**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.CA5556MO (pour Agen), CA5557MO (pour Rouen).

Pour le poste basé à Macon, contacter **Dorick de Brosses**, au (16) 78.28.16.04 ou adresser CV + photo + tél + rémunération actuelle à **Michael Page Rhône- Alpes**, 19 rue de l'Arbre Sec, 69001 LYON sous réf.DDB5558MO.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

ROUSSEL UCLAF

Roussel Uclaf groupe chimique et pharmaceutique français à vocation internationale intervient dans 3 secteurs d'activités : santé humaine, végétale et animale. Il est présent avec succès dans le monde entier (une cinquantaine de filiales implantées à l'étranger). La direction financière du groupe recherche un

Jeune Analyste Financier

Interlocuteur financier privilégié des filiales françaises et étrangères il jouera un rôle très opérationnel en assurant le contrôle financier et la planification financière de celles-ci. En outre, il participera activement par ses analyses pertinentes aux projets de croissance externe du groupe.
De formation Supérieure Economique et Financière (HEC, ESSEC, Sciences Po) ou diplômé d'une école d'ingénieur avec formation complémentaire en gestion, vous avez une première expérience acquise au sein d'un groupe international, d'un cabinet d'audit ou d'une banque d'affaires.
Vous parlez deux langues dont l'allemand et votre sens du travail en équipe vous assurera une rapide intégration et des possibilités d'évolution au sein du groupe.

*Contacter **Frédéric Pougeon** au (1) 45.53.26.26 ou* adresser CV + photo + tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 30 Bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.FP4752 MO

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

Une importante Société de Services (CA 5 Mds, 6000 personnes, 130 filiales en France et à l'Etranger) recherche un

Auditeur International

Paris — **240 KF**

Au sein d'une équipe d'audit performante, rattachée à la Direction Générale et que nous souhaitons élargir, vous serez chargé de missions d'audit financier opérationnel, d'audit d'acquisition, d'analyses de procédures et de missions ponctuelles pour la Direction. Ce poste constitue un excellent tremplin pour évoluer vers une responsabilité opérationnelle en France où à l'Etranger au sein du groupe.

Une formation supérieure (Grande Ecole et/ ou DECS), 2 saisons en cabinet d'audit et une excellente maîtrise de l'anglais sont nécessaires pour réussir à ce poste.
Contacter **Charles-Henri Dumon**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.CHD1002 MO.



Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

ETPM

Dans le cadre de son association avec la Société américaine McDERMOTT et de ses récents succès commerciaux en IRAN, ETPM recrute un

ASSISTANT DE SECRETAIRE GENERAL

Vous participerez à l'ensemble des problèmes concernant le contrôle de gestion, la comptabilité, la trésorerie, les questions administratives et contractuelles liées à la réalisation de nos chantiers.

Vous serez associé à la mise en place d'un système de gestion dans un environnement franco-américain.

Après une période de 2 à 3 ans au Siège vous pourrez évoluer vers un poste de Responsable Administratif et Financier à l'étranger, au sein de notre Société ou dans le Groupe GTM-ENTREPOSE.

Le poste s'adresse à un jeune diplômé (HEC, ESSEC, SC. PO / ECO R ...) débutant ou ayant une première expérience, désireux de développer ses compétences dans un environnement international.

Vous devez maîtriser parfaitement la langue anglaise et être immédiatement disponible pour de courtes missions à l'étranger.

Envoyer CV, photo et prétentions sous la référence 75371 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

Avec ses 40 000 collaborateurs et réalisant un C.A. de 21,6 milliards de Francs, notre Groupe International rassemble 500 entreprises. Nous exerçons l'ensemble des activités du métier de l'eau auprès des collectivités locales. Nous intervenons également dans les secteurs aussi diversifiés que l'Energie, la Propreté Urbaine, les Services Funéraires, la Communication, la Santé et les Loisirs. **Pour notre Direction Financière basée à Paris,** nous recherchons :

2 AUDITEURS INTERNES

Nous vous confierons le contrôle des procédures comptables et administratives de nos directions régionales et de nos filiales. Vous serez amené à effectuer des déplacements.

Vous avez entre 25 et 28 ans et êtes de formation supérieure, type Ecole de Commerce ou équivalent. Votre expérience acquise depuis 2 ou 3 ans dans une fonction similaire au sein d'un cabinet d'audit interne ou dans une société vous permettra d'être rapidement opérationnel.

En nous rejoignant, nous vous offrons de réelles possibilités d'évolution de carrière en France et à l'étranger, dans des fonctions de gestion, de finance, de comptabilité ou de développement d'affaires.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, photo, CV et rémunération) sous réf. 6706/LM, à *MEDIA PA - 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.*

MEDIA PA



Nous recherchons pour accompagner le développement de nos activités un



SPÉCIALISTE MARCHÉ MONÉTAIRE

Directement rattaché au responsable du Département des Marchés, vous intégrerez une équipe de spécialistes intervenant sur les marchés Francs et Devises.
Dans ce cadre, vous aurez la responsabilité des interventions de l'établissement sur le marché interbancaire, les titres de créances négociables et les nouveaux instruments financiers à court et moyen terme (swaps, caps et floors, MATIF Pibor, FRA...)
Agé de 25/30 ans, de formation supérieure de type Grande Ecole ou équivalent, vous souhaitez valoriser, au sein d'un établissement de taille importante, une première expérience qui vous a permis d'acquérir une parfaite maîtrise de ces instruments.

Merci d'adresser sous réf. MD-S votre dossier de candidature au CEPME, Madame DANION, DRH, 14 rue du 4 Septembre, 75002 PARIS.

L.B.W.



Crédit d'équipement des PME

CFAO

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Pour répondre à l'évolution des besoins de notre Groupe International d'activités de services et de distribution spécialisée (C.A. : 31 Mds) présent sur plusieurs continents et dans de nombreux secteurs d'activités, nous recherchons des :

AUDITEURS CONFIRMÉS

Vous avez :
- une formation supérieure avec une expérience de 2 à 3 ans au sein d'un cabinet international,
- une bonne connaissance de la langue anglaise,
- vous êtes mobile géographiquement et très disponible.

Nous vous offrons de déployer vos talents dans un groupe de grande envergure. Cette fonction devra vous donner les moyens, à terme, d'évoluer au sein de notre compagnie.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) à : CFAO DPRH/recrutement - 7, Place d'Iéna, BP 203.16 - 75765 PARIS CEDEX 16, sous référence G 234 LM.

CONTESSE

Le Monde de la Gestion

REPRODUCTION INTERDITE

Directeur administratif et financier



Notre groupe (1300 personnes, C.A. 260 MF), créé en partenariat avec d'importants établissements bancaires, est l'un des leaders nationaux dans le domaine des prestations liées à la sécurité des biens et valeurs. Notre clientèle est essentiellement bancaire. Pour faire face à notre développement, nous recherchons notre Directeur Administratif et Financier.

Membre du Comité de Direction, vous aurez la responsabilité de l'ensemble de la gestion financière, comptable et administrative du groupe, en partie décentralisée dans les filiales et les unités régionales. Vous aurez également pour mission de concevoir de nouveaux systèmes d'information, d'assurer auprès de la Direction Générale un rôle de conseil dans le domaine fiscal et de participer activement à la définition et à la mise en oeuvre de la politique financière du groupe.

De formation supérieure en comptabilité et gestion (vous êtes au minimum titulaire du DECS), vous avez déjà plusieurs années d'expérience similaire, acquise de préférence dans le domaine de la prestation de services. Votre rigueur ainsi que vos aptitudes à manager et à animer des équipes diversifiées seront de réels atouts pour ce poste d'état-major basé au siège du groupe **à Toulouse.**

Merci d'adresser votre C.V. avec une lettre manuscrite et vos prétentions sous la référence D.181/M à notre conseil D. FOSSAT qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Oberthur Consultants 49, rue Saint Roch, 75001 PARIS

A **VERSAILLES**, groupe de Sociétés, prestataires de services aux entreprises de Transport Routier de Voyageurs recherche son :

Secrétaire général H/F

Rapportant au Directeur Général, vous aurez à concevoir, mettre en œuvre et superviser les procédures de gestion et de communication pour accentuer le développement du Groupe - 45 personnes -. Vous serez l'interface entre les entreprises adhérentes et les collectivités.

H.E.C., I.E.P. ou équivalent, la trentaine, vous apportez une expérience réussie dans la gestion administrative, financière, budgétaire et l'audit. Vos qualités de battant, de communication, votre sens de l'organisation et des réalisations vous motivent pour ce challenge à finalité sociale.

Pour saisir cette opportunité, adressez votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. MS/1067 à notre Conseil - 47 rue Maréchal Foch 78000 VERSAILLES - Discrétion garantie - Tél. : 30 21 85 84 Fax : 39 49 56 87



PUBLIVAL



Important Groupe d'Assurance français,

nous recherchons pour notre Direction Financière un

Gestionnaire Obligataire

Au sein d'une petite équipe de professionnels, vous travaillez en binôme avec notre Responsable Obligations. Vous concourez activement à l'optimisation de notre gestion obligataire en matière de couverture des risques et de composition du portefeuille. Vous prenez en charge progressivement la gestion d'une partie de ces actifs.

De formation supérieure mathématiques (ingénieur, universitaire, actuaire...), vous avez une expérience d'environ 5 ans comme Analyste ou Actuaire dans la gestion obligataire ou la conception de produits de banque ou d'assurance.

Alliant rigueur et esprit d'initiative, autonomie et sens relationnel, vous souhaitez aujourd'hui vous investir dans un poste plus opérationnel et porteur d'avenir au sein de notre Groupe performant.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. Y0340 à notre conseil :



2 PLACE ANDRE MALRAUX 75001 PARIS

GROUPE CONCEPT



SOCIETE DES BOURSES FRANCAISES

VOUS êtes diplômé de l'enseignement supérieur Bac + 4/5.

VOUS avez 3 à 4 ans d'expérience dans l'audit d'établissements financiers au sein d'un service d'inspection ou dans un grand cabinet d'audit.

NOUS vous proposons de venir renforcer notre service Inspection en tant que

CHEF DE MISSION H/F

Après un complément de formation sur les techniques boursières, vous serez chargé d'animer des équipes de contrôle intervenant auprès des sociétés de bourse et vous participerez à l'évolution de notre méthodologie d'audit.
Vous aurez à vous assurer du bon respect des règles de fonctionnement des marchés (déontologie et réglementation professionnelles) ainsi que de la qualité de la gestion économique et financière des sociétés de bourse.

Votre rigueur de contrôleur, votre sens de la communication et vos capacités de synthèse sont des atouts décisifs pour ce poste évolutif de premier plan.

Merci d'envoyer c.v. et prétentions sous référence BN, à notre Conseil
FBO CONSULTANTS, 34 boulevard Haussmann, 75009 PARIS.

AXIAL

Nous recherchons pour accompagner le développement de nos activités un



OPÉRATEUR DE MARCHE «JUNIOR»

Au sein du Département des Marchés, vous rejoindrez une équipe de spécialistes intervenant sur les marchés Francs et Devises et assurerez la négociation, la mise en place et le suivi des opérations de l'établissement sur les marchés de capitaux. Agé de 23/28 ans, de formation supérieure de type Grande Ecole ou équivalent, vous souhaitez débuter votre carrière sur les marchés financiers et y acquérir une expérience diversifiée.

Merci d'adresser sous réf. MD-O votre dossier de candidature au CEPME, Madame DANION, DRH, 14 rue du 4 Septembre, 75002 PARIS.



Crédit d'équipement des PME

L.B.W.

Nous sommes un groupe financier [illegible]
Nous recherchons un

JEUNE CHARGE D'ETUDES FINANCIERES

Au sein du département de l'épargne, il sera chargé du suivi de la collecte et des emplois des réseaux associés.

A ce titre, il devra assurer l'édition de tableaux de suivi ainsi que l'élaboration de synthèses destinées à la Direction Générale de l'Etablissement.

Il sera par ailleurs amené à participer à des études sur les prévisions de collecte et sur les résultats financiers des établissements partenaires.

Pour ce poste, nous recherchons un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (statistique) ayant un goût prononcé pour les études financières.

Une première expérience dans ce domaine et des compétences en micro-informatique sont vivement souhaitées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 08.1050 à CONTESSE - 38, rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex, qui transmettra.

Responsable Finances, Contrôle de gestion informatique... futur DAF

Notre société est leader sur son marché et réalise un CA d'environ 180 MF. Nous maîtrisons aujourd'hui une activité de détail avec un point de vente N°1 en France et en Europe et une activité de gros représentant 30 % du marché national sur des produits importés du monde entier.

Notre responsable Finances, Contrôle de Gestion et Informatique dépend du Directeur Général, et supervise le Chef Comptable et son équipe. Il prend en charge toute la gestion financière de la société : trésorerie, opérations en devises, relations bancaires, élaboration des budgets, analyse des résultats... Il améliore le système de comptabilité analytique et met en place le contrôle de gestion. Il développe également l'informatisation et l'organisation administrative de la société. Sa réussite dans la fonction lui permettra d'accéder au poste de Directeur Administratif et Financier.

La trentaine, vous avez une formation supérieure de gestion et une expérience dans le contrôle de gestion ou les services financiers d'entreprises commerciales à vocation internationale. Vous êtes un organisateur né, bien sûr vous parlez anglais et maîtrisez l'informatique. D'une grande rigueur professionnelle, vous êtes également un homme de concertation. Adressez votre CV, lettre manuscrite et prétentions sous la référence MD/283.01/MO aux Conseils en Recrutement Associés - 58 avenue Kléber - 75754 Paris Cédex 16.

MEMBRE DE SYNTEC

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES



FISCALISTE

Pour renforcer notre équipe, au sein d'un groupe international, en relation étroite avec le Directeur du Département :

* Vous assurerez l'établissement de toutes les déclarations fiscales et,
* Le reporting pour la commission bancaire.

Vous avez une formation **DECS ou équivalent**, de bonnes connaissances en comptabilité et micro-informatique et un bon niveau d'anglais. Candidat à fort potentiel, vous possédez une **première expérience réussie** dans un environnement anglo-saxon.

Ce sont les atouts indispensables pour réussir à évoluer au sein de notre groupe.

Adresser votre dossier de candidature, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 4366 MO à l'attention de M. [illegible], 74 rue de Bercy, 75012 Paris, qui transmettra.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

SODEXHO



spécialistes Gestion

MARKETING

SODEXHO, groupe international de services, leader français de la restauration collective, recherche pour sa structure Achats un :

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Directement rattaché au Directeur des Achats, vous interviendrez dans tous les domaines de la fonction : comptabilité, fiscalité, paie de 40 personnes, problèmes juridiques...

Agé d'environ 27 ans, de formation ESC ou DUT mais nécessairement titulaire du DECS, vous avez une première expérience en cabinet ou au sein d'une direction financière.

Vous serez le véritable bras droit financier du Directeur de la structure. Autonome et rigoureux, vous maîtrisez parfaitement l'informatique.

Pour ce poste basé à Saint-Quentin, merci d'adresser lettre + CV + photo + prétentions, sous réf. LM99 RAF, à SODEXHO, Mme HUG - BP 67 - 78185 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex.



CONTESSE

tracez l'avenir

Contrôle de gestion, analyses économiques, développez une expertise au sein d'Air France.

Attaché Economique

Diplômé d'une maîtrise de gestion ou de sciences économiques, MIAGE, ESCAE option compta/finances, ou d'un DUT gestion/économie (avec une première expérience de 2 ans environ), vous recherchez une entreprise qui, par sa performance et par son envergure, vous offre de multiples opportunités.

Plus qu'une formation et au-delà d'un métier, Air France vous propose une évolution professionnelle.

Dans un premier temps, vous rejoindrez soit le contrôle de gestion central soit le contrôle budgétaire de l'une de nos directions.

Vos missions vous associeront au management de la Compagnie, notamment :
- **préparation et contrôle des budgets,**
- **suivi des effectifs,**
- **élaboration des dossiers d'investissement et contrôle de leur exécution,**
- **suivi des prix de revient,**
- **études économiques.**

Ces missions, basées à Paris, Orly ou Roissy vous permettront de valoriser votre sens de la méthode, votre goût pour les chiffres et leur analyse. Vous pourrez vous appuyer sur une informatique de pointe.

Ces missions vous ouvriront des perspectives d'évolution vers des responsabilités élargies dans un organisme opérationnel (escale, centre de vol, direction commerciale régionale...) pour intervenir en tant que responsable de la gestion.

Merci d'adresser CV détaillé, lettre manuscrite sous réf. AGE LM, à Jacqueline Baugrand, Air France, Sélection et Orientation, 10 rue Vercingétorix, 75014 Paris. Sélection prévue le 21 mai 1990.

Consultez Minitel 3615 ou 3616 Code AF



tracez l'avenir

MEDIA-SYSTEM



Spécialistes Gestion du Risque

Pour
- analyser, au niveau fonctionnel, l'efficacité des systèmes de sécurité mis en place dans les moyens de paiement du **Crédit Agricole**, dans le but notamment de lutter contre la fraude.
- proposer des actions correctives économiquement justifées.
- participer en tant que maître d'ouvrage à la mise en place des solutions proposées.
- présenter périodiquement les bilans de fonctionnement.

Formation exigée : BAC + 5.
Expérience de la gestion des moyens de paiement appréciée.

Lieu de travail : St Quentin en Yvelines.

Adresser lettre, CV, photo et prét. ss/réf.GMP/GR au CEDICAM — M. ALLOUF J...
Les Quadrants, 3 avenue du Centre, 78182 ST QUENTIN EN YVELINES ...

Rejoignez un réseau bancaire à la mesure de votre talent et de vos ambitions

Exploitants PME/PMI

Au sein d'une de nos agences parisiennes, vous vous verrez confier la gestion et le développement d'une clientèle d'entreprises ciblées.

De formation supérieure, vous êtes aujourd'hui pleinement opérationnel grâce à une expérience réussie de 2 à 5 ans dans ce domaine.

Votre dynamisme commercial et votre esprit de challenge seront les garants d'une évolution rapide et personnalisée vers des postes d'encadrement au sein de notre réseau en forte croissance.

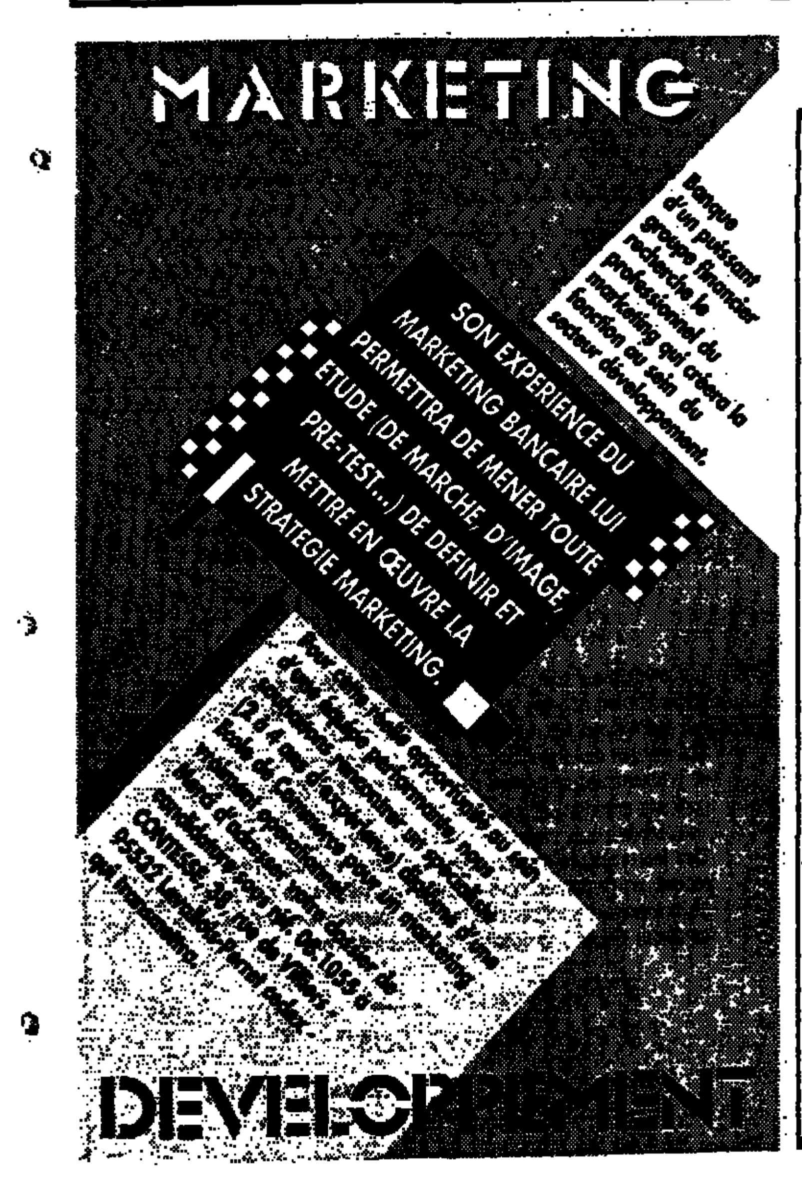
Si ce contexte vous séduit, merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous la réf. YO420 à notre Conseil :

MEDIA-SYSTEM





2 PLACE ANDRE MALRAUX 75001 PARIS



UCABAIL

UCABAIL
LA SOCIETE HOLDING DE CREDIT BAIL
DU CREDIT AGRICOLE RECHERCHE UN

ATTACHE JUNIOR DEBUTANT H/F

qui assistera les spécialistes de financement du marché "Grandes Entreprises".

Leur Challenge :
Evoluer vers des fonctions de pleine autonomie pour des négociations de haut niveau, comportant des montages juridiques, financiers et fiscaux de Crédit-Bail Mobilier.

Pour réussir dans ces fonctions, il est indispensable d'avoir un bon contact commercial ainsi qu'une aptitude au travail en équipe.

Formation :
- Ecole supérieure de commerce
- Maîtrise de Sciences Economiques
- Très bonne connaissance et pratique de la micro-informatique.

Ce poste est basé à Saint Quentin en Yvelines.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à
LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE.
S/Réf. LAM/23.04.
Direction des Ressources Humaines.
B.P.48.
78280 GUYANCOURT.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

CAMIF

Notre métier : la Vente par Correspondance.
Nos moyens : des Catalogues, des Magasins et des Filiales.
Notre dimension : 1700 salariés pour un CA de 4 milliards.
La Direction Financière recherche

RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION

Rattaché au Directeur Financier, vous vous verrez confier la responsabilité des études produits, économiques et des comptabilités analytique et budgétaire.
Vous développerez les outils informatiques, assurerez la diffusion des informations dans les différents services et réaliserez des analyses de gestion spéficiques.
Vous conduirez et animerer une équipe de 10 collaborateurs dont le développement constitue une priorité. Vous contribuerez à améliorer les relations et la communication avec tous les partenaires "Clients-Utilisateurs" de l'Entreprise.
Agé de 35 ans environ, vous possédez une solide formation en gestion justifiée d'une expérience de contrôle de gestion d'au moins 5 ans.
Rigoureux, organisateur, plannificateur, vous aimez le travail en équipe, vous avez le goût du contact et de la négociation, votre efficacité, votre exigence et vos résultats vous permettront d'évoluer au sein de notre société.
Le poste est basé à NIORT



Adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) à la Direction du Personnel - CAMIF - Trévins de Chauray 79045 NIORT Cedex.

OKC

REPRODUCTION INTERDITE

LE CRÉDIT AGRICOLE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : 1ERE BANQUE EUROPÉENNE, 5700 GUICHETS, 73000 SALARIÉS.

La Caisse Nationale de Crédit Agricole recherche pour sa direction de la "planification et du contrôle de gestion" directement rattachée au directeur général, des :

Contrôleurs de gestion

Chargés de renforcer ses moyens de contrôle interne (tableaux de bord, reporting, définition des coûts standards...)

Vous êtes diplômés de l'enseignement supérieur Bac + 5 (école de commerce, IAE, diplôme universitaire de Sciences Eco ou gestion) et avez une première expérience du contrôle de gestion. Vous avez une bonne connaissance et pratique de la micro-informatique.

Vous aimez le travail d'équipe, vous avez le goût de la rédaction et êtes à l'aise dans les travaux d'analyse et de synthèse. Vous souhaitez participer au renforcement décisif de la fonction "Contrôle de gestion". Vous avez la volonté de vous investir dans "le premier groupe bancaire européen" et d'y réussir.



CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) à la Direction des Ressources Humaines de la Caisse Nationale du Crédit Agricole - 83, Boulevard Pasteur - 75015 Paris - Sous la réf. : BW. 21-04



Hervé de Kerhor s.a.

groupe bip

SOCIETE DE BOURSE A BORDEAUX
recherche, dans le cadre de son développement, son

SECRETAIRE GENERAL

Directement rattaché au Président de la Société de Bourse.
Le poste comprend le développement d'activités nouvelles de nature commerciale (mise en place d'un réseau) et centrées sur la gestion de patrimoine, mais aussi une activité d'administration (comptabilité, gestion des ressources humaines).

A 35 ans environ, vous avez une formation supérieure, vous disposez d'une expérience minimale de 3 ans acquise dans la profession financière : une expérience complémentaire en gestion de patrimoine ou en assurance-vie serait appréciée, comme toute connaissance des questions boursières. Vous êtes un organisateur et possédez une bonne capacité de management.

Nous vous proposons de rejoindre une équipe très dynamique. Il vous sera offert une rémunération motivante ainsi que des possibilités d'évolution dans le Groupe.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite et votre CV + photo, s/réf. HdK/SG, à BIP - Direction des Ressources Humaines 108, boulevard Haussmann 75008 PARIS.

Hervé de Kerhor s.a.

groupe bip

Auditeurs/Controleurs de gestion Seniors et Juniors

Société industrielle - 7 milliards de CA, 14 000 personnes, 10 établissements - fournisseur des armées en France et à l'étranger, recherche dans le cadre de sa nouvelle organisation 8 personnes au sein de sa Direction de la Gestion et des Services Comptables :

2 RESPONSABLES SERVICE ETUDES ET PLANS DE GESTION

1 SENIOR - 1 JUNIOR
réf. 3643 - réf. 3644

Leur rôle sera de fournir à l'entreprise les éléments permettant de définir les objectifs stratégiques à moyen terme et les ressources à mettre en oeuvre en termes d'investissements et d'effectifs.

3 RESPONSABLES SERVICE CONTROLE OPERATIONNEL DE GESTION

1 SENIOR - 2 JUNIORS
réf. 3645 - réf. 3646

Leur rôle sera de répartir les ressources de l'entreprise, de définir les objectifs stratégiques sur un horizon annuel et de mesurer en permanence le niveau atteint par rapport aux objectifs fixés.

3 RESPONSABLES DE LA CELLULE AUDIT

1 SENIOR - 2 JUNIORS
réf. 3647 - réf. 3648

Leur rôle sera de définir, mettre en place et contrôler l'application des règles de la société en prenant en compte les nouveaux impératifs de gestion et de qualité.

Vous avez une formation Ecole Supérieure de Commerce, option Comptabilité Finances ou équivalent, complétée par un DECS.

Une expérience de 2 à 6 ans en tant que Contrôleur de Gestion ou Auditeur, acquise de préférence dans le secteur de l'industrie ou de la métallurgie. L'anglais est souhaité.

Les postes sont basés en banlieue ouest.

Merci de bien vouloir adresser CV, photo, lettre manuscrite et prétentions à notre conseil, sous la référence choisie.

Assurez-vous de la bonne réception de votre dossier au 45.61.95.33 Fax n° 40.74.02..02

INTERNATIONAL RECRUTING DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS



PARIS MILANO LONDON NEW-YORK BARCELONA

Membre de la chambre syndicale des conseils en recrutement

Nous sommes une société industrielle implantée dans le centre de la France, filiale d'un groupe important dont le C.A. est de 600 MF (50 % à l'exportation). Nous recherchons aujourd'hui un :

CONTROLEUR DE GESTION INDUSTRIELLE

Impliqué dans une équipe proche des centres de décisions, vous contribuerez à l'amélioration de notre système de contrôle de gestion, par :
- la poursuite de la rationalisation du système d'information,
- l'application des règles de contrôle budgétaire,
- la transmission des informations économiques,
- la proposition de plans d'actions.

De formation supérieure (ESCAE ou équivalent) vous avez une expérience de gestion industrielle d'au moins 5 ans où vous avez développé vos capacités d'analyse, votre sens de la communication et votre goût pour le travail d'équipe.
La connaissance des applications Micro-Informatiques est souhaitable.

Merci d'adresser votre candidature avec photo et prétentions sous référence 8165 par Fax N° (1) 49.10.95.72 ou à EUROMESSAGES BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre votre dossier.
Réponse et confidentialité vous sont assurées.

PARIS - STRASBOURG
LYON - MARSEILLE
EUROMESSAGES

Aisne **280 - 330 KF**

Quand un contrôleur de gestion devient DAF...

...C'est qu'il maîtrise tous les flux économiques et que la compréhension des systèmes d'information lui donne le recul et l'anticipation pour devenir le bras droit d'un dirigeant.

Au sein d'une des filiales industrielles (300 personnes, 800 MF de CA) d'un groupe français parmi les plus prestigieux, vous allez prendre en charge l'animation du service comptable, le contrôle de gestion, le reporting, l'informatique, les plans et les budgets.

Gestionnaire de formation (DECS, IAE, IESEG, ESC...) ou ingénieur avec une formation économique complémentaire, vous êtes fondamentalement organisateur, formateur et animateur créatif.

Après 3 à 8 ans d'expérience professionnelle, saisissez l'opportunité d'entrer dans un groupe mondial de premier plan. Car cette fonction peut vous préparer à beaucoup d'autres, tant en France qu'à l'étranger.

Christian BLEU traite votre candidature confidentiellement et vous remercie de lui écrire sous la référence 2358/LM - ARGOS - 1001, avenue de la République - BP 1049 59701 MARCQ-EN-BAROEUL.

BERNARD JULHIET argos
Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

Membre de Syntec

---

2 milliards à placer et à gérer

Prendre la tête de la trésorerie d'une société industrielle (560 personnes, 1,3 milliard de CA) qui réalise un CA quotidien de 5 millions de francs, qui travaille sur 10 devises et en flux lissés.

C'est la mission que nous confions à notre

Trésorier

Directement rattaché au directeur financier, vous êtes responsable de la gestion quotidienne de notre trésorerie francs et devises, établissez notre gestion prévisionnelle, assurez le suivi des flux, contrôlez nos besoins de financement, êtes chargé des relations quotidiennes avec les banques.

A 30 ans environ, de formation supérieure complétée d'un DECS, vous avez une première expérience réussie à un poste similaire au sein d'un groupe industriel. Vous parlez couramment anglais.

Poste évolutif basé à ROUEN.

Ecrivez sous réf. 1023/M.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
BP 186-07 - 75326 Paris Cedex 07.

CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE

- Auditeurs Seniors
- Auditeurs Débutants (Jeunes diplômés)

Les candidats seront diplômés de l'Enseignement Supérieur et auront une bonne connaissance de l'anglais.

- Les Auditeurs Seniors auront déjà acquis une expérience de 2 à 4 ans de la révision comptable.
- Les Jeunes Diplômés auront pour objectif de préparer les examens de l'expertise comptable.

Une expérience de haut niveau sera acquise sur des missions effectuées auprès d'une clientèle variée. L'évolution vers des responsabilités au sein du cabinet sera fonction des compétences et de l'ambition des candidats.



Merci d'adresser lettre de candidature et C.V. détaillé à Bertrand Bodet, ANKAOUA GRABLI & ASSOCIES, 47, rue de Chaillot, 75116 PARIS.

---

cegos

Formateurs Consultants
en COMPTABILITE-FINANCES

N° 1 en Europe de la formation des adultes, la CEGOS développe ses activités et propose des postes de Formateurs-Consultants à des spécialistes en comptabilité, gestion, finances, fiscalité. Diplômé d'une grande école de commerce ou de gestion, ou DECS, vous avez une expérience de 5 ans en entreprise ou en cabinet et êtes motivé par l'animation et la création de stages. Nous vous proposons d'intégrer notre Institut de Perfectionnement des Employés des Services Comptables et Financiers. Vous interviendrez en entreprises, concevrez des stages sur mesure, mais aussi des produits de formation standards. Actualisant en permanence vos connaissances, vous évoluerez en fonction de votre autonomie et de votre capacité d'adaptation à des secteurs professionnels et à des clientèles variées.

Merci d'adresser lettre man. et CV sous réf. 23831/M à Marie-José FOURNIAT - CEGOS Département Recrutement Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE Cédex.

EXPERTISE - CONSEIL

Le prestige, la formation et l'environnement International de Price Waterhouse, pour construire l'avenir dans un cadre multidisciplinaire.

CONSULTANTS

Diplômés d'une Ecole de Commerce ou d'ingénieurs, vous avez 4 ans d'expérience acquise en cabinets de consulting ou d'expertise comptable disposant d'un département de conseil.
Spécialistes de la gestion comptable et administrative informatisée, vous doterez les entreprises de nos clients des moyens informatiques (logiciels, matériels) adaptés à leurs besoins et à leur évolution.
Vous concevrez et mettrez en place l'organisation qui en découle.
Ces interventions seront conduites dans le souci d'intégrer ces techniques dans l'ensemble du système d'information de l'entreprise.
Votre expertise, votre pragmatisme dans l'approche des problèmes vous confèrent l'autorité nécessaire à l'animation d'équipes.

CPS France membre de Price Waterhouse



Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. sous réf. M/1109/G à Pierre Lemahieu, 33, rue Galilée 75116 PARIS.



Le goût des voyages ?

Partez à la découverte du 1er Réseau Européen de Voyages (900 agences, 35 pays, 12 MdF de volume d'activités) qui recherche actuellement

2 Auditeurs Internationaux Confirmés

Vous devrez assurer - essentiellement à l'étranger - des missions globales d'audit : • organisation administrative et comptable, • audit de fonction, • audit opérationnel.

Vous aurez un rôle important de conseil auprès des directions opérationnelles et vous participerez aux décisions prises par la Direction Financière Internationale.

Diplômés d'une Grande Ecole de Gestion + DECS, vous avez 2 ans d'expérience de l'audit. Vous maîtrisez impérativement l'anglais et une 3ème langue européenne.

Le poste basé à Levallois, exige évidemment de très nombreux déplacements.

Merci d'adresser votre candidature à - C.I.W.L.T. - Direction du Recrutement - 14 rue d'Athènes, 75009 PARIS.





MONTE PASCHI BANQUE

Fondée en 1472, considérée comme la plus vieille Banque du monde, la MONTE DEI PASCHI DI SIENA est en 1990 le premier groupe Bancaire italien par la taille de son réseau (plus de 1000 guichets). Empreinte de classicisme et de modernité, notre image prestigieuse est reconnue sur toutes les places financières internationales.

Animée par la volonté de développer son fonds de commerce, **notre filiale française**, la MONTE PASCHI BANQUE, forte de ses 12 agences réparties dans les principales villes de France et à Monaco, renforce aujourd'hui ses structures opérationnelles et recherche un:

FISCALISTE DE BANQUE

Vous avez 30/35 ans, votre formation supérieure est complétée par une expérience de 3 ou 4 ans dans le domaine Bancaire, vous avez une grande capacité de communication.

En tant que **FISCALISTE UNIQUE**, vous serez chargé de l'ensemble des problèmes fiscaux du Groupe. Cette mission couvre plusieurs aspects :

STRUCTURE : Etablissement et contrôle de toutes déclarations fiscales. Participation à la mise en place des produits bancaires. Optimisation des coûts fiscaux.

RESEAU : En tant que conseil fiscal vous interviendrez dans notre réseau pour traiter les problèmes de la clientèle.

FILIALES : *Suivi fiscal du Groupe intégré fiscalement ; votre expertise vous autorisera à intervenir en tant que conseil* sur les dossiers d'activité de nos filiales.

FORMATION FISCALE : Vous participerez étroitement aux opérations de formation interne.

Basé à Paris, vous percevrez une rémunération à la hauteur de vos ambitions.

N'hésitez pas à nous contacter. Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) à **MONTE PASCHI BANQUE** - Direction des Ressources Humaines - 7, rue Meyerbeer - 75009 PARIS.

MONTE PASCHI BANQUE

Etablissement de Crédit Parisien recherche

Rédacteurs Contentieux Confirmés

pour assurer la gestion autonome d'un portefeuille de dossiers contentieux

Titulaire d'une licence ou d'une maîtrise en droit privé, vous possédez une première expérience significative de 3 ans environ, au sein d'un service contentieux d'une banque ou d'une société financière. Vous êtes organisé, rigoureux et avez le goût du travail en équipe, dans un environnement informatisé.

La rémunération sera fonction des compétences. (Réf.3687MO/A)

Rédacteur Crédit

En liaison avec nos responsables commerciaux, vous avez à étudier et constituer des dossiers de prêts immobiliers. Titulaire d'un DUT ou d'une licence en droit, vous êtes rigoureux tout en possédant d'excellentes qualités de communication et d'expression.

Une expérience de deux ans est souhaitée dans ce domaine. (Réf.3687MO/B)

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite + photo et prétentions en mentionnant la référence choisie à **LBW**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS, qui transmettra.



MONTE PASCHI BANQUE

Fondée en 1472, considérée comme la plus vieille Banque du monde, la MONTE DEI PASCHI DI SIENA est en 1990 le premier groupe Bancaire italien par la taille de son reseau (plus de 1000 guichets). Empreinte de classicisme et de *modernité, notre image prestigieuse est reconnue sur* toutes les places financières internationales. Animée par la volonté de développer son fonds de commerce, **notre filiale française**, la MONTE PASCHI BANQUE, forte de ses 12 agences reparties dans les principales villes de France et a Monaco, renforce aujourd'hui sa DIRECTION DES ENGAGEMENTS et recherche un :

ANALYSTE DE CREDIT
- IMMOBILIER -

30/35 ans, votre formation supérieure est complétée par une expérience de 3 ou 4 ans dans une Direction des Engagements de Banque. Ambitieux et autonome, vous souhaitez à présent investir votre dynamisme dans un rôle plus élargi en matière d'analyse et de contrôle des dossiers de credits immobiliers présentés par notre Réseau.

Vous serez intégré dans l'équipe de décision. Rôle d'autorité certes, mais avant tout pédagogique, nécessitant un sens aigü de la communication.

Vos compétences élargies en matière d'analyse bilantielle, vos qualités humaines et professionnelles, vous ouvriront de nombreuses perspectives d'évolution de carrière.

Basé à Paris, vous percevrez une rémunération à la hauteur de vos ambitions. N'hésitez pas a nous contacter.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) a **MONTE PASCHI BANQUE** - Direction des Ressources Humaines - 7 rue Meyerbeer - 75009 PARIS

MONTE PASCHI BANQUE



Q.G. Administratif et Financier Moyen-Orient/Afrique

Premier Groupe Pharmaceutique Mondial, nous avons créé, à La Celle Saint Cloud, le Centre Administratif et Financier de notre activité sur les zones Moyen-Orient et Afrique.

Responsable comptable évolutif 310 KF +

Rattaché au directeur financier (américain), vous serez chargé d'animer votre équipe dans les missions classiques de comptabilité, trésorerie, administration et ce, dans un contexte très international. Pour ce poste, nous recherchons un diplômé grande école + DECS ayant 7 à 10 ans d'expérience en entreprise.

Réf. F0561MO

Analyste financier

L'analyse des comptes, du cash flow, le suivi des paiements et des transactions internationales, les relations avec les banques, constitueront l'essentiel de votre mission. Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé ayant deux à trois ans d'expérience dans la comptabilité, la gestion financière ou l'audit. Réf. F0571MO

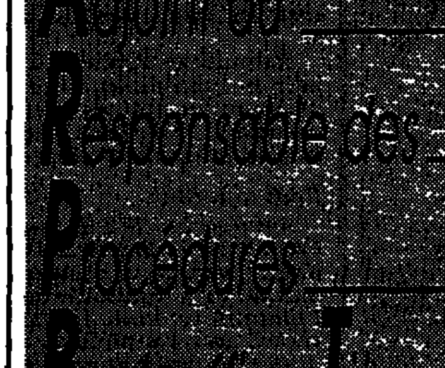
Vous évoluerez avec nous.

Pour ces deux postes, l'Anglais courant est aussi indispensable que d'excellentes aptitudes relationnelles. Vous devez bien sûr être en harmonie parfaite avec notre souci d'éthique, de rigueur et de qualité.

Pour un premier contact, merci d'appeler notre Conseil NERVET PONT, lundi 9 et mardi 10 avril au 42.67.12.87, puis d'envoyer votre candidature sous la référence choisie 15 rue Cardinet 75017 Paris ou la télécopier au 47.54.94.56.

nervet pont conseil

Nous sommes une banque de toute première importance essentiellement tournée vers une clientèle d'institutionnels. Notre activité nous amène à être un des premiers émetteurs et opérateurs sur le marché obligataire.
Nous recherchons pour l'extension de notre back-office vers une clientèle et des prestations nouvelles.



Vous participerez au développement et à la mise en place des procédures de traitement de l'information, en conformité avec les règles comptables et fiscales.

En relation avec les opérationnels des différents secteurs du front office et du back-office (marchés primaire, secondaire, dérivés), vous aurez à :
- analyser les besoins des utilisateurs,
- définir les spécifications correspondantes pour les informaticiens,
- suivre la mise en place opérationnelle de ces procédures.

Grâce à une formation supérieure spécialisée ou une première expérience professionnelle (audit, back-office), vous connaissez les valeurs mobilières et les principes comptables fondamentaux. Votre sens de l'efficacité vous permettra une rapide intégration. Diplomatie et rigueur seront vos meilleurs atouts.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 08.1051 à CONTESSE, 38 rue de Villiers - 92532 Levallois-Perret Cedex qui transmettra.

Leader européen de l'aménagement des espaces de bureaux
(6 600 salariés ; 3,5 milliards F.F. de chiffre d'affaires), les valeurs qui nous rassemblent sont la recherche de l'excellence, la volonté de leadership, le culte du client, l'internationalisation et la reconnaissance du caractère central du fait humain ;

Steelcase Strafor recherche son :

Responsable reporting

Au sein d'une équipe chargée des systèmes d'informations financières, le candidat est responsable de l'élaboration des tableaux de bord mensuels, à partir des informations communiquées par les diverses divisions ou filiales françaises ou étrangères. Il assure la consolidation mensuelle des données comptables et réalise les analyses financières destinées aux opérationnels et à la direction du groupe.

De nationalité européenne, âgé d'au moins 25 ans, diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce + DECS (ou équivalent), vous possédez une première expérience de la consolidation d'informations financières et avez déjà si possible animé une équipe, en cabinet d'audit ou en entreprise ; vous maîtrisez impérativement la pratique de l'anglais et si possible celle d'une seconde langue européenne.

Basé à Strasbourg, au sein d'une fonction très internationale, vous bénéficierez des méthodes et de l'ambiance d'un groupe en forte expansion qui saura vous ménager d'intéressantes perspectives de carrière.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous la référence M 30/1329 AH à :
EGOR GESTION FINANCE, 8 rue de Berri, 75008 Paris.

Steelcase Strafor
MIEUX QU'UN PARTENAIRE

PARIS BOSTON MANAGEMENT

Notre jeune Société est membre du Groupe Efficacité, ensemble de cabinets de conseils spécialisés dans le management du secteur tertiaire.

La vocation de PARIS BOSTON MANAGEMENT est le **conseil en Gestion des Ressources Humaines** et recouvre les principales activités suivantes : audit des emplois et des ressources humaines, gestion prévisionnelle des emplois, *management des qualifications et des compétences*. Nos clients sont en majorité de grandes banques qui doivent réaliser avant 1992 des mutations importantes.

Notre équipe a besoin de se renforcer par un

CONSULTANT EN INGENIERIE DES EMPLOIS, QUALIFICATIONS ET RESSOURCES HUMAINES

capable de conduire des missions sur ces thèmes

- Si vous avez 2 à 5 années d'**expérience**, dont quelques unes dans la Banque,
- Si vous maîtrisez au moins un **domaine spécialisé** de la gestion des emplois et des ressources humaines
- Si vous souhaitez partager les exigences de **professionnalisme** d'une équipe motivée et construire une expertise à partir de concepts, méthodologies et outils novateurs

***Alors** adressez-nous votre dossier de candidature et une photo à :*

[illegible]

Le Monde de la Gestion

REPRODUCTION INTERDITE

Créez nos structures de contrôle et de prévision pour accompagner notre croissance.

Filiale du Groupe **FINANCIERE VALERO**, premier groupe français de lingerie féminine (800 MF de CA en 89), nous connaissons un développement rapide et créons un poste de

Contrôleur de Gestion

Entouré d'un état-major jeune, vous êtes chargé de mettre en place les outils de contrôle de gestion de façon à avoir une approche rationnelle et prévisionnelle de la croissance. Cette mission suppose la définition d'un système d'information centralisé et des relations étroites avec les usines et les filiales étrangères.
Vous êtes bien sûr partie prenante dans l'élaboration des budgets.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, votre expérience de 5 ans du contrôle de gestion ou de l'audit vous confère les atouts nécessaires à la réussite de ce challenge : bonnes connaissances informatiques et comptables, connaissance du milieu industriel, et pratique de l'anglais.

Si vous souhaitez évoluer avec nous, adressez lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. NO350 à notre conseil :



2, PLACE ANDRE MALRAUX 75001 PARIS



MEDIA-SYSTEM

PNC

PITTSBURGH NATIONAL BANK, recherche

CHEF COMPTABLE

A 35 ans environ, vous avez acquis une expérience de 5 années minimum dans ce poste.
Vous possédez une excellente connaissance de la fiscalité des opérations bancaires.
Vous avez une bonne maîtrise de la langue anglaise et connaissez la micro-informatique.

Nous vous confierons la tenue de la comptabilité générale et analytique.
Vous préparerez les états financiers français et américains, élaborerez les déclarations fiscales et contrôlerez les opérations des entités du groupe.
Vous encadrerez une équipe de quatre personnes et travaillerez en étroite collaboration avec le Directeur Administratif.

Merci d'adresser C.V. et prétentions, sous réf. CC, à PITTSBURGH NATIONAL BANK - 20, place Vendôme - 75001 PARIS.

MEDIAPA

A U D I T

Le prestige, la formation et l'environnement international de Price Waterhouse, pour construire l'avenir dans un cadre multidisciplinaire.

SENIOR

Diplômé d'une grande Ecole de Commerce ou d'ingénieurs, vous avez acquis une expérience d'au moins 2 ans de l'AUDIT dans un cabinet ou dans des secteurs spécialisés tels que la BANQUE, les ETABLISSEMENTS FINANCIERS ou l'ASSURANCE.

Vous souhaitez vous préparer aux responsabilités de MANAGER, en contrôlant des opérations financières de toutes natures, dans les contextes les plus variés.

Befec membre de Price Waterhouse



Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. sous réf. M/1109/C à Pierre Lemahieu, 33, rue Galilée 75116 PARIS.



Vivez une gestion dynamique !

Issu d'une Ecole Supérieure de Commerce (option finance), vous justifiez d'une expérience industrielle en matière de gestion, pratiquez l'anglais couramment et souhaitez vous déplacer à travers tous nos marchés, (Europe, Etats-Unis) : devenez notre

Contrôleur de Gestion

Véritable force de proposition au sein de notre équipe, vous assurerez le reporting comptable de nos filiales, serez responsable du contrôle de gestion de nos différents centres d'intérêt, étudierez et suivrez nos projets d'investissement...

Pour participer à notre dynamisme, envoyez lettre, CV et prétentions à CHABERT DUVAL - Direction du Personnel - BP 98 - 71103 SAINT-REMY CHALON s/SAONE.

MEDIAPA

A2C GROUPE PRATIC-ADEMA

A Cluses (74), PME en fort développement (160 MF de CA), pour renforcer nos équipes, nous cherchons notre

controller

A 30 ans, DECS ou équivalent, venez développer cette fonction sous l'autorité de notre DAF en prenant en main notre contrôle de gestion, nos comptabilités et l'évolution de notre système informatique.

Homme de PME industrielle, vous savez communiquer. Vous avez l'esprit d'équipe et le goût de la réussite.

Ecrivez à Christine MARTY (réf. 3968 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
96, RUE STALINGRAD - 38100 GRENOBLE
PARIS - LYON - NANTES - LILLE
TOULOUSE - BORDEAUX - STRASBOURG

Jeunes Banquiers votre talent commercial est notre première exigence

Nous sommes une banque italienne présente dans plusieurs pays et notamment la France et ses régions les plus ouvertes sur l'Europe : à LILLE nous participons au dynamisme du bassin économique local, en accompagnant les entreprises dans leur développement.
Pour compléter notre équipe et adapter ainsi nos moyens à nos ambitions de croissance, nous souhaitons intégrer un :

EXPLOITANT ENTREPRISE, professionnel du service classique à l'entreprise, mais également capable de mettre en œuvre notre politique de conseil auprès des PME/PMI. La qualité reconnue de nos services techniques lui permettra de se consacrer au développement commercial en s'appuyant sur les départements spécialisés du siège (Banque d'Affaires, Trésorerie, Cabinet de Courtage Assurance, etc...).

Nous avons demandé à nos consultants de rencontrer les jeunes professionnels (28/35 ans) les plus entreprenants de notre métier.
Le candidat retenu devra conjuguer l'approche anglo-saxonne du service et les habitudes locales. Son potentiel pour progresser rapidement vers des fonctions de management sera un critère de sélection.

Envoyez lettre manuscrite, CV, photo sous référence 0204 à Groupe Equation - 19, rue du Cdt Faurax - 69006 LYON. Un dossier complet d'information sera adressé à tout candidat présélectionné.

Groupe Equation

MEDIAPA

CONTROLEUR DE GESTION (300 KF+)

Groupe industriel au premier rang européen recherche un contrôleur de gestion pour son activité de distribution par ses filiales en France et à l'étranger.

Rattaché au directeur financier, il (elle) sera responsable pour la consolidation du reporting mensuel, budgets, etc., et préparera les analyses des résultats et les commentaires à soumettre à la direction générale. Il sera amené à effectuer des missions ponctuelles dans les filiales.

Profil recherché :

Agé d'environ 28 à 33 ans, de formation supérieure (ESC ou équivalent), il doit avoir travaillé au moins 4 ans dans un cabinet d'audit international et/ou un groupe multinational, et avoir une maîtrise de la micro-informatique. L'anglais est indispensable, l'allemand un atout. Le candidat recherché aura une bonne connaissance des pratiques internationales de reporting et de gestion des filiales, un sens de la rigueur et d'excellentes qualités relationnelles.

Le poste fournit une opportunité d'apprendre les techniques de gestion avancées, avec de bonnes perspectives au sein du groupe.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite + CV au Monde Publicité sous nº 8864 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

BANQUE PARISIENNE

recherche

CADRE EXPERIMENTE

pour créer et diriger un nouveau département de crédits à des marchands de biens.

Une connaissance de la clientèle et du marché immobilier de la région parisienne est indispensable.

Merci d'adreser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 4836 MO - à EUROMESSAGES BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

ORC

LE FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN AUVERGNE RECRUTE

UN ADMINISTRATEUR

Le profil du candidat doit correspondre aux critères suivants :
- une connaissance approfondie de l'art du XXe siècle et en particulier de l'art d'aujourd'hui dans sa diversité,
- une bonne expérience de la conservation des œuvres contemporaines, du montage d'expositions, et de leur gestion,
- la maîtrise des règles comptables et administratives des associations.

Les dossiers de candidature devront comprendre :
- un curriculum-vitae,
- copies des titres et diplômes,
- tout document susceptible de faire valoir les connaissances et l'expérience du candidat.

Les dossiers de candidature doivent être adressés impérativement avant le 15 mai 1990 à
Monsieur le Président du F.R.A.C. AUVERGNE
HOTEL DE LA RÉGION
13/15, avenue de Fontmaure, 63402 CHAMALIÈRES CEDEX

Jeune Organisateur pour un Groupe Financier



Important groupe financier (2 700 personnes), spécialisé dans le financement et les services aux particuliers et aux entreprises, nous occupons l'un des tout premiers rangs dans notre activité.

Vous serez chargé avec une équipe d'organisateurs, au sein de la Direction Administrative et Comptable, de réaliser des missions très variées de conception et mise en place de procédures et systèmes organisationnels communs à l'ensemble des services et activités de notre groupe.

Ces systèmes très informatisés vous amènerons à être en contact avec toutes les Directions du groupe et donc à appréhender notre organisation de façon globale.

De formation École de gestion, d'ingénieurs, ou universitaire, vous avez 2/3 années d'expérience en Cabinet ou service organisation.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 0042 à notre Conseil SENANQUE - 103 rue Lafayette 75010 Paris
Information Minitel 36 16 code UGE ★ PLEIADE

Sénanque

ÉTABLISSEMENT FINANCIER

recherche son (sa)

RESPONSABLE BACK OFFICE (H. ou F.)

Profil : une expérience réussie (2-5 ans) de Back Office (banque société de Bourse...).
De par ses activités antérieures, le (la) candidat(e) a acquis le goût de l'autonomie et de la décision pour s'intégrer dans une équipe (15 personnes) conviviale et très dynamique.

Poste : il (elle) gérera une équipe de 4 personnes dont la principale activité est le règlement-livraison sur marché obligataire (secondaire, primaire) et le marché monétaire.
Il (elle) participera activement à l'informatisation complète de son service.
La maîtrise des OST sur action et la connaissance des outils informatiques Back Office seraient appréciées.

Envoyer CV, photo et prétention sous nº 8861
Le Monde Publicité - 5, rue de Monttessuy 75007 Paris



Aéroports de Paris

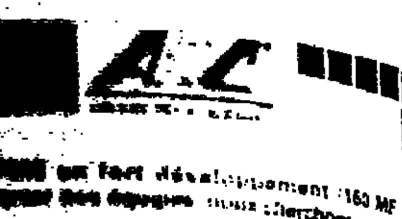
Aéroports de Paris, qui prépare l'Europe de 1993, dans un secteur en forte croissance, recherche un

CADRE FINANCIER

pour le montage et la réalisation des opérations financières (emprunts, couvertures, trésorerie...).
- La Finance est votre domaine (diplôme de HEC, ESSEC, ESCP, IEP, Dauphine).
- Vous avez entre 22 et 30 ans.
- Vous aimez le travail en équipe et la communication.

Adresser lettre manuscrite + C.V. et prétentions à M. CARRIERE Service Gestion Prévisionnelle et Emploi - 291, bd Raspail 75675 PARIS CEDEX 14.

Le Monde de la Gestion



controller

ALEXANDRE ... S.A.

Vivez une gestion dynamique !

...leur de Gestion

...QUE PARISIENNE

CADRE ...ERIMENTE

ADMINISTRATEUR

Le centre de gestion agréé de la région parisienne
partenaire privilégié des PME (gestion, conseils, formation)
recherche dans le cadre de son expansion

1 CHEF DE BUREAU
(BTS COMPTABLE MINIMUM)
POSITION CADRE

Capable de diriger et animer une équipe de 5 personnes traitant 150 dossiers de PME.
Aptitude à la formation et au conseil destinés à des artisans et commerçants. Sens du contact.
(Connaissances système Pick et micro-informatique appréciées)

Adresser CV, candidature et prétentions au :
C.G.A.R.P. - 36, rue de Picpus - 75012 PARIS.



Leader dans le domaine du matériel consommable Médico-Chirurgical
recherche pour **Palaiseau (91)**

CONTROLEUR DE GESTION

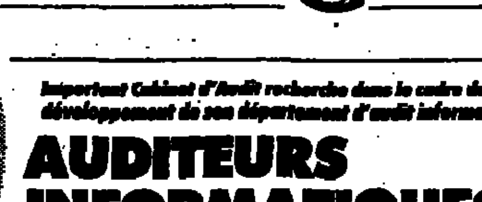
Directement rattaché à la Direction Générale et en liaison avec les services du Groupe (Comptabilité, Finances et Contrôle de Gestion, il devra notamment :
- mettre sur pied les différents plans et procédures budgétaires,
- vérifier la cohérence économique des plans marketing,
- superviser le contrôle de gestion de l'activité industrielle,
- intervenir dans la mise au point des nouveaux systèmes d'information de gestion,
- définir une stratégie économique des plans de développement de l'activité.

Les candidats intéressés auront une formation supérieure Ecole de Commerce et justifieront d'une expérience minimale de 5 ans.

L'anglais et la pratique de l'informatique (LOTUS,SQL) sont indispensables.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 90/30 MO.
à l'attention de D. VOLTZ
SYNTHÉLABO - BP 72/22, avenue Galilée
92350 LE PLESSIS ROBINSON.

OEC



1 DEBUTANT (réf. AI/9051)

1 EXPERIMENTE (réf. AI/9052)

MISSION
- Evaluation de la sécurité de centres informatiques
- Contrôle de systèmes d'information automatisés
- Assistance informatique dans le cadre des interventions de révision comptable.

FORMATION
Formation supérieure en informatique : Ingénieur grandes écoles, MIAGE, écoles de commerce option informatique.

EXPERIENCE
Un des deux postes nécessite une expérience similaire de deux à trois ans acquise en cabinet ou en entreprise.

Votre motivation, votre implication personnelle tant au point de vue technique que dans les relations humaines vous permettront de bénéficier des possibilités d'évolution que nous offrons à des candidats de valeur. Postes basés à Paris 8e.

Adresser le dossier de candidature (lettre, CV, photo) en précisant la référence choisie à, JC Topia, Cabinet Robert Mazars, 135 bd Haussmann, 75008 Paris.

MEDIA-SYSTEM

LE MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT

recherche un assistant technique pour un organisme public de contrôle d'Etat au

SÉNÉGAL

diplômé d'enseignement supérieur

HEC, ESSEC, ESCP
et EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ

avec
expérience de cinq ans minimum de l'audit,
expérience du contrôle de gestion,
pour
direction et animation équipe de 11 réviseurs comptables sénégalais et français, participation à organisation, supervision et exploitation missions confiées à des cabinets spécialisés,

contrat de deux ans éventuellement renouvelables, avec congés annuels de cinquante jours, logement assuré.

Adresser lettre manuscrite et CV sous n° 8856
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS

Groupe Banque du Marais

CENTRABAIL

Société de **Crédit-Bail Mobilier** et de **Location Financière** en pleine expansion recherche son

DIRECTEUR
COMMERCIAL ET DU DEVELOPPEMENT H/F

De formation supérieure, il justifiera d'une expérience réussie de quelques années dans le même secteur.
Son dynamisme et son esprit d'entreprise s'appuieront sur une grande rigueur intellectuelle et de réelles qualités de gestionnaire.
Sa motivation, son goût des responsabilités et ses qualités relationnelles lui permettront d'évoluer au sein d'un groupe à taille humaine.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à BICM - Direction du Personnel - 15, rue des Pyramides - 75001 Paris.

CONTESSE

ERNST & YOUNG AUDIT ET CONSEIL
recherche
en Région Rhône-Alpes pour ses activités

AUDIT
CONSEIL PME

CHEFS DE MISSION

AUDIT : Vous êtes attiré par des missions d'audit et de commissariat aux comptes auprès de moyennes et grandes entreprises internationales, nationales et régionales exerçant des activités diversifiées.

CONSEIL PME : Vous avez un goût prononcé pour la révision et le conseil de gestion auprès de PME performantes.

De formation Grandes Ecoles de Commerce, vous avez une expérience réussie de 3 à 5 ans en Cabinet ou en Entreprise, des qualités de rigueur, des aptitudes à l'animation d'équipe et un sens réel des contacts humains.

Vous souhaitez rejoindre les 150 professionnels exerçant en région Rhône-Alpes et vous impliquer dans un environnement international de haut niveau.

Ecrivez à Pascale MENEAU, lettre manuscrite, CV, photo et faites-lui part de vos ambitions - ERNST & YOUNG - 16, rue Professeur Déperet 69160 Tassin.

Carré Turenne

!

Imaginez un monde où des postes auxquels vous n'aviez encore jamais pensé, vous sont proposés.

Cadres, découvrez un monde d'offres d'emplois sur 36 15 LM. En quelques minutes, 36 15 LM vous permet de consulter un mois d'annonces parues dans le Monde. 36 15 LM personnalise vos demandes en sélectionnant et en conservant dans une « boîte aux lettres » confidentielle, toutes les offres d'emplois correspondant à votre C.V. Avec 36 15 LM, vous êtes assurés d'être informés de tous les postes importants pour votre carrière.

36 15 LM

Le service télématique expert de l'emploi des cadres

CEGF : Compagnie des Entrepôts et Gares Frigorifiques

Filiale de la Compagnie Industrielle Maritime (Groupe SUEZ), nous sommes, avec 40 % de part de marché, leader dans le domaine de la logistique du froid.
Dans un environnement en pleine évolution, nous savons aussi faire progresser nos collaborateurs : c'est la raison pour laquelle notre Secrétaire Général est amené à rechercher un nouveau :

Directeur Administratif et Financier adjoint

Superviser la fonction comptable et financière avec une équipe de 15 personnes, effectuer les consolidations, s'impliquer dans la vie juridique de la société, prendre en charge des études spécifiques lors d'achats, de ventes de filiales ou de prises de participation : telle sera votre mission globale.

A 28-30 ans, votre formation de type E.S.C. + DECS et votre expérience de 5 ans environ vous ont permis de prouver une large compétence technique en matière comptable, financière et de gestion. Vous parlez l'anglais et êtes prêt à évoluer maintenant vers des responsabilités plus élargies dans un poste évolutif et basé à Paris.

Pour un premier contact, envoyez votre dossier complet (lettre manuscrite, Curriculum Vitæ et prétentions) à notre Conseil Marion de SANDERVAL - COR'EX - 11, avenue Myron T. Herrick - 75008 PARIS sous la référence ADM/LM

COR'EX
Conseil Recrutement Excellence

MEDIAPA

FORMATION PROFESSIONNELLE



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
Formation de Formateurs et de Conseillers en Formation
(Stage rémunéré)

Fondé en 1969, l'I.F.A.C.E. est un établissement de la Chambre de commerce et d'Industrie de Paris.
- Le programme est ouvert aux diplômés du 2e cycle de l'enseignement supérieur, ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle.
- Il prépare à des fonctions d'animateur, de formateur ou de conseiller dans diverses organisations (entreprises, établissements d'enseignement et de formation continue , sociétés de conseil...)
- Le programme dure deux ans à temps plein et s'ouvre chaque année en septembre/octobre. Il consiste en une alternance de mises en situation et de réflexions sur les expériences vécues, ponctuée de séminaires.
- Le programme est agréé au titre de la rémunération des stagiaires par l'Etat et peut aussi être financé au titre des C.I.F et des A.F.R.

Les inscriptions seront closes le 30 Avril 1990.

Renseignements et dossiers peuvent être obtenus à l'I.F.A.C.E. 79, avenue de la République 75543 Paris Cedex 11 tel: 43.55.39.08. poste 1207.

MARCHÉS FINANCIERS

Suez crée un fonds de capital développement européen

La Compagnie financière de Suez, associée au britannique Globe Investment Trust PLC et à *l'espagnol Mercapital*, vient de lancer un fonds de capital développement européen appelé Eurosuez. Ce fonds qui devrait collecter entre 200 et 300 millions d'écus (entre 1,36 milliards de francs et 2 milliards) aura pour mission de prendre des participations dans des entreprises *« à priori non cotées, de taille moyenne, disposant d'un potentiel de développement leur permettant de devenir, dans leur métier, l'un des leaders du marché unique européen au delà de 1993 »*.

Pour cela, l'idée retenue est de s'appuyer sur les équipes locales déjà structurée et d'intensifier leur collaboration. Pour Suez ce réseau est déjà constitué en France avec Euroventures, en Allemagne Fédérale par l'intermédiaire de Suez Finanzberatung à Francfort et en Espagne par le biais de la banque d'affaires Mercapital dont la compagnie française est actionnaire à 25 % Une entité sera créée prochainement en Italie en association avec la partie financière du groupe San Paolo. Enfin, en Grande Bretagne, Globe, le plus grande *« investment trust »* au monde avec 1,5 millliard de livres d'actifs gérés, conseillera l'équipe anglaise d'Eurosuez.

Grand Metropolitan détiendra 20 %du capital des sociétés Rémy Martin et Cointreau

Le groupe britannique Grand Metropolitan, qui avait repris en janvier dernier par l'intermédiaire de sa filiale IDV, les participations minoritaires de la famille de M. Max Cointreau dans Rémy Martin et dans Cointreau SA, détiendra finalement 20 % du capital de chacune de ces sociétés. L'acquisition au départ portait sur 49 % de Rémy Martin et 19,9 % de Cointreau. Mais,à la demande des autres actionnaires majoritaires, des discussions s'étaient engagées sur le niveau de participation de ce nouvel investisseur.

Le holding Cointreau et Cie, contrôlé par la famille Hériard Dubreuil à 65 % et par celle de M M. Pierre et Robert Cointreau pour les 35 % restant, détiendra désormais 80 % de Rémy Martin (contre 51 % précédemment) et 80 % de Cointreau SA . Le montant de ces rétrocessions consenties par IDV n'a pas été communiqué.

La BNP se retirera de la BIAO de Cote d'Ivoire et du Sénégal le 1er juin

Au terme d'une douloureuse semaine de négociations la BNP a obtenu de pouvoir se retirer à partir du 1er juin des filiales senegalaise et ivoirienne de la BIAO (Banque internationale de l'Afrique de l'ouest). Dans ces deux cas, la BNP apurerait une partie du passif : 480 millions de francs sur la Cote d'Ivoire et pres d'un milliard sur le Senegal. Le sort de la BIAO Cameroun est toujours suspendu aux conclusions d'un audit. Mais la volonté de désengagement de la BNP de ce troisième pays ne fait guère de doute.

La Banque centrale des Etats d'Afrique de l'ouest (BCEAO) négocie depuis plusieurs mois avec un pool de banques sud africaines, nigérianes et britanniques la reprise des établissements du Sénégal et de Côte d'Ivoire de la BNP. Les discussions se poursuivent activement sur l'avenir de la maison-mère, la BIAO-Paris, que la BNP souhaite également quitter. Le reste du réseau africain de la BIAO pourrait etre fusionné avec les Banques internationales pour le commerce et l'industrie (BICI), le réseau africain de la BNP.

□ **Le syndicat Solidarité dans la banque et l'assurance.** – D'après *la Lettre de l'Europe de l'Est* datée du 9 avril, une publication hebdomadaire de K. Presse (1), le syndicat polonais Solidarité a décidé de créer une banque et une compagnie d'assurances. S'ils souhaitent conserver 50 % du capital de leur banque, les amis de M. Lech Walesa sont à la recherche de partenaires occidentaux pour ces deux projets. Pour la société d'assurances (qui se spécialisera au départ dans l'assurance-accident), Solidarité laisse entendre que son choix se porterait sur des associés américains. M. Michel Albert, président des AGF, a fait savoir, lors de sa tournée à l'Est en janvier, qu'il était interessé.

(1) K. Presse, 18 rue de Marignan, 75008. Tel : 42 26 69 44.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Sicav "Sécuri-Taux" en date du 6 Avril 1990, la valeur nominale de l'action a été divisée par dix.
En conséquence, à compter du 9 Avril 1990, le titulaire d'une action sera désormais propriétaire de 10 actions.

Le Conseil d'Administration.



immobail

Le Conseil d'Administration d'Immobail s'est réuni le 14 mars 1990, sous la présidence de Monsieur Jacques BRUNIER, pour examiner les comptes de l'exercice 1989.
La production en crédit-bail a été de 315 millions de francs.
Ainsi le montant global des engagements bruts de la Société au 31 décembre 1989 se trouve porté à 2,9 milliards de francs dont 2,3 milliards de francs en crédit-bail et 600 millions de francs en location simple.
Le Conseil a arrêté les comptes de l'exercice 1989 qui, comparés à ceux de l'exercice précédent, se résument de la façon suivante :

(en millions de francs)	1988	1989	Evolution 88/89
Recettes hors taxes	342,95	388,88	+ 13,4 %
Frais financiers et charges	186,47	215,47	+ 15,7 %
Résultat d'exploitation	156,48	173,04	+ 10,6 %
Amortissements et provisions article 64	– 89,52	– 101,55	+ 13,4 %
Charges et produits exceptionnels	+ 3,86	+ 3,83	n.s.
Impôts	–	– 0,15	–
Bénéfice net	70,82	75,17	+ 6,14 %

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale, qui se tiendra le mardi 15 mai 1990, la distribution d'un dividende par action de 37,08 F (dont 0,08 F d'avoir fiscal) contre 35,50 F l'année précédente, marquant une progression de 4,45 %.
En outre, sur décision de l'Assemblée Générale, les actionnaires pourront choisir entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)
Indices génér. de base 100 : 29 décembre 1988

	30 mars	6 avril
Valeurs franç. à rev. variable	98,2	100,8
Valeurs industrielles	96,6	100,9
Valeurs étrangères	94,6	94,7
Pétroles-Energie	118,9	127,1
Chimie	91,5	96,4
Métallurgie, mécanique	95,3	97,1
Electricité, électronique	101,9	109
Bâtiment et matériaux	89,3	97,5
Ind. de consommat. non alim.	91,2	98,1
Agro-alimentaire	92,9	95,9
Distribution	83,6	95,8
Transports, loisirs, services	102,4	110,2
Assurances	91,8	93,8
Crédit banque	104,8	109,8
Sicomi	95,8	98,4
Immobilier et foncier	96,5	97,1
Investissement et portefeuille	98,1	98,8
Base 100 : 29 décembre 1989		
Valeurs franç. à revenu fixe	98,1	98,6
Emprunts d'Etat	98,9	98,3
Emprunts garantis et assimilés	97,7	98,4
Sociétés	97,4	97,4
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 419,4	4 639,7
Valeurs étrangères	4 425,4	4 430,1
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	637,8	668,3
Valeurs étrangères	591,2	591,8
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	113,3	113,8
Emprunt d'Etat	93,9	94,3
Emprunts garantis et assimilés	112,6	113,4
Sociétés	112,3	112,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	512,1	542,8
Produits de base	397	410,2
Construction	488,9	535,2
Biens d'équipement	337	362,6
Biens de consom. durables	572,1	577,2
Biens de consom. non durables	632,5	677,2
Biens de consom. alimentaires	795,3	817,6
Services	528,9	551,5
Sociétés financières	612,3	618,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	506,6	510
Valeurs industrielles	496,5	521,8
BOURSES RÉGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	348,6	

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	29 mars 1990
Total actif	671 436
dont	
Or	196 606
Disponibilités à vue à l'étranger	76 680
Ecus	55 490
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 909
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	57 908
Concours au Trésor public	38 750
Titres d'Etat (bons et obligations)	21 148
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	230
Effets privés	151 936
Effets en cours de recouvrement	29 397
Total passif	671 436
dont	
Billets en circulation	238 378
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	83 327
Compte courant du Trésor public	10 801
Reprises de liquidités	16 989
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 213
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	55 837
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	225 916

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 10 %
– Taux des pensions à 5-10 jours ... 10,75 %
– Taux des avances sur titres .. 12 %

LONDRES

Les franchissements de seuil bientôt soumis à des règles d'information renforcées

La réglementation sur l'annonce des franchissements de seuil lors de la prise de participation dans le capital des sociétés cotées va être renforcée, en Grande-Bretagne, à compter du 31 mai. Le secrétaire d'Etat britannique aux grandes entreprises, John Redwood, l'a officiellement annoncé.

Le changement, qui fera en fait partie de la nouvelle loi sur les entreprises (1989 Companies Act), réduit le seuil de déclaration obligatoire lors du franchissement, qui ne sera plus de 5 % mais de 3 % du capital des sociétés cotées en Bourse. Cette déclaration devra par ailleurs être effectuée dans les deux jours ouvrés et non plus dans les cinq jours qui suivent l'opération.

Selon M. Redwood, cette mesure aidera les entreprises à se prémunir contre les OPA inamicales.

TOKYO, 9 avril ↑

Nouvelle et forte hausse

La semaine s'est ouverte en fanfare au Kabuto-cho. Sur sa lancée du vendredi précédent, le marché japonais a poursuivi sa progression à une allure rapide. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de hausse s'est poursuivi toute la journée en s'accélérant progressivement. A la clôture, l'indice Nikkei s'établissait à 30 397,93 avec un gain de 1 119,15 points (+ 3,82 %).

La reprise a été conduite par les valeurs de l'électronique de pointe et par celles des entreprises dont l'activité est tournée sur le marché intérieur. Pour les professionnels, ce redressement a une explication avant tout technique. La baisse avait été trop forte et trop longue. Naturellement, des opérateurs ont repris des positions. A cet égard, beaucoup se demandaient si ce redressement pourrait être durable.

L'activité s'est accrue et a porté sur l'échange de 800 millions de titres contre 580 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 6 avril	Cours du 9 avril
Akai	980	1 080
Bridgestone	1 470	1 530
Canon	1 790	1 860
Fuji Bank	2 460	2 570
Honda Motors	1 830	1 910
Matsushita Electric	2 300	2 360
Mitsubishi Heavy	925	944
Sony Corp.	8 400	8 850
Toyota Motors	2 390	2 530

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Compagnie française Exxon Chemical : encore une bonne année.** – Cette filiale du groupe pétrolier américain Exxon a continué en 1989 à enregistrer de bons résultats. Pour un chiffre d'affaires accru de 10,5 % à 6,68 milliards de francs, dont 1,8 % par effet de prix, la société a dégagé un bénéfice net de 317 millions de francs (+ 10,8 %).

En présentant ces chiffres, le PDG, M. Jean-Pierre L'Hermitte, a toutefois reconnu que si le premier semestre de l'année écoulée avait été bon, le second, en revanche, avait été marqué par un sensible ralentissement des affaires. L'année 1990 a commencé, selon lui, dans d'assez bonnes conditions. Dans le domaine des investissements, la société va porter sa capacité de production de caoutchouc synthétique de 65 000 tonnes/an à 80 000 tonnes. En 1991, en association avec Shell, la SFEC va construire une unité de polyéthylène linéaire de 220 000 tonnes. Avec l'association projetée avec Allied Signal aux Etats-Unis pour gérer l'unité de polyéthylène haute densité de Baton Rouge (Louisiane) d'une capacité de 550 000 tonnes, la division chimique du groupe Exxon devient le premier producteur mondial de polyéthylène avec une production globale évaluée à 2,9 millions tonnes.

En 1991 encore, la SFEC va construire une usine de polypropylène de 140 000 tonnes et augmentera la capacité de son vapocraqueur de Notre-Dame-de-Gravenchon de 310 000 tonnes à 400 000 tonnes.

□ **Commerzbank : hausse de 15 % du bénéfice net consolidé.** – La Commerzbank, troisième banque privée ouest-allemande, a annoncé lundi un bénéfice net consolidé de 564 millions de DM (1,86 milliard de francs) pour son exercice 1989, en hausse de 15 % par rapport à 1988 (489 millions de DM). Les résultats du groupe lui permettent d'affecter une somme record de 281 millions de DM à ses réserves bénéficiaires, contre 235 millions l'an dernier. Les fonds propres du groupe atteindront ainsi 6,6 milliards de DM, soit 925 millions de DM de plus qu'à la même époque de l'an dernier.

□ **Linde : progression de 26 % des résultats.** – *Le groupe ouest-allemand* Linde (chariots élévateurs, gaz industriels, systèmes de réfrigération) a enregistré en 1989 un bénéfice net consolidé de 186,3 millions de DM (615 millions de francs), en hausse de 26 % sur celui de l'exercice précédent (147,5 millions de DM). Le chiffre d'affaires mondial a progressé de 21 % pour atteindre 5,453 milliards de DM (18 milliards de francs). Une partie de cette croissance s'explique par la reprise en mars 1989 du groupe britannique Lansing (chariots élévateurs). Sans Lansing, la progression des ventes aurait été limitée à 13 %.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	453	Le gd livre du mois	....	440
Asystel	....	110 30 d	Loca Investissement	....	298
B.A.C.	....	214	Locamic	....	140
B. Demachy & Assoc.	....	575	Matra Communication	....	215
Banque Tarneaud	192	192	Metallurg. Minière	....	231
B.I.C.M.	....	861	Molex	207	205
Boiron	....	397	Navale-Delmas	....	1300
Boisset (Lyon)	....	205	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	3100	Ore. Gest. Fin.	....	608
Calberson	....	705	Pipault	....	527
Cardif	....	825	Presbourg (C In & Fin)	....	91
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1246	Présence Assurance	....	425
C.D.M.E.	....	2242	Publicat. Filipacchi	....	780
C. Equip. Elect.	....	350	Razel	....	780
C.E.G.E.P.	....	282	Rémy & Associés	....	385
C.F.P.I.	....	288 80	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	328
Ciments d'Origny	....	700	St-Honoré Matignon	....	238
C.N.I.M.	....	830	S.C.G.P.M.	....	742
Codetour	....	297	Segin	....	325
Comareg	....	....	Sélection Inv. (Lyon)	....	....
Conforama	....	1100	S.E.P.	....	388
Creeks	....	494	Serbo	....	540
Dalon	....	....	S.M.T.Goupil	....	303
Dauphin	....	855	Sodiforg	....	....
Devanlay	....	1000	Sopra	215	218
Deville	....	490	Supra	....	225
Dolisos	....	....	Thermador Hold. (Lyon)	....	330
Editions Belfond	....	298 20 d	TF 1	....	361 80
Elysées Investissem.	....	14 95	Unilog	....	180
Finacor	....	214	Union Financ. de Fr.	....	530
Gerner	....	800	Viel et Cie	....	180
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	421	Yves Saint-Laurent	....	1110
Gravograph	....	236			
Guintoli	....	1000			
I.C.C.	....	281			
Idia	....	295			
Idianova	....	....			
I.M.S.	....	1240			
M2	....	300			
Int. Metal Service	....	....			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 6 avril 1990

Nombre de contrats : 35 980

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	640	66	–	13	13
CGE	560	66	72	6	–
Elf-Aquitaine	600	84	92	4,50	11,50
Eurotunnel SA-PLC	50	7,90	–	3,40	4,20
Euro-Disneyland SC	100	7,95	–	–	–
Havas	1 500	132	–	–	–
Lafarge-Coppée	350	70	72	3	–
Michelin	140	7,50	12,10	–	12
Midi	1 300	75	105	70	–
Paribas	600	82	–	8,50	–
Pernod-Ricard	1 167	120	–	13	–
Peugeot SA	800	–	120	–	32
Rhône-Poulenc CI	480	23	–	–	–
Saint-Gobain	600	40	55	14	25,50
Source Perrier	1 500	–	145	–	–
Société générale	600	38	45	18	–
Suez Financière	480	18	28	21	–
Thomson-CSF	140	13	16	7,90	13,10

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 avril 1990
Nombre de contrats : 79 994.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	102,64	102,56	102,68
Précédent	102,82	102,70	102,92

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
103	0,94	–	1,32	1,99

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,68 F ↓

Le dollar s'inscrivait en baisse contre les principales devises lundi 9 avril, notamment contre le yen, à la suite de la réunion du groupe des Sept, samedi à Paris. Les responsables monétaires ont affirmé leur intention d'étudier des mesures contre la faiblesse du yen. A Paris, la devise américaine s'échangeait à 5,68 F contre 5,7010 F la veille à la *cotation officielle*. Aucun décalage très important des parités n'avait été enregistré lundi matin.

FRANCFORT	8 avril	9 avril
Dollar (en DM)	1,6945	1,6925
TOKYO	**8 avril**	**9 avril**
Dollar (en yens)	157,47	156,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)
Paris (9 avril) ... 9 15/16-10 1/16 %
New-York (8 avril) .. 8 1/4-8 5/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	5 avril	6 avril
Valeurs françaises	100,1	100,9
Valeurs étrangères	94,3	94,4
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	532,59	542,8
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 028,06	2 069,89

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 721,17	2 717,11

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 756,3	1 740,6
Mines d'or	258	256
Fonds d'Etat	77,64	77,45

TOKYO

	6 avril	9 avril
Nikkei Dow Jones	29 278,78	30 397,93
Indice général	2 149,26	2 229,27

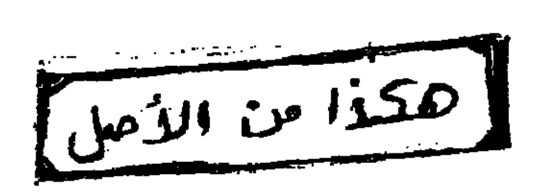
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U.	5,6810	5,6840	+ 78	+ 82	+ 140	+ 165	+ 430	+ 500
$ can.	4,8785	4,8870	– 140	– 114	– 296	– 255	– 833	– 749
Yen (100)	3,6319	3,6362	+ 80	+ 94	+ 159	+ 187	+ 468	+ 527
DM	3,3576	3,3619	+ 45	+ 62	+ 91	+ 116	+ 228	+ 288
Florin	2,9829	2,9871	+ 32	+ 43	+ 64	+ 84	+ 188	+ 236
FB (100)	16,2407	16,2643	– 78	+ 48	– 110	+ 53	– 70	+ 381
FS	3,7962	3,8021	+ 11	+ 32	+ 30	+ 62	+ 160	+ 232
L (1 000)	4,5676	4,5753	– 76	– 44	– 162	– 121	– 472	– 390
£	9,3185	9,3324	– 391	– 344	– 795	– 722	– 2260	– 2088

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 3/16	8 7/16	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 7/16	8 9/16
Yen	6 7/8	7 1/8	7 1/8	7 1/4	7 3/16	7 5/16	7 7/16	7 9/16
DM	7 13/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16	8 1/2	8 5/8
Florin	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 3/4
F.B. (100)	10	10 1/2	10	10 1/4	10 1/16	10 5/16	10	10 1/4
F.S.	9 1/16	9 5/16	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 1/16	9 3/16
L (1 000)	11 3/8	12 3/8	11 3/8	11 7/8	11 1/2	12	12 1/8	12 1/2
£	14 5/8	14 7/8	14 7/8	15	15	15 1/8	15 1/4	15 3/8
F franç.	9 13/16	10 1/16	9 7/8	10	9 7/8	10	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 6 AVRIL

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3780	C.N.E. 3% ★	3800	3781	3781	− 0 50
1055	B.N.P. T.P.	1058	1058	1058	....
1235	C.C.F. T.P.	1235	1245	1245	+ 0 81
1088	Créd. Lyon. T.P.	1077	1071	1071	− 0 56
1700	Renault T.P.	1700	1700	1700	....
1935	Rhone-Poul. TP	1969	1969	2000	+ 1 57
1210	St-Gobain T.P.	1215	1219	1219	+ 0 33
1240	Thomson T.P.	1225	1193	1193	− 2 61
875	Accor	930	938	940	+ 1 08
650	Air Liquide	718	719	741	+ 3 49
2020	Als. Superm.	1945	1980	1980	+ 1 80
570	A.L.S.P.I. ★	586	575	587	+ 0 18
2570	Arjom. Prioux ★	2462	2500	2558	+ 3 90
800	Avenades-Rey ★	805	805	805	....
1030	Aux. Entrepr. ★	1015	1015	1015	....
485	Av. Dassault ★	500	498 50	507	+ 1 40
250	Axa Midi Assur.	265 50	268	277	+ 4 33
330	BAFP ★	331	334	338	+ 2 11
310	Bail-Equipem. ★	322	322	320 20	− 0 56
960	Bail Investiss. ★	950	958	950	....
385	B.N.P. C.I. ★	421	425	422 90	+ 0 45
870	Bolloré Tech.	900	900	915	+ 1 67
690	Cie Bancaire ★	635	652	660	+ 3 94
670	Bazar H.-V. ★	676	687	694	+ 2 66
765	Béghin-Say ★	832	838	849	+ 2 04
1370	Berger (Mé)	1400	1350	1350	− 3 57
630	Bic ★	646	640	638	− 1 24
920	B.I.P. ★	937	931	915	− 1 72
595	B.I.S. ★	657	668	661	+ 0 61
2840	Bongrain S.A. ★	2875	2910	3015	+ 4 87
985	Bon-Marché ★	990	1001	990	....
580	Bouygues ★	668	680	683	+ 2 25
170	B.P. France ★	168	166 90	174 80	+ 4 05
780	B.S.N. ★	814	820	825	+ 1 35
800	Canal Plus ★	874	880	880	+ 0 69
470	Cap Gem. S. ★	519	528	528	+ 1 83
3110	Carrefour ★	3338	3400	3333	− 0 15
148	Casino ★	151 50	152	158 40	+ 4 55
118	Casino A.D.P. ★	117 80	118	118 40	+ 0 51
1050	Castorama D.L.	1115	1119	1119	+ 0 36
148	C.C.M.C.	149 50	149 50	150	+ 0 33
615	C.E.G.I.D.	631	626	632	+ 0 16
250	Centrest	251 30	251	254	+ 1 07
550	C.E.P. Comm.	643	643	634	− 1 40
385	Cerus CER	398	400	401	+ 0 75
530	Cetelem ★	589	595	604	+ 2 55
570	C.F.A.O. ★	601	602	600	− 0 17
570	C.G.E.	607	615	619	+ 1 98
1570	C.G.I. Informat.	1718	1690	1705	− 0 76
1280	C.G.I.P. ★	1465	1500	1499	+ 2 32
595	C.G.P.	600	604	575	− 4 17
1110	Chargeurs S.A. ★	1183	1188	1181	− 0 17
745	Cica	739	740	742	+ 0 41
1490	Ciments franç. ★	1585	1570	1589	+ 0 25
670	Club Méditerr. ★	652	665	672	+ 3 07
185	C.M.B. Packag.	195	196	192 10	− 1 49
170	Codetel ★	156	164	161	+ 3 21
400	Colimeg ★	385	400	400	+ 3 90
475	CPR (Par.-R.) ★	461 90	464	460	− 0 41
785	Coles ★	829	830	826	− 0 36
315	Cpt. Entrepr. ★	391 50	398	381	− 2 68
1030	Compt. Mod. ★	1080	1090	1090	+ 0 93
380	Concept S.A.	384 90	385	415	+ 7 82
1290	Créd. Foncier ★	1340	1342	1342	+ 0 15
495	C. F. Interest. ★	499 80	500	499 50	− 0 06

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
220	C.C.F. ★	239	240	239 50	+ 0 21
600	Création U.A.P.	600	603	612	+ 2
690	Cr. Lyon. (CI) ★	697	695	702	+ 0 72
1340	Crédit Nat. ★	1474	1480	1481	+ 0 47
290	C.S.E.E. ★	307	308	308	+ 0 33
3530	Damart S.A. ★	4140	4050	4015	− 3 02
1780	De Dietrich ★	1781	1787	1780	− 0 06
210	Dév. R.d.C. (LI)	221 10	219	222	+ 0 41
315	Dév. R. Sud-Est	315	318	317 50	+ 0 79
580	D.M.C.	580	573	570	− 1 72
4200	Docks France ★	4000	3990	3980	− 0 50
960	Dumez ★	950	990	995	+ 4 74
2290	Eaux (Gén.) ★	2549	2580	2650	+ 3 96
530	Ecco ★	589	598	604	+ 2 55
930	Electrofinanc. ★	1057	1054	1052	− 0 47
345	El. S. Dassault ★	354	355	360 10	+ 1 72
620	Elf-Aquitaine	660	670	681	+ 3 18
455	— (certific.) ★	495	500	504	+ 1 82
1250	Epeda B.-F.	1305	1280	1280	− 1 92
2470	Essilor ★	2560	2588	2630	+ 2 73
1170	Essil. Int. (DP) ★	1220	1220	1295	+ 6 15
690	Esso S.A.F. ★	669	665	670	+ 0 15
2180	Eurafrance ★	2230	2243	2290	+ 2 69
1870	Eurocom ★	1980	1979	2000	+ 1 01
95	Eurodisneyland	98 80	99 10	100	+ 1 21
4100	Euromarché ★	3705	3710	3712	+ 0 19
1230	Europe nº 1 ★	1385	1449	1420	+ 2 45
51	Eurotunnel ★	55 25	55 50	53 70	− 2 81
1700	Ever ★	1730	1710	1710	− 1 16
1720	Facom ★	1840	1840	1820	− 1 09
1360	Fichet-Bauche ★	1450	1449	1449	− 0 07
200	Finextel ★	191 70	195	192 10	+ 0 21
400	Fives-Lille ★	434	436 50	441	+ 1 61
2360	Fromager. Bel ★	2390	2440	2375	− 0 63
1690	Gal. Lafayette ★	1770	1760	1820	+ 2 82
500	Gascogne ★	508	508	508	....
1600	Gaz et Eaux ★	1580	1599	1592	+ 0 76
1100	Géophysique ★	1228	1228	1220	− 0 65
655	Gerland ★	665	665	669	+ 0 60
790	Groupe Cité ★	866	875	845	− 2 42
....	Gr. Victoire	....	....	....	....
....	— (certif.)	....	....	....	....
1280	GTM-Entrep. ★	1540	1530	1527	− 0 84
1090	Guyenne-Gas. ★	1154	1163	1160	+ 0 52
385	Hachette ★	410 50	417	410 20	− 0 07
1490	Havas ★	1594	1615	1609	+ 0 94
595	Hénin (La) ★	615	614	623	+ 1 30
1090	Hutchinson ★	1119	1130	1105	− 1 25
315	Imétal ★	330	330	330	....
76	Immobil. Phénix	90	90	90 10	+ 0 11
101	Ingénico ★	142	145	150	+ 5 63
5490	Inst. Mérieux ★	5340	5340	5250	− 1 69
505	Interbail ★	500	505	514	+ 2 80
1500	Intertechnique ★	1530	1509	1515	− 0 98
1020	J. Lefebvre ★	1100	1120	1120	+ 1 82
1170	Labinal ★	1198	1176	1196	+ 0 67
2720	Lab. Bellon ★	2900	2900	2920	+ 0 69

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
340	Lafarge-Coppée	402 50	405	413 90	+ 2 83
1240	Lebon ★	1205	1234	1240	+ 2 90
3680	Legrand ★	3940	3985	3978	+ 0 96
1710	Legrand (DP) ★	1850	1920	1920	+ 3 78
580	Legris Ind.	598	598	595	− 0 50
....	Leroy-Somer ★	....	....	....	....
795	Locabail Im. ★	740	745	742	+ 0 27
800	Locafrance ★	503	501	515	+ 2 39
840	Locindus ★	849	850	842	− 0 82
605	Luchaire ★	532	530	530	− 0 38
4840	L.V.M.H. ★	4550	4600	4795	+ 5 38
590	Lyonn. Eaux ★	681	690	680	− 0 15
325	Majorette (Ly) ★	362	360	365	+ 0 83
400	Mar. Wendel ★	439	444	446	+ 1 59
370	Matra ★	395	395	400	+ 1 01
4910	Merlin-Gerin ★	5370	5440	5440	+ 1 30
210	Metaleurop ★	220	220	216 20	− 1 73
225	Métrologie Int. ★	239	239	241 10	+ 0 88
136	Michelin	132 60	134 50	134 90	+ 1 73
1220	Midi (Cie)	1270	1280	1298	+ 2 20
171	Midl. Bk SA ★	165	160	160	− 3 03
425	Min Salsig (Mé)	410	411	411	+ 0 24
176	M.M.B.M. ★	183	182	184 90	+ 1 04
120	Moulinex ★	135 10	142	138 90	+ 2 81
2200	Navig. Mixte ★	2065	2140	2120	+ 2 66
179	Nord-Est ★	191	194	195	+ 2 09
445	Nordon (Ny)	470	485	480	+ 2 13
695	Nouvelles Gal. ★	650	649	670	+ 3 08
800	Occid. (Gén.) ★	791	791	793	+ 0 25
1650	Omn.F.Paris ★	1757	1740	1765	+ 0 46
395	Olipar ★	400	401	402 40	+ 0 60
4790	Oréal (L') ★	5400	5520	5500	+ 1 85
660	Paribas	686	689	685	....
1560	Pechelbronn ★	1570	1570	1560	− 0 64
285	Pechiney CIP ★	294	297	320 90	+ 9 15
170	Pechiney Int.	175	178	182	+ 4
535	Penhoet ★	578	584	585	+ 1 21
1220	Pernod-Ricard ★	1231	1250	1270	+ 3 17
820	Peugeot S.A.	848	854	861	+ 1 53
425	Plastic Omn. ★	445	440	440	− 1 12
535	Poliet ★	580	589	578	− 0 34
1130	Prétabail Sic. ★	1145	1155	1145	....
805	Primagaz ★	850	830	830	− 2 35
590	Printemps ★	614	614	620	+ 0 98
4040	Promodès ★	4075	4015	4140	+ 1 57
645	Radiotechn. ★	665	660	663	− 0 30
215	Raff. D. Total ★	224	224	224	....
3230	Redoute (La) ★	3400	3390	3360	− 1 18
445	R.-Poulenc CIP ★	458 10	460	473	+ 3 26
320	Robur Financ.	330	335	338	+ 2 42
99	Rochette (La)	101	102 50	99 50	− 1 49
1880	Roussel-Uclaf ★	2150	2188	2185	+ 1 63
4610	R. Impér. (Ly)	4710	4700	4730	+ 0 42
184	Sade	187	188	192	+ 2 67
1360	Sagem ★	1340	1343	1395	+ 4 10
585	Saint-Gobain	608	618	613	+ 0 82
1530	St-Louis ★	1584	1586	1604	+ 1 26

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2180	Salomon	2000	2010	1975	− 1 25
565	Salvepar	553	553	590	+ 6 69
1020	Sanofi ★	1110	1132	1132	+ 1 98
1600	S.A.T. ★	1661	1670	1685	+ 1 44
305	Saul-Chât. (N) ★	305	310	313	+ 2 62
1560	Saupiquet (Ns)	1580	....	....	....
945	Schneider ★	1053	1072	1090	+ 3 51
35	S.C.O.A. ★	31 60	32	32 55	+ 3 01
....	S.C.R.E.G. ★	....	....	....	....
1100	Seb ★	1190	1188	1206	+ 1 34
525	Sefimeg ★	541	538	530	− 2 03
540	Sextant A.	601	604	587	− 2 33
1400	S.F.I.M. ★	1361	1395	1405	+ 3 23
225	S.G.E. ★	254	254	246	− 3 15
695	Silic ★	841	850	841	....
606	Simco	612	600	612	....
1010	Sk. Rossignol ★	1000	1000	1000	....
985	Sligos ★	1035	1036	1070	+ 3 08
575	Société Génér.	610	621	613	+ 0 49
137	Sodexco	138 10	138 10	138 10	....
175	Sodiro (Na)	180	....	....	....
680	Sodexho ★	740	735	733	− 0 95
99	Sogenal (Ny)	100	99 20	101	+ 1
500	Sogeraph ★	500	500	500	....
2250	Somm-Allib. ★	2300	2305	2370	+ 3 04
1490	Source Perrier ★	1562	1569	1576	+ 0 90
695	Sovac ★	710	710	710	....
790	Spie-Batignol. ★	870	871	865	− 0 57
1190	Strafor ★	1230	1225	1275	+ 3 66
440	Suez	455 80	460	463 50	+ 1 69
525	Synthelabo ★	531	538	536	+ 0 94
136	Thomson-C.S.F.	137	140 60	143	+ 4 38
620	Total (CFP) ★	700	700	697	− 0 43
115	— (certific.) ★	125 30	125	126 50	+ 0 96
395	Truffaut (Fin.)	410	408	405	− 1 22
....	U.A.P.	....	....	....	....
415	U.F.B.-Locab. ★	445	445	460 30	+ 3 44
1110	U.I.C. ★	1135	1130	1155	+ 1 76
670	U.I.F. ★	688	690	690	+ 0 29
970	U.I.S. ★	965	965	965	....
240	U.C.B. ★	227	225	230	+ 1 32
865	Unibail ★	875	887	876	+ 0 11
695	Valéo ★	652	665	679	+ 4 14
395	Vallourec ★	426	432	431 50	+ 1 29
375	Via Banque ★	372	380	374	+ 0 54
1320	Zodiac	1391	1400	1400	+ 0 65
1110	Elf-Gabon ★	1145	1155	1160	+ 1 31
153	Amax Inc.	162	159 90	159 50	− 1 54
159	Amer. Express	152 30	153 90	154 80	+ 1 64
240	Amer. Teleph.	237	239	238 90	+ 1 51
199	Anglo Amer. C.	177	179	179 20	+ 1 24
540	Amgold	528	531	531	+ 0 57
230	Banco Santander	200 90	204	204	+ 1 54
1040	BASF (Akt)	1038	1039	1030	− 0 87
1040	Bayer	1047	1042	1041	− 0 57
92	Buffelsfont.	87	90	89 90	+ 3 33
156	Chase Manh.	162	158 10	158 10	− 2 41

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
93	Echo Bay Mines	91 80	91 10	91 80	....
127	De Beers	121 90	122 50	122 70	+ 0 66
2740	Deutsche Bank	2715	2725	2715	....
1420	Dresdner Bank	1448	1463	1460	+ 0 83
74	Driefontein Cal	71 05	70 70	70 10	− 1 34
220	Du Pont-Nem.	219 50	214	217	− 1 14
225	Eastman Kodak	229 10	226 80	226 80	− 1
26	East Rand	25 35	24 90	25 50	+ 0 59
230	Electrolux	235	240	240 50	+ 2 34
770	Ericsson	790	805	815	+ 3 16
265	Exxon Corp.	284 50	283 50	283 50	− 0 38
275	Ford Motors	273 50	267	274 50	+ 0 37
72	Freegold	67 90	66 40	66 50	− 2 06
16	Gencor Ind.	16 95	16 70	16 60	− 2 06
370	Gén. Electr.	365	369	369	+ 1 10
535	Gén. Belgique	538	538	538	....
270	Gen. Motors	263	260	260	− 1 14
53	GdMetropolitain	55 10	55 50	55 50	+ 0 73
....	Guinness	64 10	63 95	63 70	− 0 62
53	Harmony	52 20	52 50	52 10	− 0 19
270	Hewlett-Packard	260	257	257	− 1 15
62	Hitachi	59 70	61	59 50	− 0 34
1040	Hoechst Akt.	1015	1013	1013	− 0 20
112	Homestake	103 30	103	103	− 0 29
107	Imp. Chemical	105	104	104	− 0 95
615	IBM	605	606	601	− 0 66
300	ITT	302 10	305	305 10	+ 0 99
127	Ito-Yokado	135 20	141	142 50	+ 5 40
182	Mac Donald's	180	180 80	180 80	+ 0 44
69	Matsushita	82 50	84	84	+ 1 82
17	Maxwell	18 70	18 25	18 35	− 1 87
400	Merck	407 50	410 10	410 10	+ 0 64
485	Minnesota M.	466	470	470	+ 0 86
355	Mobil Corp.	353	347	347	− 1 70
200	Morgan J.P.	204	200	200	− 1 96
32840	Nestlé	32500	33050	33050	+ 1 69
1020	Nixdorf	1208	1193	1193	− 1 24
176	Norsk Hydro	174	173	172	− 1 15
181	Obil	163	164	164	+ 0 61
1850	Petrofina	1830	1837	1833	+ 0 16
225	Philip Morris	235	237	236	+ 0 43
126	Philips	124	125 60	124	+ 0 91
107	Placer Dome	99	97	97	− 2 02
330	Quilmès	304	303	303 10	− 0 30
....	Randfontein	35 20	35 10	35 70	+ 1 42
430	Royal Dutch	430	433 50	431	+ 0 23
50	Rio Tinto Zinc	51 20	52	52 40	+ 2 34
12 80	Saat. & Saatchi	12 40	12 05	12 15 c	− 0 90
60	St Helena Co	59 05	59 60	59 60	+ 0 93
290	Schlumberger	304 50	297 40	296 c	− 2 63
43	Shell transp.	43	43	43	....
2740	Siemens A.G.	2690	2690	2650	− 1 49
275	Sony	299	305 50	305 90	+ 2 31
96	Sumitomo	90	90 50	92 05	+ 2 28
45	Telefonica	43	43 80	43 80	+ 1 86
205	T.D.K.	230	229	229	− 0 43
37	Toshiba Corp.	42 95	41 20	41 80	− 2 68
440	Unilever	446	447 50	447 50	+ 1 25
325	Unit. Techn.	325	322	320	− 1 54
595	Vaal Reefs	532	531	531	− 0 19
335	Volvo	349	340	341	− 2 29
240	West Deep	226	225	225 80	− 0 09
325	Xerox Corp.	318	313 50	313 50	− 1 42
93	Yamanouchi	102 20	105	105	+ 2 74
2 45	Zambia Corp.	2 43	2 42	2 46	+ 1 23

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	118 33	7 657
9,80 % 78/93	99 50	7 198
10,80 % 79/94	101 10	6 332
13,25 % 80/90	100 38	11 145
16 % juin 82	100 85	13 195
14,80 % fév. 83	103 65	1 780
13,40 % déc. 83	110 45	3 892
12,20 % oct. 84	104 85	6 016
11 % fév. 85	106 90	1 326
10,25 % mars 86	102 25	0 703
OAT 10 % 2000	102 70	5 603
OAT 9,90 % 1997	102 40	3 092
OAT 9,80 % 1996	100 90	1 772
Ch. France 3 %	146 50	..
CNB Bques janv. 82	99 15	2 289
CNB Paribas	100 20	2 289
CNB Suez	100 20	2 289
CNI janv. 82	99 05	2 289
PTT 11,20% 85	103 11	3 646
CFF 10,30% 86	98 40	1 930
CNE 11,50% 86	102 70	6 705
CNT 9% 86	92 57	6 078
CRH 10,90% déc. 85	103 40	2 607
C.N.C.A. T.P.	....	111
Coma 4%	2080	208
C.G.E. 6% janv. 89-89	....	61 200
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	....
A.G.F. (St Cent.)	....	1163
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1280
Arbel	....	932
Astorg	....	330
Avenir Publicité	....	2047
Bain C. Monaco	....	722
Banque Hypoth. Eur.	....	380
Béghin-Say (C.I.)	....	585
Blanzy-Ouest	....	....
B.N.P. Intercontin.	....	295
Bénédictine	....	4508 e
B.T.P. (Compagnie)	....	102 70
Cambodge	....	847
C.A.M.E.	....	182
Carbone-Lorraine	....	1100
Caso-Pocklin	....	31 15
C.E.G.Frig.	....	455
Centen. Blanzy	....	940
Cerabati	....	141
Champex (Ny)	....	145
C.I.C. (Financ. de)	....	242

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I. Maritime	....	835
Ciments (B)	2340	2340
Clause	....	877
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	386
Comiphos	....	726
Cie Industrielle	....	7800
Comp. Lyon-Alem.	....	541
Concorde (La)	....	1285
C.M.P.	....	88 90 o
Créd. Gén. Ind.	....	....
Cr. Universel (Cie)	....	725
Créditel	....	136
Darblay S.A.	....	681
Degremont	....	....
Delalande S.A.	....	1948
Delmas-Vieljeux	....	4310
Didot-Bottin	....	1155
Drouot Assurances	....	322 50
Eaux Bass. Vichy	....	1800
Eaux Vittel	....	6000
E.C.I.A.	....	1565
Electro-Banque	....	364 90
Eli-Antargaz	....	1294
E.L.M. Leblanc	....	635
Ensil-Bretagne	....	395
Entrepôts Paris	....	2280
Europe Soudure Indust.	....	64 30 o
Eternit	....	2190 d
Finalens	....	226
FIPP	....	230
Fnac	....	1900
Foncière (Cie)	....	775
Fonc. Lyonnaise	....	955
Foncina	....	520
Fougerolle	....	870
France I.A.R.D.	....	1187
France (La)	....	2960
From. Paul Renard	....	2285
GAN	....	2030
G.F.I.I.	....	315
Gaumont	....	1110
[illegible]	....	360
Gévelot	....	591
Gr. Fin. Constr.	....	440
Gds Moulins Paris	....	1450
G. Transp. Ind.	....	742
Imm. Plaine-Monceau	....	....
[illegible]	....	....
Immobail	....	410
Immobanque	....	940
Immob. Marseille	....	7800 c
Immofice	....	535
Invest. (Sté Cent.)	....	3200
Jaeger	....	220
Lambert Frères	....	400
Lille-Bonnières	....	1680
Locs-Expansion	....	285
Locafinancière	....	399
Locatel	....	385
Louis Vuitton	....	1145
Louvre (Sté)	....	4829
Lucia	....	1999
Machines Bull	....	78

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	....	195
Magnant S.A.	....	504 d
Maritime Part.	....	341
Métal Déployé	....	610
Mors	....	176 30
Navig. (Nat. de)	....	240
[illegible]	....	283
Optorg	....	410
Oréal (L') C.I.	2370	2420
Origny-Desvroise	....	1310
Palais Nouveauté	....	1180
Paluel-Marmont	....	662
Parfinance	....	226
Paribas-CIP	396	396
Paris France	....	246
Paris-Orléans	....	282
[illegible]	....	498
Patern. Ricq. Dix.	....	1723
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	....
P.L.M.	....	483 90
Porcher	....	739
Promodès	1728	1716
Publicis	....	950
Rochefortaise S.A.	....	1375
Rosario (Fin.)	....	700
Rougier et Fils	....	470
Rozières (usine de)	....	....
Sacer	....	820
SAFAA	....	534
Safic-Alcan	....	615
SAFT	....	2700
Saga	....	234
Salins du Midi	....	645
Satam	....	120
Savoisienne (M)	175	175
SCAC	....	785
Semelle Maubeuge	....	500
S.E.P. (M)	184	183
Sici	....	418 e
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	579
Siph (Plant. Hévéas)	....	520
Sofal financière	....	812
Soficaf	....	1020
Sofio	....	850
Soficomi	....	669
S.O.F.I.P. (M)	675	721 d
Sofragi	....	1594
Sopagri	....	179 90
Sophia-Bail	....	475
Soudure Autog.	....	901
Sovabail	....	610
Suez (Fin. de)-CIP	....	240
Starel	....	700
Taittinger	....	4700
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aquitaine	....	738
Tour Eiffel	....	....
Ufiner S.M.D.	....	880
Ugine A. Chat. Gueug.	....	383
U.A.P.	....	619
U.T.A.	....	2867 e
Vicat	....	3260
Viniprix	....	2215

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Virax	....	175
Waterman S.A.	....	925
Brass. du Maroc	....	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1120	....
Akzo	395	378
Alcan Alum.	119 50	120
Algemene Bank	119 90	118 50
American Brands	361	355
Arbed	305	....
Asturienne Mines	222	....
Bco Pop Espanol	370	385
Banque Ottomane	1894	1890
B. Régl. Internat.	40000	40000
Br. Lambert	635	639
Canadian-Pacific	119	115
Chrysler corporation	99 10	....
CIR	24	....
Commerzbank	1020	1005
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	372 50	373
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1265	....
Glaxo	75	74 20
Goodyear	216	211
Grace and Co	170	171
GTE corporation	370	....
Honeywell Inc.	507	512
Johannesburg	72	....
Kubota	35	....
Latonia	309	309
Midland Bank Plc	32	....
Mineral-Ressourc.	90 40	91
Noranda	101 30	105
Olivetti	20	20 50
Pakhoed Holding	515	540
Pfizer Inc.	325	318
Procter Gamble	368	367 50
Ricoh Cy Ltd	39	40 80
Rolinco	278	281
Robeco	291	292
Rodamco	235	236 50
Saipem	9 10	9 10
[illegible]	39 80	40 10
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	132 90	130
Steel Cy of Can.	104 90	....
Tenneco	375	....
Thorn EMI	80 50	81 50
Toray Indust. inc	27	29 90
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1440	1440
West Rand	20	20
Whitman Corporation	154 50	148 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Boiron	1130	957 o
Calciphos	167	169
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	380	....
Cogedor	115	88 80
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	593	....
Europ. Accumul.	88	85 50
Gachot	141	140
Guy Degrenne	476	....
Heilbo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	287	....
Marlin Immobilier	240	....
Nicolas	525	....
Particip. Perrier	370 10	371 10
Rorento N.V.	171 50	171 60
St-Gobain-Emballage	2220	1990
[illegible]	342	340
S.E.P.R.	1590	1590
S.P.R.	672	....
Sté Lecteurs du Monde	431	....
Ufimex	380	....
Union Brasseries	92	....
Wonder	876	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/4	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 714	5 701	5 500	5 970
ECU	6 882	6 874	....	....
Allemagne (100 DM)	336 200	336 120	326 500	347
Belgique (100 F)	16 245	16 253	15 780	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	298 600	298 570	289	309
Danemark (100 krd)	87 920	87 930	84 500	92
Norvège (100 k)	86 880	86 800	83 500	91 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 401	9 339	8 950	9 750
Grèce (100 drachmes)	3 495	3 484	3 250	4 050
Italie (1 000 lires)	4 580	4 573	4 350	4 950
Suisse (100 f.)	390 100	390 200	380	393
Suède (100 krs)	92 940	92 860	89 500	97 500
Autriche (100 sch)	47 790	47 778	46 300	49 600
Espagne (100 pes.)	5 280	5 289	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 806	3 808	3 650	4 350
Canada ($ can. 1)	4 876	4 887	4 700	5 100
Japon (100 yens)	3 626	3 625	3 490	3 710

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/4
Or fin (kilo en barre)	69700	69750
Or fin (en lingot)	69700	69900
Pièce française (20 fr)	411	414
Pièce française (10 fr)	389	.....
Pièce suisse (20 fr)	439	442
Pièce latine (20 fr)	398	400
Souverain	502	508
Pièce de 20 dollars	2575	2515
Pièce de 10 dollars	1340	1380
Pièce de 5 dollars	865	.....
Pièce de 50 pesos	2880	2850
Pièce de 10 florins	418	420
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 6/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1132 11	1104 50
Actilion	236 17	229 85
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1198 09	1168 87
A.G.F. 5000	710 83	693 49
A.G.F. ECU	1061 44	1041 03
A.G.F. Foncier	125 42	122 36
A.G.F. Interfonds	437 81	427 13
A.G.F. Invest	125 91	122 84
A.G.F. OBLIG.	1129 51	1123 89
A.G.F. Sécurité	11332 83	11332 83
Agfimo	718 31	700 79
Amral-Gan	8441 10	8149 02
Amplitude	680 64	660 72
Arbitrages court terme	5889 69	5877 92
Associc	1082 14	1082 14
Atout Futur	378 13	365 70
Avenic	1399 41	1358 65
Avenir C.I.C.	107 49	104 36
Avenir Alizés	1540 04	1519 67
Axa Europe	127 20	121 43
Axa Investissements	129 95	124 06
Axa N.P.I.	111 52	108 46
Axa Valeurs PER	139 12	132 81
Bred Associations	2850 40	2842 47
Capitacic	1070 59	1054 76
Capital-Monde (ex F.I.)	433 63	423 05
Capital Plus	1683 76	1683 76
Cardan-Plans	35 84	35 06
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comis	1077 87	1061 94
Comptavalor	5769 87	5760 23
Convertimmo	424 67	408 34
Credinter	494 98	480 58
Crédit Mutuel Capital.	1081 76	1040 94
Diese	1195 45	1158 14
Drouot-France	883 16	852 65
Drouot-Investiss.	1071 09	1022 52
Drouot-Sécurité	251 54	240 13
Drouot-Sélection	150 15	143 34
Ecureuil Capitalisation	2112 26	2091 34
Ecureuil Investissement	426 35	413 93
Ecureuil Monépremière	54789 44	54789 44
Ecureuil Monétaire	32294 76	32294 76
Ecureuil Trimestriel	1977 81	1958 03
Elicash	2278854	2278854
Energia	293 82	280 50
Eparcic	2947 49	2947 49
Eparcourt Sicav	4408 59	4397 60
Epargne Associations	23821 36	23785 66
Epargne-Capital	8751 93	8665 28
Epargne Court-Terme	557 16	557 16
Epargne Croissance	1659 16	1614 76
Epargne-Industr.	99 31	96 65
Epargne Inter	584 81	569 16
Epargne J	57439 02	57439 02
Epargne Long-Terme	193 15	187 98
Epargne Monde	1305 87	1270 92
Epargne Première	12023 53	11934 02
Epargne-Oblig.	183 45	178 54
Epargne-Ouest	1077 02	1048 19
Epargne-Unie	1381 15	1340 87
Epargne-Valeur	441 35	429 54
Epalon	1158 64	1147 17
Eurocic Leaders	1078 39	1046 98
Eurodyn	1186 46	1147 45
Euro-Gan	7513 48	7172 77
Fondicav (div. par 10)	11736 30	11736 30
Fonciel	268 02	257 66
France Avenir	117 87	117 87
France-Gan	10093 34	9636 66
France-Garantie	273 99	273 44 ◆
France-Index Sicav	119 59	116 73
France-Obligations	484 63	460 03 e
Francic	512 67	497 74
Francic Pierre	120 39	116 88
Francic Régions	1332 78	1293 94
Fructi-Associations	29 41	29 41
Fructi-Epargne	30 22	29 48

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructicapi	34 86	34 04
Fructicourt	116732 26	116732 26
Fructidor	236 79	233 29
Fructifrance	982 72	939 24
Fructimonde	32 68	31 77
[illegible]	4603 08	4401 85
Fructi ECU	558 04	549 79
Fructi-Première	11053 98	10880 62
Futurobilig	1177 72	1138 99
Gestilion	60166 57	60016 53
Gestion Associations	160 31	156 78
Gest. France Sécurité	10558 23	10558 23
Horizon	1268 13	1231 19
Interépargne	109940 75	109825 97
Interobilg.	11672 80	11223 65
[illegible]	568 07	541 82
Japacic	172 27	167 25
Jeune épargne	244 78	241 16
Laffitte-Amérique	218 04	208 15
Laffitte-Europe	295 16	281 78
Laffitte-Expansion	284 58	271 66
Laffitte-France	368 08	351 39
Laffitte-Immobilier	261 05	249 22
Laffitte-Japon	417 37	398 44
Laffitte-Oblig.	136 94	130 73
Laffitte-Rend.	188 32	179 78
Laffitte-Tokyo	359 90	343 58
Latitude	5580 08	5571 73
[illegible] Court terme	10420 89	10420 89
[illegible] Long terme	5689 99	5524 28
Lion-Associations	10930 86	10930 86
Lion-Institutionnels	24004 94	23945 08
Lionplus	780 68	782 86
Lion Trésor	2024 10	2004 06
Livret Bourse Investiss.	570 86	554 04
Livret portefeuille	729 82	708 55
Méditerranée	201 50	192 38
Mensuel CIC	10108 79	10007 70
Mondiale Investissem.	457 95	437 18
Monecic	5682 16	5682 16
Monecan	55368 19	55368 19
Moné J.	59892 84	59892 84
Mutualité Dépôts	11082 23	11080 11
Mutualité Unie Sél.	148 43	141 70
Natio-Epargne	14638 72	14394 77
Natio-Epargne Retraite	127 81	124 39
Natio-Epargne Trésor	6520 47	6507 46
Natio-Court terme	232232	232232
Natio-Inter.	1186 85	1135 43
Natio-Immobilier	1241 37	1206 15
Natio-Monétaire	20694 61	20694 61
Natio-Obligations	501 10	487 89
Natio-Patrimoine	1479 14	1439 55
Natio-Placements	63107 15	63107 15
Natio-Revenus	1013 62	1003 58
Natio-Sécurité	11063 64	11063 64
Natio-Valeurs	858 34	835 37
Nippon-Gan	6223 21	5941 01
Nord-Sud Dévelop.	1238 08	1235 59
[illegible]	12494 29	12249 30
Obli Association	125 02	123 78
Oblicic Mondial	2284 45	2230 59
Oblicic Régions	1057 40	1041 77
Oblig. toutes catég.	148 86	148 68
Oblifon	1087 70	1076 93
Oblisécurité	10563 66	10563 66
Oraction	1214 73	1174 79
Orvalor	6210 81	5992 11
Paribas Epargne	17016 66	16994 89
Paribas Opportunités	124 17	119 11
Paribas Patrimoine	557 80	536 08
Paribas Revenus	91 76	90 84
Patrimoine Retraite	183 18	179 59
Pervalor	673 48	653 85
Pierre Placements	272 64	264 70
Plein Investiss.	786 44	747 75
Placement A	1229 99	1205 97
Placement court-terme	74377 17	74228 71

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J	5930 13	5918 29
Placement Premier	59076 45	54998 52
Plénitude	119 02	115 83
Poste Gestion	53707 80	53707 80
Première Obligations	11176 57	11164 41
Prévoyance Ecureuil	116 19	113 08
Pré/Association	24194 77	24194 77
Quantz	127 73	124 68
[illegible]	1004 65	1004 65
Rentacic	161 01	158 63
Revenus Trimestriels	5287 82	5235 47
Revenu Vert	1140 80	1123 74
St-Honoré Bio-aliment.	899 65	859 05
St-Honoré Global	278 48	265 86
St-Honoré Matignon Pl.	236 51	227 69
St-Honoré Pacifique	601 95	574 65
St-Honoré P.M.E.	548 93	524 04
St-Honoré Réel	12352 12	12302 91
St-Honoré Services	511 33	491 66
St-Honoré Technol.	798 56	762 34
Sécuricic	1448 90	1448 90
Sécuri Taux	11510 90	11510 90
[illegible]	708 70	696 26
Sicav-Associations	1531 79	1529 50
S.F.I. fr. et étr.	715 29	694 46
Sicav 5000	436 83	424 17
Silvafrance	714 44	695 32
Sivam	423 02	411 70
Silvarente	217 37	215 22
Silvépar	427 39	415 95
S.N.I.	1261 33	1224 59
Sogépargne	335 30	323 18
Sogevar	1130 71	1079 44
Sogéinter	1385 71	1322 87
Soleil Investissement	568 83	543 04
Stratégie Actions	1196 95	1143 22
Stratégie Rendement	1190 16	1152 70
Technocic	1151 75	1118 20
Techno-Gan	6374 78	6085 71
Thésora	537 69	532 37
Trésor Avenir	113 52	110 21 ◆
Trésor Plus	1059 48	1048 99
Trésor Bleu	11818 33	11818 33
Trésoricic	105827 09	105827 09
Trilion	5076 18	5025 92
U.A.P. Actions France	597 82	576 02
U.A.P. Actions sélect.	672 65	648 34
U.A.P. Audificard	633 84	611 03
U.A.P. Atout	191 27	184 36
U.A.P. Alto	159 41	153 65
U.A.P. Investiss.	477 10	459 96
U.A.P. moyen terme	113 61	109 60
Uni-Associations	113 17	113 17
Uniforce	609 61	587 58
Unifoncier	1602 36	1546 06
Uni-Garantie	1274 44	1249 43
Uni-Régions	1617 88	1580 41
Univers	2364 40	2285 65
Univer	198 11	198 11
Univers-Actions	1291 05	1248 80
Univers-Obligations	1627 61	1574 09
Valorem	578 74	564 82
Valorg	1726 14	1724 42
Valrel	43951 75	43829 79
Vendôme	23873	23869 13

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Après l'arrestation d'Henri Parot à Séville

Neuf membres de la filière française de l'ETA ont été inculpés et écroués

Neuf membres présumés de la filière française de l'ETA militaire, interpellés les 4 et 5 avril dans les Pyrénées-Atlantiques, ont été inculpés, dimanche 8 avril, par M. Gilles Boulouque, juge d'instruction à Paris, et écroués. Ces neuf Français avaient été arrêtés à la suite de l'interpellation, le 2 avril à Séville, d'Henri Parot, un Basque de Bayonne qui transportait plus de 300 kilos d'explosifs dans sa voiture (le Monde du 7 avril). Interrogé par la police et la justice espagnoles, Henri Parot serait passé aux aveux.

Les neuf Français, qui auraient revendiqué leur appartenance à l'ETA *militaire*, ont été inculpés « d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » par M. Boulouque, magistrat attaché à la quatorzième section, dite « antiterroriste », du parquet de Paris. Il s'agit de Frédéric Haremboure et de Jacques Esnal, qui accompagnaient Henri Parot à Séville, de José Ochoantecana – chez qui les policiers français ont découvert de nombreuses armes et des documents, – de Jean Parot (dit « Jon »), frère d'Henri, de Philippe Saez, devenu moine bénédiction en 1987 à l'abbaye Notre-Dame-de-Belloc (Pyrénées-Atlantiques), et de Jean-Pierre Erremondequi, Vincent Garcia, François-Denis (« Pantxoa ») et Maïté Esnal, épouse de Jacques. Les trois premiers ont été, en outre, inculpés de *« détention d'armes, de munitions et d'explosifs »*.

Plusieurs des inculpés auraient reconnu leur participation à des attentats meurtriers en Espagne. Selon la police espagnole, le « commando itinérant » auquel appartenait Henri Parot aurait commis au moins quinze attentats qui ont fait vingt-neuf morts, depuis 1978. Mais aucune inculpation liée à ces attentats n'a pour l'heure été prononcée en France, car la justice espagnole n'a pas encore dénoncé ces faits criminels aux autorités françaises. Inculpé d'assassinat et d'appartenance à l'ETA militaire par l'Audience nationale, la plus haute juridiction pénale espagnole, Henri Parot est, lui, incarcéré à Madrid.

Sous couvert de voyages d'affaires

MADRID

de notre correspondant

Henri Parot semble particulièrement loquace. Traduit, samedi 7 avril, devant la *audiencia nacional* de Madrid, le jeune Français reponsable présumé du plus sanglant des commandos de l'ETA est passé sans difficulté aux aveux.

Tout en affirmant avoir été victime de mauvais traitements après son arrestation à Séville, le 2 avril, il a apparemment répété devant le juge l'essentiel de ce qu'il avait antérieurement déclaré à la police. Et notamment que le commando itinérant qu'il formait avec Jacques Esnal et Frédéric Haremboure était responsable de près de trente assassinats. Il a, semble-t-il, décrit avec un grand luxe de détails les attentats commis, dont le procédé était toujours identique. L'ordre était donné par Francisco Mugica, dit « Artapalo », considéré comme le principal responsable de l'ETA militaire, toujours en liberté, et dont Parot, derrière sa façade de représentant en robinetterie à Bayonne dépendait directement.

Les membres du commando se rendaient une première fois sur place sous couvert d'un voyage d'affaires ou de tourisme pour reconnaître les lieux et étudier les conditions techniques de l'attentat. De retour au Pays basque français, ils recevaient d'« Artapalo » les clés des voitures volées qui devaient leur permettre de réaliser l'opération et qui avaient été acheminées sur place par d'autres membres de l'organisation. Les membres du commando gagnaient alors le lieu de l'attentat, depuis la France, avec une simple voiture de location qu'ils utilisaient également au retour, parfois en se dispersant pour plus de sécurité, l'un d'entre eux prenant, par exemple, le train. Ils n'avaient aucune difficulté pour passer les contrôles car ils étaient totalement inconnus de la police espagnole.

Parot a, en outre, précisé que la composition du commando avait changé à plusieurs reprises depuis sa création en 1978, mais que les trois membres actuels faisaient partie du groupe initial qui comprenait, semble-t-il, sept ou huit personnes. D'autres, comme le frère de Parot ou Philippe Saez – aujourd'hui moine bénédictin –; avaient abandonné l'organisation au cours des années.

Les déclarations de Parot confirment, par ailleurs, qu'« Artapalo » se trouve toujours caché quelque part au Pays basque français et qu'il est bien le véritable « responsable militaire » de l'ETA. Le démantèlement de ce commando itinérant pourrait, à cet égard, modifier le rapport de forces au sein de l'organisation. « Artapalo » passe, en effet, pour le plus intransigeant des dirigeants de l'ETA et, à plus d'une reprise, les attentats qu'il avait ordonnés étaient venus abruptement couper court aux tentatives de négociations des plus « modérés » avec Madrid. Désormais privé de son « arme secrète » – la plupart des autres responsables de l'ETA ne connaissaient même pas les membres du commando – « Artapalo » voit aujourd'hui d'autant réduite sa marge de manœuvres.

THIERRY MALINIAK

BOURSE DE PARIS

Matinée du 9 avril

L'avancée se poursuit

Après quelques petits ennuis techniques, la Bourse de Paris a recommencé lundi matin à monter. D'abord lent (+0,33 %), le mouvement de hausse a tendu à s'accélérer (+0,54 % vers 11 heures).

Avance de CSF, Dumez, SGE, Hutchinson, BIP, Métrologie, Beghin.

Baisse de Damart, BP, Sefimeg, Europe nº 1, Rhône-Poulenc TP, Skis Rossignol, Promodès.

□ **COLOMBIE : dix-neuf morts dans des attaques de la guérilla.**- Treize militants de gauche et six policiers ont été tués, samedi 7 avril, lorsqu'une centaine de guérilleros appartenant aux Forces armées révolutionnaires colombiennes (FARC) et à l'Armée populaire de libération (APL) se sont lancés à l'assaut des villages de San-Francisco et de Sibundoy, dans le sud du pays. Les rebelles ont détruit un poste de police et une centrale électrique. – (*Reuter*.)

Après l'échec d'Ariane

Le système de pressurisation d'eau est mis en cause

Le rapport de la commission d'enquête chargée d'expliquer l'explosion qui a entraîné l'échec, le 23 février, du lanceur Ariane a été rendu public lundi 9 avril. Dans ce texte d'environ 180 pages, rédigé sous la responsabilité de M. Jacques Durand, responsable du programme Ariane-5 à l'Agence spatiale européenne (ESA), les experts ont émis quatre conclusions importantes :

- La perte de la mission est la conséquence d'une chute de poussée d'un des quatre moteurs principaux du premier étage . Elle est due à une obstruction quasi totale du circuit d'alimentation en eau qui servait à pressuriser le carburant nécessaire aux moteurs. La cause précise de l'incident est due soit à la présence d'un corps étranger dans la canalisation d'eau, soit, ce qui est moins probable, à la défaillance de la vanne principale d'eau.

- Par ailleurs, l'autre anomalie apparue pendant le vol sur l'une des fusées d'appoint à liquide du lanceur, est bien due à un début d'incendie déclenché par une fuite de peroxyde d'azote.

- Après recherche, la commission d'enquête n'a pas établi de corrélation entre ces deux incidents.

- Enfin, la commission estime que l'échec de cette mission ne remet pas en cause la conception du lanceur Ariane-4, qui pourrait revoler dès cet été, sous réserve d'un certain nombre d'actions correctrices. La commission a en effet émis quarante quatre recommandations, toutes acceptées apr Arianespace et l'Agence spatiale européenne, dont neuf devront etre absolument faites pour le prochain tir. La plupart d'entre elles portent sur un renforcement des procédures et des contrôles de fabrication du lanceur.

□ **Mme Monique Pelletier rejoint la France unie.** – Mme Monique Pelletier, ancien ministre de la condition féminine de M. Valéry Giscard d'Estaing, a annoncé dimanche 8 avril son intention de rejoindre la France unie de M. Jean-Pierre Soisson. Dans une interview publiée par *le Journal du dimanche*, Mme Pelletier affirme : *« Je ne deviens pas socialiste. Je me sens simplement à l'aise dans un centre droit de progrès ou un centre gauche modéré. »* Ancien membre de l'équipe de campagne de M. Raymond Barre en 1988 et favorable à l'ouverture, elle ajoute : *« En 1988, j'ai failli entrer au gouvernement. Cela veut dire que les idées et les programmes d'actions proposés me plaisaient bien. »*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Pauvres patrons

CE matin, je me pointe dans mon trou à rat, et qu'est-ce que je vois sur mon bureau, le dernier numéro de *l'Expansion* : Ce que gagnent les patrons. Oui, vous avez bien lu, pas les cadres, les fonctionnaires, les profs ou les collègues de la télé, non, les patrons, les grands, les vrais, ceux de la Lyonnaise des eaux, des AGF ou de Pechiney. Alors, là, chapeau ! C'est top secret. Pour le savoir, faut vraiment se lever de bonne heure. Pour le comprendre aussi.

Moi, j'ai étudié ça sans calculette, sans rien, c'est tellement astronomique que j'ai cru m'être trompée. Ça fait combien en vrai argent, pas par an, par mois, 4 500 000 F, ce que touche le patron de Saint-Gobain ? J'ai ajouté deux zéros au bout. J'ai remonté de trois en trois jusqu'à l'unité, je suis arrivée à 450 millions de centimes. Divisé par douze... ? Là, j'ai calé, trop compliqué. Surtout si on ajoute le treizième mois. Je dégringole voir mes copains du service économique :

– Vous qui êtes forts en calcul, ça fait qu'il touche quoi, Jean-Louis Beffa ?

– Cent fois moins que le patron de la Banque Lazard.

– Attends, attends, du coup, lui, si tu multiplies par cent puis encore par cent, ça donne...

– 4 milliards de centimes. Mais c'est pas un salaire, c'est une part des profits, et c'est lui qui la fixe. Comme ça, il est peinard.

– A ce compte-là, Antoine Riboud, avec ses 5,79 millions, il peut aller se rhabiller, c'est des clopinettes.

– Sauf qu'à « L'heure de vérité » il a promis de mentionner ses jetons de présence et ce que lui versent les filiales étrangères de BSN. Sans parler des stock-options. T'achètes des actions de ta boîte pour trois francs six sous et tu les revends au prix fort, pratiquement sans impôt. Mais, bon, ils gagnent pas tous autant. T'as des patrons smicards.

– Il est à combien, le SMIC, là ?

– De 400 000 à 900 000 F par an. Le PDG d'Air France, Bernard Attali, il a quoi... 80 000 balles par mois. Moins qu'un commandant de bord.

– Qu'est-ce qu'il attend pour se foutre en grève ?

– L'ordre du CNPF... Et ça...

POLOGNE

Varsovie réclame des indemnisations à l'URSS pour le travail obligatoire des anciens déportés

La Pologne a réclamé à l'Union soviétique des réparations de l'ordre de 4,5 milliards de roubles (4,5 milliards de francs au taux officiel) pour le travail obligatoire de près de deux millions de Polonais déportés en Sibérie et au Kazakhstan pendant la seconde guerre mondiale.

Le ministre de la justice, M. Aleksander Bentkowski, qui a fait état de cette requête samedi 7 avril, à Rzeszow, n'a pas précisé la date à laquelle la Pologne l'avait adressée au Kremlin. M. Bentkowski, dont les propos ont été diffusés dimanche 8 avril par l'agence de presse PAP, a précisé que l'URSS *« ne l'avait pas en fait rejetée, mais n'y avait pas encore répondu »*.

Les déportations de Polonais en URSS sont intervenues dans les années 1940-1941, après l'invasion de la Pologne par l'armée rouge au terme de l'accord Ribbentrop-Molotov, et pendant la période 1944-1948, après l'entrée des troupes soviétiques sur les territoires évacués par l'armée allemande. – (*AFP.*)

IRLANDE DU NORD

Quatre soldats tués par l'explosion d'une bombe

Quatre soldats de l'Ulster Defence Regiment (UDR, auxiliaire de l'armée britannique) ont été tués lundi matin 9 avril par l'explosion d'une bombe, au passage de leur patrouille, à Downpatrick, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Belfast, a-t-on appris de source informée à Belfast. D'autre part, des experts de l'armée ont désamorcé à Belfast une bombe de près de 500 kilos dissimulée dans une Land Rover maquillée en véhicule de police et garée devant un commissariat de la ville. Deux hommes ont été arrêtés dans le cadre de cette affaire, a précisé la police. – (*AFP.*)

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 8-9 avril 1990 a été tiré à 552410 exemplaires.

On y prend goût
NOUVELLES FRONTIERES
Pêcheur d'occasion
moi ?... peut être
mais regarde la bête !
un barracuda
de deux mètres
pour le dîner,
ça suffira ? fais pas la tête
au moins on verra les arêtes !
PAPEETE 6 900 F
VOL ALLER RETOUR. DEPART DE PARIS. PRIX MINIMUM
TAPEZ 36 15 NF. TELEPHONE 42 73 10 64


La meilleure façon
de ne rien oublier
était
de penser à tout
DALLOZ
NOUVEAU
CODE
DE PROCÉDURE
CIVILE
DALLOZ
1990
Les codes Dalloz ont tout ce qu'on est en droit d'attendre d'un code Dalloz : une réactualisation constante, une organisation méticuleuse, une présentation encore plus rationnelle. La solution de facilité en quelque sorte.
Dalloz – Les indispensables